FONDO PIZZOFALCONE

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XXXI

Palchetto 5

Num.° d' ordine 6

NAZIONALE
B. Prov.
VITT. EM. III
2440
NAPOLI

B. Rod.
I
2440

Mutilo
13 tavole
Rilegato

608662

INSTALLATION

DES VAISSEAUX,

Par ÉDOUARD BURGUES MISSIESSY.

IMPRIMÉ

PAR ORDRE DU MINISTRE DE LA MARINE

ET DES COLONIES.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.

AN VI.

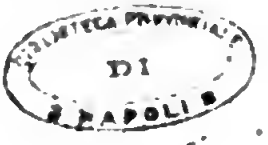

EXTRAIT de la lettre du Ministre de la marine et des colonies, au C.^en MISSIESSY, du 16 Ventôse an 6 de la République une et indivisible.

LA commission à laquelle j'ai renvoyé votre ouvrage sur l'Installation des vaisseaux, vient, Citoyen, de m'en rendre le compte le plus favorable. L'opinion des hommes éclairés dont elle était composée, ne peut qu'ajouter à celle que j'avais de vos talens. Comme il importe de répandre les idées utiles que vous avez conçues sur une partie du service essentielle et trop négligée, je me suis déterminé à autoriser l'impression de votre ouvrage.

Il conviendra que vous fassiez imprimer en tête le mémoire de la commission, qui, en faisant connaître le mérite de votre travail, ne peut qu'ajouter à la confiance que les officiers et les marins ont depuis long-temps dans vos lumières et votre expérience.

En l'absence du Ministre de la marine.

Le Ministre de la justice,
LAMBRECHTS.

RAPPORT de la Commission nommée par le Gouvernement pour examiner l'ouvrage.

Paris, le 4 Ventôse an VI.

AU MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

RAPPORT de l'ouvrage sur l'Installation des vaisseaux du C.^en MISSIESSY, ancien Contre-amiral, adjoint au dépôt de la Marine.

CET ouvrage offre une analyse fondée sur l'expérience et la méditation de l'usage auquel est destinée chaque partie du bâtiment, et

des objets qui lui sont propres ; il indique ensuite avec méthode toutes les améliorations et tous les changemens avantageux qu'on peut y faire, pour que la qualité et le volume des objets fixes et mobiles à placer dans chacune d'elles, et tout ce que la navigation, l'attaque et la défense peuvent en exiger, soit arrangé et disposé de manière à concourir à la stabilité du bâtiment, à l'allégement de ses extrémités, à la salubrité de l'air, au bien-être de tous les individus, au facile usage, à la conservation de chaque objet, et à l'accélération du dispositif du combat, et de celui d'une manœuvre générale, qui auraient lieu en même temps dans un branle-bas pressé ou de surprise.

L'ouvrage est divisé en sept chapitres : le premier traite de la cale ; le deuxième, du faux-pont ; le troisième, de la première batterie ; le quatrième, de la seconde batterie ; le cinquième, des gaillards et passe-avants ; le sixième, des hunes, et le septième, des dehors du vaisseau.

A la suite des chapitres, est la distribution de chaque homme de l'équipage, désigné par un numéro particulier, pour le rôle de plat ; — les rôles de deux quarts et de trois quarts, avec les répartitions pour prendre des ris dans les trois huniers à-la-fois, pour carguer les basses voiles et les huniers à-la-fois, pour serrer les basses voiles et les huniers à-la-fois, pour virer vent devant et vent arrière avec toutes voiles dehors ; — le rôle de combat pour un bord et pour les deux bords ; — le rôle d'abordage ; — le rôle en bataillon ; — le rôle pour une descente ; — le rôle de mouillage, avec les répartitions pour carguer toutes les voiles à-la-fois, mouiller et filer du câble en même temps, pour serrer toutes les voiles à-la-fois, mettre la chaloupe à la mer, et filer du câble en même temps, pour mouiller avec embossures, les raidir, et en même temps serrer toutes les voiles à-la-fois ; — le rôle d'appareillage, avec les répartitions pour hisser

les huniers et les perroquets à-la-fois pendant qu'on vire au cabestan, pour embarquer la chaloupe pendant qu'on vire au cabestan, pour border et amurer toutes les voiles à-la-fois pendant qu'on vire au cabestan; — le rôle pour les accidens de feu; — le rôle pour le nettoiement général; — le rôle du poste à coucher; — le rôle des hamacs en branle-bas; — et le rôle des arts et métiers. Il he s'agit donc, pour avoir tous les rôles faits à l'armement, que de donner à chaque individu de chaque grade et de chaque classe, un numéro en raison de l'opinion qu'on en a; c'est-à-dire que celui qui a le plus de mérite est le n.° 1, et ainsi de suite : ce qui est d'une exécution facile et prompte; et aussitôt qu'un homme est numéroté, il a ses différens postes assignés.

La cale est envisagée, dans cet ouvrage, comme devant être libre et dégagée de tous les objets que la sûreté du bâtiment, sa liaison et le service ne nécessitent pas, afin qu'elle conserve la plus grande capacité, et que tous les objets utiles dans ce lieu puissent y être placés de la manière la plus favorable : en conséquence l'ouvrage indique l'emménagement et les dimensions de la soute aux poudres, des caissons à gargousses, de l'archipompe et du puits à boulets, pour qu'ils assurent tous les avantages qui leur sont propres, en occupant le moins d'étendue possible.

Le faux-pont y est considéré comme établi pour mettre une séparation avec les objets de la cale dont l'adhérence serait nuisible; pour faciliter la communication de l'avant à l'arrière et dans la largeur du bâtiment; pour placer en lieu sûr et à portée des secours, les malades et les blessés pendant le combat; pour faire coucher au-dessus une partie de l'équipage; pour renfermer les vivres secs, les rechanges, et les hardes de chaque individu, qui se trouvent ainsi préservés de l'humidité et du déplacement dans le branle-bas. En conséquence, l'ouvrage fixe le nombre et l'emplacement des hamacs

désignés aux personnes par des numéros, ainsi que la position et l'étendue des établissemens nécessaires aux vivres secs, aux rechanges du vaisseau, aux hardes de chaque individu, pour qu'ils concourent non-seulement au chargement des tranches proportionnément au poids de leur déplacement d'eau, à l'allégement de ses extrémités, et aux moyens de faciliter un balancement dans la consommation journalière, qui maintienne le vaisseau dans l'assiette qui lui est la plus avantageuse, mais encore pour qu'ils n'empêchent pas la circulation de l'air dans le faux-pont, et qu'ils donnent les moyens de réparer ou de boucher avec facilité et célérité une voie d'eau ou un trou de boulet. A la suite de cela, il présente tout ce que nécessite un branle-bas de surprise la nuit, et fait voir que la manière dont il place et dispose chaque chose, contribue à accélérer le dispositif du combat et celui d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps.

La première batterie y est envisagée comme devant faciliter les moyens de communication avec le faux-pont et la cale; donner à l'artillerie qui y est placée, tous les moyens d'assujettissement pendant la navigation et de facilité dans le service; contenir les armes pour les hommes de la première batterie qui font partie du rôle d'abordage; avoir les échelles qui peuvent rendre facile la communication de la première batterie à la seconde, afin que le nombre d'hommes que l'attaque ou la défense de l'abordage est dans le cas de nécessiter, puissent monter tous à-la-fois; séparer les objets de l'équipement de chaque canon renfermant de la poudre, afin qu'ils soient plus à l'abri de tout accident; renfermer tout ce qui contribue à la retenue des câbles, lorsqu'on est au mouillage; avoir tous les établissemens qui peuvent favoriser le prompt appareillage des ancres ou autres manœuvres, et la mobilité de la barre du gouvernail; renfermer les hamacs de toutes les personnes qui peuvent y coucher sans gêne et sans nuire au prompt dispositif du combat; ainsi que le four double, afin de

Digitized by Google

pouvoir donner du pain frais à l'équipage de temps en temps, et même le nourrir en entier, si un départ pressé n'avait pas donné le temps de confectionner du biscuit. A la suite de cela, il présente, comme dans le faux-pont, tout ce que nécessite un branle-bas de surprise la nuit, et prouve que tout y est placé et disposé de manière à favoriser l'accélération du dispositif du combat et celui d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps.

La seconde batterie y est envisagée comme la première, pour ce qui leur est commun, et comme devant faciliter l'action de la fausse barre du gouvernail et sa mise en place; l'orientement des basses voiles, pour qu'elles soient le plus possible dans le plan de leur vergue, et l'assujettissment des bâtimens à rames, afin qu'ils ne cèdent pas aux mouvemens du bâtiment ; renfermer les établissemens nécessaires, si le vaisseau n'a pas de dunette, pour loger le capitaine avec convenance, sans cependant occasionner le moindre retard au dispositif du combat; pour les ustensiles de chaque plat, comme gamelle, corbillon et bidon, afin de se passer de cambuse ; la cuisine en fer dans le genre de celle de *Kersaint*, comme la plus avantageuse de toutes celles connues; le reste des hamacs, pour que chaque individu de l'équipage ait le sien, et tendu, sans que leur position, lorsqu'ils sont en place, puisse empêcher de tirer les canons de la seconde batterie; les charniers à eau ; la mâture de rechange sur potence sous les baux des gaillards, afin qu'elle soit à portée de servir et plus à l'abri des boulets et de la mitraille; les boucles pour les guinderesses du grand et du petit mât de hune et pour les drosses des basses vergues ; les poulies marionnettes pour les cordages, dont l'action simultanée en carguant toutes les voiles à-la-fois, n'aurait pas le développement nécessaire sur les gaillards ; enfin, les ustensiles de table et de cuisine d'un usage journalier. A la suite de cela, il présente comme dans le faux-pont et la première batterie, tout ce que nécessite un branle-bas de

surprise la nuit, et fait voir que les nouvelles dispositions indiquées contribuent à l'accélération du dispositif du combat et à celui d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps.

Les gaillards et les passe-avants y sont envisagés sous les rapports de la défense et de la manœuvre, et comme devant contenir la roue du gouvernail avec ses drosses et l'axiomètre, les habitacles pour les timonniers et pour l'officier de quart, les boucles, les poulies de retour, les rouets de poulies et les taquets d'amarrage nécessaires à toutes les manœuvres, en plaçant autour de chaque mât celles dont l'aboutissement y est le plus avantageux, et celles qui sont dans le cas de servir pendant le combat, afin que le service des canons de gaillard ne soit pas interrompu par la manœuvre, et le long du bord toutes celles qui ne sont pas dans le cas de servir pendant le combat; avoir les taquets d'amarrage pour l'assujettissement des grosses ancres et des ancres à jet, aux différentes parties du vaisseau les moins contraires à ses qualités; les chandeliers doubles en fer pour le bastingage au-dessus du plat bord avec les moyens de le rendre moins pénétrable à la mitraille, et moins accessible au feu des valets de canon et de la poudre enflammée, sans qu'il soit trop pesant et trop difficile à enlever; les établissemens nécessaires, si le vaisseau a une dunette, pour loger le capitaine; les échelles pour communiquer avec la dunette, sans qu'il soit nécessaire de les déplacer dans le branle-bas; les pavillons, les flammes et guidons pour les signaux, afin qu'ils soient très-en vue et sous la main à l'instant qu'on en a besoin; les bouées de sauvetage, les porte-voix, les bailles renfermant les lignes et plombs de sonde et les drisses des huniers. A la suite de cela, il présente, comme dans le faux-pont, la première et la seconde batterie, tout ce que nécessite un branle-bas de surprise la nuit, et prouve que la manière dont il y établit et dispose chaque chose, favorise l'accélération du dispositif du combat et celui d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps.

L'ouvrage

L'ouvrage détermine les dimensions et la forme des hunes, pour qu'avec moins de surface et de poids, elles donnent un plus grand soutien dans les efforts du travers et du vent arrière, et fatiguent moins la toile des huniers; il détermine aussi tout ce que le dispositif du combat nécessite dans les hunes.

Les dehors du vaisseau sont envisagés dans les dimensions de la poupe et de la poulaine, pour que leur volume et leur poids nuisent le moins possible aux qualités du vaisseau; dans les dimensions du gouvernail, pour qu'il obtienne par sa forme la plus grande puissance avec le moins de prise possible à la lame; dans celles des porte-haubans, pour qu'ils facilitent les moyens de donner à chaque bas mât les mêmes angles d'épatement pour le travers et le vent arrière, afin qu'ayant des angles de soutien égaux, la surveillance sur un seul mât suffise pour connaître l'effort que les autres éprouvent au même instant: ils sont aussi envisagés dans la position de toutes les manœuvres qui y font dormant, dans l'angle de position des bossoirs avec la quille, et dans leur saillie, pour qu'ils facilitent à entraverser les ancres; dans l'angle de position des minots avec la quille et dans leur saillie, pour faire faire à la ralingue de bordure de la misaine, depuis le point où elle s'amure jusqu'au premier hauban de sous le vent, le même angle avec la quille que celui que fait la ralingue de bordure de grand'voile, depuis son dogue d'amure jusqu'au premier hauban de sous le vent, afin que l'orientement de ces deux voiles soit égal autant qu'il est possible; dans les ouvertures, pour donner de l'air dans le faux-pont; enfin dans les rouleaux en dehors des écubiers, pour faciliter la rentrée du câble dans l'appareillage des ancres.

Le précis que nous venons d'exposer, démontre par lui-même l'utilité de cet ouvrage; et nous croyons pouvoir ajouter que depuis long-temps la marine désire une unité de dispositions dans tous les détails du vaisseau; unité d'autant plus nécessaire, que chaque

capitaine a toujours réglé tous ces objets à peu-près selon sa méthode particulière, et d'après les connaissances qu'il a recueillies par l'usage sous différens capitaines, et en raison de son zèle et de son intelligence : aussi un officier un peu habitué au service est-il frappé, dès en montant à bord, de la différence de la tenue d'un vaisseau ou d'un autre ; et encore plus, lorsqu'il examine les détails, soit dans les rôles de combat, manœuvres, abordage, &c.; en sorte qu'un officier ou matelot, à chaque campagne, ou même en changeant de capitaine ou de lieutenant en pied, se trouve, pour ainsi dire, un homme neuf pendant quelques jours, et jusqu'à ce qu'il se soit mis au fait du nouveau régime.

Le C.^en^ *Missiessy* présente des méthodes fixes, qui, dans la pratique, prépareront et faciliteront à établir par une loi générale, un ordre qui sera le même proportionnellement dans tous les bâtimens de la République.

Ce travail fait honneur aux talens déjà connus de cet officier ; et nous pensons qu'il est avantageux pour le service de la marine de le faire imprimer.

Signé ROSILY, BORDA, GAUTIER.

AVANT-PROPOS.

L'INSTALLATION des vaisseaux est l'une des parties de la marine les moins avancées, quoiqu'elle constitue pour ainsi dire l'organisation du bâtiment, en appropriant chaque lieu à la qualité et au volume des objets fixes et mobiles à y placer, et en le disposant à tout ce que la navigation, l'attaque et la défense peuvent en exiger. Peut-être que les rapports de l'installation avec le grément et l'arrimage sont cause qu'on a négligé de l'envisager théoriquement, et ont empêché de lui donner cette attention particulière, qui compare les dispositions usitées avec les principes résultant de nos connaissances ; marche que doit tenir l'esprit, pour faire des progrès dans les arts et réformer les erreurs.

C'est cette analyse qui nous a conduits à reconnaître que l'installation devait comprendre l'établissement de ce qui reste fixé à demeure dans les différentes parties du bâtiment, de ce qui concourt à l'attaque et à la défense, et de ce qui, dans le logement des individus, est susceptible de déplacement dans le branle-bas.

Pour agir avec méthode, nous avons établi de la manière la plus avantageuse, dans chaque lieu du bâtiment, les objets fixes qui sont nécessaires à la navigation ; nous les avons ensuite accordés, le mieux qu'il nous a été possible, avec les dispositions favorables au combat, et propres à en accélérer la préparation, et avec le mouvement d'une manœuvre générale

Digitized by Google

qui auraient lieu en même temps dans un branle-bas pressé ; et commençant par la cale, nous avons traité successivement de son installation, de celle du faux-pont, de celle de la première batterie, de la seconde batterie, des gaillards et passe-avants, des hunes et des dehors du vaisseau.

Nous avons fait un chapitre sur chacune de ces parties du bâtiment, et détaillé les objets qui doivent y être arrimés, leur volume et leur position ; enfin nous avons eu en vue d'établir des principes utiles dans toutes les périodes du service, et qui puissent contribuer à accélérer l'armement ou le désarmement du vaisseau.

La répartition de l'équipage, pour les différentes manœuvres à l'ancre et à la voile, pour le combat, l'abordage, pour une descente, &c., devant être considérée comme une dépendance de l'installation, nous avons terminé l'ouvrage par ce travail.

Les C.ens *Legras* et *Simon*, sous-ingénieurs-constructeurs, ont bien voulu nous seconder, et se charger de tracer et dessiner les plans nécessaires au développement de l'installation ; ils s'en sont acquittés avec infiniment de précision et d'intelligence.

COMPARAISON des nouvelles mesures employées dans cet Ouvrage, avec les mesures anciennes qui y ont rapport.

Le mètre vaut $3^{\text{pieds}}\ 11^{\text{lignes}}\ \frac{1}{2}$, ou $443^{\text{lignes}}\ \frac{1}{2}$. à très-peu-près.
Le décimètre vaut..... .. $44^{\text{lignes}}\ \frac{1}{2}$.
Le centimètre vaut..... $4^{\text{lignes}}\ \frac{4}{9}$.
Le millimètre vaut..... $\frac{4}{9}$ de ligne.

Le myriagramme pèse..... $20^{\text{livres}}\ \frac{4}{9}$.

INSTALLATION

INSTALLATION DES VAISSEAUX.

DI

CHAPITRE DE LA CALE.

Les avantages de la cale sont, de renfermer dans sa capacité les objets de la charge qu'elle peut contenir, qui par leur nature s'y conservent aussi bien que dans les autres parties du bâtiment, et dont la pesanteur spécifique, ainsi que la position qu'on peut leur donner, concourent à la facilité de s'en servir, à la stabilité du bâtiment et à l'allégement de ses extrémités.

L'installation de la cale, pour réunir le plus d'avantages, doit donc lui conserver une grande capacité, la rendre libre et dégagée de tout l'embarras que la sûreté du bâtiment, sa liaison et le service, ne nécessitent pas, afin que les objets y soient aisément placés, d'un usage facile, et avec l'air nécessaire à leur conservation.

La sûreté du bâtiment exige qu'on y place les poudres comme dans le local le plus éloigné des accidens, qu'on les y clôture de manière à les préserver d'humidité et de toute communication de feu; elle veut également qu'on y place les pompes comme dans le lieu le plus bas du bâtiment, et où conséquemment se réunissent les eaux qui parviennent dans l'intérieur.

La liaison du bâtiment oblige de mettre des porques sur le vaigrage pour fortifier de distance en distance toute la charpente ; elle demande aussi des courbes pour fortifier la charpente des carlingues des mâts, dans l'endroit où s'appuie le pied de chaque mât.

Le service dans l'intérieur de la cale nécessite l'établissement de boucles de fer, pour qu'on puisse, à l'aide de bosses frappées dessus et sur les câbles, retenir ceux-ci, lorsque, dans un mouillage ou en toute autre circonstance, ils se fileraient d'eux-mêmes ; il exige aussi un puits pour les boulets, et des caissons à gargousses de l'avant, afin de favoriser le service des canons pendant le combat.

Ce sera donc par la connaissance des conditions de l'emménagement et de l'étendue des lieux où seront placés les poudres, les pompes, le puits à boulets et les caissons à gargousses ; des dimensions des porques, de la grandeur de la carlingue de chaque mât, et de la nature des courbes pour les fortifier ; enfin de la position des boucles de fer pour la retenue des câbles, qu'on parviendra à installer la cale de la manière la plus avantageuse.

L'arrière du vaisseau étant l'endroit de la cale le plus à l'abri de l'humidité à cause de l'acculement des varangues qu'occasionnent les façons élevées du bâtiment, qui y rend l'introduction et le séjour de l'eau plus rares, il doit, de préférence, être consacré au dépôt des poudres.

La sûreté du bâtiment exige que les poudres soient serrées avec toutes les précautions possibles, pour prévenir tout accident de feu, et toute communication qui pourrait l'occasionner ; cet abri de communication ne peut avoir lieu que par la cloison qui les sépare de la cale, et qui, par sa construction et sa nature,

Digitized by Google

conciliera la solidité avec la légèreté, et l'interception de l'eau avec les moyens d'empêcher la prompte communication du feu qui éclaterait dans la cale. Une cloison formée de doubles planches séparées par un intervalle de neuf centimètres rempli de briques maçonnées, ou d'argile, ou de terre, arrêterait la communication du feu, sans que le poids pût être pris en considération.

L'étendue de la soute aux poudres doit être proportionnée à la quantité de poudres, que le tarif de guerre fixe selon la force de chaque bâtiment, et aux moyens de les placer pour que leur livraison pendant le combat soit très-prompte et sans embarras, et qu'en même temps il y ait assez d'air pour que les gargousses formant l'*apprêté* du combat (1), ne s'échauffent pas.

La hauteur de la soute aux poudres doit être telle, que dans quelque inclinaison défavorable où puisse combattre le bâtiment, elle soit hors d'atteinte des boulets de l'ennemi, et pour que les poudres ne puissent pas être mouillées par l'eau qu'introduirait un boulet. La largeur de la soute aux poudres varie plus ou moins, selon les façons du bâtiment dans la partie de la cale qui lui est affectée; quant à la longueur, elle sera bornée à l'espace qu'exige le volume des poudres, avec les conditions qui ont été indiquées.

Le plancher de la soute aux poudres doit être assez élevé au-dessus des varangues, pour qu'une voie d'eau ordinaire ne puisse mouiller les poudres, quand même on n'en pomperait pas l'eau tout de suite. Les précautions pour prévenir l'humidité

(1) L'apprêté du combat est le tiers de la totalité des poudres embarquées, que l'on met en gargousses : les deux tiers de l'apprêté se placent de l'arrière; et l'autre tiers, de l'avant.

ne sauraient être trop grandes : il est nécessaire d'isoler cette soute du fond et des côtés du bâtiment, pour que les poudres soient à l'abri même de l'humidité de contact; mais cet isolement doit être tel qu'il laisse le moins possible d'espace perdu.

L'emménagement de la soute aux poudres a pour objet que les poudres en barils et les poudres en gargousses soient placées séparément, et cependant d'une manière commode, facile dans l'usage, et sans entassement, ce qui est toujours nuisible à leur conservation.

La nécessité de voir clair dans la soute pour l'arrangement des poudres, ou pour l'apprêté du combat, exige de la lumière; mais cette lumière sera isolée, et placée de manière à ne pas laisser craindre les accidens du feu.

L'usage a établi de faire un tambour en bois dans le milieu de la soute aux poudres, et de le vitrer à certaine hauteur, pour transmettre la clarté du fanal qui doit être artistement conditionné. Nous ne pensons pas qu'on puisse ajouter aux mesures de sûreté qu'on est dans l'usage de prendre. Le fanal s'allume par un couroir séparé de la soute aux poudres. Il y a en dessous du fanal une grande baille pleine d'eau, pour que, dans aucun cas prévu, il ne puisse occasionner d'événement funeste; dans le tambour, sont deux pompes pour pomper l'eau qui proviendrait de l'arqûre du bâtiment ou de la cale.

Les barils de poudre seront placés sur les côtés du tambour, de la manière la plus avantageuse pour la facilité de s'en servir et la stabilité du bâtiment, en laissant un libre passage autour du tambour, et l'espace nécessaire pour faire l'apprêté du combat. En avant de cet espace, et contre la

cloison qui sépare la soute aux poudres de la cale, on placera le reste des barils en deux ou trois plans, et au-dessus on mettra, dans toute son étendue en hauteur et en longueur, des armoires pour les gargousses. Les gargousses seront séparées par calibre pour éviter toute méprise et tout retard dans la distribution des poudres pendant le combat. *Voyez planche II, figure 4.*

Ces armoires auront différentes étagères pour que les gargousses soient droites et point les unes sur les autres ; on placera sur ces étagères la quantité de gargousses qu'elles peuvent contenir sans que le nombre puisse nuire à leur conservation et à la facilité de les distribuer.

Ces étagères, en planches, seront percées pour que l'air circule dans la totalité des armoires, et disposées de telle sorte que celles de devant puissent se replier sur celles du fond, afin que la distribution des gargousses qu'elles supportent se fasse avec plus de commodité : ainsi, lorsque les planches sur le devant des armoires seront vides, on les ôtera ou repliera sur celles du fond, pour atteindre avec plus de facilité les dernières gargousses.

L'entrée des rats dans les armoires pouvant être fort nuisible, on y mettra des portes faites avec un petit grillage serré en cuivre, afin que l'air circule librement. Cet emménagement dans la soute aux poudres, procure tous les avantages desirables, et permet de ne prendre dans la çale que l'espace qui est absolument nécessaire au volume et à la conservation des poudres (1).

(1) L'idée de cet emménagement de la soute aux poudres, appartient au C.^en *Donnadieu*, sous-chef d'artillerie au port de Toulon.

Pour s'assurer que la soute aux poudres n'occupe dans la cale que l'espace qui doit rigoureusement lui appartenir, on resserrera le tambour autant qu'il est possible; et après avoir calculé, suivant le tarif de guerre, l'espace nécessaire aux barils de poudre et aux gargousses composant les deux tiers de l'apprêté du combat, on élevera la cloison de la soute aux poudres qui en termine l'étendue, dans le sens de la longueur du bâtiment, de manière à toucher les armoires.

La célérité du service de l'artillerie pendant le combat, exige que l'on distribue par deux endroits les gargousses pour la charge des canons. La soute aux poudres fait passer des gargousses pour les pièces, depuis l'arrière jusqu'au grand mât: si sa distribution s'étendait plus loin vers l'avant, le feu deviendrait moins vif; aussi distribue-t-on, entre le milieu et l'avant, les gargousses nécessaires au service des canons qui sont en avant du grand mât. Ces gargousses sont placées dans des coffres situés dans la cale, par le travers du mât de misaine, et on les appelle *caissons à gargousses.*

Les caissons à gargousses sont placés dans la cale, comme dans un lieu moins exposé aux accidens du feu : ils sont mis de l'avant pour la facilité du service des canons dans le combat, et aussi parce que cette partie de la cale offre un espace vacant à l'emménagement des caissons et à la distribution des gargousses.

Les caissons à gargousses doivent être, ainsi que la soute aux poudres, sur un plancher assez élevé au-dessus des varangues, pour ne pas craindre l'eau qui s'introduirait dans la cale; ils se termineront à une hauteur qui, dans quelque inclinaison défavorable où puisse combattre le bâtiment, les préserve d'être mouillés par l'eau qu'introduirait un boulet ennemi; ils

doivent aussi être isolés pour ne pas ressentir l'humidité de contact.

La crainte des accidens de feu exige que les cloisons soient faites de manière à prévenir sa prompte communication : conséquemment elles doivent être en doubles planches, séparées par un intervalle de neuf centimètres rempli de briques maçonnées ou de toute autre matière propre au même effet, et qui ait en même temps la légèreté nécessaire à cette partie du bâtiment.

La conservation des gargousses, la promptitude si essentielle dans leur distribution, veulent qu'on établisse, dans le fond des caissons, des armoires semblables à celles de la soute aux poudres. Chaque caisson aura sur la cloison de dehors qui est en opposition à l'autre bord du vaisseau, un petit plancher de quatre-vingts centimètres environ, pour faciliter la distribution des gargousses, sans cependant que ces deux planchers puissent fermer le passage pour aller en avant du mât de misaine. *Voyez dans la planche II, figures 3 et 6.*

La grandeur de chaque caisson à gargousses doit dépendre du nombre de gargousses formant le sixième de l'apprêté du combat, et de leur volume, lorsqu'elles sont renfermées dans les armoires avec toutes les conditions développées pour celles de la soute aux poudres.

La cale, comme il a été dit, étant la partie la plus basse du bâtiment, est celle où se ramassent les eaux du coulage des futailles, ou provenant de voie d'eau. Si elles y séjournaient, sa corruption infecterait bientôt l'air, et donnerait des maladies ; il faut les pomper aussitôt qu'elles donnent prise aux pompes, qui sont établies de manière à mettre le bâtiment presqu'à sec, à jouer à tous les instans, sans embarras,

et sans qu'aucune cause puisse en altérer l'effet ; ce qui exige qu'elles soient renfermées dans une espèce d'enclos appelé *archipompe.* Cet enclos ou archipompe doit être placé dans l'endroit de la cale où se rassemblent les eaux en plus grande quantité, c'est-à-dire, au pied du grand mât : aussi les pompes y sont-elles moitié en arrière et moitié en avant ; et elles doivent s'en rapprocher le plus possible, pour que la capacité de la cale en soit moins diminuée.

On entoure les pompes d'une cloison, pour empêcher que du lest ou tout autre objet ne puisse s'opposer à leur jeu, et pour faciliter les moyens de faire parvenir un homme jusqu'au pied, afin de les dégager de toute entrave, ou les réparer. La cloison d'entourage doit donc être bornée à l'espace nécessaire à un homme pour y descendre et les contourner.

L'usage est d'employer des pompes à chapelets, et des pompes aspirantes et refoulantes. Les pompes à chapelets ont l'avantage de pomper beaucoup plus d'eau à-la-fois, d'employer dans la première batterie les hommes nécessaires à leur jeu, conséquemment de moins les exposer aux boulets de l'ennemi ; mais elles ont l'inconvénient d'être plus susceptibles de dérangement par la rupture d'un chaînon ou d'une plaque de fer ; et quoique le raccommodage en soit facile par des pièces de rechange, il emploie un temps quelquefois très-précieux. Les pompes aspirantes et refoulantes ont l'avantage d'être plus promptement réparées, en ce que le mécanisme de leur action est plus hors d'atteinte des boulets de l'ennemi, et qu'il n'y a que le corps de pompe, ou le tuyau et le piston, qui puissent en éprouver les coups, et dont le raccommodage est très-facile et très-prompt ; mais elles ont l'inconvénient de

de pomper moins d'eau et d'exposer davantage les hommes qui les font mouvoir. C'est d'après ces différens avantages et inconvéniens qui leur sont particuliers, qu'on a pris le parti, depuis quelques années, d'avoir deux pompes à chapelets et deux pompes aspirantes et refoulantes : celles-ci se placent en avant du grand mât, et les autres en arrière, parce que le développement des hommes qui les font agir, est ainsi plus commode et plus spacieux.

L'archipompe sera formée par des cloisons légères et en planches simples, mises l'une sur l'autre sans trop de précision, et de manière seulement à empêcher le passage du lest ou des immondices, et à faciliter la filtration des eaux.

La hauteur de l'archipompe doit se terminer à l'endroit où elle ne peut plus recevoir d'objet nuisible aux pompes; et cet endroit est le plancher du faux-pont qui borne la hauteur de la cale, et conséquemment qui sépare tous les objets de la charge susceptibles d'entraver le jeu des pompes: d'ailleurs, la prolongation de l'archipompe au-dessus du faux-pont, ne serait d'aucune utilité; et l'emplacement du faux-pont doit être libre, afin que l'air circule sans obstacle, et que les hommes qui doivent y coucher conservent leur santé.

Le service de l'artillerie pendant le combat, exige qu'on tienne à portée de chaque canon, des boulets du calibre, pour que le feu ne se ralentisse jamais. Si tous ceux qui peuvent être tirés dans un combat vif et opiniâtre, étaient placés à portée de leur canon, cela nuirait à la stabilité du bâtiment, et en outre ils seraient d'un grand embarras : pour concilier le plus d'avantages, on place les boulets, qui seraient embarrassans et nuisibles à la stabilité par l'élévation

de leur poids, dans une soute adhérente à la face avant de l'archipompe : cette soute s'appelle *puits à boulets ;* sa position est avantageuse, en ce que les boulets ainsi placés au centre du bâtiment, coopèrent à la stabilité, sans être trop éloignés des canons.

La grandeur du puits à boulets est proportionnée au volume des quatre cinquièmes de ceux que le tarif de guerre détermine, selon la force du bâtiment ; sa hauteur, comme celle de l'archipompe, doit être bornée au plancher du faux-pont ; sa largeur est celle de l'archipompe sur laquelle il appuie ; sa longueur, dans le sens de celle du bâtiment, doit être telle, que la capacité du puits jusqu'au plancher du faux-pont, contienne tous les boulets qui ne sont pas à portée de chaque pièce. Le puits à boulets sera divisé en compartimens, pour séparer les boulets de chaque calibre, et accélérer par-là le service des canons, en prévenant la confusion.

La liaison du bâtiment exige, avons-nous dit, des porques de distance en distance sur le vaigrage, pour fortifier toute la charpente de leur construction ; mais les dimensions de ces porques, établies sur les proportions des varangues du bâtiment, pourraient être diminuées, seulement dans la hauteur et l'étendue des varangues et genoux de varangue, afin de pouvoir mieux observer les principes de l'arrimage, d'avoir plus d'espace et de mettre plus d'égalité dans la grandeur des futailles : car la hauteur des varangues et des genoux de varangue de porque est telle, que l'on est obligé de mettre des futailles de moindre grandeur au-dessus, dans le même plan, pour conserver une espèce de niveau parmi elles, dans le sens de la longueur du bâtiment ; de là moins de

fluides contenus dans la cale, et moins de stabilité. Mais, dira-t-on, cela diminue la force et la liaison des porques ! La grande force et la grande liaison ont lieu sur les côtés du bâtiment, et peu dans le fond ; conséquemment une diminution d'équarrissage dans cette partie seulement, serait d'un effet insensible : d'ailleurs, on peut remplacer par des bandes de fer bien enchâssées et bien clouées, la force en bois dont on prive les porques ; il ne saurait en résulter d'inconvénient, et alors la cale offrira plus de facilité et plus d'étendue à l'arrimage.

Les courbes en bois qui fortifient latéralement la carlingue du grand mât, ont aussi l'inconvénient de nuire à l'exécution des principes de l'arrimage, avec toute la latitude desirable, en ce qu'elles occupent le centre du bâtiment, c'est-à-dire, l'espace où il est le plus important de mettre beaucoup de lest en fer, et qu'on ne saurait trop charger relativement aux autres : loin de là, cette partie, à cause des courbes de bois, contient proportionnément moins de lest que les espaces qui sont en avant et en arrière.

L'effort de ces courbes n'est pas considérable ; car la transmission de l'effort du mât est presque entièrement arrêtée à l'étambrai du pont de la première batterie : or, des courbes de fer donneraient assez de résistance et ne nuiraient pas à l'arrimage du lest de fer, ni même des futailles, comme les courbes en bois qu'on est en usage d'y mettre. Les flasques des carlingues des mâts doivent être, d'après ce qui vient d'être dit, moins fortes en équarrissage, puisque le mât fait très-peu d'effort dans son pied sur les côtés. La longueur de la carlingue sera relative à celle des étambrais, pour laisser la faculté de changer en grand la position du mât, et, dans

le cours de la navigation, de le porter en avant ou en arrière de la position fixée par le constructeur, du quart du grand diamètre du mât. Cette latitude de changement est suffisante dans la pratique, pour donner aux mâts une position plus favorable aux qualités du bâtiment; une plus grande extension aurait de grands inconvéniens, relativement à la solidité que doivent avoir les mâts par les étambrais et par la position de leurs porte-haubans et haubans.

La retenue des câbles, dans les circonstances où ils se fileraient d'eux-mêmes sans qu'on pût les arrêter même avec le tour de bittes pris, exige qu'on place dans la cale des boucles de fer, ayant en elles-mêmes une force capable d'arrêter le câble, au moyen de bosses ou gros cordages frappés dessus et sur le câble.

Le nombre de ces boucles doit être tel qu'il y en ait autant que de soixante brasses de câble; elles seront placées à la hauteur où se termine le lovage de chaque soixante brasses, et sur les porques les plus près où l'épaisseur du bâtiment les rend susceptibles de plus d'efforts. Leur forme sera celle des boucles ordinaires; mais la tête de la cheville doit avoir le moins de saillie possible, pour qu'au filage ou au lovage du câble par douille, il ne frotte pas dessus et ne s'y rague pas.

Le maintien de la salubrité de l'air dépend sur-tout du soin de laver la cale journellement. Pour que cette opération donne peu de peine, on placera deux robinets dans la cale, un de chaque côté du bâtiment, dans un lieu facilement accessible, et à soixante-six centimètres environ au-dessous de la flottaison; et pour laver également toutes les parties de la cale sans que l'équipage en soit fatigué, on adaptera au

robinet placé de l'arrière et à celui de l'avant, établis l'un et l'autre pour le différenciomètre ou indicateur de la différence du tirant d'eau, un tuyau dont l'effet soit de conduire l'eau dans la cale. Le tuyau du robinet d'arrière dirigera l'eau sous le plancher de la soute aux poudres, sans qu'elles puissent en être mouillées : par ce moyen la cale sera lavée par-tout en même temps.

Ce lavage doit se faire un peu avant la nuit; et lorsque la cale aura reçu la quantité d'eau nécessaire pour la bien laver, on laissera séjourner cette eau jusqu'au matin qu'on la pompera entièrement. Ce séjour de l'eau a pour objet qu'aux heures du sommeil aucune émanation fétide ne nuise au repos et à la santé de l'équipage; parce que l'eau recouvrant de son volume les parties les plus basses du bâtiment qui peuvent avoir contracté de l'odeur, il ne peut pas s'en exhaler.

Après avoir détaillé tout ce qui contribue à conserver à la cale la plus grande capacité, ainsi que ce qui est relatif aux établissemens à demeure pour y avoir une bonne installation, on va donner un aperçu succinct des objets de la charge qui doivent y être renfermés, de même dans la soute aux poudres, dans le puits à boulets, dans les caissons à gargousses, et de la place à peu-près qu'ils y occuperont, ainsi que du poids et de la quantité de ces objets, afin de ne rien omettre de tout ce qui peut être relatif à la cale.

Objets renfermés dans la Cale.

1.° LEST DE FER. On doit en embarquer la quantité nécessaire pour compléter la charge du bâtiment armé en

guerre, avec sept mois de vivres, sept mois d'approvisionnemens en rechange, et quatre mois d'eau. Cette quantité doit toujours s'embarquer, quoique le vaisseau ne prenne pas à son armement sept mois de vivres et quatre mois d'eau, parce qu'il faut avoir les futailles pour les contenir, afin d'être à même de recevoir pendant la campagne ces poids et volume de vivres et d'eau, sans être obligé d'embarquer de nouvelles futailles et de désarrîmer pour débarquer du lest. La différence de poids résultant de la diminution de sept mois de vivres et de quatre mois d'eau que l'on n'a pas embarqués, sera remplacée non par du lest, mais par du sable mis dans des sacs de toile ou dans des quarts de farine, et placé dans les endroits qu'occuperait le complément de sept mois de vivres et de quatre mois d'eau, afin d'être plus facilement débarqué. Le lest de fer sera placé dans les tranches du centre selon le poids qui leur convient pour être chargées proportionnément à leur déplacement d'eau, et occupera l'endroit le plus éloigné de la ligne de flottaison en charge, afin qu'il contribue à la plus grande stabilité. On doit le placer ainsi, parce que le vaisseau une fois armé, il serait bien difficile d'augmenter la stabilité; au lieu que si elle était très-forte et nuisible à la mâture par la vivacité des roulis, il serait facile de rendre les mouvemens de roulis plus lents, et conséquemment plus doux, en élevant le lest volant à la hauteur nécessaire.

2.° FUTAILLES. On embarquera la quantité de futailles nécessaire pour contenir sept mois de vin et quatre mois d'eau, avec un équipage au pied de guerre; on doit toujours les embarquer, afin d'être à même de prendre dans la campagne sept mois de vin et quatre mois d'eau sans constituer en aucun retard et en aucun frais d'achat. Les futailles seront

immédiatement au-dessus du lest de fer : le premier plan portera sur des chantiers de bois de chêne faits d'avance et gabariés selon les différentes largeurs du bâtiment à la hauteur du dessus du lest, dans toute l'étendue comprise depuis la cloison de la soute aux poudres jusqu'à quatre-vingts centimètres en arrière de la carlingue du mât de misaine, et suivant la grandeur et le nombre des futailles qu'on peut y placer : on doit leur conserver une sorte de niveau, afin que leur arrimage soit peu élevé, très-régulier et aussi prompt qu'il est possible. Les futailles pour le second et le troisième plan seront au-dessus les unes des autres, de manière qu'il y ait le moins possible d'espace perdu. On placera entre les vides des futailles du second et du troisième plan, le bois à brûler.

3.° BOIS À BRÛLER. On doit en embarquer la quantité relative au genre de cuisine en usage, et au nombre de fournées de pain frais que l'on veut faire par jour. Les cuisines sur le plan de celle de *Kersaint*, avec les changemens imaginés à Toulon, sont les meilleures; elles brûlent indifféremment du bois ou du charbon de terre, et en consomment très-peu. L'usage du charbon de terre pour les cuisines donnerait une grande économie, un emplacement et une diminution de poids fort considérables, car le poids et le volume du charbon de terre, sont au poids et au volume du bois à brûler comme un est à sept; et l'avantage inappréciable d'avoir sans embarras autant de mois de charbon de terre que de mois de vivres; au lieu qu'en employant du bois pour chauffer les cuisines et cuire la quantité de pain frais que l'on fait ordinairement, il est impossible d'avoir à bord pour plus de trois à quatre mois de bois à brûler; ce qui peut contrarier une mission, par la nécessité de faire une relâche tout exprès pour avoir du bois;

Digitized by Google

relâche infiniment plus rare et plus longue que pour avoir de l'eau. Le bois à brûler sera placé dans les vides compris entre les futailles du second et du troisième plan, et en quantité relative à la charge que doit avoir chaque tranche pour être chargée proportionnément au poids de son déplacement d'eau. Les tranches du centre seront plus chargées que les autres, quand la stabilité n'en sera pas diminuée, afin d'alléger le plus possible les extrémités du bâtiment. Si les vides entre les futailles ne suffisaient pas pour tout le bois à brûler, on en mettrait au-dessus du troisième plan, sur les ailes.

4.° CHARBON DE TERRE. On doit en embarquer assez pour chauffer la cuisine pendant sept mois de campagne; ce qui n'est pas considérable avec la cuisine sur le plan de *Kersaint*, perfectionnée comme elle l'a été. Trois cents quintaux de charbon de terre suffisent pour sept mois de campagne, avec sept cents hommes d'équipage. Le charbon de terre occupera, au troisième plan, les tranches du centre, et sera réparti selon le poids de la charge qui leur convient pour être chargées proportionnément à leur déplacement. Le charbon de terre doit être renfermé dans des barriques pour qu'on puisse remplacer le poids de sa consommation par de l'eau de mer.

5.° CÂBLES, GRELINS ET TOURNEVIRES. Il est d'usage d'embarquer six câbles, quatre grelins et deux tournevires: leur pesanteur spécifique, comparée à celle des autres objets de la charge du bâtiment, indique leur place à la hauteur du troisième plan, pour qu'ils procurent toute la stabilité qu'on peut en attendre; comme poids lourd et durable, ils doivent être placés au centre du bâtiment. La position des câbles entre l'archipompe et le bord, moitié d'un côté

côté et moitié de l'autre, sous le faux-pont, sur un plancher volant élevé de quatre-vingts centimètres environ au-dessus des pièces du second plan afin de n'en pas gêner le pompage, et ayant la partie du faux-pont qui correspond au-dessus, ouverte dans toute l'étendue qu'ils occupent, procure toute la stabilité dont ils sont susceptibles, et joint à cet avantage ceux de la facilité de s'en servir, de leur conservation, et d'être à l'abri des boulets de l'ennemi. *Voyez planche II, figure 5.*

Les grelins et les tournevires seront à la même hauteur que les câbles, étant de même pesanteur spécifique, et on les établira également dans le centre du bâtiment : la place la plus avantageuse est en arrière des câbles.

6.° LES GRANDS OBJETS EN FER que l'on embarque ordinairement, comme grappins d'abordage, crocs à trois branches pour dépasser le tour des câbles, ferrures de gouvernail, chaînes de hauban, caps de mouton garnis en fer, gambes de hune, chandeliers d'échelle et de bastingage, chevilles, cercles de cabestan, cercles pour jas d'ancre, le pot à brai, le pot à feu, et le fer en barre, pour réparer, avec la forge que l'on doit toujours embarquer, les objets en fer cassés, doivent être, à cause de leur pesanteur spécifique, placés dans les endroits les plus éloignés de la ligne de flottaison en charge, et dans le centre du bâtiment, comme poids constans. La position la plus avantageuse pour concilier la facilité de s'en servir avec la stabilité, doit être le milieu du bâtiment, sur les pièces du premier plan, dans les vides que les épontilles des baux occasionnent entre les pièces.

7.° LA FORGE VOLANTE que l'on doit embarquer pour être à même de réparer tout de suite, et à peu de frais, les objets en fer que leur vétusté ou des accidens ont fait casser,

sera placée au troisième plan, dans les tranches du centre pour charger le milieu, et être en même temps plus à portée lorsqu'on en aura besoin.

8.° LES POULIES DE RECHANGE seront placées à cause de leur pesanteur spécifique, et comme poids constans, dans le centre du bâtiment, sur les pièces du premier et du second plan : leur position de l'arrière et à toucher l'archipompe, réunira le plus d'avantages.

9.° LE VIEUX CORDAGE DE RECHANGE sera placé à la même hauteur que les câbles et dans le centre du bâtiment, comme étant de même nature : la position en avant de l'archipompe sur les pièces du second plan et sur les ailes, est la plus avantageuse.

10.° LES GRANDS OBJETS EN BOIS, comme affûts de rechange, barres de perroquets, chouquets de mâts de hune, roue et taquets de gouvernail, tapes d'écubiers et chevrons pour l'artillerie, doivent être placés au centre du bâtiment, et à portée de servir : la position en avant de l'archipompe sur les pièces du second plan, dans les ailes, est celle qui leur convient le mieux.

11.° LES BOUÉES DE RECHANGE, pelles de bois, pelles ferrées, pelles de fer et les mannes, seront placées sur les ailes des pièces, et le plus dans le centre; les pelles entre les baux.

12.° LE GOUDRON, LE BRAI GRAS ET L'HUILE À BRÛLER, seront placés au troisième plan, par rapport à la nature de leur poids, et répartis dans les tranches avant, selon le poids qui leur convient pour être chargées proportionnément à leur déplacement, et de manière qu'ils puissent concourir, par leur consommation, au balancement de la consommation générale : on les rapprochera le plus possible du centre du

bâtiment, afin que, dès le départ, les extrémités aient une grande légèreté.

13.° LES VIVRES EN BARRIQUES OU BOUCAUTS, comme eau-de-vie, vinaigre, sel, salaison, farine, morue, fromage, huile d'olive, beurre, oseille, choux-croûte et grains pour les volailles, doivent être placés au troisième plan, pour qu'ils contribuent à la stabilité, et répartis dans les tranches selon le poids qui leur convient pour être chargées proportionnément à leur déplacement, et de manière qu'ils concourent, par leur consommation, au balancement de la consommation générale, et le plus près possible du centre du bâtiment, par les mêmes raisons ci-dessus expliquées.

14.° LE FOIN ET LE CHARBON DE BOIS seront placés au troisième plan, vers l'avant, comme étant encombrans et légers.

Tels sont les objets qu'il est essentiel de placer dans la cale (1).

La cale doit être peinte au lait de chaux.

Objets renfermés dans la Soute aux poudres.

1.° LES POUDRES; savoir, les deux tiers en barils, l'autre tiers qui doit être mis en gargousses pour former l'apprêté du combat; les deux tiers seulement seront mis dans la

(1) Il serait avantageux que, dans l'équipement d'un vaisseau, il fût compris quatre canons et quatre affûts de campagne, dont deux de quatre et deux de dix-huit; et un nombre de tentes de camp et de fusils pour les six septièmes de l'équipage, afin qu'un vaisseau fût toujours en mesure d'entreprendre toute expédition dont le succès exigerait de faire camper et d'armer ce nombre d'hommes. Ces canons, affûts, tentes et fusils, se placeraient aisément et sans embarras dans la cale et dans le faux-pont.

soute aux poudres, et le troisième tiers dans les caissons à gargousses;

2.° DIVERS USTENSILES, tels que cornes d'amorce garnies, barils à bourse, chemises à feu, fusées, salpêtre, mèche et caisse de cartouches.

Objets renfermés dans le Puits à boulets.

LES quatre cinquièmes environ des boulets ronds, boulets ramés, et paquets de mitraille que l'on embarque.

Objets renfermés dans les deux Caissons à gargousses.

LE tiers des poudres en gargousses, ou le neuvième de la totalité des poudres embarquées, faisant le tiers de l'apprêté du combat, moitié dans chaque caisson à gargousses.

Digitized by Google

CHAPITRE DU FAUX-PONT.

Plancher du Faux-pont.

Les avantages du plancher du faux-pont sont d'établir une séparation avec les objets de la cale dont l'adhérence serait nuisible ; de rendre facile la communication de l'avant à l'arrière, et dans la largeur du bâtiment ; d'y placer en lieu sûr, et à portée des secours, les malades et les blessés pendant le combat ; de faire coucher au-dessus une partie de l'équipage pendant la durée de la campagne, sans qu'elle puisse se ressentir de l'humidité de la cale ; d'être construit et disposé de manière à accélérer le service et recevoir les établissemens nécessaires à la conservation des objets qui doivent y être placés.

Le plancher du faux-pont serait considéré comme le couvercle de la cale, si on pouvait l'enlever pour prendre commodément, et avec célérité, les différens objets qu'elle renferme ; mais ne pouvant pas le lever à-la-fois, sa construction doit permettre de l'ouvrir par parties : c'est dans cette vue, sans doute, que le plancher du faux-pont est construit de manière que toutes les planches ou bordages qui le composent sont amovibles, et aussi pour pomper les pièces dont la grande élévation rendrait le pompage dans la cale impossible ou trop difficile. Les bordages formant le plancher du faux-pont ne portent que d'un bau à l'autre, pour que leur poids soit moindre et qu'on ait de la facilité à les enlever ; et afin que les bordages aient moins de jeu et que le plancher

du faux-pont soit uni, on met sur le milieu de chaque bau un liteau à demeure, qui limite l'étendue des bordages et les unit avec les autres. Cette manière de construire le plancher du faux-pont paraît la plus avantageuse.

Le plancher du faux-pont doit s'étendre d'un bout du bâtiment à l'autre, et non jusqu'à la soute aux poudres comme c'est l'ordinaire, parce que les objets consommables que cette ancienne disposition oblige de placer dans l'espace au-dessus de la soute aux poudres, y sont en trop grande quantité pour que les tranches puissent être chargées proportionnément à leur déplacement, et pour que l'on obtienne de leur consommation journalière le balancement dans la consommation générale, qui doit maintenir le vaisseau dans la différence de tirant-d'eau la plus avantageuse. J'ajouterai que dans cet ancien système les extrémités du bâtiment ne sont pas, dès le départ, aussi légères qu'il est possible.

Avant de parler des ouvertures fixes que doit avoir le plancher du faux-pont, il est nécessaire d'indiquer les avantages qu'une bonne installation peut donner à l'emplacement compris entre le dessus de la soute aux poudres et le plancher du faux-pont.

Cet emplacement étant à la hauteur qui est assignée au rang de la pesanteur spécifique du cordage de rechange, pour que tous les objets composant la charge du vaisseau procurent, par l'effet de leur position, la plus grande stabilité, ce sera là que l'on placera les cordages de rechange et autres objets d'une pesanteur spécifique à-peu-près semblable; mais comme la soute aux poudres va jusqu'à l'étambot, et que le poids de coque de la quatrième tranche arrière excède d'un grand nombre de tonneaux celui de son déplacement.

d'eau, la partie qui est renfermée dans cette tranche, et même celle qui l'avoisine, devrait être légèrement chargée, si on ne considérait que les rapports de la charge : cependant, comme cet endroit est très-sec, on doit y mettre du biscuit, qui s'y conservera mieux qu'ailleurs. Ainsi par cette distribution dans l'étendue de l'emplacement compris entre le dessus de la soute aux poudres et le plancher du faux-pont, on assure la conservation du cordage et la facilité de s'en servir, la conservation du biscuit, et les moyens de prévenir la contagion d'un principe de pourriture sur une grande quantité.

L'installation la plus favorable aux cordages de rechange et autres objets d'une pesanteur spécifique à-peu-près semblable, est celle qui conserve libre l'emplacement qui leur est destiné depuis la cloison de la soute aux poudres jusqu'au puits où l'on place le fanal, afin que les objets y soient contenus avec plus d'aisance, et qu'on puisse les prendre avec facilité et sans confusion. Pour cela on fera, dans le plancher du faux-pont, deux écoutilles fermantes, qui répondront aux différens endroits où seront placés les objets qui doivent être pris avec la plus grande célérité. *Voyez planche II, figure 3, et planche III, figure 7.*

Les accidens du feu qui pourraient résulter de la nature des objets contenus dans cet emplacement, et de quelque négligence, commandent de revêtir de feuilles de plomb d'un millimètre d'épaisseur et soudées ensemble, les parois intérieures tant au fond que sur les côtés.

L'installation la plus favorable au biscuit oblige de diviser l'emplacement qui lui est destiné sur l'arrière des cordages de rechange entre la soute aux poudres et le faux-pont, en petites soutes contenant chacune deux cent quatre-vingt-dix

myriagrammes de biscuit environ, pour empêcher qu'un principe de pourriture dans une partie du biscuit ne se communique à une plus grande quantité : les cloisons formant les séparations seront aussi légères que leur destination le permettra, afin que cette partie du bâtiment soit allégée autant qu'il est possible. Ces soutes, dans leurs parois intérieures, tant des côtés que du fond et du haut, seront revêtues de feuilles d'étain d'un millimètre d'épaisseur, soudées ensemble pour préserver de l'humidité et des insectes.

Objets contenus dans l'emplacement qui est entre le dessus de la Soute aux poudres et le Plancher du Faux-pont.

1.° Le cordage de rechange pour le grément, 2.° celui pour l'artillerie, 3.° celui pour les voiles, 4.° celui pour la timonnerie, 5.° les objets en fer et en plomb dépendant de l'artillerie, 6.° les objets en plomb dépendant de la timonnerie, 7.° les objets en plomb dépendant du calfatage, 8.° les objets dépendant du grément, 9.° le biscuit que peut contenir la partie qui lui est destinée en arrière du puits de la soute aux poudres, en l'arrangeant avec beaucoup de soin dans chaque soute, afin qu'il y ait le moins d'interstices possible.

Le plancher du faux-pont doit avoir des ouvertures à demeure pour qu'on puisse aller dans la cale à tout moment et sans obstacle. Ces ouvertures s'appellent *écoutilles*, et la célérité du service en exige trois grandes dans l'étendue du plancher du faux-pont : la première, entre la soute aux poudres et le grand mât, s'appelle *écoutille d'arrière ;* elle doit être carrée, et assez grande pour qu'une pièce de quatre puisse y passer ; la seconde, en avant du grand mât, presque au centre du

du bâtiment, est la plus grande, et par cette raison s'appelle *grande écoutille ;* ses dimensions sont ordinairement fixées à deux mètres cinquante-cinq centimètres en carré : la troisième, entre la grande écoutille et le mât de misaine, s'appelle *écoutille d'avant ;* elle sera également carrée, et assez grande pour qu'une pièce de quatre y passe.

Voilà les trois grandes écoutilles nécessaires ; un plus grand nombre serait peu utile : on leur a donné une grandeur à pouvoir passer une pièce de quatre, parce que c'est l'objet de la charge le plus volumineux, et que la facilité de l'introduire dans la cale ou de l'en retirer par plusieurs endroits à-la-fois, accélère l'armement ou le désarmement.

Outre les grandes écoutilles, il est nécessaire d'en avoir de petites ; savoir : une en avant du puits de la soute aux poudres, pour le passage, pendant le combat, des gargousses qui proviennent de la soute aux poudres ; une autre au-dessus de chaque soute à biscuit, pour la remplir et la vider avec plus de facilité ; une troisième au-dessus de l'archipompe pour la sonder et la visiter ; une au-dessus de chaque compartiment du puits à boulets, pour les prendre avec facilité ; une en arrière et presqu'à toucher le mât de misaine pour le passage, pendant le combat, des gargousses qui proviennent des caissons à gargousses ; une en avant du mât de misaine pour recevoir l'ouverture d'une manche à vent, et conduire cette manche dans la cale, afin d'y renouveler l'air. On n'a pas fait mention des petites écoutilles au-dessus de l'emplacement du cordage de rechange, attendu qu'elles sont indiquées dans l'installation de ce local.

Les grandes écoutilles se fermeront avec des panneaux à caillebotis, afin de favoriser la circulation de l'air dans la cale ; on

les fermera par une barre de fer traversant les panneaux. Les petites écoutilles seront d'un seul panneau à planches jointes et assujetties sur le plancher du faux-pont avec des pentures; on les fermera avec une serrure.

Le plancher du faux-pont doit avoir des ouvertures au-dessus de l'emplacement des câbles, pour en faciliter le lovage et le filage : ces ouvertures doivent avoir une étendue semblable à celle qu'occupent les câbles dans le sens de la longueur du bâtiment, c'est-à-dire, d'environ cinq à six mètres de long, plus ou moins; et pour largeur, l'espace compris entre le bord et l'archipompe, moins soixante-cinq centimètres de chaque côté, afin de faciliter la communication du faux-pont, lorsque les ouvertures pour les câbles sont ouvertes. Ces ouvertures se fermeront par des planches séparées, et placées dans le sens de la largeur du bâtiment, lorsqu'on ne prévoira pas avoir besoin des câbles. Ces planches porteront sur des liteaux qui formeront la largeur des ouvertures, et qui doivent avoir une rainure d'une profondeur égale à l'épaisseur des planches, pour que le plancher du faux-pont soit uni. On mettra les planches assez près l'une de l'autre pour qu'on puisse y marcher aisément, et assez distantes aussi pour ne pas intercepter la circulation de l'air dans les câbles. Dans des circonstances où le temps d'enlever les planches manquerait en raison du besoin urgent qu'on pourrait avoir des câbles, on les couvrira de prelats seulement, ou de paillets, ou de cordage de sparterie facile à enlever, et cependant en état de les préserver du frottement au passage.

Ce sont là toutes les ouvertures nécessaires à établir au plancher du faux-pont. Les planches qui le composent seront fixes dans la partie de ce plancher au-dessus de la

soute aux poudres, afin que les cordages de rechange ou autres objets qui sont dessous, soient bien serrés; et dans la partie qui est au-dessus du biscuit, les planches seront bien adhérentes et bien calfatées, pour que le biscuit soit préservé de l'humidité.

Pour faciliter, comme il a été dit, les moyens de prendre commodément et promptement les différens objets renfermés dans la cale, les planches seront mobiles depuis la soute aux poudres jusquà l'étrave, excepté dans les endroits qui vont être indiqués, et où il importe de placer les soutes à biscuit ou autres effets qui exigent que les planches soient fixées et bien jointes.

L'emplacement compris entre le plancher du faux-pont et le pont de la première batterie que l'on appelle le *faux-pont*, et qui a ordinairement un mètre soixante-dix centimètres de hauteur de la superficie du plancher du faux-pont, au-dessous des baux du pont de la première batterie, doit renfermer, 1.° les vivres secs, parce qu'ils y sont plus à l'abri de l'humidité, et que leur position en ce lieu peut faciliter le chargement des tranches proportionnément au poids de leur déplacement d'eau, l'allégement des extrémités du bâtiment, et les moyens d'établir par la consommation journalière un balancement dans la consommation générale, afin de maintenir le vaisseau dans l'assiette qui lui est la plus avantageuse; 2.° les rechanges du bâtiment, qui par leur nature, leur pesanteur spécifique, leur usage plus ou moins fréquent, et pour l'intérêt de leur conservation, seraient, dans toute autre partie du bâtiment, moins avantageusement placés; 3.° les hardes de chaque homme de l'équipage, attendu que ce local est sec et à l'abri de déplacement dans le branle-bas; 4.° les coffres à médicamens

et à linge, parce que dans aucun autre endroit on ne peut les placer plus à portée des malades et des blessés établis pendant le combat sur le plancher du faux-pont; 5.° les hamacs de toutes les personnes qui peuvent y coucher sans être gênées, et sans nuire à la circulation d'air nécessaire à leur nombre, non plus qu'à la célérité du service, au prompt dispositif du combat et à l'exécution d'une manœuvre générale.

Ce sera donc par l'examen de la position et de l'étendue des établissemens nécessaires aux vivres secs, aux rechanges du bâtiment, aux hardes de l'équipage, aux coffres à médicamens et à linge, et au nombre de hamacs qui doivent y être placés pour concilier tous les avantages qui en dépendent, qu'on parviendra à la meilleure installation dont l'emplacement du faux-pont puisse être susceptible.

Les vivres secs, comme biscuit, légumes, sucre, pruneaux, tablettes de bouillon, se conservent mieux dans les soutes, et occupent ainsi moins de place que s'ils étaient dans des coffres. Les soutes pour le biscuit doivent être bornées à une contenance de deux cent quatre-vingt-dix myriagrammes environ, par les raisons qui ont été données, et être placées le long du bord, à un mètre de distance, et le plus près possible du milieu du bâtiment; elles auront deux mètres vingt-sept centimètres environ en largeur et en longueur, et toute la hauteur qu'il y a jusqu'au bau de la première batterie. On ne les élève pas au-dessus du bau, afin qu'elles soient à l'abri de l'humidité de filtration provenant de ce pont, et en même temps pour que le petit intervalle qui se trouve entre le dessus des soutes et le pont de la première batterie, favorise la circulation de l'air dans toutes les parties du faux-pont; on les prolongera vers les

extrémités du bâtiment, en raison du nombre nécessaire pour contenir le complément de biscuit de sept mois de campagne (l'équipage sur le pied de guerre), qui n'a pas pu être placé dans les soutes à biscuit, qui sont entre le dessus de la soute aux poudres et le plancher du faux-pont. On établit ces soutes le plus près du milieu du bâtiment, et à un mètre de distance du bord, pour charger le centre du vaisseau, alléger ses extrémités, et afin que formant le long du bord une espèce de galerie, elles n'empêchent pas de réparer ou boucher une voie d'eau ou un trou de boulet; comme aussi pour qu'elles ne nuisent pas à la communication nécessaire de l'avant à l'arrière, dans les besoins du service, et en cas de secours à donner aux malades et aux blessés : ainsi leur position assure tous les avantages desirables. Pour augmenter la circulation de l'air dans le faux-pont, on fera sous les porte-haubans six hublots de chaque côté du vaisseau, de treize centimètres d'ouverture, et ayant un tuyau de cuivre de même grandeur, placé dans l'épaisseur du bord, afin de conduire l'air dans le faux-pont. Deux hublots seront sous chaque porte-hauban, où la pluie ne saurait les atteindre, et on placera aux ouvertures extérieure et intérieure un petit grillage en fer pour que les rats ne pénètrent pas dans les tuyaux.

La sûreté du bâtiment, autant que la conservation du biscuit, exigent que les parois intérieures des soutes à biscuit soient revêtues de feuilles d'étain soudées l'une sur l'autre, pour mettre le biscuit entièrement à l'abri de l'humidité et des insectes : c'est en outre économique, parce que le doublage en étain peut durer autant que le bâtiment, au lieu que le brayage et les nattes de sparterie qu'on est obligé de faire à tous les armemens, et même pendant la campagne si elle est

Digitized by Google

longue, constituent en plus de dépenses; et il y a plus de sûreté pour le bâtiment, parce que cela met à l'abri du danger de chauffage des soutes pour les brayer.

Les soutes à légumes seront de même largeur, de même hauteur et à la même distance du bord que les soutes à biscuit; leur longueur dans le sens de celle du bâtiment, dépendra du nombre nécessaire pour renfermer les légumes de sept mois de campagne, l'équipage sur le pied de guerre. Huit soutes devraient suffire; on les placera aux extrémités des soutes à biscuit, afin d'obtenir avec plus de facilité le chargement que demande chaque tranche, et le balancement dans la consommation générale, à l'effet de maintenir au vaisseau la différence de tirant d'eau.

Les rechanges du bâtiment, qui, par leur nature, leur pesanteur spécifique, &c., doivent être placés dans le faux-pont, nécessitent l'emploi de soutes et de coffres pour les serrer et les rendre en même temps très-accessibles et d'une distribution facile et prompte.

Ces soutes et coffres seront comme un magasin général que l'on remplira d'objets homogènes ou dont on se sert en même temps, au lieu de les séparer, comme on fait ordinairement, par la seule raison qu'ils dépendent de différens maîtres. L'économie, la célérité du service, et la nécessité de ménager l'espace sur les bâtimens, prescrivent l'établissement d'un magasin général en différentes soutes et coffres pour les rechanges à serrer, et particulièrement pour les objets qui sont d'une consommation journalière ou employés à toute heure. Une seule personne chargée de tous les rechanges et ayant en sous-ordre des gardes-magasins, serait d'un service très-utile.

Sur la porte de chaque soute on écrira, en caractères bien lisibles, son numéro, l'espèce et la quantité d'objets qu'elle contient. Deux soutes paraissent suffisantes pour les rechanges susceptibles d'y être serrés ; elles seront placées à la suite de celles aux légumes, qui sont sur l'avant, parce que dans cette partie du faux-pont il y a un jour plus continuel qu'ailleurs. Elles seront à la même distance du bord, de même largeur et de même hauteur que celles à biscuit et à légumes. Quant à leur longueur, elle dépendra de la quantité d'objets à y renfermer : et afin que ces soutes ne portent pas obstacle à la circulation de l'air, et qu'elles reçoivent assez de clarté pour qu'on y prenne pendant le jour, et sans avoir besoin de feu, les objets qu'elles contiennent, on les fermera par des cloisons en grillage de fer assez serré pour que les rats n'y entrent pas. Ces cloisons ont en outre l'avantage d'être plus légères et plus durables que celles en bois.

Contre le couroir aux poudres et de l'arrière, on fera une petite soute fermée par une cloison en grillage de fer, pour les fanaux de combat et les fanaux de signaux de rechange, afin qu'ils soient à portée et se conservent en bon état.

Le reste du rechange à renfermer sera mis dans des coffres amovibles, d'une grandeur qui ne les rende pas difficiles à déplacer, ou nuisibles à l'emplacement favorable aux hamacs, et à la commodité des hommes qui coucheront au-dessus. Leurs dimensions seront de soixante-six centimètres de hauteur et de large, sur un mètre quatre-vingt-dix-huit centimètres de long, pour concilier tous les avantages. On écrira sur le couvercle de chaque coffre, en caractères bien lisibles, son numéro, l'espèce et la quantité d'objets qu'il contient. Le nombre de coffres est dépendant du volume à y renfermer : quatre doivent

suffire ; et pour qu'ils soient remplis avec le moins de vide possible, et qu'en même temps les objets qu'ils contiennent soient faciles à trouver et à prendre, on établira des compartimens amovibles d'une grandeur proportionnée à la variété et à la quantité d'objets que chacun d'eux devra présenter. Ces coffres seront placés, savoir, un en avant et contre le puits de la soute aux poudres, un autre en arrière des pompes, et le troisième et le quatrième en arrière et contre les montans des bittes.

Les hardes de chaque homme de l'équipage sont mieux placées dans le faux-pont, lieu sec et à l'abri de déplacement dans le branle-bas ; mais il faut qu'elles soient arrangées de manière à pouvoir les retirer avec facilité et sans confusion, et qu'en même temps elles n'obstruent point la place destinée aux blessés, ni le service : l'endroit le plus avantageux sous ces rapports, est le devant des soutes à biscuit et à légumes. On disposera ces effets par ordre de compagnie et de numéro, et par file, du haut de la soute en bas, avec assez d'espace pour qu'on prenne un sac dans une file sans déplacer les autres : un petit écriteau au-dessus, désignera en caractères bien lisibles le numéro de la compagnie. Il serait avantageux que les hardes des officiers mariniers, des matelots, des soldats et des mousses, fussent dans des sacs de cuir à-peu-près de même grandeur et de même forme que ceux des troupes de terre.

Chaque sac s'accrochera sur le devant des soutes, assujetti à des clous placés exprès, et il portera en caractères bien distincts, sur le devant, dans la partie où il s'ouvre, le numéro et le nom de la personne à qui il appartient. Les malles des officiers seront placées sur l'arrière, de chaque côté du puits de la soute aux poudres ; c'est le lieu qui leur convient le mieux.

Les

Les coffres à médicamens et à linge doivent être dans le poste destiné aux malades et aux blessés pendant le combat; et comme l'emplacement entre la grande écoutille et l'écoutille d'avant est le lieu le plus aéré du faux-pont et où les secours sont plus à portée, on en fera le poste des blessés; et conséquemment les coffres à médicamens et à linge y seront placés, dans le milieu du bâtiment, moitié à chaque extrémité de ce poste. Pour que ces coffres ne diminuent pas, par leur grandeur, l'étendue de l'emplacement destiné aux hamacs pendant le cours de la navigation, on les fera sur les mêmes dimensions que ceux dont nous avons déjà parlé pour les rechanges à serrer, afin que les personnes qui coucheront dans des hamacs au-dessus, n'en soient pas gênées.

Les cadres, les matelas et les couvertures pour les malades et blessés, doivent aussi être à portée du poste des blessés pendant le combat. La position pour les cadres qui réunit le plus d'avantages est entre les baux de la première batterie, par le travers de l'archipompe, au-dessus des cables, parce qu'ils sont là tout à portée et ne gênent point. Pour qu'ils tiennent moins de place et qu'ils ne se cassent pas comme ceux en bois jusqu'à présent usités, on les fera en fer, ainsi que leurs pieds, qui s'adapteront aux cadres par une vis à leur bout. Nous ne fixons pas ici les dimensions de ces nouveaux cadres, qui, souvent déplacés, ont besoin d'une solidité à l'épreuve; mais ils auront leur fond garni à demeure, pour que le dispositif du théâtre des blessés au moment du combat soit plus prompt. La nécessité de concilier, dans la position de chaque objet, son utilité avec les principes de l'arrimage, oblige de renvoyer de l'arrière les matelas et couvertures, parce qu'ils sont encombrans et légers; et que cette partie du

bâtiment demande à être peu chargée : en conséquence les matelas et les couvertures seront mis dans des étuis ou prélats qui puissent les préserver des insectes, et ensuite placés entre les baux du pont de la première batterie, par le travers du puits de la soute aux poudres en allant sur l'arrière ; ils y seront enfermés par un léger grillage en fer, établi entre les baux. Cette position réunit tous les avantages : les matelas et couvertures ne chargent point l'arrière ; ils sont faciles à prendre, ne gênent point le service, et ne diminuent pas la circulation de l'air ni l'étendue de l'emplacement propre à l'établissement des hamacs.

Le nombre des hamacs que l'on peut établir dans le faux-pont est proportionné à la grandeur du vaisseau, mais, généralement parlant, à l'espace dont on peut disposer sans entraver les communications de service, la circulation de l'air, et la célérité du dispositif du combat et d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps.

L'espace disponible pour un vaisseau de soixante-quatorze canons, dans les dimensions actuelles, peut aisément contenir cent quatre-vingt-dix hamacs, où pareil nombre d'individus puissent coucher tous à-la-fois sans que leur santé en souffre. La place de chaque hamac est de quarante-huit centimètres de large sur deux mètres douze centimètres de longueur : on donne cette longueur, afin que lorsque le hamac est tendu, il ne se rapproche pas trop du pont; mais pour trouver l'espace disponible pour l'établissement des hamacs, il faut d'abord indiquer celui qu'exigent les communications de service, la circulation de l'air, et la célérité du dispositif du combat et d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps.

Le besoin de communication exige un espace libre de

quatre-vingt-dix-sept centimètres de large, le long des soutes à biscuit, à légumes et aux rechanges, prolongé dans la même direction et la même largeur jusqu'aux extrémités du bâtiment, pour qu'on puisse aller de l'avant à l'arrière avec facilité et célérité ; il faut aussi que l'espace au-dessus des ouvertures des câbles soit libre, pour pouvoir en faire usage à tous les momens.

On aura soin que la surface des écoutilles soit entièrement libre pour augmenter le courant d'air.

La célérité du dispositif du combat demande que l'espace compris entre les soutes à biscuit, à légumes, aux rechanges, et le bord formant une galerie, soit libre, pour pouvoir, à tous les instans, visiter le bord et y réparer ou boucher une voie d'eau, et, dans le combat, un trou de boulet : conséquemment, on ne mettra dans les galeries que les objets qui peuvent accélérer cette réparation, comme tampons, platines de plomb, suif et étoupes ; et pour qu'on ne puisse pas déranger ces préparatifs, on fermera les issues des galeries par une porte en grillage de fer, afin que la circulation de l'air ne soit nulle part arrêtée.

Ainsi l'espace du faux-pont restant et que l'on doit destiner à des hamacs, consiste, 1.° dans la partie en arrière des soutes à biscuit et à légumes, jusqu'à l'arrière ; 2.° dans la partie en avant de l'extrémité des soutes à biscuit, à légumes, et aux rechanges, jusqu'à l'avant ; 3.° dans le milieu du bâtiment, depuis la face avant du puits de la soute aux poudres jusqu'à l'étrave, et entre les couroirs de quatre-vingt-dix-sept centimètres de large qui sont le long des soutes et de la longueur du bâtiment pour la communication du service, où l'on peut placer aisément cent quatre-vingt-dix hamacs. *Voyez planche III, figure 8.*

Chaque individu doit avoir son hamac, et la santé de l'équipage l'exige : le hamac sera en toile, garni d'un petit matelas de laine ou de coton et de crin, de huit centimètres d'épaisseur sur quarante-huit centimètres de largeur et un mètre quatre-vingt-deux centimètres de longueur, afin que chaque homme, mieux couché que dans le simple hamac usité, conserve et répare pleinement ses forces. Ce but serait plus sûrement atteint si chaque homme se couchait déshabillé, et que l'équipage fût habituellement à trois quarts.

Les cordes du hamac, qui, dans ses extrémités, le fixent au pont, doivent à chaque bout se réunir à une ganse de corde qu'on accrochera à un cabillot de bois, garni à chaque trou de petits liteaux de bois cloués à cet effet sur chaque bau, afin de mettre et d'ôter les hamacs avec plus de facilité et de célérité. Les liteaux de bois doivent être semblables à ceux en usage, et de même placés sur l'arrière et l'avant de chaque bau. Ils auront des échancrures formant trou avec le bau, pour fixer le cabillot à vingt-quatre centimètres de distance de l'un à l'autre. La place de chaque hamac portera le numéro de la personne qui y couche.

On doit, de préférence, loger dans le faux-pont les personnes qui y sont employées pendant le combat ou dans les manœuvres générales, ainsi que celles dont le service et l'emploi particuliers sont nécessaires ailleurs : ces personnes sont, 1.° les élèves de la marine; 2.° les officiers mariniers de manœuvre; 3.° les officiers de canonnage, qui, dans le combat, sont employés à la soute aux poudres, aux caissons à gargousses, et comme premiers et seconds maîtres dans les batteries et gaillards; 4.° les officiers mariniers de pilotage; 5.° les officiers mariniers de charpentage, de calfatage et de

voilerie, dont la présence et l'industrie sont nécessaires dans les endroits où il y a à démonter des cloisons nuisibles pendant le combat, et à disposer les pompes; 6.° les sous-officiers de santé; 7.° les préposés aux vivres; 8.° les gardes-magasins ou distributeurs de munitions, les matelots de charpentage, de calfatage et de voilerie, les matelots, les domestiques et les mousses employés au passage des poudres et au pansement des blessés; et les matelots et novices, pour compléter le nombre de cent quatre-vingt-dix personnes qui doivent coucher dans le faux-pont. Le branle-bas des officiers mariniers et des personnes de même rang dans le service, sera fait par les autres individus qui couchent dans le faux-pont.

On a placé les élèves de la marine, les officiers mariniers de pilotage et les sous-officiers de santé sur l'avant, à la suite des soutes de rechange, comme étant la partie du faux-pont la plus éclairée, afin qu'ils puissent travailler dans leur poste pendant le jour : par la même raison on y a placé les officiers mariniers de charpentage, de calfatage et de voilerie, qui, pour leur travail, ont besoin de jour. Les officiers mariniers de manœuvre et de canonnage ont été placés tout-à-fait de l'arrière, à la suite des soutes, pour être plus à portée des rechanges et de la soute aux poudres. *Voyez planche III, figure 8, et le rôle du poste à coucher.*

L'emménagement du faux-pont, que l'on vient de décrire, ne comprend pas de cambuse, parce qu'elle est absolument inutile, encombrante, et nuisible à la pureté et à la circulation de l'air : elle est inutile, parce qu'il est facile de faire monter dans la seconde batterie, sous le gaillard d'arrière, demi-heure avant les repas, le nombre nécessaire de sacs de biscuit, de barils de vin, de quarts de salaison, de morue ou de fromage,

pour la distribution des rations, et d'assigner un autre local aux gamelles, corbillons et bidons de chaque plat, qu'on remet ordinairement après les repas dans la cambuse. Pourquoi ne leur affecterait-on pas une place dans la seconde batterie, qui les mettrait plus à portée, sans qu'ils gênassent en aucune manière ! On peut même trouver assez d'espace pour pratiquer une séparation fermant à clef, pour la gamelle, le corbillon et le bidon de chaque plat. Cette place sera indiquée en détaillant l'installation de la seconde batterie.

Le maintien du bon ordre pendant la nuit dans le faux-pont, la célérité du service, et la sûreté des individus qui pourraient se blesser en cherchant, au changement de quart ou de service, leur hamac ou leurs hardes, exigent qu'il y ait de la lumière; elle sera renfermée dans des fanaux de trente-deux centimètres de diamètre sur quarante de hauteur, bien artistement et bien solidement construits, pour que, quelque événement qui arrive, il ne puisse en résulter aucun accident de feu. Deux fanaux garnis en glaces épaisses et claires sont suffisans pour éclairer tout le faux pont, s'ils sont placés l'un en arrière et à toucher l'écoutille d'arrière, et l'autre en avant du grand mât et en arrière du puits à boulets, à la hauteur du dessous des hamacs. *Voyez planche et figure I.re*

Il est nécessaire de développer ce qu'exigent le dispositif du combat et celui d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps, afin d'être assuré que l'emménagement du faux-pont réunit tous les avantages.

La circonstance qui exige en même temps le dispositif d'un combat pressé ou de surprise, et les dispositions pour une manœuvre générale, ne peut se présenter que la nuit; on supposera donc qu'elle a lieu pendant que l'équipage est couché

et qu'il repose dans une entière tranquillité ; et si l'emménagement indiqué favorise ces dispositifs, il aura rempli toutes les conditions.

Le dispositif du combat nécessite dans le faux-pont le branle-bas des hamacs des personnes qui y couchent ; l'établissement des cadres pour les malades et les blessés ; l'appareil des secours que les malades et les blessés peuvent exiger ; la libre communication le long du bord, et l'espace nécessaire dans les galeries, pour réparer ou boucher le trou d'un boulet ; un accès libre à l'archipompe, pour connaître la quantité d'eau qu'il y a, et si les pompes n'ont rien qui en engage le jeu ; un libre accès aussi au puits à boulets, aux soutes de rechange dans lesquelles sont les fanaux, les bougies, les chandelles, les menus et gros cordages, les épissoirs, &c., et à l'endroit où sont les affûts de rechange, toujours disposés à être promptement montés.

En décrochant les hamacs des personnes qui couchent dans le faux-pont, et en les montant tout de suite dans les filets de bastingage qui leur sont destinés, l'établissement des cadres pour les blessés se fait avec facilité et célérité, ainsi que l'appareil des secours dont ils peuvent avoir besoin, qui consiste à la mise en place des matelas et couvertures sur les cadres, à l'établissement d'une table éclairée, sur laquelle doivent être posés les instrumens de chirurgie et autres objets analogues les plus essentiels, avec quelques plats, de l'eau, du linge, &c., et à l'ouverture des coffres à médicamens, à linge, et de la caisse aux instrumens. Le passage pour les poudres de l'arrière et de l'avant est parfaitement libre aussitôt que les hamacs sont ôtés. La communication dans les galeries pour réparer ou boucher un trou de boulet, a lieu dans tous les momens, puisqu'il n'y couche personne et qu'elles ne renferment que ce qui peut y être utile. L'accès de

l'archipompe et du puits à boulets est également facile, leurs entours étant toujours sans hamacs. La communication avec les soutes de rechange a également lieu sans aucun obstacle, puisqu'il y a le long des soutes un couroir de quatre-vingt-dix-sept centimètres de large, qui s'étend jusqu'aux extrémités du bâtiment, et dans lequel personne ne couche.

Ainsi, d'après cette description, l'emménagement du faux-pont est favorable au dispositif du combat le plus pressé. Actuellement il faut voir s'il l'est également au dispositif d'une manœuvre générale qui aurait lieu en même temps.

Une manœuvre générale qui puisse occuper jusqu'au faux-pont dans le même moment qu'on se dispose au combat, n'aura jamais lieu qu'au mouillage, et consiste à s'embosser ou à mouiller une autre ancre, filer du câble et en rembraquer, ou filer d'un grelin qu'on aurait dehors, ou en prendre un ou deux dans la cale. La place qu'occupent les câbles est toujours libre pour filer ou rembraquer du câble, ou filer un grelin et en prendre un ou deux pour rendre l'embossage plus assuré ou plus favorable.

L'emménagement du faux-pont concourt donc au dispositif d'un combat pressé et à celui d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps; par conséquent il réunit tous les avantages desirables.

Après avoir expliqué l'emménagement que doit avoir le faux-pont pour la meilleure installation, on va donner un aperçu succinct des objets à y renfermer, de la place à-peu-près qu'ils doivent occuper, ainsi que des quantités, afin de ne rien omettre de tout ce qui est relatif au faux-pont.

Objets

Objets renfermés dans le Faux-pont.

1.° LES VOILES MAJEURES DE RECHANGE seront placées entre les baux en avant de la grande écoutille, et soutenues par des tringles en bois; parce que cette position les place à la hauteur qui convient à leur pesanteur spécifique pour qu'elles procurent toute la stabilité dont elles sont capables, et parce qu'elles sont faciles à prendre, se conservent, et ne gênent ni le service, ni la circulation de l'air.

2.° LES MENUES VOILES DE RECHANGE ET LES TENTES doivent être placées entre les baux en arrière de l'écoutille d'arrière, et seront soutenues comme les voiles majeures par des tringles en bois, pour qu'elles procurent les mêmes avantages.

3.° LES RECHANGES QU'ON NE RENFERME PAS; savoir : *les rechanges dépendant de l'artillerie*, comme anspects, bâtons de refouloirs, d'écouvillons, de cuillers, de tire-bourres, qu'on embarque ordinairement, doivent être placés entre les baux, cette position étant la plus avantageuse; *les rechanges dépendant du charpentage*, comme cadres, chevrons, batayoles et planches simples, seront placés entre les baux par le travers de l'archi-pompe, parce que cette position les met à portée, sans gêner en aucune manière.

4.° LES RECHANGES RENFERMÉS pour les malades et blessés, comme matelas et couvertures, seront placés entre les baux, par le travers du puits de la soute aux poudres, position qui réunit le plus d'avantages; ils y seront enfermés par un léger grillage de fer placé entre les baux.

5.° LES RECHANGES D'UN USAGE JOURNALIER RENFERMÉS DANS DES SOUTES; savoir : *les rechanges*

dépendant du grément, comme anneaux pour drailles, harpons à marsouin, brosses à goudronner, chaudières pour goudron, écroux à canette, à caliorne, à palan, cosses, crampes grandes et moyennes, chevilles pour tour à bitord, cadenas, coins de fer, douilles de cuivre, dragues, escops, épissoirs, émérillon, fers de prisonniers, feuilles de fer-blanc, fanaux clairs ou de soute, haches communes, lampes garnies, huiliers, manches de cuir et de toile, peaux de vache ou de veau, pelles, grattes, chandelle, suif, oing et peinture; *les rechanges dépendant de l'artillerie*, comme fanaux de combat, lanternes sourdes, huiliers, balance et ses poids, fil à gargousse, peinture, sauve-tête, bougie, chandelle et huile; *les rechanges dépendant de la timonnerie*, comme fanaux de signaux de rechange, coton filé, fûts de girouette, pommes de mât de pavillon, verrines pour l'habitacle, balancines, pincettes et porte-mèches, huiliers, horloges, ligne de loch, poulies coupées, bougie et huile; *les rechanges dépendant du charpentage*, comme marteaux, anneaux à fiches, cadenas, couteaux à manche, ciseaux à plat, ciseaux, compas de fer courbes, chevilles de hauban, crampes, coins de fer, chevilles pour jas d'ancres, pour le gouvernail, clous, gouges, goupilles, marteaux à dents, masses, poinçons, limes, haches, herminettes, pinces de fer, repoussoirs, rouelles, scies de long, de travers et à main, tarières, tire-bords, vrilles, taquets de fer ou galoches, valets pour banc, meules à aiguiser; *les rechanges dépendant du calfatage*, comme tire-balles, tenailles, anneaux à maillet, fers à calfat, clous à plomb, marteaux, tourne-vis, clous à maugère, clous à latte, à pompe, serrures, pentures, cadenas, seaux à pompe, pompes à fourche, sondes, échinées de cuir fort, maugères, aunes de frise, maillets à calfat, chopine, suif;

les objets dépendant de la table du capitaine et de celle des officiers, comme provisions sèches, faïence, bouteilles et ustensiles pour les tables.

6.° LES RECHANGES D'UN USAGE JOURNALIER RENFERMÉS DANS DES COFFRES; savoir : *les rechanges dépendant des voiles*, comme aiguilles à voiles ou à ralingues, pommelles, fils à voile, aunes de toiles de différentes qualités, et les aunes de fourrure que les balles de foin n'emploient point; *les rechanges dépendant de la timonnerie*, comme aiguilles à coudre, châssis, compas de route, compas renversés, étamine, fil, toiles pour pavillons; *les rechanges dépendant du charpentage*, comme feuilles de cuivre, clous et poinçons pour le cuivre; *les rechanges dépendant du calfatage*, comme planches de cuivre; *les rechanges dépendant des malades*, comme draps de lit, pots à boire, écuelles, seringues, pots et autres ustensiles en étain; *les rechanges dépendant de l'équipage*, comme chemises, bas, souliers, bonnets, paleteaux, gilets, culottes et chapeaux.

7.° LES VIVRES SECS, comme biscuit, légumes, sucre, pruneaux, tablettes de bouillon, seront placés dans les soutes, pour qu'ils se conservent mieux et tiennent moins de place. Le biscuit qu'on y mettra, sera celui des sept mois de vivres qui n'aura pu être renfermé dans les soutes entre le faux-pont et le dessus de la soute aux poudres.

8.° LES HARDES DE L'ÉQUIPAGE, c'est-à-dire, le sac de chaque homme : elles seront placées sur le devant des soutes à biscuit, à légumes, et de celle du capitaine et des officiers, parce que cette position les met à l'abri de tout déplacement dans le branle-bas, les préserve d'humidité et les rend faciles à prendre.

9.° LES HAMACS de toutes les personnes qui couchent dans le faux-pont, seront placés aux endroits indiqués.

10.° LES DEUX COFFRES À MÉDICAMENS ET LES DEUX À LINGE DE PANSEMENT : un de chaque genre sera en avant de la grande écoutille ; les deux autres en arrière des montans des bittes ; parce que cette position les met à portée de secourir promptement les blessés, et qu'ils ne gênent en aucune manière.

Voilà tous les objets à renfermer dans le faux-pont, qui doit être peint au lait de chaux, pour que sa blancheur donne plus de clarté.

CHAPITRE DE LA PREMIÈRE BATTERIE.

Pont de la première Batterie.

L'EMPLACEMENT du faux-pont est terminé par le plancher qu'on appelle *pont de la première batterie*, qui doit le préserver d'être mouillé par l'eau de la mer ou par les eaux de pluie qui entreraient par les sabords ou par filtration; conséquemment ce pont sera bien joint et bien calfaté : il sera fait de manière à faciliter la communication avec le faux-pont, pour qu'on puisse y placer et y prendre les effets nécessaires à chaque instant.

Pour cela, il faut que le pont de la première batterie ait des ouvertures d'une grandeur relative aux plus grands objets de la charge que l'on peut mettre dans la cale ou dans le faux-pont. Ces ouvertures s'appellent *écoutilles :* il y en a une au-dessus de la grande écoutille du faux-pont, de même grandeur et appelée de même *grande écoutille ;* une autre au-dessus de l'écoutille d'arrière du faux-pont, de même grandeur qu'elle et appelée aussi *écoutille d'arrière ;* une troisième écoutille au-dessus de l'écoutille d'avant, d'égale grandeur et appelée de même *écoutille d'avant ;* une écoutille de moyenne grandeur, appelée *écoutille de la soute aux poudres*, en arrière du mât d'artimon, pour faire passer les barils dans la soute qui leur est destinée et les en retirer ; une petite écoutille contre l'étambot, pour communiquer avec la partie du faux-pont qui y correspond ; deux petites écoutilles entre le mât d'artimon et le grand mât, dans le milieu de la largeur du bâtiment, pour le passage, pendant le combat, des gargousses de la soute aux poudres, destinées au

service des canons de l'arrière jusqu'au grand mât ; deux petites écoutilles au-dessus de la petite écoutille du faux-pont, pour le passage, pendant le combat, des gargousses provenant des caissons à gargousses, et destinées au service des canons du grand mât en avant ; et une petite écoutille en avant du mât de misaine et au-dessus de celle du faux-pont, pour une manche à vent.

Voilà toutes les écoutilles nécessaires pour communiquer dans le faux-pont et dans la cale, avec toutes les facilités et tout l'ensemble que peut exiger un armement, ou un désarmement, ou un dispositif de combat pressé et une manœuvre générale qui ont lieu en même temps.

Le pont de la première batterie doit être en état, par la force de sa construction, de résister aux efforts de l'artillerie pendant le combat et dans un gros temps ; à ceux des mâts majeurs, dans leurs étambrais ; à ceux des bittes, lorsqu'on est à l'ancre par un grand vent et une grosse mer ; et à ceux des boucles de fer sur lesquelles sont les cordages appelés *bosses*, pour retenir les câbles dans leurs efforts à l'ancre. La force de construction de ce pont se proportionne à ces différens efforts, par l'équarrissage des baux, par leur nombre, et par l'épaisseur des bordages qui les recouvrent.

La liaison du pont de la première batterie avec les côtés du vaisseau, exige des courbes, pour que l'union de leur charpente résiste davantage aux efforts de l'artillerie dans les mouvemens du bâtiment : ces courbes sont en bois ou en fer, selon la place qu'elles occupent, afin qu'elles ne gênent point le pointage des canons en avant et en arrière.

L'installation dont le pont de la première batterie peut être susceptible dans les choses à y établir à demeure, sont, 1.° deux boucles de fer sur l'arrière de chaque canon, pour les palans

qui doivent assujettir la pièce dans le gros temps et dans l'action du combat. Ces boucles seront sur les hiloires et sur les baux, pour assurer leur fixation bien solide, et doivent être proportionnées au calibre des canons de la première batterie.

2.°. Le pourtour des trois grandes écoutilles et celui de l'écoutille de la soute aux poudres seront bordés par des liteaux de bois de onze centimètres de hauteur environ, pour empêcher que les eaux qui seraient sur le pont ne tombent dans la cale par les mouvemens du bâtiment; ces liteaux doivent avoir une rainure sur leur face supérieure, pour recevoir le couvercle des écoutilles appelé *panneau :* la grandeur des écoutilles ne permettant pas d'avoir un panneau d'une seule pièce, qui serait trop difficile à enlever et trop embarrassant, on le fait ordinairement en deux panneaux longitudinaux, soutenus dans le milieu de leur jonction par une traverse longitudinale, qui, par une rainure sur chaque côté, reçoit les panneaux qui doivent être à jour, et qu'on appelle *à caillebotis.* Le panneau de l'écoutille de la soute aux poudres étant de moyenne grandeur, sera d'une seule pièce. Ceux des petites écoutilles, pour le passage des poudres, seront unis au pont par des charnières à demeure, et leur pourtour bien garni d'étoupe et de suif, pour empêcher la filtration des eaux.

3.°. Les étambrais des mâts majeurs seront ovales et d'une grandeur proportionnée à chaque mât, pour faciliter les moyens de connaître, dans le cours de la navigation, si le bâtiment n'acquerrait pas de meilleures qualités en portant les majeurs un peu plus en avant ou un peu plus en arrière de la position fixée par le constructeur : la longueur des étambrais doit avoir le diamètre et demi du mât; la largeur qu'on leur donne ordinairement est avantageuse.

4.° L'étambrai du pied du grand cabestan sera proportionné à la grosseur de la mèche, afin qu'il n'ait que la grandeur nécessaire au libre mouvement du cabestan, sans jeu inutile; et pour que le tournoiement du cabestan soit plus facile, on garnira l'entour de l'étambrai avec des rouleaux de fonte de huit centimètres de hauteur sur onze de diamètre, placés bien à plomb, et de manière que le cabestan tourne avec l'aire seulement que demande son mouvement : ces rouleaux seront traversés par un essieu en fer de trois centimètres et demi de diamètre, l'extrémité supérieure de chaque essieu sera assujettie sur les bordages qui forment l'étambrai, lequel sera un peu plus grand que celui formé par les rouleaux, pour que le cabestan dans son mouvement ne touche qu'eux ; et les bordages seront fortifiés, dans la partie où porte l'essieu, par une bande de fer enchâssée dans leur épaisseur, afin de conserver l'uni du pont ; l'autre extrémité de chaque essieu sera solidement assujettie sur la forte pièce de bois où répond la mèche du cabestan, qui, tournant dans l'étambrai de son pied, autour des rouleaux de fonte bien à plomb et bien mobiles, aura un mouvement très-facile. Pour ajouter encore à cette facilité, il faut que le pied de la mèche, si elle est en bois, soit terminé par un dé de fer d'une forme de calotte arrondie et bien unie dans sa convexité, et que la pièce de bois qui supporte la mèche de cabestan, soit recouverte d'une plaque de bronze, afin que, par la différence de métaux, le frottement soit plus doux. La mèche du cabestan en fer serait préférable, par deux raisons principales, une durée infinie et plus de force ; car la puissance du cabestan se détermine par la différence de longueur de ses barres au rayon de la circonférence de sa mèche : or si la mèche est en fer, le rayon de sa circonférence sera

sera à celui de la mèche en bois comme six est à treize : conséquemment, on obtiendra une augmentation de levier proportionnée à ce rapport. La mèche en fer doit être en fer battu. Sur l'avant du cabestan, on mettra des taquets de fer tournans, qui, moins volumineux que ceux en bois, sont d'une bien plus longue durée.

5.° La face en avant de la grande écoutille portera deux rouleaux de gayac s'élevant au-dessus du liteau qui borde cette écoutille, de manière que les câbles, en descendant dans le faux-pont et à leur emplacement dans la cale pour y être lovés, portent sur les rouleaux sans toucher le liteau de l'écoutille, afin de faciliter leur mouvement et qu'ils ne se ressentent pas du frottement : ces rouleaux seront traversés par un essieu de fer proportionné à la longueur de chacun et à la grosseur du câble.

6.° Les bittes pour les câbles seront fortifiées par des courbes en bois, dont une branche doit s'élever à la hauteur du traversin, et l'autre se prolonger en avant dans une étendue à embrasser plusieurs baux pour que les bittes résistent aux efforts des câbles lorsqu'on est à l'ancre par un grand vent et une grosse mer.

7.° De la cloison de la gatte jusqu'à la grande écoutille, il sera établi sur les hiloires de chaque côté, des boucles de fer pour bosser les câbles ; ces boucles doivent être fixées sur les baux pour assurer leur solidité, et elles auront une grosseur proportionnée aux câbles.

8.° De l'arrière du grand mât et de l'arrière du mât de misaine, on établira sur le pont, dans le milieu, entre les hiloires, un parc à boulets formé par des liteaux, et d'une contenance de cent boulets chacun sur un seul plan, pour faciliter le service des canons : ces liteaux doivent être

échancrés dans la partie qui porte sur le pont, pour qu'ils n'arrêtent pas l'écoulement des eaux.

9.° Au-dessous de chaque couture du pont sera un petit liteau de bois de sept millimètres d'épaisseur sur trente-cinq de large, pour empêcher l'étoupe de sortir, et pour rendre le dessous du pont plus propre et moins susceptible de recéler les miasmes et les insectes.

10.° Sur chacune des trois grandes écoutilles, on établira une petite échelle facile à déplacer, pour que la communication avec le faux-pont soit prompte et commode.

Ce sont là tous les établissemens avantageux que comporte l'étendue du pont de la première batterie.

L'emplacement compris entre le pont de la première batterie et celui de la seconde batterie qu'on appelle *entre-pont*, ayant un mètre huit décimètres de hauteur de la superficie des bordages du pont de la première batterie au-dessous des baux du pont de la seconde, doit contenir, 1.° les canons qui composent l'artillerie de la première batterie, et conséquemment tout ce qui concourt à leur assujettissement pendant la navigation, et à la célérité de leur service dans le combat; 2.° tout ce qui peut mettre les hommes employés dans la première batterie à l'abri des éclats de bois qu'occasionnent les boulets de l'ennemi; 3.° les issues nécessaires pour l'écoulement des eaux que le combat, le mauvais temps ou les pompes à chapelets peuvent amener sur le pont; 4.° les armes destinées aux hommes de la première batterie compris dans le rôle d'abordage, afin qu'étant placées près d'eux, ils puissent les prendre promptement, et arriver sur les gaillards tout armés; 5.° les échelles qui peuvent rendre facile la communication de la première batterie à la seconde, afin que le nombre d'hommes

que l'attaque ou la défense de l'abordage exigerait, montent tous à-la-fois; 6.° une cloison de séparation sur l'arrière, pour former la sainte-barbe, où seront placés les objets de l'équipement de chaque canon qui renferment de la poudre, afin qu'ils soient plus à l'abri de tout accident; 7.° les bittes, et ce qui contribue à la retenue des câbles lorsqu'on est au mouillage; 8.° les établissemens et les dispositions au cabestan qui peuvent favoriser dans l'entre-pont le prompt appareillage des ancres ou autres manœuvres; 9.° les dispositions susceptibles de faciliter la mobilité de la barre du gouvernail; 10.° les ouvertures qui doivent augmenter la circulation de l'air dans l'entre-pont, et particulièrement dans l'endroit où l'on place les malades pendant la navigation, sans cependant qu'elles puissent diminuer la solidité et la liaison du vaisseau; 11.° les hamacs de toutes les personnes qui peuvent y coucher sans gêne et sans que leur position ou leur nombre nuise au prompt dispositif du combat et à celui d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps; 12.° le four double, ou les deux fours l'un sur l'autre, de même grandeur que celui qui autrefois y était seul, afin de donner de temps en temps du pain frais à chaque plat, et même d'alimenter l'équipage, si un départ pressé n'avait pas donné le temps de confectionner du biscuit, et qu'on eût été forcé de mettre sous voiles avec de la farine seulement.

Ce sera donc, dans l'examen de ces différens établissemens et objets, qu'on déterminera la meilleure installation dont la première batterie soit susceptible.

L'assujettissement des canons qui composent l'artillerie de la première batterie, exige un croc et une boucle de fer à établir sur les deux côtés de chaque embrasure ou sabord, pour fixer chaque canon contre le bord : les crocs et les boucles doivent

avoir une grosseur proportionnée au calibre du canon, et être fixés contre le bord avec goupilles, pour que le poids du canon dans les mouvemens du bâtiment, et ses efforts dans le recul, ne les arrachent pas. Les deux crocs servent de point d'appui aux palans qui fixent le canon; et les deux boucles servent d'appui à la brague dans ses deux bouts, pour arrêter le canon dans son recul, lorsqu'il est entièrement rentré en dedans du bâtiment. Le croc se met un peu au-dessus de la boucle, et l'un et l'autre sur les côtés du sabord, un peu en dehors et au-dessus de l'affût, lorsque le canon est contre le bord.

Pendant le cours de la navigation, les canons de la première batterie sont entièrement en dedans du bâtiment, pour que le sabord soit fermé, et pour empêcher ainsi l'eau d'entrer, soit par le clapotage de la mer, soit par l'inclinaison du bâtiment ou dans ses mouvemens.

L'assujettissement du canon, lorsqu'il est rentré en dedans, consiste dans l'appui de sa volée contre le bord, entre le pont de la seconde batterie et le sabord, et de manière qu'on raidisse à force sur cette position les palans et la brague, pour que, dans les mouvemens du bâtiment, il ne s'en écarte pas; il faut en outre le brider dans sa volée, afin qu'il n'acquerre pas de jeu par sa tendance à basculer. Le bridement de la volée exige, un peu au-dessus, une boucle de fer entre le pont de la seconde batterie et le sabord, pour pouvoir raidir dessus les tours de cordage qui doivent saisir solidement cette volée.

Malgré toute la solidité de cet assujettissement, le poids du canon est si considérable, que dans les grands mouvemens du bâtiment, les palans, la brague et la bridure prêtent insensiblement; et comme le jeu qui en résulte deviendrait dangereux,

on doit mettre des coins entre la volée et le bord, pour qu'à mesure que les cordages cèdent, les coins remplissent le vide que présente leur relâchement; il faut même, dans les gros temps, frapper les coins de temps en temps, et resserrer la bridure des palans et de la brague, pour que les canons n'aient pas le moindre jeu; sans cette attention, on aurait à craindre les suites les plus fâcheuses.

Mais cet assujettissement, tel qu'il a ordinairement lieu, porte tous les efforts du canon sur le côté du vaisseau, et conséquemment tend à le délier du pont. Pour éviter cet inconvénient, il faudrait faire participer le pont aux efforts du canon, et pour cela brider la pièce sur son arrière par deux palans de retraite, fixés d'un bout sur les deux boucles de fer établies sur le pont de l'arrière de chaque canon, et par l'autre bout sur les œillets de fer qui sont sur le derrière de l'affût, et bien raidir ces palans sur ceux qui portent la pièce contre le bord; par-là le canon deviendra plus immobile à tous les mouvemens du bâtiment; et son effort, réparti sur le bord et sur le pont, fatiguera et déliera moins le vaisseau. Les crocs et les boucles sont aussi nécessaires pendant le combat, pour assujettir le canon en dedans du bâtiment au terme de son recul, et le ramener contre le bord lorsqu'il est chargé, pour le pointer et le tirer de nouveau.

Pour empêcher l'eau d'entrer lorsqu'on se bat avec une mer houleuse, on adaptera à chaque sabord une fargue en planche simple, dont l'élévation se détermine, lorsque le vaisseau est sans mouvement, sur le pointage horizontal du canon, afin qu'elle ne le gêne pas. Ces fargues seront contenues par un petit liteau de bois de chaque côté des sabords, qui empêchera qu'elles ne tombent en dedans; et un petit crochet de fer à

chacun de ses bouts, accroché sur les côtés du sabord en dedans, empêchera qu'elles ne tombent en dehors.

La célérité du service des canons de la première batterie exige, 1.° que les arrêtes extérieures du devant de l'affût soient arrondies, pour aider le pointage en avant et en arrière, d'autant que cet arrondissement des arrêtes ne diminue en rien la solidité de l'affût; 2.° que la partie du moyeu des essieux sur laquelle les roues de l'affût tournent, soit bien droite, bien ronde et bien polie, pour favoriser le mouvement des roues; 3.° que le tour des roues de l'affût soit un cercle de la grandeur déterminée et uni, ainsi que le trou de chaque roue, et que leurs faces soient bien planes, pour que leur mouvement de rotation étant bien à plomb, le canon roule sans peine; 4.° que les palans de chaque pièce soient composés de poulies d'une confection exacte et finie, et de cordages bien ronds et bien souples, pour que le service du canon soit le plus prompt possible; 5.° que les mantelets de sabord joignent bien exactement, pour que l'eau n'entre pas lorsqu'on les tient fermés; qu'ils soient en état de s'ouvrir et de se fermer facilement; auquel effet on établira, sur la face extérieure de chaque mantelet, deux petites boucles de fer pour le dormant des deux rabans sur lesquels sera frappé un petit palan pour hausser et baisser le mantelet. Sur la face intérieure seront aussi deux petites boucles de fer, afin de brider solidement le mantelet lorsqu'il est fermé, avec des rabans, contre la pince mise en travers du sabord.

Le dispositif du combat exige en outre qu'on place à portée de chaque canon tout ce qui tient à son équipement, comme refouloir, écouvillon, anspect, pince, valets, boulets ronds, boulets ramés, paquets de mitraille, porte-gargousses, cornes

d'amorce, boute-feux et platine à feu : mais si ces quatre derniers articles étaient constamment auprès des pièces, ils pourraient occasionner, dans le courant de la navigation, des accidens de feu, soit par l'effet de quelque imprudence, soit autrement ; conséquemment ils seront dans la sainte-barbe mieux qu'ailleurs. On indiquera la position qu'on doit leur donner, après avoir développé celle des autres objets de l'équipement de chaque canon.

Le refouloir et l'écouvillon de chaque canon seront placés dans la longueur du bau qui est au-dessus du canon, et soutenus par des crochets de fer entre le pont de la seconde batterie et les liteaux pour les hamacs de l'équipage, afin qu'ils soient très à portée de leurs pièces, faciles à prendre et à remettre en place sans occasionner la moindre gêne. On suspendra l'anspect et la pince de chaque canon contre le bord sur le devant de l'affût, dans des ganses de corde placées, selon la longueur du bâtiment, au-dessus et à toucher la gouttière du pont de la première batterie.

Les valets de canon, au nombre de vingt-quatre par pièce, seront mis dans des sacs en filets, et fixés contre le bord dans chaque entre-deux de canon, à un mètre du pont environ : on ne peut placer ces différens objets d'une manière plus avantageuse.

Les boulets ronds, au nombre de dix par canon, doivent être placés dans des liteaux de bois cloués contre le bord dans chaque entre-deux de canon, au-dessus et à toucher la gouttière du pont. Ces liteaux auront dix trous chacun, d'une grandeur relative aux boulets ronds du calibre des canons de la première batterie, qu'ils doivent recevoir et contenir. Nous préférons cette manière à celle usitée, qui consiste à les avoir sur le pont,

contenus par des liteaux ou par des cordes ; et en effet, dans le lavage, la saleté ne peut s'y fixer, et dans aucun cas on n'a besoin d'ôter les boulets pour nettoyer. La seule raison qu'on pourrait alléguer contre cette manière, est que les boulets sont plus élevés ; mais cette différence d'élévation est si peu de chose, qu'on peut la considérer comme nulle.

Les boulets ramés, au nombre de quatre, et les paquets de mitraille en même nombre, doivent être suspendus contre le bord dans chaque entre-deux de canon, au-dessus et à toucher les boulets ronds, sans cependant diminuer la facilité de les prendre ; parce qu'ils seront très à portée, sans nuire en aucune sorte.

Les porte-gargousses, cornes d'amorce, boute-feux et platines à feu, doivent être placés, comme il a été dit, dans la sainte-barbe, pour rassurer davantage contre les accidens de feu. Les porte-gargousses seront sur des étagères faites exprès dans le pourtour arrière du mât d'artimon, et sur toute la hauteur de l'entre-pont. Si ces étagères ne suffisent pas pour tous les porte-gargousses, on suspendra ceux qui resteront, à des crochets fixés pour cela contre la cloison de la sainte-barbe, de chaque côté du mât d'artimon. La corne d'amorce de chaque canon sera au-dessus de son porte-gargousse, afin qu'en prenant l'un on prenne l'autre en même temps sans se déranger ; et à cet effet elle doit s'accrocher à de petits clous de cuivre fixés au-dessus de chaque rang de porte-gargousses. Les boute-feux seront entre les baux du pont de la seconde batterie, sur l'arrière de la cloison de la sainte-barbe, et soutenus par de petits liteaux de bois pour être mieux aperçus, plus faciles à prendre et ne gêner en aucune sorte.

La platine à feu de chaque pièce de la première batterie

scra

sera dans un sac de cuir, avec les boulons et les goupilles qui la fixent au canon, et chaque sac accroché au même clou que la corne d'amorce de la même pièce, pour qu'on prenne, en même temps que la corne d'amorce, la platine et le porte-gargousse. Chaque sac de cuir portera le numéro du canon comme le porte-gargousse, pour le distinguer plus aisément et éviter toute méprise; il contiendra tout ce qui est nécessaire au service de la platine; et avant l'action, le chef de pièce mettra en baudrier le sac de cuir contenant la platine, comme il met la corne d'amorce.

La manière usitée de placer lés platines à feu sur la culasse du canon, est vicieuse, en ce qu'elles se trouvent dans la direction du pointage, et le gênent. Les Anglais les établissent sur un excédant de fer de cinquante-quatre millimètres de large sur cent huit de long et vingt-sept de hauteur, au milieu duquel est la lumière du canon : sur cet excédant est établie la platine, dans le sens de la longueur du canon, conséquemment hors de la direction du pointage. La platine est assujettie par deux boulons de fer faisant corps avec elle, qui traversent cet excédant dans sa largeur, et qui saillent assez en dehors pour recevoir une goupille en coin, que l'on met dans une ouverture faite exprès à l'extrémité de chaque boulon pour serrer la platine; ce qui rend sa mise en place extrêmement prompte. Toutes les platines, pour quelque calibre que ce soit, sont de la grandeur d'une platine à fusil; le feu qu'elles donnent suffit pour enflammer l'amorce du plus fort canon. Les platines étant de mêmes dimensions peuvent servir indifféremment à tous les canons.

Les quatre bailles de combat destinées à la première batterie doivent varier de grandeur, de quatre-vingt-quatre à quatre-

vingt-dix-sept centimètres, pour pouvoir entrer l'une dans l'autre, et n'occuper, dans le cours de la navigation, que la place d'une seule. Ces bailles auront cinquante-cinq centimètres de hauteur, pour contenir une assez grande quantité d'eau; elles seront disposées de manière à recevoir un châssis de fer garni d'un grillage de même métal, qui supportera les boute-feux et les mèches allumées. Pendant la navigation, les quatre bailles, l'une dans l'autre, seront placées entre le grand cabestan et l'écoutille d'arrière; pendant le combat, l'une sera placée sur l'écoutille de la soute aux poudres, la seconde en avant du grand cabestan, la troisième en avant de la grande écoutille, et la quatrième en arrière des bittes.

La seule chose qui puisse préserver les hommes employés à la première batterie, des éclats de bois qu'occasionnent les boulets de l'ennemi, c'est l'établissement contre le bord, d'un filet en petite corde blanche, appelé *quarantenier*, de neuf fils, dans toute la longueur du bâtiment et dans toute la hauteur, depuis la gouttière du pont de la première batterie jusqu'au pont de la seconde batterie, excepté l'espace des sabords. Ce filet doit avoir des mailles de huit centimètres, faites avec de la petite ligne, pour qu'il soit plus adhérent au bord; et étant bien tendu, bien fixé, il peut résister aux éclats du plus gros volume.

L'écoulement des eaux que le combat, ou le mauvais temps, ou les pompes à chapelets peuvent occasionner sur le pont, aura lieu par des ouvertures pratiquées contre le bord, de distance en distance : ces ouvertures s'appellent *dalots*, et leur grandeur doit être telle que la liaison du vaisseau n'en soit pas affaiblie, et que cependant les eaux s'écoulent promptement. Pour que l'eau de la mer, dans l'inclinaison du vaisseau

ou autrement, n'entre pas par les dalots dans l'intérieur, on les recouvrira en dehors du bâtiment avec du cuir, que l'on clouera dans tout son pourtour, excepté de l'arrière; ainsi l'eau du dedans sortira pendant que le vaisseau se meut, et celle du dehors ne pourra entrer par cette voie.

Les armes destinées aux hommes de la première batterie qui font partie du rôle d'abordage, doivent être placées dans des espèces d'armoires au milieu du bâtiment, entre les baux du pont de la seconde batterie, et au-dessus des liteaux pour les hamacs de l'équipage : un tiers de ces armes sera dans deux armoires en arrière de l'écoutille de l'échelle, un autre tiers dans deux armoires en arrière du grand mât, et le troisième tiers dans deux armoires en arrière des bittes, afin qu'étant réparties on les prenne plus promptement.

L'intérieur de ces six armoires sera doublé en cuir, et par-dessus en frise, pour que les armes soient à l'abri des eaux de filtration, et qu'elles se ressentent moins de l'humidité de l'air: les armes porteront, dans les armoires, sur des crochets de fer cloués contre le pont de la seconde batterie, afin qu'elles y soient sans mouvement et en même temps faciles à prendre. Cette méthode réunit tous les avantages; ainsi réparties, on les prend sans confusion; elles sont à l'abri de l'humidité et serrées; enfin, elles ne gênent en aucune manière. Sur les côtés ou sur les extrémités de chaque armoire, on écrira, en caractères bien lisibles, la qualité et le nombre des armes, ainsi que les numéros des personnes à qui elles sont destinées. *Voyez la figure 1.re et les figures 35 et 36 de la planche VII.*

Les échelles pour la communication de la première batterie à la seconde, doivent être d'une grandeur suffisante pour trois hommes de front, afin que les secours, dans l'attaque et dans

la défense de l'abordage, soient capables, par la promptitude et le nombre d'hommes, d'assurer un heureux succès. Dans toute l'étendue de l'entre-pont, il ne peut y avoir que quatre écoutilles susceptibles de recevoir chacune une échelle de communication avec la seconde batterie : la première est à soixante-six ou quatre-vingt-seize centimètres en avant du mât d'artimon ; la seconde est au-dessus de l'écoutille d'arrière ; la troisième, au-dessus de la grande écoutille ; et la quatrième, un peu sur l'arrière de l'écoutille d'avant.

L'écoutille qui est à soixante-six ou quatre-vingt-seize centimètres en avant du mât d'artimon, doit être de seize décimètres de large, afin que l'échelle ayant cette largeur, trois hommes de front puissent monter sans gêne. Pour rendre le passage par cette échelle toujours facile dans les inclinaisons du bâtiment, on l'établira dans le sens de la longueur du vaisseau, le pied de l'échelle faisant face à l'arrière, afin que les hommes venant de cette partie du bâtiment montent promptement.

L'écoutille qui est au-dessus de l'écoutille d'arrière, doit être aussi de seize décimètres de large, afin d'y établir une échelle de même largeur, où trois hommes de front montent à-la-fois ; cette échelle sera fixée dans le sens de la longueur du vaisseau, et son pied faisant face au grand mât, pour que les hommes venant du milieu du bâtiment montent plus rapidement.

L'écoutille qui est au-dessus de la grande écoutille, doit être de même grandeur qu'elle : mais la chaloupe qui la couvre dans toute son étendue, et la mâture de rechange qui sur les côtés en resserre l'espace, ne permettent pas d'y mettre une grande échelle ; il faut absolument en placer deux, une de

chaque côté de la traverse longitudinale située dans le milieu pour le soutien des deux panneaux. Chaque échelle ne doit avoir que cinquante à soixante centimètres de largeur, parce qu'il n'y a passage à droite et à gauche de la chaloupe que pour un seul homme ; ces deux échelles seront établies dans le sens de la longueur du vaisseau, et leur pied faisant face à l'avant.

L'écoutille qui est un peu sur l'arrière de l'écoutille d'avant, doit avoir un mètre, dans le sens de la longueur du vaisseau, et deux mètres dans le sens de la largeur, à cause de la chaloupe et de la cuisine, qui sont placées de manière à limiter ses dimensions, et qui obligent de placer deux échelles d'un mètre de large, établies sur les côtés, et ayant pour appui la traverse longitudinale qui partage l'écoutille dans le milieu.

La cloison de séparation qui forme la sainte-barbe, où l'on place les objets d'équipement de chaque canon qui renferment de la poudre, afin qu'ils soient plus à l'abri des accidens du feu, doit être établie sur l'avant et contre le mât d'artimon ; elle sera formée de deux toiles l'une sur l'autre, qui seront fixées et tendues avec un lacet de petite ligne que l'on passera dans le haut et dans le bas sur un liteau assujetti avec des écroux, et sur les montans qui en déterminent l'étendue. Il doit y avoir dans la partie de la cloison où sont les hiloires, une ouverture de chaque côté, formée par des montans de bois assujettis aux liteaux du haut et du bas, par des écroux de fer, pour deux portes, afin que la communication de l'entre-pont avec la sainte-barbe, au moment du combat, soit plus prompte. Chaque porte sera formée d'un châssis de bois recouvert d'une double toile, ainsi que la cloison.

Cette cloison suffit, parce qu'elle n'a pour but que

d'empêcher la communication de l'équipage avec la sainte-barbe, et qu'étant en toile elle se démonte, et se place plus promptement dans l'endroit qui lui est destiné pendant le combat.

L'assujettissement des liteaux sur lesquels se lace la toile, doit se faire par des écroux de fer, pour que les liteaux ne soient pas endommagés lorsqu'on les ôte ou qu'on les met en place; et même pour que le taraud des écroux ne dégrade pas les endroits du pont ou du bau sur lesquels ils portent, on y clouera une plaque en tôle de cinquante-quatre millimètres en carré, sur deux millimètres d'épaisseur, taraudée au pas de l'écrou, afin que l'écrou fasse la plus grande force sur la plaque de tôle. Le liteau du bas aura huit centimètres de hauteur sur cinq de large; celui du haut, vingt-sept millimètres en hauteur et autant en largeur. Les liteaux, ainsi que les montans, auront une rainure dans la partie formant l'encadrement du panneau de cloison, qui doit s'y adapter, pour que le transfilage soit plus prompt et plus propre.

Sur les deux panneaux de la cloison, entre le mât d'artimon et les portes, dans la partie qui est en dedans de la sainte-barbe, on mettra des courroies qui porteront des petits crochets pour assujettir les porte-gargousses, que le défaut de place sur les étagères du pourtour du mât obligerait d'y placer. Ces courroies cousues à la toile, la fortifieront et la préserveront du frottement des porte-gargousses.

On peindra la cloison en dedans et en dehors avec de la couleur blanche à l'huile, pour qu'elle donne plus de clarté et se maintienne plus long-temps propre.

Le pourtour du mât d'artimon qui doit supporter des porte-gargousses, sera établi à demeure, de forme circulaire, et sera

circonscrit à soixante-cinq centimètres environ de distance du mât : on le formera par des montans légers en cuivre, et par un petit grillage de même matière, qui aura sur sa hauteur trois séparations en forme d'étagères, pour les porte-gargousses.

Les bittes et tout ce qui contribue à la retenue des câbles lorsqu'on est au mouillage, sont placées dans l'entre-pont; parce que le pont de la première batterie étant au-dessus de la ligne de flottaison, l'eau de la mer que le tangage peut faire entrer par les écubiers, dans l'intérieur du vaisseau, est arrêtée sur ce pont, et s'écoule par les dalots pratiqués le long du bord; et que la position des écubiers en-dessous du pont de la seconde batterie, les met hors de portée du clapotage de la mer ordinaire, et donne aux câbles une direction qui concilie la plus grande résistance avec le moins d'efforts dans leur appui sur les écubiers. Les bittes, ainsi qu'il a été dit, doivent avoir un équarrissage proportionné à la grandeur du vaisseau; leur hauteur au-dessus du pont sera de quatorze décimètres, afin qu'on prenne et qu'on puisse ôter aisément et promptement le tour de câble aux bittes. Chaque montant de bitte sera percé, dans la direction de la largeur du vaisseau, à onze centimètres de son extrémité, pour qu'on puisse y passer une cheville de fer, afin que les câbles, lorsque le tour de bittes est pris, ne soient pas exposés à se décapeler.

Les boucles de fer établies de chaque côté sur les hiloires en avant et en arrière des bittes pour bosser les câbles, doivent être d'une grosseur proportionnée aux câbles, et seront fixées dans les baux du pont de la première batterie, avec goupilles, pour que lorsqu'on est à l'ancre par un grand vent et une grosse mer, les efforts du câble ne les arrachent pas.

Les établissemens et les dispositions au grand cabestan qui peuvent favoriser dans l'entre-pont le prompt appareillage des ancres ou autres manœuvres, consistent, 1.° dans une poulie à demeure de chaque côté du grand mât, placée entre les pompes avec une saillie telle que le tournevire ne puisse pas toucher les caisses de pompes en se rendant au cabestan; car c'est là l'obstacle le plus saillant qu'il puisse rencontrer dans sa direction de l'écubier au cabestan : elle sera placée à une hauteur qui fasse arriver le tournevire au cabestan, à vingt-quatre centimètres du pont de la première batterie, pour rendre le choquage moins fréquent. Chaque poulie sera à galoche, pour recevoir plus facilement le tournevire ou toute autre manœuvre, et aura une grosseur proportionnée au tournevire, afin qu'il y passe aisément avec ses pommes : mais les pommes du tournevire n'auront que la grosseur nécessaire pour retenir les garcettes, afin que son passage dans la poulie, éprouvant moins de résistance, soit plus prompt; 2.° que la partie extérieure du cabestan sur laquelle se place le tournevire, ait un talus qui tende à le faire remonter vers le milieu pour rendre le choquage plus rare; 3.° que les barres entrent de vingt-six centimètres environ dans les trous du cabestan, et que leur longueur totale soit telle, qu'étant en place, elles se terminent à l'aplomb de l'extrémité arrière de l'affût des canons les plus voisins, lorsqu'ils sont poussés au sabord, afin que la puissance de ces léviers soit la plus grande possible; 4.° que les barres soient placées à la hauteur de la poitrine des hommes d'une taille ordinaire, pour que leur effort soit plus naturel et plus considérable; 5.° qu'au-dessus du cabestan, dans la partie qui répond exactement au milieu de la largeur de chaque trou de barre, il y ait un trou à la distance d'environ huit centimètres de sa circonférence,

circonférence, pour une cheville qui empêchera la sortie de la barre dans les mouvemens du cabestan : cette cheville sera de fer et tenue au cabestan par une petite chaîne de même métal ; 6.° que chaque trou de barre et chaque barre portent un numéro bien lisible, pour qu'on garnisse le cabestan plus promptement. Au-dessus du numéro de chaque trou, on désignera par leur nom et leur ordre de position, le nombre d'hommes qui doivent faire force sur la barre afin qu'ils y soient plutôt rangés ; le nombre d'hommes pour tenir dessous le tournevire, doit aussi être indiqué par ordre de position ; 7.° que sur le bau du pont de la seconde batterie, qui est en avant du cabestan, on établisse deux linguets de fer, de manière qu'il y en ait toujours un en action pour retenir le cabestan si son effort pour rétrograder était plus puissant que celui des hommes pour le faire agir ; et à cet effet, il est nécessaire qu'au-dessus du cabestan il y ait un cercle de fer à dents, d'une force et d'une grandeur telles que le linguet puisse s'y arrêter et faire toute la force nécessaire. Le choquage du tournevire est en général ce qui retarde le plus l'appareillage des ancres ; et quoique la poulie à demeure de chaque côté du grand mât, tende, avec le talus de la forme extérieure du cabestan, à faire choquer le tournevire de lui-même, il faut en outre l'aider quelquefois à choquer. Si on l'aidait avec des anspects, à mesure que le tournevire baisse, on y trouverait d'autant plus d'avantage, qu'on n'éprouverait aucun retard ; mais la place nécessaire aux hommes employés à faire agir l'anspect pendant que ceux qui sont placés sur les barres tournent au cabestan, est difficile à trouver ; cependant par la suppression d'un homme par barre, on donnerait assez d'aisance à deux ou trois hommes rangés très-près du cabestan, pour qu'ils pussent faire agir l'anspect à l'effet de faire monter le tournevire. Cette

suppression d'un homme par barre n'aurait lieu qu'avant d'être à pic, et après que l'ancre serait dérapée.

Le prompt appareillage des ancres dépend en outre de l'établissement de rouleaux en dehors des écubiers, pour accélérer la rentrée du câble; mais on n'en fait mention ici que pour mémoire, parce qu'on indiquera la manière dont ils doivent être faits et établis, dans le développement de l'installation des dehors du vaisseau.

Il est d'usage d'établir de l'avant une cloison de quatre-vingts centimètres de hauteur, pour empêcher que l'eau de la mer qui entre par les écubiers lorsqu'on est au mouillage, ne se répande dans l'entre-pont : cette cloison se place à treize décimètres en arrière des écubiers; et en avant, il y a des dalots sur les côtés pour l'écoulement des eaux.

Les dispositions propres à faciliter la mobilité de la barre du gouvernail, sont, 1.° une tamisaille avec des rouets de poulies qui y soient enchâssés, pour contenir les drosses, en accélérer l'effet, et empêcher que le mou résultant de leur relâchement dans les grands tangages, ou à la cape avec une grosse mer, n'occasionne des secousses nuisibles à la solidité du gouvernail et à celle de la barre : malgré les avantages que procure cette tamisaille, il faut avoir attention de raidir les drosses de temps en temps, à l'aide de palans frappés à demeure sur ses bouts, et dont l'action est facile à tous les instans, parce qu'ils sont élongés sur la barre du gouvernail. Les rouets seront posés et établis sur la tamisaille avec tout le fini que demandent les poulies. 2.° Il faut que sur la partie que parcourt le crapaud de fer dans l'étendue du mouvement de la barre, on établisse une plaque de fonte bien polie, de quatre millimètres et demi d'épaisseur, pour que la mobilité du crapaud soit plus facile par

la diminution de frottement qui doit résulter de la différence des métaux ; 3.° que les poulies à demeure établies sur les côtés du vaisseau pour la direction des drosses, soient d'une confection bien exacte et bien finie ; 4.° que la partie de l'arcasse dans laquelle a lieu le mouvement de la barre, ait l'échancrure nécessaire pour donner à la barre la plus grande latitude de mouvement, et faire faire au gouvernail un angle de 33 degrés avec la quille, qui est le plus grand possible sur les vaisseaux actuels de soixante-quatorze, avec la longueur que l'on donne à la barre, et la largeur qu'a le vaisseau dans la partie qui y correspond.

Les ouvertures qui peuvent augmenter la circulation de l'air dans l'entre-pont, et particulièrement dans l'endroit où l'on place les malades pendant la navigation, sont, 1.° une ouverture à chaque mantelet de sabord, ainsi qu'on est en usage d'en pratiquer, et à la partie élevée du mantelet, pour qu'on puisse tenir ce petit sabord ouvert dans les temps ordinaires, et n'être obligé de le fermer que dans les gros temps ; le petit sabord sera d'une grandeur proportionnée à la force du mantelet ; 2.° des ouvertures dans la partie du pont qui correspond au-dessus du poste des malades : elles seront au nombre de trois, de forme circulaire et de seize centimètres de diamètre ; une à chaque extrémité du poste, et l'autre au milieu ; toutes aboutiront sur l'arrière des tins de la chaloupe, pour qu'ils concourent au soutien des tuyaux de tôle adaptés à ces ouvertures, que leur élévation garantira de l'eau courant sur le pont.

Pour que la pluie ne puisse pas aussi entrer par ces ouvertures, on mettra un couvercle à quelques centimètres au-dessus des bouts des tuyaux ; et tout-à-fait à leur extrémité extérieure, on fixera une tôle percée de petits trous, afin que l'air seulement

pénètre : l'autre bout de chaque tuyau entrera dans le pont de la seconde batterie, où il sera assujetti et calfaté pour que l'eau ne filtre pas par les joints. Dans le cas où le courant d'air provenant de ces tuyaux nuirait aux malades, on le boucherait par une petite porte à charnière, en dessous du pont.

Le nombre de hamacs que l'on peut établir dans la première batterie, est en raison de la grandeur du vaisseau et des réserves convenables pour entretenir une libre circulation d'air ; car il n'en est pas ici comme dans le faux-pont, qui, moins élevé, demande qu'on assure d'abord les communications. L'espace disponible de la première batterie d'un vaisseau de soixante-quatorze, dans les dimensions actuelles, peut aisément contenir trois cent soixante-quinze hamacs assez spacieusement pour qu'un pareil nombre de personnes y couchent à-la-fois sans craindre pour leur santé. La place de chaque hamac occupera, comme il a été dit pour ceux du faux-pont, quarante-huit centimètres de large sur deux mètres huit centimètres de long. Pour trouver l'espace dont on peut disposer pour l'établissement des hamacs, il faut d'abord indiquer celui qui est nécessaire à la circulation de l'air : or, elle exige que l'ouverture des écoutilles soit entièrement libre, pour que le courant d'air qui en provient soit plus grand.

Lorsqu'on aura des malades, on les placera dans l'espace compris entre la grande écoutille et l'écoutille d'avant dans le milieu du bâtiment ; c'est l'endroit le plus aéré et le plus tranquille. Son étendue permet de placer dix cadres à l'aise, qui suffisent ordinairement au nombre des malades alités. L'établissement du poste des malades occasionnera le déplacement des hamacs qui occupent cet emplacement, et les personnes déplacées par les malades prendront le poste de ces derniers.

L'espace de la première batterie, susceptible de recevoir des hamacs, consiste, 1.° dans la sainte-barbe, où l'on placera douze hamacs à cadre pour les officiers, tant sur les côtés du vaisseau que contre la cloison; 2.° dans la partie comprise depuis la cloison de la sainte-barbe jusqu'à celle de la gatte, où l'on peut placer trois cent soixante-trois hamacs; total, avec ceux des officiers, trois cent soixante-quinze. *Voyez planche IV, figure 10.*

On logera à tribord, du bord au milieu, et depuis la cloison de la sainte-barbe jusqu'à la gatte, d'abord les soldats, et après les matelots et les novices; à bâbord, dans la partie correspondante, d'abord les canonniers, ensuite les matelots et les novices. La place de chaque hamac sera numérotée d'après la *figure 10 de la planche IV;* et la personne qui y est affectée par le rôle du poste à coucher, y fixera son hamac.

Le hamac de chaque individu sera semblable en tout aux hamacs des personnes logées dans le faux-pont, et sera établi de la même manière sur les baux.

Le four double ou les deux fours l'un sur l'autre, de deux mètres vingt-sept centimètres, pour donner de temps en temps du pain frais à l'équipage, et même pour pouvoir l'alimenter entièrement de pain frais, si un départ pressé avait forcé de mettre sous voiles sans biscuit et avec de la farine seulement, doit être placé entre le grand mât et la grande écoutille, et entre les hiloires, parce qu'il charge ainsi le centre du vaisseau, et que c'est là le lieu où il ne gêne en aucune manière. La maçonnerie du four sera dans une caisse de fer, composée de bandes et de tôle de cette matière, pour qu'elle ait moins de volume que si elle était en bois, et qu'elle se ressente moins de la chaleur des fours. Le bas de la caisse portera sur des pieds éloignés de huit centimètres du pont de la première batterie,

afin que la chaleur du four soit isolée. Le premier âtre du four, ou l'âtre le plus bas, aura vingt-sept centimètres d'épaisseur : l'intervalle de l'âtre à la voûte sera de trente-huit centimètres; la voûte ou l'épaisseur du dessus du premier four aura trente-deux centimètres, pour servir en même temps d'âtre au second four ou au four du dessus ; l'intervalle du second âtre à la voûte du second four, trente-huit centimètres ; et la voûte ou le dessus du second four, vingt-sept centimètres ; total, un mètre soixante-treize centimètres, y compris vingt-sept millimètres pour l'épaisseur de la caisse en fer, et huit centimètres pour l'élever au-dessus du pont : ainsi il reste huit centimètres d'intervalle du dessus du second four aux baux de la seconde batterie, qui, recouverts en feuilles de cuivre pour plus grande sûreté, ne pourront se ressentir de la chaleur.

Chaque four aura deux portes distantes de vingt-sept centimètres, l'une en dedans du tuyau de fumée, et l'autre en dehors. La première porte a pour objet d'empêcher que la chaleur du four ne se perde par le tuyau de fumée, lorsque le feu en est retiré ; la seconde est en dehors du tuyau, pour éviter, lorsque le four est allumé, que le feu ne tombe dans l'entre-pont aux mouvemens du vaisseau. *Voyez planche VIII, figures 31, 32, 33 et 34.*

L'intervalle de l'âtre à la voûte n'étant que de trente-huit centimètres dans chaque four, oblige de pratiquer deux tuyaux de huit centimètres de diamètre dans l'épaisseur de la maçonnerie des côtés, pour que le feu nécessaire à chauffer chaque four soit alimenté d'air. L'orifice intérieur de chaque tuyau répondra dans les côtés au milieu du four : l'orifice extérieur doit être de chaque côté de la porte ; il portera un cercle de cuivre taraudé, sur lequel on adaptera, avec facilité, une manche

de cuir, dont l'autre extrémité aboutira dans l'archipompe, afin que l'air alimentant le feu des fours, renouvelle celui de l'archipompe et de la cale. Sur la porte de chaque four on écrira, en caractères bien lisibles, la quantité de livres de pain frais que cuit chaque fournée, avec la quantité de bois et d'eau qu'elle consomme, ainsi que le nombre de fournées que l'on peut faire par jour séparément dans chaque four et dans les deux à-la-fois.

Le maintien du bon ordre pendant la nuit dans l'entre-pont, la célérité du service, et la sûreté des individus qui pourraient se blesser en cherchant, au changement de quart ou de service, leurs hamacs, exigent qu'il y ait de la lumière; on la placera, comme dans le faux-pont, dans des fanaux de trente-deux centimètres de diamètre, sur quarante de hauteur, bien artistement et solidement arrangés, pour que, dans quelque événement que ce soit, il ne puisse résulter aucun accident de feu. Deux fanaux, non compris celui de la sainte-barbe, garnis en glaces épaisses et bien claires, sont suffisans pour éclairer l'entre-pont, s'ils sont placés l'un en arrière du grand mât, et l'autre sur l'avant du four, à la hauteur du dessous des hamacs. La seule raison qu'on pourrait, avec quelque fondement, alléguer contre l'établissement des fanaux dans l'entre-pont, serait que cette lumière pourrait faire apercevoir le bâtiment lorsqu'il est avantageux de cacher sa marche; mais en mettant une toile peinte devant chaque sabord, la lumière ne s'apercevra pas au dehors, et l'air du petit sabord ne sera pas intercepté pour cela.

Il est nécessaire de développer ce qu'exige le dispositif d'un combat pressé et d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps, afin d'être assuré que l'emménagement de l'entre-pont réunit tous les avantages.

La circonstance qui exige en même temps le dispositif d'un

combat pressé ou de surprise, et les dispositions pour une manœuvre générale, ne peut se présenter que la nuit : on supposera donc qu'elle a lieu la nuit, pendant que l'équipage est couché et qu'il repose dans une entière tranquillité ; et si l'emménagement indiqué favorise ces dispositifs, il aura rempli toutes les conditions.

Le dispositif du combat exige, dans la première batterie, le branle-bas des personnes qui y couchent, le transport des malades dans le faux-pont, le démontage de la cloison de la sainte-barbe, le démarrage des canons, l'enlèvement de l'étoupe et du suif autour des écoutilles où l'on passe la poudre pendant le combat, la disposition des quatre bailles de combat aux endroits indiqués ; il faut encore remplir d'eau les bailles de combat, mettre autour des bailles les seaux et fauberts qu'elles doivent avoir, garnir les pompes à chapelets, remplir la pompe à incendie, faire le breuvage pour rafraîchir l'équipage pendant le combat, remplir le nombre de bidons fixé, et placer à chaque canon son équipement en porte-gargousses, platines à feu, cornes d'amorce et boute-feux.

En décrochant les hamacs des personnes qui couchent dans l'entre-pont, et les montant de suite aux filets de bastingage affectés à chaque hamac, l'entre-pont se trouve entièrement libre. Les hamacs du pointeur, du chargeur et des quatre premiers servans de chaque canon de la première batterie, seront dépendus et montés dans les filets de bastingage par les autres servans de la même pièce, pour que le pointeur, le chargeur et les deux premiers servans ne perdent pas un instant à dessaisir et démarrer aux deux bords le canon auquel ils sont affectés, et à le mettre en état de servir le plutôt possible. Le troisième servant de chaque pièce mettra au même instant le fanal de combat en place,

place, et le quatrième servant ira prendre et remettra au pointeur le porte-gargousse, la platine à feu, la corne d'amorce et le boute-feu. Pendant qu'on dépendra et qu'on montera les hamacs, les officiers mariniers et les matelots de charpentage, de calfatage et de voilerie, destinés à disposer la première batterie, démonteront la cloison de la sainte-barbe, et placeront tout ce qui la compose à l'endroit indiqué; ils mettront les bailles de combat en place, garniront les pompes de la cale, rempliront la pompe à incendie et les bailles de combat, entoureront les bailles de combat du nombre déterminé de seaux et de fauberts, et enlèveront l'étoupe et le suif des écoutilles au passage des poudres. Dans le même temps, les officiers mariniers de canonnage, destinés à la première batterie, éclaireront les fanaux de combat, ouvriront les armoires où sont les armes pour les hommes qui font partie du rôle d'abordage, feront remplir et placer les bidons de breuvage autour des bailles de combat par le distributeur des vivres chargé de ce soin : ainsi tout le dispositif du combat se fera à-la-fois sans gêne et sans le moindre retard; conséquemment l'emménagement y est très-favorable.

Actuellement il faut voir s'il l'est également au dispositif d'une manœuvre générale qui aurait lieu en même temps.

Une manœuvre générale, qui s'étend jusqu'à l'entre-pont pendant qu'on se dispose au combat, ne peut avoir lieu qu'au mouillage, et consiste à s'embosser, à mouiller une ancre ou à rembraquer du câble.

Dès que les hamacs sont dépendus, le cabestan se trouve libre; on peut alors passer de l'avant ou de l'arrière une embossure, la garnir au cabestan, ou y frapper un palan, si l'on croit utile de s'en servir pour la raidir; les bittes et le parcours des câbles, jusqu'à la grande écoutille, étant libres, on peut

filer et rembraquer du câble sans retard, monter et garnir le tournevire au cabestan (s'il ne l'était pas toujours lorsqu'on est au mouillage), sans aucune gêne, par le facile accès dans le faux-pont et dans la cale où on le place.

L'emménagement de la première batterie concourt donc au dispositif d'un combat pressé et à celui d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps; par conséquent il réunit tous les avantages desirables.

Après avoir décrit l'emménagement de l'entre-pont pour la meilleure installation du vaisseau, on va donner un aperçu succinct des objets de la charge qui doivent y être contenus, de la place à-peu-près qu'ils doivent occuper, ainsi que des quantités, afin de ne rien omettre de tout ce qui est relatif à l'entre-pont.

Objets renfermés dans la première Batterie.

LES CANONS COMPOSANT L'ARTILLERIE DE LA PREMIÈRE BATTERIE, chaque canon sur son affût, garni de sa brague, de deux palans pour le saisir contre le bord, de deux palans de retraite, de sa pince, de son anspect, de son refouloir, de son écouvillon, de sa platine de plomb pour recouvrir la lumière, et sur laquelle sera écrit, en caractères bien lisibles, le nom et l'ordre de position des hommes employés au service de la pièce; enfin, d'un palan au mantelet, pour l'ouvrir avec facilité : le reste de l'équipement du canon, comme porte-gargousse, platine à feu, corne d'amorce et boute-feu, doit être, ainsi qu'il a été dit, placé dans la sainte-barbe au pourtour du mât d'artimon.

Sur un vaisseau de soixante-quatorze, 480 BOULETS RONDS, 112 BOULETS RAMÉS, et 112 PAQUETS DE MITRAILLE

du calibre des canons de la première batterie : 280 boulets ronds seront placés et répartis dans chaque entre-deux de canon, sur des liteaux de bois cloués contre le bord, et percés chacun de dix trous ; les 200 autres boulets ronds dans deux parcs à boulets de 100 chacun, l'un entre le grand mât et l'écoutille d'arrière, et l'autre entre les bittes et l'écoutille d'avant ; tous les deux dans le milieu du bâtiment, entre les hiloires.

Les 112 boulets ramés et les 112 paquets de mitraille doivent être répartis et suspendus contre le bord, dans chaque entre-deux de canon, au-dessus des boulets ronds et à les toucher.

28 SACS EN FILET DE BITORD, contenant chacun 24 valets de canon, seront répartis dans chaque entre-deux de canon, et suspendus contre le bord à un mètre environ du pont.

4 BAILLES DE COMBAT contenues l'une dans l'autre pendant la navigation, pour qu'elles tiennent moins de place, seront placées entre le cabestan et l'écoutille d'arrière, dans le milieu du bâtiment.

8 PIERRIERS ET 8 ESPINGOLES doivent être placés à l'entour du grand mât, pour qu'ils soient plus faciles à prendre, et dans le centre du bâtiment.

LES ARMES À FEU ET LES ARMES BLANCHES pour les hommes de la première batterie destinés à l'abordage, seront entre les baux de la seconde batterie, dans six armoires, deux en avant du mât d'artimon, deux autres en arrière du grand mât, et les cinquième et sixième en arrière des bittes, pour qu'on puisse les prendre au même instant.

LES GARGOUSSES DE PARCHEMIN non employées dans l'apprêté du combat, seront placées dans la sainte-barbe, entre les baux, et soutenues par de petits liteaux de bois.

LES ÉGORGEOIRS, épinglettes, vrilles, fil-de-fer, palettes

à fusée, maillets de bois, tuyaux de grenade, cavillots, et la balance et ses poids, dans la sainte-barbe, entre les baux et autour du mât d'artimon.

LA TABLE ET LES BANCS DE LA SAINTE-BARBE tout-à-fait de l'arrière dans le milieu du bâtiment, pour qu'ils gênent moins.

LES DEUX AVIRONS DE GALÈRE seront placés le long des écoutilles de chaque côté, en dessous et contre les baux de la seconde batterie, pour plus de facilité à s'en servir.

LES BOSSES DE CÂBLES, sur chaque boule de fer établie pour cela sur le pont le long des hiloires, de la gatte à la grande écoutille.

LES 30 SEAUX DE CUIR pour les accidens de feu : un tiers sera placé à l'entour du mât de misaine, un autre tiers à l'entour du grand mât, et le troisième tiers sur l'avant du mât d'artimon contre la cloison de la sainte-barbe, pour qu'on puisse en faire usage au même moment; ils seront tous garnis d'une petite corde, et porteront le numéro de la personne qui doit s'en servir.

LA POMPE À INCENDIE sera placée en arrière du grand mât, entre les pompes à chapelets.

DES TROIS FANAUX pour éclairer l'entre-pont pendant la nuit, l'un sera placé dans la sainte-barbe, tout-à-fait sur l'arrière, entre les sabords de retraite, un autre en arrière du grand mât, et le troisième en avant du four.

LA BARRE DE GOUVERNAIL DE RECHANGE sera placée entre les baux sur l'arrière du grand cabestan, pour être plus à portée d'être mise en usage.

DES TRINGLES EN FER établies en avant et en arrière du grand cabestan, porteront les barres pour le grand cabestan,

placées selon la longueur du bâtiment, afin qu'elles soient plus faciles à prendre et qu'elles tiennent moins de place.

8 BORDAGES DE CHÊNE, 2 planches de prusse, et 12 barres de cabestan de rechange, doivent, à cause de leur grande longueur, être placées dans l'entre-pont entre les baux de la seconde batterie, sur l'avant de la grande écoutille, afin qu'elles gênent moins et qu'elles chargent le centre du bâtiment.

LES BARRES DE FER, pour faire agir les pompes à chapelets, seront placées entre les baux de la seconde batterie, sur l'arrière du grand mât, par les mêmes raisons.

3 CROCS, 8 gaules et 8 heuses de pompes aspirantes et refoulantes seront mis entre les baux sur l'avant de la grande écoutille.

LE FOUR DOUBLE doit être dans le milieu du vaisseau, entre le grand mât et la grande écoutille; les ustensiles pour pétrir se mettront sur le côté du grand mât, entre les pompes, pour qu'elles gênent moins.

LES USTENSILES DE TABLE pour les officiers seront dans la sainte-barbe, si le vaisseau n'a pas de dunette.

363 HAMACS de l'équipage, dans l'espace compris depuis la cloison de la sainte-barbe jusqu'à celle de la gatte; 12 hamacs à cadre pour les officiers dans la sainte-barbe, si le vaisseau n'a pas de dunette.

Voilà tous les objets à renfermer dans la première batterie. Elle sera peinte à l'huile en couleur blanche dans tout le dessous du pont de la seconde batterie, et sur les côtés jusqu'à la gouttière du pont de la première batterie, afin qu'elle soit plus claire et qu'on en conserve plus aisément la propreté: la gouttière du pont sera peinte en noir, ainsi que les canons et tout ce qui est en fer; les affûts et le cabestan en blanc, également à l'huile.

CHAPITRE DE LA SECONDE BATTERIE.

Pont de la seconde Batterie.

L'ENTRE-PONT est terminé par le plancher qu'on appelle *pont de la seconde batterie*, qui doit le préserver d'être mouillé par l'eau de la mer ou par les eaux de pluie : conséquemment ce pont sera bien joint et bien calfaté ; il doit faciliter la communication avec la première batterie, le faux-pont et la cale, afin qu'on y prenne ou qu'on y remette les effets nécessaires à chaque instant.

Il faut pour cela que le pont de la seconde batterie ait des ouvertures d'une grandeur relative aux plus grands objets de la charge. Ces ouvertures s'appellent, comme dans les autres ponts, *écoutilles*. Au-dessus de la grande écoutille du pont de la première batterie, il faut une écoutille de même grandeur, et appelée aussi *grande écoutille ;* une autre au-dessus de l'écoutille d'arrière, de même grandeur, et appelée de même *écoutille d'arrière ;* une autre un peu en arrière de l'écoutille d'avant moins grande, et appelée aussi *écoutille d'avant ;* une quatrième écoutille en avant du mât d'artimon de même grandeur que l'écoutille d'arrière, et appelée *écoutille de l'échelle ;* deux petites écoutilles entre le mât d'artimon et le grand mât, exactement au-dessus de celles du pont de la première batterie, et de mêmes dimensions que ces dernières, pour le passage, pendant le combat, des gargousses de la soute aux poudres, destinées au service des canons de l'arrière jusqu'au grand mât ; deux petites écoutilles au-dessus de celles du pont de la première

batterie, et de même grandeur, pour le passage, pendant le combat, des gargousses provenant des caissons à gargousses, et destinées au service des canons en avant du grand mât; enfin, une petite écoutille en avant du mât de misaine, pour une manche à vent.

Voilà toutes les écoutilles nécessaires pour communiquer dans la première batterie, dans le faux-pont et dans la cale, et pour s'assurer les facilités et tout l'ensemble que peut exiger un armement ou un désarmemt, ou un dispostif d'un combat pressé et d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps.

Le pont de la seconde batterie doit être, par sa force, en état de résister aux efforts de l'artillerie pendant le combat dans un gros temps, et au poids des bâtimens à rames.

La force de construction de ce pont se proportionne à ces différens efforts, par l'équarrissage et le nombre des baux, ainsi que par l'épaisseur des bordages qui les recouvrent.

Les établissemens à demeure dont le pont de la seconde batterie peut être susceptible pour une bonne installation, sont, 1.° une boucle de fer sur l'arrière de chaque canon, pour l'assujettir avec un palan dans le combat; ces boucles s'établiront sur les hiloires, pour être solidement fixées, et seront d'une grosseur proportionnée au calibre des canons de la seconde batterie;

2.° Une petite boucle de l'arrière et à l'aplomb de l'extrémité de l'affût de chaque canon, pour le brider par le bouton, afin que, lorsqu'il est fixé contre le bord, il ne fasse pas la bascule aux mouvemens du bâtiment.

3.° Il faut que le pourtour des quatre grandes écoutilles soit bordé, comme dans la première batterie, par des liteaux de bois de dix centimètres, pour empêcher les eaux qui seraient sur

le pont, de tomber dans la cale aux mouvemens du bâtiment; ces liteaux seront disposés et faits de la même manière que ceux de la première batterie pour recevoir les panneaux des écoutilles. Les panneaux des petites écoutilles pour le passage des poudres, seront unis au pont par des charnières à demeure, et leur pourtour bien garni d'étoupe et de suif, pour empêcher la filtration des eaux;

4.° Que les étambrais des mâts majeurs soient ovales comme ceux de la première batterie : leur longueur doit être celle du diamètre et demi du mât à l'étambrai ; leur largeur, celle qu'on leur donne ordinairement;

5.° Que l'étambrai du grand cabestan soit proportionné à la grosseur de la mèche, afin qu'il n'ait que la grandeur nécessaire au libre mouvement du cabestan, sans jeu inutile; il sera garni à l'entour de l'étambrai, comme dans celui de son pied, avec des rouleaux de fonte de huit centimètres de hauteur sur onze de diamètre, placés bien à plomb et de manière que le cabestan tourne avec l'aire seulement qui lui est nécessaire. Ces rouleaux seront traversés par un essieu de fer de trente-quatre millimètres de diamètre, et chaque essieu sera assujetti par ses extrémités aux bordages supérieurs et inférieurs, qui forment le double panneau de l'étambrai du cabestan, et qui sont séparés de huit centimètres et demi pour la hauteur des rouleaux que l'on place entre deux. Ces bordages seront fortifiés dans la partie où porte l'essieu, par une bande de fer enchâssée dans leur épaisseur. Les panneaux de l'étambrai doivent être en deux pièces, pour qu'on puisse mettre en place le cabestan, ou l'ôter quand il est nécessaire de le visiter ou de le raccommoder : ainsi le cabestan tournant dans son étambrai et dans celui de son pied autour de rouleaux de fonte bien à plomb et bien mobiles, aura un

mouvement

mouvement très-facile. *Voyez planche VIII, figures 28 et 29.*

Sur l'avant du cabestan, on mettra deux taquets de fer tournans, pour retenir le cabestan contre les efforts du câble ou autres manœuvres;

6.° Que l'étambrai du pied du petit cabestan soit établi sur le pont, de la même manière que celui du pied du grand cabestan, et que les rouleaux de fonte, pour en accélérer le mouvement, aient huit centimètres de hauteur et huit centimètres de diamètre; qu'enfin le diamètre des essieux de fer soit de vingt-sept millimètres;

7.° Que les tins de la chaloupe, au nombre de quatre, soient établis avec des taquets qui les contiennent. Les tins auront une échancrure pour recevoir la quille, élevée de trente-trois à quarante-un centimètres environ au-dessus du pont, afin qu'on puisse mettre au-dessous de la chaloupe le nombre de moutons que la grandeur du vaisseau comporte;

8.° Que sur l'arrière du travers du grand mât et du mât de misaine, il soit établi, sur le pont, des poulies tournantes appelées *marionnettes*, au nombre de six de chaque côté de chaque mât, pour les cargues-fonds et cargues-boulines de la grande voile et de la misaine, du grand et du petit hunier, et pour les drailles des voiles d'étais et des focs; parce que cet aboutissement rend ces manœuvres susceptibles d'une action simultanée avec celle des gaillards dans une manœuvre générale; ce qui ne serait pas possible si elles aboutissaient sur les gaillards, où elles n'auraient pas le développement nécessaire;

9.° Que sur l'avant du grand mât et dans le milieu du bâtiment, on fixe, sur le pont, des liteaux de treize centimètres de hauteur pour supports des deux charniers à eau, afin qu'on puisse mettre sous le robinet une petite baille, et que l'eau qui

tombe ne soit pas perdue : cette position des charniers est la plus avantageuse qu'ils puissent avoir;

10.° Que le long des hiloires et contre les liteaux des écoutilles, on établisse de petits taquets de huit centimètres, pour élever de cette hauteur les vergues de hune au-dessus du pont, afin qu'on accroche avec facilité les palans de retraite aux boucles de fer qui sont dessous, et aussi pour qu'elles n'arrêtent pas les eaux qui peuvent être sur le pont;

11.° Que sur l'arrière du grand mât et du mât de misaine, il soit établi sur le pont, dans le milieu du bâtiment, des boucles de fer pour les guinderesses du grand et du petit mât de hune, et qu'il en soit établi de semblables par le travers de chaque mât pour les drisses de la grande vergue et de la vergue de misaine;

12.° Qu'en arrière du grand mât et du mât de misaine, il soit établi sur le pont, dans le milieu du bâtiment, un parc à boulets formé par des liteaux, et de la contenance de cent boulets ronds sur un plan, pour faciliter le service des canons: Les liteaux seront échancrés dans la partie qui porte sur le pont, pour qu'ils n'arrêtent pas les eaux;

13.° Qu'il soit établi sur l'arrière du mât d'artimon, des liteaux à écroux pour les deux cloisons qui doivent former le logement du capitaine, si le vaisseau n'a pas de dunette : ces deux cloisons seront en bois, pour plus de solidité et de convenance; mais leur construction doit les rendre susceptibles d'être enlevées au branle-bas aussi promptement que si elles étaient en toile; pour cela on les fixera, en haut et en bas, par des liteaux dans le milieu desquels sera une cannelure concave, de vingt millimètres de profondeur, pour recevoir les panneaux formant la cloison. Chaque panneau aura soixante-cinq centimètres de large, et sera assujetti par un pilastre en bois, fixé

en haut et en bas sur les liteaux par des écroux de fer : ainsi, en enlevant les écroux de chaque pilastre, ils se trouvent aussitôt sans supports ; lorsqu'on les a enlevés, les panneaux s'ôtent en courant dans la cannelure, qui leur fait faire l'effet d'une porte à coulisse. Tous les panneaux ôtés, restent encore les liteaux du haut et du bas ; mais ces liteaux étant fixés sur le pont et sur les baux du gaillard par des écroux de fer, on les enlève avec facilité, et il n'y a plus alors aucun vestige de cloison. Pour aider à la solidité des écroux et assurer leur tenue, on mettra sur le pont et sur les baux des gaillards, aux endroits qui leur sont destinés, de petites plaques de tôle taraudées au pas des écroux ; cela empêchera aussi que le pont et les baux ne se ressentent de l'opération de placer et de celle d'enlever les écroux.

Si le vaisseau avait une dunette, il n'y aurait qu'une cloison auprès du mât d'artimon, parce que ce serait alors le logement des officiers.

Ce sont là tous les établissemens avantageux que comporte l'étendue du pont de la seconde batterie.

L'emplacement compris entre le pont de la seconde batterie et le pont des gaillards et passe-avants, qu'on appelle *la seconde batterie*, ayant un mètre quatre-vingt-deux centimètres de hauteur de la superficie des bordages du pont de la seconde batterie au-dessous des baux des gaillards, doit contenir, 1.° les canons qui composent l'artillerie de la seconde batterie, et conséquemment tout ce qui peut concourir à leur assujettissement pendant la navigation, et à la célérité de leur service pendant le combat ;

2.° Ce qui peut mettre les hommes employés au service de la seconde batterie, à l'abri des éclats de bois qu'occasionnent les boulets de l'ennemi ;

3.° Les issues nécessaires pour l'écoulement des eaux que le mauvais temps, la pluie ou les pompes aspirantes et refoulantes peuvent donner sur le pont;

4.° Les armes destinées aux hommes de la seconde batterie faisant partie du rôle d'abordage, pour qu'étant placées près d'eux, ils puissent les prendre promptement, et arriver sur les gaillards tout armés;

5.° Les échelles qui rendent facile la communication de la seconde batterie aux gaillards et passe-avants, pour que le nombre d'hommes qu'exige l'attaque ou la défense de l'abordage, puissent monter tous à-la-fois;

6.° Les dispositions au grand cabestan qui peuvent favoriser dans la seconde batterie le prompt appareillage des ancres ou autres manœuvres;

7.° Les dispositions favorables à l'action de la fausse barre de gouvernail et à sa mise en place.

8.° Ce qui peut concourir à l'orientement des basses voiles pour qu'elles soient le plus possible dans le plan de leur vergue;

9.° Les moyens d'assujettir solidement les bâtimens à rames, afin qu'ils ne cèdent pas aux mouvemens du bâtiment;

10.° Les établissemens nécessaires pour renfermer séparément les ustensiles de chaque plat, comme gamelle, corbillon et bidon dans les endroits où ils seraient faciles à prendre, et où l'odeur qui en émane ne se ressente pas;

11.° La cuisine en fer, dans le genre de celle de *Kersaint*, la plus avantageuse de toutes celles connues;

12.° Les établissemens nécessaires pour loger le capitaine avec convenance, sans cependant occasionner le moindre retard au dispositif du combat;

13.° Les hamacs pour le reste de l'équipage, sans que leur

position, lorsqu'ils sont en place, puisse empêcher de tirer les canons de la seconde batterie;

14.° La mâture de rechange à portée de servir et à l'abri de la mitraille de l'ennemi;

15.° Les charniers à eau, parce qu'ils y sont mieux que partout ailleurs;

16.° Les ustensiles de table et de cuisine d'un usage journalier.

Ce sera donc dans l'examen de ces différens établissemens et objets, qu'on parviendra à la meilleure installation dont la seconde batterie puisse être susceptible.

L'assujettissement des canons qui composent l'artillerie de la seconde batterie, exige, 1.° un croc et une boucle de fer établis contre le bord, sur les deux côtés de chaque sabord, pour fixer chaque canon; les crocs et les boucles auront une grosseur proportionnée au calibre du canon, et seront fixés contre le bord avec goupilles. Les deux crocs servent de point d'appui aux palans qui fixent le canon, et les deux boucles aux deux bouts de la brague. Le croc se met un peu au-dessus de l'affût, lorsque le canon est contre le bord.

Pendant le cours de la navigation, les canons de la seconde batterie sont fixés contre le bord, pour que la communication dans la batterie de l'arrière à l'avant soit plus libre, et aussi parce que les canons étant plus éloignés du milieu du bâtiment, les mouvemens de roulis sont plus doux.

L'assujettissement du canon, lorsqu'il est au sabord, a lieu par deux palans qui l'y fixent, et que l'on raidit à force pour qu'il ne puisse pas s'écarter du bord dans les mouvemens du bâtiment: après les avoir bien raidis, on passe plusieurs tours du garant de chaque palan sur le bouton du canon, et en outre

Digitized by Google

plusieurs tours au bouton et à la boucle de fer qui est sur le pont exactement à l'extrémité de l'affût, pour que le canon ne fasse pas la bascule aux mouvemens du bâtiment : ces différens tours d'amarrage faits, on les tresillonne sur eux-mêmes le plus possible, afin que le canon n'ait pas du tout de mouvement.

La célérité du service des canons de la seconde batterie, pendant le combat, exige, 1.° que les arrêtes extérieures du devant de l'affût soient arrondies, pour que le pointage du canon, en avant et en arrière, soit plus facile ; 2.° que la partie des moyeux des essieux sur laquelle les roues de l'affût tournent, soit bien droite, bien ronde et bien polie, pour que le mouvement des roues soit plus aisé ; 3.° que le tour des roues de l'affût soit un cercle bien uni, ainsi que le trou de chaque roue, et que leurs faces soient bien planes, pour que leur rotation étant bien à plomb, le mouvement du canon soit plus facile ; que les deux palans de chaque canon, qui servent à le haler contre le bord, et celui de retraite pour l'attirer en arrière, soient composés de poulies d'une confection bien exacte et bien finie, et de cordages bien ronds et bien souples, afin que le service des canons soit le plus prompt possible.

La célérité du dispositif du combat exige, en outre, qu'on ait à portée de chaque canon tout ce qui tient à son équipement, comme platine à feu, refouloir, écouvillon, anspect, pince, valets, boulets ronds, boulets ramés, paquets de mitraille, porte-gargousses, cornes d'amorce et boute-feux : mais si ces trois derniers articles étaient placés à portée de chaque canon, ils pourraient occasionner, dans le courant de la navigation, des accidens de feu ; conséquemment ils seront dans la sainte-barbe, placés à l'endroit indiqué pour ceux de la première batterie.

Les canons de la seconde batterie doivent être toujours prêts, le jour et la nuit, à servir au moment de la rencontre subite d'un bâtiment ; et pour cela, il faut que leur platine à feu soit en place, afin que le feu de l'artillerie ne puisse être retardé par la nécessité d'aller chercher les boute-feux et de les allumer: mais pour que cette platine à feu, toûjours en place, ne soit d'aucun danger, et qu'elle soit à l'abri des avaries qui résulteraient du heurtement d'un objet quelconque, il faut qu'elle soit recouverte par un morceau de bois d'une surface égale à celle de la platine de plomb ordinaire, et d'une épaisseur qui permette de le creuser selon la saillie de la platine à feu, et de telle sorte que toutes les parties saillantes de celle-ci puissent y entrer et n'aient pas de jeu ; et pour qu'un cordage ou tout autre objet n'ait pas de prise sur l'extérieur de ce morceau de bois, on fera en sorte que sa superficie extérieure, par un talus bien ménagé, se joigne à celle de la forme extérieure du canon, afin que tout glisse dessus, sans faire effort et sans pouvoir s'y arrêter.

Le refouloir et l'écouvillon de chaque canon seront suspendus le long du bord, tout-à-fait contre les baux des gaillards ou les lattes des passe-avants.

L'anspect et la pince de chaque canon doivent être suspendus contre le bord sur le devant de l'affût, dans des ganses de cordes placées selon la longueur du bâtiment, au-dessus et à toucher la gouttière du pont de la seconde batterie.

Les valets de canon, au nombre de vingt-quatre par pièce, seront dans des sacs en filets et fixés contre le bord, dans chaque entre-deux de canons, à un mètre du pont environ.

Les boulets ronds, au nombre de dix par canon, doivent être placés dans des liteaux de bois cloués contre le bord dans

chaque entre-deux de pièces, comme ceux destinés à la première batterie.

Les boulets ramés, au nombre de quatre par canon, et les paquets de mitraille en même nombre, seront suspendus contre le bord dans chaque entre-deux de canons, au-dessus et à toucher les boulets, sans mettre obstacle à la facilité de les prendre.

Les porte-gargousses, cornes d'amorce et boute-feux doivent être placés dans la sainte-barbe, au même endroit et de la même manière que ceux de la première batterie.

Les quatre bailles de combat destinées à la seconde batterie, varieront de grandeur, de huit décimètres à un mètre de diamètre, pour pouvoir entrer l'une dans l'autre, et n'occuper, dans le cours de la navigation, que la place d'une seule. Ces bailles auront la même hauteur et seront disposées de la même manière que celles de la première batterie. Pendant la navigation, les quatre bailles, l'une dans l'autre, seront placées entre le grand cabestan et l'écoutille d'arrière; et durant le combat, l'une sera placée en arrière du mât d'artimon, la seconde en avant du grand cabestan, la troisième en avant du grand mât, et la quatrième en arrière du mât de misaine.

La seule chose qui puisse préserver les hommes employés au service de l'artillerie de la seconde batterie, des éclats de bois causés par les boulets de l'ennemi, c'est l'établissement, contre le bord, d'un filet semblable à celui qui a été décrit pour la première batterie.

L'écoulement des eaux que le mauvais temps, la pluie ou les pompes aspirantes et refoulantes peuvent occasionner sur le pont de la seconde batterie, a lieu par des dalots contre le bord, de distance en distance, et dont la grandeur est telle

que

que la liaïson du vaisseau n'en souffre pas, et que cependant les eaux s'écoulent très-promptement.

Les armes destinées aux hommes de la seconde batterie qui font partie du rôle d'abordage, seront placées dans des armoires construites et établies comme celles destinées au même usage pour la première batterie. Un tiers de ces armes sera dans deux armoires en avant du mât d'artimon; le second tiers dans deux armoires en arrière du grand mât; et le troisième tiers, dans deux armoires en arrière du mât de misaine, afin que par cette répartition on les prenne promptement.

L'intérieur de ces trois armoires sera doublé et arrangé de la même manière que l'intérieur de celles de la première batterie. Sur les côtés ou sur les extrémités de chacune, on écrira en caractères bien lisibles, la quantité et le nombre des armes, ainsi que les numéros des personnes à qui elles sont destinées.

Les fusils de la garnison doivent être placés entre les baux le long du bord, moitié d'un côté et moitié de l'autre, soutenus par des tringles en bois établies entre les baux. Ces tringles seront échancrées pour recevoir chaque fusil dans une place particulière numérotée, afin qu'ils ne puissent se déplacer dans les mouvemens du bâtiment. Les fusils seront dans un étui de cuir ou de toile, pour qu'ils se ressentent moins de l'humidité de l'air.

Les échelles pour la communication de la seconde batterie aux gaillards, doivent être d'une grandeur suffisante pour trois hommes de front, afin que les secours dans l'attaque et dans la défense de l'abordage soient capables, par leur promptitude et leur nombre, d'assurer un heureux succès; mais la communication avec les gaillards ne peut avoir lieu que par six échelles, dont deux aboutissent au gaillard d'arrière, une à l'écoutille en

avant du mât d'artimon, et l'autre à l'écoutille en arrière du grand mât; deux échelles sur le fronteau du gaillard d'arrière, entre les mâts de hune et les passe-avants, et les deux autres établies sur le fronteau arrière du gaillard d'avant, également entre les passe-avants et les mâts de hune. La largeur des deux échelles établies aux écoutilles, sera d'un mètre soixante-cinq centimètres, afin que trois hommes de front puissent monter sans gêne; l'écoutille d'arrière ne s'ouvrira qu'à l'ancre et au moment du combat, parce qu'à la voile l'action des manœuvres demande qu'elle soit fermée. Ces deux échelles doivent être posées dans le sens de la longueur du bâtiment, ainsi que les échelles de la première batterie. Les quatre échelles entre les passe-avants et les mâts de hune auront un mètre de large, pour que deux hommes de front puissent monter à-la-fois; elles n'ont qu'un mètre de large, à cause de leur déplacement pendant le combat, qui nécessite qu'elles soient légères et peu embarrassantes.

Les dispositions au grand cabestan qui peuvent favoriser dans la seconde batterie le prompt appareillage des ancres ou autres manœuvres, sont, 1.° que la partie extérieure ait un talus semblable à celui décrit pour la partie qui correspond à la première batterie; 2.° que les barres entrent de vingt-sept centimètres environ dans les trous du cabestan, pour qu'elles y soient solides, et que leur longueur totale se termine, lorsqu'elles sont en place, à l'aplomb de l'extrémité arrière de l'affût des canons les plus voisins fixés au sabord; 3.° que les barres soient élevées à la hauteur de la poitrine des hommes d'une taille ordinaire; 4.° qu'au-dessus du cabestan, dans la partie qui répond exactement au milieu de la largeur de chaque trou de barre, il y ait un autre trou à la distance d'environ huit centimètres de sa circonférence, pour une cheville qui empêchera

la barre de sortir dans le mouvement du cabestan : cette cheville sera de fer, et tenue au cabestan par une petite chaîne de même matière ; 5.° que chaque trou de barre et chaque barre portent un numéro bien lisible, pour qu'on mette la barre plus promptement à sa place : au-dessus du numéro placé sur le cabestan, on désignera, par leur nom et leur ordre de position, les hommes qui doivent être employés à chaque barre, afin qu'ils soient plutôt rangés, et que la force de chacun soit du plus grand effet ; 6.° que sur le bau du gaillard d'arrière, qui est en avant du cabestan, on établisse deux linguets de fer semblables à ceux employés dans la première batterie, et qu'il y ait de même au-dessus du cabestan un cercle de fer à dents.

Rien ne peut mieux favoriser l'action de la fausse barre de gouvernail et accélérer sa mise en place, qu'une boucle de fer de chaque côté contre le bord, par le travers des deux tiers de la longueur de la fausse barre, pour augmenter l'effet de la drosse qu'on passera dans une poulie frappée sur chaque boucle. La célérité de la mise en place de la fausse barre de gouvernail, dépend du soin d'établir le devant du tambour, qui en entoure la tête, dans une rainure en forme de coulisse, afin qu'on puisse l'enlever promptement.

Ce qui peut concourir à l'orientement des basses voiles, pour qu'elles soient le plus possible dans le plan de leur vergue, ce sont des rouets de poulie dans l'épaisseur du bord de la seconde batterie, pour y border et amurer la grande voile, et pour y border la misaine. Ces rouets de poulie seront placés aux endroits que déterminera la résultante de l'angle formé par la ralingue de chute et de bordure de chaque voile orientée au plus près du vent, combiné avec l'effet de dormant de l'écoute ou amure, afin que les basses voiles soient également tendues

dans toutes leurs parties, et conséquemment se rapprochent le plus possible du plan de leur vergue. Cette manière de les établir emploie moins de poulies et de cordages, par conséquent diminue les frottemens et les chances d'être coupées par les boulets de l'ennemi : elle a encore cet avantage, que le développement et l'action des hommes qui agissent sur ces cordages ne gênent pas dans l'ensemble d'une manœuvre générale, et que leur poids est moins contraire à la stabilité. Il est vrai que ces hommes sont moins sous la surveillance et la direction de l'officier, que s'ils étaient sur les gaillards, pour les filer plus promptement et plus à propos; mais cet inconvénient n'est réel que dans les mauvais temps; car dans les temps ordinaires il est préférable d'avoir les voiles parfaitement tendues : cependant, pour réunir ces deux avantages, on établira des rouets de poulie et des taquets d'amarrage sur les gaillards, afin de pouvoir y border et amurer les basses voiles dans le gros temps. Les rouets seront confectionnés et établis avec la même exactitude et les mêmes soins que les poulies.

Les taquets d'amarrage d'écoutes seront contre le bord un peu au-dessus du seuillot des sabords, afin que si elles traversent un sabord pour être amarrées, elles ne puissent pas gêner le service des canons; les taquets auront la forme d'oreille de chat, pour faciliter l'amarrage et qu'il soit plus aisé de filer une manœuvre aussi forte.

Les moyens d'assujettir les bâtimens à rames afin qu'ils ne cèdent pas aux mouvemens du vaisseau, sont d'établir deux boucles de fer de chaque côté du bâtiment au-dessus du seuillot des sabords de la seconde batterie, dans la direction d'un mètre ou d'un mètre et un tiers en dedans de chaque extrémité de la chaloupe, pour servir de point d'appui aux cordages employés

à cet objet. Ces boucles auront une force proportionnée à la grandeur des embarcations.

Un vaisseau doit avoir cinq bâtimens à rames ; une chaloupe capable de déraper une grosse ancre et de la porter avec son câble ; un grand canot à pouvoir entrer entièrement dans la chaloupe ; un moyen canot de neuf mètres environ, qui entrera aussi dans le grand, et deux canots de sept mètres plus ou moins, que l'on placera de chaque côté entre les mâts de hune et les passe-avants. La chaloupe doit porter, comme il a été dit, sur les tins établis sur le pont de la seconde batterie ; elle doit avoir une capacité et une force de construction bien proportionnées au travail qu'elle est dans le cas de faire, mais en même temps être aussi légère qu'il est possible. Tous les bancs des rameurs seront en sapin, excepté celui du mât et celui où s'amarre l'orin, qui seront en chêne. Le vaigrage ne sera point plein, et ne consistera que dans quelques lisses ; les bancs de la chambre seront en planches mobiles, et le plancher en planches minces et amovibles. Toutes les pièces qui composent la charpente de la chaloupe, doivent être bien finies et d'une adhérence intime, pour qu'il résulte de l'union de toutes ses parties un plus grand effort.

Le grand canot, ainsi que la chaloupe, aura les bancs des rameurs établis de manière à se démonter, pour que le second canot puisse entrer dedans, comme le grand canot entre dans la chaloupe, afin que l'élévation de ces trois embarcations ne gêne pas la grande voile dans les viremens de bord. La construction du grand canot et des trois autres sera aussi légère que peuvent le permettre leur grandeur, et la solidité qui leur est nécessaire.

La position des deux petits canots entre les mâts de hune et les passe-avants, ne les élève pas plus que les autres, et rend leur

mise à la mer très-facile ; ils portent sur des traverses de bois mobiles, qui appuient par un bout sur la chaloupe, et de l'autre sur le passe-avant.

Les établissemens nécessaires pour renfermer séparément les ustensiles de chaque plat, comme gamelle, corbillon et bidon, dans un endroit où ils soient faciles à prendre sans gêner en aucune manière, et sans que l'odeur qui en émane puisse se ressentir, afin de rendre la cambuse absolument inutile, consistent dans des armoires en grillage de fer, placées tout-à-fait de l'avant, entre le dernier canon de la seconde batterie et le sabord de chasse, et entre les deux sabords de chasse qui sont sur le fronteau d'avant, en laissant libre l'espace qu'exige le service de ces deux pièces. Ces armoires n'auront de grillage en fer que dans leurs pourtours et étagères ; elles seront divisées en compartimens, pour que chaque plat puisse serrer ses ustensiles. Ces compartimens auront en conséquence une porte également en grillage, sur laquelle sera une petite serrure ; ils auront la hauteur du bidon, et pour profondeur celle de l'armoire, qui sera déterminée par l'étendue qu'occupent le bidon et la gamelle mis l'un contre l'autre, sans y comprendre le corbillon qui entrera dans la gamelle. D'après la grandeur de ces compartimens, on peut, sur un vaisseau de soixante-quatorze, en établir quatre-vingt-quatre environ dans les endroits indiqués ; nombre bien suffisant pour la totalité de l'équipage, qui doit être divisé en plats de huit.

Sur chaque porte de compartiment il y aura une plaque de tôle sur laquelle sera écrit, en caractères bien lisibles, le numéro du plat. La distribution doit se faire, comme il a été dit, une demi-heure avant chaque repas, sous le gaillard d'arrière, afin qu'elle soit sans danger et plus commode. A tribord on

distribuera le biscuit, et à bâbord le vin, pour que toute la distribution, se faisant en même temps, soit plus promptement terminée. Lorsque dans la distribution il y aura du fromage, on fera d'avance des portions de quatre, de deux et d'une ration, en raison du nombre d'hommes dont l'équipage est composé, pour que, pendant qu'on distribue le biscuit et le vin, on puisse donner la quantité de portions de fromage qui revient à chaque plat, sans prolonger la distribution.

La cuisine en fer, dans le genre de celle de *Kersaint*, avec les changemens que l'expérience a indiqués, est de toutes les cuisines connues la plus avantageuse, en ce qu'elle est comme isolée du bâtiment, n'ayant de points de contact que les pieds qui la supportent, conséquemment sans transmission de chaleur; qu'elle est infiniment plus légère que celles en usage; qu'elle renferme le feu de manière qu'il ne peut se répandre dans les mouvemens du bâtiment; qu'elle ne donne pas la moindre fumée; qu'elle consomme moins de matières combustibles, profitant, sans déperdition, de toutes celles qu'on y emploie; qu'elle brûle indifféremment du charbon de terre ou du bois; qu'elle sert par quelque temps que ce soit sans le moindre danger; et que, par deux tuyaux de cuivre placés dans sa capacité et échauffés par ses foyers, elle renouvelle l'air de la cale en raréfiant celui qui y est contenu, et par ce moyen fait l'effet de ventilateur. Au bout des tuyaux, on adapte, par des cercles taraudés, une manche de cuir, dont l'un des bouts aspire l'air de la cale. La cuisine pour un vaisseau de soixante-quatorze, qui a sept cents hommes d'équipage, doit avoir un mètre quatre-vingt-seize centimètres de long, un mètre soixante-dix-huit centimètres de large, et quatre-vingt-quinze centimètres de hauteur, y compris l'intervalle de onze centimètres

de l'âtre au pont, pour que l'air y circule et empêche que le pont ne se ressente de la chaleur. L'âtre sera formé par des bandes de fer de vingt-trois millimètres d'épaisseur environ, et revêtues, au-dessus et au-dessous, de tôles épaisses de deux millimètres et un quart. Les côtés de la cuisine seront formés par des montans de fer recouverts, comme les bandes de l'âtre, avec des tôles semblables; le dessus de la cuisine le sera également par des barres de fer revêtues de tôle. Les ouvertures des foyers feront face aux côtés du vaisseau, et seront au nombre de trois de chaque côté; savoir, les deux premiers foyers à tribord pour les deux chaudières de l'équipage, et le troisième pour les chaudières particulières des officiers mariniers et celle des malades. A bâbord, le premier foyer est destiné à la cuisine du capitaine, le second à celle des officiers, et le troisième pour les élèves et les malades, si le nombre en était considérable. Chaque foyer séparé par des montans de fer recouverts d'une tôle, aura une ouverture de presque toute la largeur, excepté ce qui est nécessaire pour les montans des portes, dans lesquels on pratique une rainure pour la porte à coulisse de chaque foyer, laquelle se hisse par le haut. Chaque porte sera formée par une simple tôle de deux millimètres et un quart d'épaisseur. Le dessus de la cuisine doit avoir des ouvertures d'une forme et d'une largeur semblables à celles des chaudières qu'il doit recevoir, afin qu'elles n'aient pas de mouvement dans les plus grands roulis. Sur l'âtre on mettra une grille de fer dans chaque foyer, pour pouvoir brûler indifféremment du charbon de terre ou du bois. Cette grille doit porter sur l'âtre par quatre pieds, et le surmonter de huit centimètres, pour que le feu ait de l'air; elle sera formée par des barres de fer de vingt-sept millimètres d'épaisseur, et placées à deux centimètres de distance les unes des

des autres. Les deux tuyaux de cuivre pour renouveler l'air de la cale, auront dix-neuf centimètres de diamètre, et seront établis exactement au milieu de l'espace destiné au tuyau de cheminée ; de manière que chacun desdits tuyaux de cuivre puisse être échauffé par quatre foyers.

Les deux chaudières de l'équipage auront soixante-cinq centimètres de long, cinquante-sept centimètres de large, et cinquante-quatre centimètres de hauteur ; elles descendront de trente-huit centimètres dans la cuisine, et auront à cette hauteur un rebord en cuivre de vingt-sept millimètres, pour les empêcher de baisser davantage, et en même temps pour mettre obstacle à l'échappement de la fumée et de la chaleur. Toutes les autres chaudières auront aussi un rebord en cuivre proportionné à leur grandeur et établi à la hauteur convenable. Les chaudières des officiers mariniers seront de même grandeur, et auront seize centimètres de diamètre sur vingt-sept de hauteur, et un rebord de treize millimètres à la hauteur de dix-neuf centimètres. Le tuyau de cheminée doit avoir vingt-trois centimètres de large, porter son ouverture en arrière, et toucher le fronteau du gaillard d'avant, pour qu'il ne gêne pas le mouvement du petit cabestan : l'orifice de son ouverture sera rond et de vingt-trois centimètres de diamètre, pour qu'on puisse y adapter un chapiteau qui tourne selon le vent, afin que la fumée s'échappe aisément. Les montans du tuyau de cheminée seront en fer, et recouverts avec une simple tôle de deux millimètres d'épaisseur. *Voyez planche VIII, figures 41 et 42.*

La cuisine ne donnant point de fumée, l'espace compris entre elle et le mât de misaine doit être occupé par les personnes atteintes de maladies contagieuses, pour qu'elles soient séparées du reste de l'équipage.

Les établissemens nécessaires pour loger le capitaine avec convenance, sans cependant apporter de retard au dispositif du combat, consistent dans la disposition d'un espace en arrière du mât d'artimon, séparé du reste de la batterie par deux cloisons en bois très-faciles à enlever, et qui formeront la chambre à coucher et celle à manger; dans quelques ornemens fort simples et tels qu'ils tiennent à la solidité du bâtiment, qu'ils en fassent ressortir les beautés et donnent à l'ensemble une apparence militaire qui frappe la vue. La première cloison sera placée très-près du mât d'artimon, si son aboutissement contre le bord ne gène le service d'aucun canon; elle sera vitrée à la partie supérieure du milieu et aura deux portes, une de chaque côté du mât: ces portes, de soixante-cinq centimètres de large, seront en bois de chêne et bien joignantes; elles auront des pentures solides et bien finies, ainsi que les serrures qu'on recouvrira en cuivre. La seconde cloison sera placée à quatre mètres huit centimètres à-peu-près en arrière de la première, pour qu'elle aboutisse contre le bord dans une partie qui ne gêne en aucune manière le service de l'artillerie: elle aura dans le milieu une seule porte de quatre-vingt-un centimètres de large, en bois de chêne et joignant bien; les pentures et la serrure seront travaillées avec le même soin que les premières. Les ornemens qui tiennent à la solidité, et qui font ressortir les beautés du bâtiment, consistent dans des moulures simples d'un goût agréable et d'un travail fini, sur toutes les parties saillantes, comme baux, bauquières, courbes, pilastres, &c. On ne mettra point de plafonds entre les baux ni de revêtemens en planche contre le bord, qui, en outre de l'inconvénient de nuire par leur poids, ont celui de diminuer l'espace et d'empêcher d'apercevoir l'exactitude du travail de la charpente du vaisseau.

Les décorations dont la chambre à coucher est susceptible, par les objets qui, sans tenir à la construction du bâtiment, y sont cependant à demeure, comme le tambour du gouvernail et les caissons d'usage entre le tambour et le bord, consistent dans le contour agréable de la partie du tambour qui saille en dehors des caissons, dans le goût et la simplicité de ces moulures; mais en se réservant toujours la facilité d'enlever le panneau de devant, pour présenter avec célérité la fausse barre du gouvernail. Le dessus du tambour doit se terminer bien exactement au-dessus du gouvernail, et être brisé et joint avec des charnières bien solides et bien adaptées, pour qu'on l'ouvre aisément. Sur le dessus du tambour on établira, dans toute son étendue, une espèce de coffre d'un genre simple, mais agréable et bien fini, dont les côtés formeront une bibliothèque pour les livres d'un usage journalier; le milieu, entre les deux côtés, contiendra les volumes de cartes; et le devant servira de bureau, par une planche qui sera à charnière et à coulisse, à l'effet d'agrandir la table à écrire. Ce coffre, fait de manière à s'ouvrir par parties brisées pour les bibliothèques, ne dépassera pas le niveau des seuillets des fenêtres, sera tout uni au-dessus, assujetti par des crochets sur le tambour du gouvernail et contre le bord; et afin d'en faciliter le transport dans le faux-pont, où il doit-être à l'abri du feu de l'ennemi, on mettra sur les côtés des anses de cuivre.

Les caissons d'usage entre le tambour du gouvernail et le bord, seront ouverts sur le devant par un panneau en planche à coulisse, qui prendra tout l'intervalle entre le tambour et le bord; le dessus sera en forme de couvercle à charnière, qu'on placera en-dedans des caissons, et fixé contre le bord par des écroux, pour pouvoir enlever très-promptement tout

ce qui constitue les caissons, et dégager par-là les sabords des canons de retraite. Ces caissons auront quarante-un centimètres de hauteur et soixante-cinq de large, pour servir de canapé, et seront faits en bois de chêne avec goût et solidité.

Les portes des lieux d'aisance seront aussi en bois de chêne, et auront des ferrures bien faites et bien solides. Les lieux d'aisance doivent être à l'anglaise, c'est-à-dire, avec un bassin dans lequel aboutit un tuyau qui verse une eau rapide pour entraîner les ordures sans que les parois conservent de l'odeur. Le dessus de ces bassins, en bois de chêne, et fait avec goût et solidité pour servir de siége, doit être à charnière et se fermer bien hermétiquement.

Les fenêtres de la grande chambre, ainsi que celles des lieux d'aisance, doivent être d'une grandeur qui, en donnant beaucoup de jour, soit dans le cas, avec des volets de bois plein, de résister aux coups de mer en courant vent arrière par un gros temps. Le vitrage des fenêtres sera en glaces de sept millimètres d'épaisseur, afin qu'elles résistent à la commotion des coups de canon. L'achat des glaces n'est qu'une dépense première; leur durée indemnise des frais qu'il faut faire en sus du prix ordinaire des vitres; et afin que les glaces ne soient pas changées, elles auront dans le milieu le chiffre du gouvernement. La largeur et la hauteur de ces glaces doit être de dix-huit centimètres environ sur vingt-deux, pour qu'elles présentent une grande résistance sans trop diminuer le jour.

Les faux sabords des chambres à coucher et à manger du capitaine, seront confectionnés de manière à pouvoir être vitrés en entier avec des glaces. La partie au-dessus du canon sera brisée et aura de bonnes charnières en fer, pour qu'on puisse les ouvrir et les fermer avec facilité. La partie du faux sabord

qui approche le plus du canon dans tout son contour, sera en bois et rapprochée du canon autant que faire se pourra sans diminuer la facilité d'enlever le faux sabord. Dans ce cercle de bois on clouera une manche de toile peinte en noir, pour que le faux sabord étant en place, cette manche, étranglée et serrée contre le canon, empêche l'introduction de l'air et de l'eau, et ne paraisse pas. Le tour du faux sabord qui s'emboîte dans le bord, sera garni de frise, pour empêcher que l'eau ne pénètre. Les faux sabords seront assujettis en place par des crochets de fer placés en dedans, afin de les fixer et de pouvoir les ôter plus promptement.

Si le vaisseau a une dunette, le logement de la grande chambre sera celui des officiers; et alors il n'y aura qu'une cloison, celle près du mât d'artimon. Les chambres des officiers seront de chaque côté le long du bord, et formées par des cloisons de toile transfilées sur des liteaux assujettis par des écroux de fer pour qu'ils soient promptement enlevés.

Les faux sabords au-dessous des gaillards d'arrière et d'avant seront en bois plein, excepté la partie au-dessus du canon, qui sera vitrée et brisée avec de bonnes charnières en fer. Le vitrage de ces faux sabords sera en glaces semblables à celles de la chambre du capitaine. Les faux sabords de dessous les passe-avants seront brisés comme les autres, mais point vitrés, et auront, comme ceux du capitaine, de bonnes charnières en fer, une manche de toile, les bords frisés et des crochets de fer pour les assujettir.

Pour que les hamacs n'empêchent pas de tirer les canons de la seconde batterie, ils doivent être placés à un mètre quatre-vingt-seize centimètres du bord, c'est-à-dire, hors de l'espace qu'occupent les canons. On peut établir sous les

deux gaillards, dans l'entre-deux de la distance fixée à un mètre quatre-vingt-seize centimètres du bord de chaque côté, cent quatorze hamacs assez spacieusement placés pour qu'un pareil nombre de personnes puissent y coucher à-la-fois, et en laissant un espace à bâbord depuis l'échelle qui est en avant du mât d'artimon jusqu'à la cloison du capitaine, pour que le passage de l'arrière et l'entrée des écoutilles soient libres. Chaque hamac occupera, comme dans le faux-pont et la première batterie, quarante-neuf centimètres de large et deux mètres trois centimètres de long. L'espace sous le gaillard d'arrière et le gaillard d'avant, susceptible de recevoir des hamacs, consiste, 1.° dans la partie comprise depuis la cloison de la chambre du capitaine jusqu'au fronteau du gaillard d'arrière; 2.° dans la partie comprise depuis le fronteau arrière du gaillard d'avant, jusqu'à l'avant.

La place de chaque hamac sera numérotée comme dans la *figure 12, planche V;* et la personne qui y est affectée par le rôle du poste à coucher, y fixera son hamac.

Chaque individu aura son hamac semblable à celui des personnes logées dans le faux-pont et la première batterie, et il l'établira sur les baux de la même manière.

La mâture de rechange sera placée dans le milieu du vaisseau, moitié d'un côté des bâtimens à rames et moitié de l'autre, partie sur le pont de la seconde batterie et partie sur potence sous les baux des gaillards, pour faciliter l'emploi des mâts de rechange, les mettre plus à l'abri des boulets et de la mitraille de l'ennemi, et favoriser la stabilité du bâtiment.

Les mâts de hune seront placés sur potence sous les baux des gaillards, parce que, dans cette position, ils gênent moins le service du grand cabestan que s'ils étaient sur le pont de la

seconde batterie ; et pour qu'ils donnent moins d'embarras encore, il faut que l'extrémité où est la caisse du mât de hune appuie contre le fronteau arrière du gaillard d'avant, et y soit solidement assujettie par des cordages. Ils doivent être établis à six centimètres en dehors de la plus grande largeur de la chaloupe, pour qu'ils ne mettent pas obstacle à son embarquement et à son débarquement, et laissent le plus d'espace possible entre eux et les canons. Chaque mât de hune doit être soutenu dans la partie qui est entre les gaillards, par trois montans en bois dont l'extrémité supérieure sera circulaire pour que le mât de hune y porte en entier.

Les vergues de hune seront placées sur le pont de la seconde batterie, parce que là elles ne gênent point le service du grand cabestan, ni celui des canons, et établies aussi près du milieu du vaisseau que peuvent le permettre les tuyaux des pompes aspirantes et les liteaux de la grande écoutille ; elles porteront sur des liteaux de huit centimètres de hauteur, pour faciliter l'accrochement des palans de retraite aux boucles de fer qui sont dessous, et ne pas arrêter les eaux qui sont sur le pont. Le bout des vergues de hune, dirigé vers l'avant du vaisseau, sera rapproché de la cuisine, de manière que la chaleur ne puisse leur être nuisible.

Le mâtereau pour bâton de foc ou pour mât de perroquet de fougue de rechange, et les esparres, arrangés de manière qu'ils occupent le moins d'espace possible en largeur et en hauteur, seront, avec les vergues de hune, sur le pont de la seconde batterie, parce que c'est-là la place qu'exige leur longueur.

Sur les vergues de hune et sur le mâtereau et les esparres de rechange, on placera les cages à volaille adossées contre la chaloupe, afin qu'elles ne gênent d'aucune manière le service

de l'artillerie, qu'elles soient faciles à tenir propres et donnent peu d'odeur.

Les deux charniers à eau seront placés sur le pont de la seconde batterie, dans le milieu du bâtiment, en avant et à toucher le grand mât, parce que cette position au centre du bâtiment leur donne un abord facile et les rend moins accessibles au vent et moins contraires à la stabilité ; ils porteront sur des liteaux de dix à quatorze centimètres, pour que l'eau qui s'écoule du robinet ne soit pas perdue, et puisse tomber dans une petite baille destinée à la recevoir. Chaque charnier sera de la contenance d'une barrique et demie, et à forme cylindrique, pour qu'il occupe moins d'espace. Il aura, aux deux tiers de sa hauteur, un fond de tôle ou de cuivre étamé, percé de petits trous, afin de retenir le gravier et de laisser passer l'eau.

L'ouverture des charniers dans le haut sera la plus grande possible, et à cet orifice sera un cercle de cuivre étamé, auquel on accrochera un fond de toile, pour que l'eau laisse tout ce qu'elle pourrait avoir de sale, et ensuite s'épure tout-à-fait en passant à travers le gravier de huit à onze centimètres d'épaisseur: au bas des charniers, on établira un robinet, afin de perdre moins d'eau; la clef de ce robinet, solidement établie, sera tenue par une petite chaîne, pour qu'elle ne puisse pas s'égarer. Entre les charniers, on placera une baille pour battre l'eau, à l'effet de dissiper l'odeur qu'elle pourrait avoir contractée.

Les ustensiles de table et de cuisine d'un usage journalier, seront placés dans quatre armoires entre les baux du gaillard d'avant et en avant du dernier canon : deux de ces armoires seront contre le bord, et les deux autres contre les hiloires et en dehors, et non dans le milieu, pour laisser libre l'espace compris

compris entre les hiloires et le fronteau d'avant qui est le lieu où seront placées les personnes atteintes de maladies contagieuses.

Ces quatre armoires doivent suffire pour serrer tous les ustensiles de table et de cuisine d'un usage journalier ; le reste des ustensiles ou provisions sera renfermé dans des coffres placés dans le faux-pont.

Au lieu de tables ou bancs de cuisine, très-embarrassans par leur volume et leur difficile déplacement, on se servira d'autant de planches de chêne de six centimètres d'épaisseur sur quarante-un centimètres de large et quatre-vingt-un centimètres de long, qu'il y aurait de bancs de cuisine ; et chaque planche portera sur deux étriers de fer fixés par les bouts aux gaillards, avec une crampe de fer, afin qu'au branle-bas les planches s'enlèvent facilement, et que les étriers puissent se plaquer contre le pont du gaillard entre les baux. Ces étriers auront de quatre-vingts à quatre-vingt-six centimètres de longueur environ, pour que chaque planche se trouve à la hauteur ordinaire d'un banc de cuisine, et seront établis le long du bord dans les entre-deux de canons. Au branle-bas ces planches doivent être fixées entre les baux du gaillard.

Il est nécessaire de développer ce qu'exige le dispositif d'un combat pressé et d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps, afin d'être assuré que l'emménagement de la seconde batterie réunit tous les avantages.

La circonstance qui exige en même temps le dispositif d'un combat pressé ou de surprise, et la disposition pour une manœuvre générale, ne peut se présenter que la nuit. On supposera donc qu'elle a lieu la nuit, pendant que l'équipage est couché et qu'il repose dans une entière tranquillité ; et si

l'emménagement indiqué favorise ces dispositifs, il aura rempli toutes les conditions.

Le dispositif du combat exige, dans la seconde batterie, le branle-bas des personnes qui y couchent, le déplacement des faux sabords, le démontage des cloisons du logement du capitaine, le démarrage des canons, l'enlèvement de l'étoupe et du suif autour des écoutilles où l'on passe la poudre pendant le combat, la disposition des quatre bailles de combat aux endroits indiqués, le transport au faux-pont du coffre qui est au-dessus du tambour du gouvernail, l'ouverture du dessus et du devant des caissons placés entre le tambour du gouvernail et le bord : il faut encore remplir d'eau les quatre bailles de combat, mettre autour des bailles les seaux et les fauberts qu'elles doivent avoir, remplir la pompe à incendie, faire le breuvage pour rafraîchir l'équipage pendant le combat, et remplir le nombre déterminé de bidons ; placer à chaque canon son équipement, en porte-gargousse, corne d'amorce et boute-feu, et disposer la fausse barre du gouvernail, pour en faire usage à l'instant même que le besoin l'exigera.

En décrochant les hamacs des personnes qui couchent dans la seconde batterie, et les montant de suite aux filets de bastingage affectés à chaque hamac, la seconde batterie se trouve entièrement libre. Les hamacs du pointeur, du chargeur et des quatre premiers servans de chaque pièce, seront dépendus et montés dans les filets de bastingage par les autres servans de la même pièce, pour que le pointeur, le chargeur et les deux premiers servans ne perdent pas un instant à dessaisir, des deux bords, le canon auxquels ils sont affectés ; à enlever les faux sabords et mettre leur pièce en état de servir le plutôt possible. Le troisième servant de chaque canon mettra au

même instant le fanal de combat en place; le quatrième servant ira prendre et remettra au pointeur le porte-gargousse, la corne d'amorce et le boute-feu de sa pièce. Pendant qu'on dépendra et qu'on montera les hamacs, les officiers mariniers et les matelots de charpentage, de calfatage et de voilerie, destinés à disposer la seconde batterie, démonteront les deux cloisons et les caissons du logement du capitaine, et les placeront entre les baux des gaillards; ils mettront les bailles de combat en place et les rempliront; ils rempliront aussi la pompe à incendie, mettront autour des bailles de combat le nombre fixé de seaux et de fauberts, enlèveront l'étoupe et le suif des écoutilles au passage des poudres, placeront la fausse barre du gouvernail, ainsi que ses drosses et ses poulies, à portée de servir au moment où le besoin pourrait l'exiger; ils transporteront dans le faux-pont le coffre qui est au-dessus du tambour du gouvernail. Dans le même temps les officiers mariniers de canonnage, destinés à la seconde batterie, éclaireront les fanaux de combat, ouvriront les armoires où sont les armes pour les hommes qui font partie du rôle d'abordage, feront remplir et placer les bidons de breuvage autour des bailles de combat par le distributeur des vivres chargé de ce soin : ainsi tout le dispositif du combat se fera à la fois, sans gêne et sans le moindre retard; conséquemment l'emménagement y est très-favorable.

Actuellement il faut voir s'il l'est également au dispositif d'une manœuvre générale qui aurait lieu en même temps.

Le dispositif d'une manœuvre générale dans la seconde batterie, pendant qu'on se prépare au combat, ne peut avoir lieu à l'ancre que pour l'embossage; cette manœuvre n'exige que l'usage du grand cabestan pour raidir les embossures : le grand cabestan se trouve libre et à même de servir aussitôt que

les hamacs sont dépendus. Le même dispositif ne peut avoir lieu à la voile que pour virer vent devant ou vent arrière, ou carguer les basses voiles pendant qu'on se prépare au combat; or ces différentes manœuvres peuvent se faire promptement et avec facilité, même le branle-bas n'étant pas fait, attendu que les écoutes, les amures et les cargues des basses voiles qui aboutissent dans la seconde batterie, sont toujours parées.

L'emménagement de la seconde batterie concourt donc au dispositif d'un combat pressé et à celui d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps; par conséquent il réunit les avantages desirables.

Après avoir développé l'emménagement que doit avoir la seconde batterie pour la meilleure installation, on va donner un aperçu succinct des objets de la charge qui doivent y être contenus, de la place à peu près qu'ils doivent occuper, ainsi que des quantités, afin de ne rien omettre de tout ce qui est relatif à la seconde batterie.

Objets renfermés dans la seconde Batterie.

LES CANONS COMPOSANT L'ARTILLERIE DE LA SECONDE BATTERIE, chaque canon sur son affût, garni de sa brague, de deux palans pour le saisir contre le bord, d'un palan de retraite, de son faux sabord, de sa pince, de son anspect, de son refouloir, de son écouvillon, de sa platine à feu, de sa platine de plomb pour recouvrir la lumière, et sur laquelle seront écrits, en caractères bien lisibles, le nom et l'ordre de position des hommes employés au service de la pièce : le reste de l'équipement du canon, comme porte-gargousse, corne d'amorce et boute-feu, sera placé, ainsi qu'il a

été dit, dans la sainte-barbe, au pourtour du mât d'artimon.

Sur un vaisseau de soixante-quatorze, 500 BOULETS RONDS, 120 BOULETS RAMÉS et 120 PAQUETS DE MITRAILLE du calibre des canons de la seconde batterie. 300 boulets ronds seront placés et répartis dans chaque entre-deux de canons, sur des liteaux de bois cloués contre le bord et percés chacun de dix trous; les 200 autres seront mis dans deux parcs à boulets de 100 chacun, un entre le grand cabestan et l'écoutille d'arrière, et l'autre en arrière du mât de misaine, tous les deux au milieu du bâtiment entre les hiloires. Les 120 boulets ramés et les 120 paquets de mitraille seront répartis et suspendus contre le bord, dans chaque entre-deux de canons, au-dessus et à toucher les boulets ronds.

30 SACS EN FILETS DE BITORD, contenant chacun 24 valets de canon, seront répartis dans chaque entre-deux de canons, et suspendus contre le bord à un mètre environ du pont.

4 BAILLES DE COMBAT d'inégale grandeur, pour que, contenues l'une dans l'autre, elles tiennent moins de place, seront placées entre le cabestan et l'écoutille d'arrière, entre les hiloires.

LES ARMES À FEU ET LES ARMES BLANCHES pour les hommes de la seconde batterie destinés à l'abordage, seront entre les baux des gaillards, dans six armoires, deux en avant du mât d'artimon, deux autres en arrière du grand mât, et les cinquième et sixième en avant de la cuisine, pour que les hommes puissent s'armer tous à-la-fois.

LES ARMES DE LA GARNISON DU VAISSEAU seront placées sous le gaillard d'arrière contre le bord, moitié d'un côté et moitié de l'autre.

LES TRENTE SEAUX DE CUIR pour prévenir les accidens de feu, seront placés, savoir, moitié sur la face avant du

fronteau du gaillard d'arrière, et l'autre moitié sur la face du bau du fronteau arrière du gaillard d'avant, pour qu'on s'en serve plus promptement ; ils seront tous garnis d'une petite corde, et auront, en caractères bien lisibles, le numéro de la personne qui doit s'en servir.

LA POMPE À INCENDIE sera placée entre le grand mât et la chaloupe, dans le milieu du bâtiment.

LES FANAUX DE SIGNAUX D'UN USAGE JOURNALIER, au nombre de dix, entoureront le mât d'artimon, pour qu'ils soient plus à l'abri et plus à portée ; ils auront vingt-sept centimètres de diamètre sur quarante-un de hauteur ; seront en cuivre pour plus de solidité et garnis de glaces claires, de six millimètres et demi d'épaisseur, afin qu'ils donnent une grande clarté et résistent aux chocs qu'ils sont dans le cas d'éprouver: au lieu qu'en fer blanc garni de corne, ils ont moins de durée et sont plus sombres.

LA FAUSSE BARRE DU GOUVERNAIL sera placée entre les baux du gaillard sur l'arrière du grand cabestan, pour qu'elle soit plus à portée d'être mise en usage.

LES BARRES DE CABESTAN, pour la garniture de la cloche supérieure du grand cabestan, porteront, ainsi que celles de la cloche de la première batterie, sur des tringles en fer et seront établies de la même manière.

LA MÂTURE DE RECHANGE consistant en mâts et vergues de hune, mâtereaux et esparres, sera placée vers le milieu du bâtiment; les mâts de hune sur potence contre les gaillards sous les baux ; les vergues de hune, le mâtereau et les esparres, sur le pont de la seconde batterie.

LES MOUTONS DES TABLES ET DE L'ÉQUIPAGE seront parqués sous la chaloupe, position reconnue la plus avantageuse.

LES CAGES À VOLAILLE seront établies sur les vergues de hune et adossées contre la chaloupe.

LE BANC RENFERMANT LES USTENSILES DE L'ARMURIER sera placé en arrière du grand mât, pour n'éprouver aucun déplacement dans le branle-bas : ce banc sera le moins volumineux possible.

LES DEUX CHARNIERS À EAU, ET LA BAILLE pour battre l'eau, seront placés en avant et à toucher le grand mât, dans le milieu du bâtiment.

LE FAISCEAU D'ARMES sera placé contre le grand mât.

LA CAISSE DE TAMBOUR ET LES CAPOTES DE DRAP pour les sentinelles, seront placées de l'arrière du grand mât.

LES DEUX MEULES À AIGUISER seront placées sous les passe-avants dans le cours de la navigation, et sous la chaloupe dans le branle-bas.

LES GUINDERESSES DE MÂTS DE HUNE, au mouillage seulement, les drisses des basses vergues, les cargues-fonds et boulines des basses voiles et du grand et petit hunier, et les drailles des voiles d'étais et des focs seront à l'entour de leurs mâts respectifs, aux endroits qui leur sont affectés.

LES ÉCOUTES ET AMURES DE GRAND'VOILE, ET L'ÉCOUTE DE MISAINE, dans les temps ordinaires, seront placées aux endroits déterminés par la résultante des angles de leur voile formés par leurs ralingues de chute et de bordure.

LA CUISINE, sous le gaillard d'avant, dans le milieu du bâtiment, mais de manière que sa face arrière soit presque à plomb du fronteau arrière du gaillard d'avant, pour qu'elle charge moins l'extrémité avant du vaisseau, et aussi pour que la fumée puisse aisément s'échapper en arrière du fronteau du gaillard d'avant.

LES BANCS VOLANS DE CUISINE, au nombre de deux ou de trois au plus, seront placés contre le bord dans les entre-deux de canons.

LES USTENSILES DE CHAQUE PLAT DE L'ÉQUIPAGE, comme gamelle, corbillon et bidon, seront placés dans des armoires en grillage de fer établies en avant du dernier canon de la seconde batterie, et entre les sabords de chasse, afin qu'ils soient plus à portée, sans gêner en aucune manière, et sans que l'odeur qui en émane puisse se ressentir.

114 HAMACS pour le reste de l'équipage, dans l'espace compris depuis la cloison de la chambre du capitaine jusqu'au fronteau du gaillard d'arrière, et depuis le fronteau arrière du gaillard d'avant jusqu'en avant, et dans l'entre-deux de la distance fixée à un mètre quatre-vingt-seize centimètres du bord de chaque côté, afin que les canons soient toujours libres de tirer. *Voyez la figure 12, planche V.*

Si le vaisseau a une dunette, le logement de la grande chambre sera celui des officiers; ils seront établis le long du bord de chaque côté, dans des chambres formées par des cloisons de toile transfilées sur des liteaux fixés par des écroux, afin que le branle bas en soit plus prompt.

Voilà tous les objets à renfermer dans la seconde batterie. Elle sera peinte à l'huile, en couleur blanche, au-dessous des gaillards et des passe-avants, et sur les côtés jusqu'à la gouttière du pont de la seconde batterie, afin qu'il y ait plus de clarté et qu'on y conserve plus aisément la propreté. La gouttière du pont sera peinte en noir, ainsi que les canons et tout ce qui est en fer; les affûts et le cabestan, en blanc; les faux sabords, en blanc en dedans et en noir en dehors, également à l'huile.

CHAPITRE

CHAPITRE DES GAILLARDS ET DES PASSE-AVANTS.

Pont des Gaillards et des Passe-avants.

L'EMPLACEMENT de la seconde batterie est terminé sur l'arrière et sur l'avant du bâtiment, et dans le milieu, seulement le long du bord, par des parties de pont appelées *pont des gaillards et des passe-avants.* Le pont du gaillard d'arrière commence de l'arrière et finit au bau en avant du grand mât; celui du gaillard d'avant commence presque à l'alignement de l'extrémité arrière des porte-haubans de misaine, et finit à celui du couple du coltis, afin que la chaloupe soit placée spacieusement sur le pont de la seconde batterie, et aussi pour alléger les hauts du bâtiment; conséquemment ils ne doivent avoir que l'espace absolument utile au développement des manœuvres qui y aboutissent, au service des canons et au jeu des barres du petit cabestan.

Ces gaillards sont joints, le long du bord, par de petits ponts appelés *passe-avants*, d'une largeur de cent soixante-cinq à cent quatre-vingt-seize centimètres au plus, afin que les hauts du vaisseau ne soient pas trop chargés. Leur largeur est déterminée par le besoin de ménager un double passage pour l'exécution des manœuvres qui se font à l'encontre l'une de l'autre.

Le pont des gaillards et des passe-avants doit être bien joint et bien calfaté, pour que les eaux ne filtrent pas à travers, et doit faciliter la communication avec la seconde batterie et les autres ponts, pour que dans l'attaque à l'abordage, ou dans les

circonstances de défense, une grande partie de l'équipage puisse se porter presqu'au même instant sur les gaillards.

La longueur du gaillard d'arrière le rend susceptible de deux écoutilles de communication; une en avant du mât d'artimon, de la grandeur et au-dessus de l'écoutille de l'échelle et appelée de même *écoutille de l'échelle;* l'autre en arrière du grand mât, de la grandeur et au-dessus de l'écoutille d'arrière, et appelée également *écoutille d'arrière :* il aura en outre, sur le fronteau, deux échelles de communication avec la seconde batterie, établies entre les passe-avants et les mâts de hune de rechange.

La longueur du gaillard d'avant, et la position que le mât de misaine et le petit cabestan y occupent, ne permettent pas d'y avoir d'écoutille de communication; mais sur son fronteau arrière, il aura deux échelles de communication avec la seconde batterie, établies, comme celles du gaillard d'arrière, entre les passe-avants et les mâts de hune de rechange. *Voyez pl. VI, fig. 13.*

Chaque gaillard aura pour le passage des poudres pendant le combat, de petites écoutilles exactement au-dessus de celles des autres ponts, et deux petites écoutilles en arrière du grand mât et du mât de misaine pour les guinderesses à caliornes des mâts de hune. Au-dessus de chaque pompe aspirante et refoulante, il y aura une petite écoutille pour pouvoir les ôter de place et les raccommoder. En avant du mât de misaine sera une petite écoutille pour une manche à vent. Voilà toutes les écoutilles nécessaires aux gaillards.

Le pont de chaque gaillard doit être en état, par la force de sa construction, de résister aux efforts de l'artillerie pendant le combat; et les passe-avants, au poids des hommes qu'ils sont dans le cas de supporter.

L'équarrissage des baux, leur nombre, et l'épaisseur des

bordages qui les recouvrent, constituent la force de construction des gaillards; celle des passe-avants l'est par l'épaisseur des lattes et des bordages.

Les établissemens à demeure dont le pont des gaillards et des passe-avants peut être susceptible pour une bonne installation, sont, 1.° une boucle de fer sur l'arrière de chaque canon pour l'assujettir, dans l'action, au terme de son recul : ces boucles s'établiront sur les hiloires pour plus de solidité, et seront d'une grosseur proportionnée au calibre des canons des gaillards;

2.° Une petite boucle de l'arrière, et à l'aplomb de l'extrémité de l'affût de chaque canon, pour le brider par le bouton, afin que, lorsqu'il est fixé contre le bord, il ne fasse pas la bascule aux mouvemens du bâtiment.

3.° Il faut que le pourtour de l'écoutille de l'échelle, excepté le côté de l'entrée, soit bordé par de petits liteaux de bois de six centimètres de hauteur environ, sur lesquels portera un entourage en planches minces, élevé d'un mètre, et terminé par un couvercle en planches légères, dont le devant ou la partie de l'entrée sera brisé et à charnière, pour qu'on puisse à volonté l'enlever et le remettre. L'écoutille d'arrière n'en aura point, parce qu'elle se tient fermée à la voile, excepté pendant le combat, pour donner plus de développement à l'action des manœuvres qui aboutissent sur le gaillard: son panneau sera à l'uni du pont. Les petites écoutilles pour le passage des poudres, seront unies par des charnières à demeure, et leur pourtour sera garni d'étoupe et de suif pour empêcher la filtration des eaux:

4.° Que les étambrais des mâts majeurs soient ovales comme ceux des autres ponts : leur longueur doit être celle

du diamètre et demi du mât à l'étambrai ; la largeur celle qu'on leur donne ordinairement ;

5.° Que l'étambrai du petit cabestan soit proportionné à la mèche, afin qu'il n'ait que la grandeur nécessaire au libre mouvement du cabestan, sans jeu inutile, et qu'il soit disposé et garni de rouleaux de fonte comme celui du pont de la seconde batterie pour le grand cabestan ; avec la différence seulement que les rouleaux ne doivent avoir que huit centimètres de diamètre, et l'essieu de fer qui les traverse que vingt-sept millimètres. Sur l'avant du cabestan, on mettra deux taquets de fer tournans pour retenir le cabestan contre les efforts des grelins ou autres manœuvres ;

6.° Qu'il y ait, le long du bord, des trous de sept centimètres et demi de diamètre pour l'écoulement des eaux ; et afin que ces eaux, toujours sales, ne gâtent pas la peinture à l'extérieur de la seconde batterie, on les fera couler par un tuyau de fer-blanc de même diamètre établi à demeure en dedans du bâtiment, contre le bord, et qui les conduira dans les dalots de ce pont. On mettra des plaques de cuivre percées de petits trous sur chaque issue des eaux du pont des gaillards et des passe-avants, pour que les tuyaux ne s'engorgent pas ;

7.° Que sur l'arrière et presque à toucher l'étambrai du mât d'artimon, il soit établi des montans de bois pour la roue du gouvernail, et percé des trous pour le passage des drosses ;

8.° Que dans chaque entre-deux de canons, il soit formé, par des liteaux de huit centimètres de hauteur, de petits parcs à boulets de forme triangulaire, et de la contenance chacun de dix boulets ; parce que s'ils étaient établis comme dans les première et seconde batteries, ils gêneraient l'amarrage des manœuvres qui aboutissent le long du bord ;

9.° Que sur l'avant du grand mât, du mât de misaine et du mât d'artimon, soient établies deux boucles de fer pour y accrocher les poulies d'écoute de hune de chaque mât. Ces boucles auront une grosseur proportionnée à celle de l'écoute; et pour plus de solidité, celles du grand et du petit hunier auront une longueur à pouvoir être fixées sur les baux de la seconde batterie. A côté et en dehors de chaque poulie, on mettra un montant de bois de quatre-vingt-dix-sept centimètres environ, bien fixé sur le bau avant de l'étambrai, et qui aura sur sa face arrière, à la hauteur de soixante-cinq centimètres, une traverse de cinquante-quatre centimètres de longueur pour l'amarrage de chaque écoute de hune. Chaque montant aura un rouet de poulie, pour qu'on puisse passer l'écoute dans le montant si la poulie cassait. Les poulies d'écoute de hune seront mobiles, pour pouvoir tourner dans la direction la plus favorable à faire force sur l'écoute, et conséquemment elles pourront être mises plus près du milieu du bâtiment, afin que les écoutes de hune se trouvent dans une position moins contraire au brassiage des vergues ;

10.° Que sur l'arrière du grand mât et du mât de misaine il soit établi des poulies tournantes, ou marionnettes, pour les manœuvres qui aboutissent au pied et sur l'arrière de chaque mât. Au grand mât, vingt; savoir : pour les deux bras du petit hunier, les deux bras du petit perroquet, les deux pálanquins de ris du grand hunier, les deux bras de la vergue barrée, les deux bras et les deux boulines du perroquet de fougue, les deux bras et les deux boulines du perroquet d'artimon, la drisse de la voile d'étai de grand hunier, celle de la fausse voile d'étai, de la voile d'étai de perroquet, et le halle-bas du foc d'artimon. En outre de ces manœuvres, il y a les deux bras

de misaine qui passeront dans un rouet de poulie établi à chaque montant des extrémités qui assujettissent les planches renfermant les poulies marionnettes ; plus, la drisse du grand perroquet, qui passera dans un rouet de poulie établi sur le montant qui est au milieu des poulies. *Voyez planche VI, fig. 13.*

Au mât de misaine, dix-huit; savoir : pour les deux boulines du grand perroquet, la drisse du grand foc, la drisse du faux foc, les deux palanquins de ris du petit hunier, les deux bras de civadière, la drisse du petit foc, la drisse du clin-foc, le halle-bas de la voile d'étai de grand hunier, le halle-bas de la fausse voile d'étai, la cargue de la voile d'étai de grand hunier, les drisses de dehors et les drisses de dedans des bonnettes de misaine. En outre de ces manœuvres sont encore les deux boulines du grand hunier, lesquelles passeront dans un rouet de poulie établi à chaque montant des extrémités qui assujettissent les planches renfermant les poulies marionnettes ; plus, la drisse du petit perroquet, qui passera dans un rouet de poulie établi sur le montant qui est au milieu des poulies. On mettra sur la face arrière de la planche supérieure, qui contient les poulies marionnettes tant au grand mât qu'au mât de misaine, des taquets pour l'amarrage des manœuvres ; et par-dessus cette planche, on en placera une autre à trente-trois centimètres environ, ayant six centimètres d'épaisseur, et percée de plusieurs trous pour des chevilles d'amarrage où l'on puisse accrocher la glaine de chaque cordage après qu'il a été amarré au taquet.

On a fait aboutir au pied de chaque mât les manœuvres dont on peut se servir dans le combat, et le long du bord celles qui ne sont pas dans le même cas, pour que le service des canons de gaillard ne soit pas interrompu par les manœuvres.

11.° Il faut encore placer sur l'avant du mât d'artimon, en

dehors des montans d'amarrage d'écoute de hune, quatorze poulies marionnettes pour les manœuvres qui aboutissent au pied et sur l'avant du mât; savoir : les deux bras du grand perroquet, les deux palanquins de ris du perroquet de fougue, les deux cargues-fonds et les deux égorgeoirs du perroquet de fougue, la drisse de dedans et celle de dehors de la brigantine, la drisse du foc d'artimon, les drisses des bonnettes du perroquet de fougue. En outre de ces manœuvres, les deux bras du grand hunier passeront dans un rouet de poulie établi à chaque montant des extrémités qui assujettissent les planches renfermant les poulies marionnettes. On mettra sur la face avant de la planche supérieure qui renferme les poulies marionnettes, des taquets pour l'amarrage des manœuvres, et par-dessus cette planche on en placera une autre à trente-trois centimètres environ, ayant six centimètres d'épaisseur, et percée de plusieurs trous pour des chevilles d'amarrages afin d'y accrocher la glaine de chaque cordage après qu'il a été amarré au taquet;

12.° Que sur l'avant du travers du grand mât et du mât de misaine, il soit établi trois boucles de fer de chaque côté de chaque mât; une pour la poulie de retour de chaque cargue-point de basses voiles; une pour la poulie de retour de chaque drisse de bonnette de hune, et une pour chaque palan de drosse de basses vergues. Les poulies de retour des cargues-points de basses voiles, ne sauraient être mieux placées que sur l'avant et à peu de distance du mât, c'est-à-dire, à l'aplomb de la poulie de conduite du cargue-point et presque au milieu du bâtiment; parce qu'elles y seront dans une position qui ne s'oppose pas au brassiage des basses vergues lorsque les basses voiles sont carguées;

13.° Que sur l'arrière du travers du grand mât et du mât

de misaine, il soit établi quatre boucles de fer de chaque côté de chaque mât, sur lesquelles on puisse frapper des poulies de retour, si dans le gros temps on voulait avoir sur les gaillards les cargues-fonds et cargues-boulines des basses voiles, et les cargues-fonds et égorgeoirs du grand et du petit hunier;

14.° Que sur l'arrière du grand mât, à toucher l'étambrai, il soit établi une boucle de fer pour le palan de ridage de l'étai d'artimon;

15.° Que sur l'arrière du mât de misaine, à toucher l'étambrai, il en soit établi deux également pour les palans de ridage des deux étais du grand mât de hune;

16.° Que sur le fronteau du gaillard d'arrière et sur le fronteau arrière du gaillard d'avant, il soit établi des chandeliers de fer pour les échelles qui y sont placées, et qu'entre les échelles et le milieu du bâtiment, on établisse, sur la face avant du bau du fronteau du gaillard d'arrière, et sur la face arrière du bau du fronteau arrière du gaillard d'avant, deux barres de fer de chaque côté, pour supporter au niveau des gaillards une planche où seront les coffres d'armes; deux sur le fronteau du gaillard d'arrière, et deux sur celui du gaillard d'avant, entre les échelles et le milieu du vaisseau;

17.° Que sur le fronteau avant du gaillard d'avant, on établisse des montans de bois, traversés dans le haut par une planche percée de petits trous pour des chevilles d'amarrage. Ces montans seront disposés de manière à former deux sabords de chasse et à recevoir deux rouets de poulie de retour pour les manœuvres qui y aboutissent : entre ces montans seront des rouleaux de gaïac à essieu, tout-à-fait sur le fronteau, pour accélérer le mouvement des grelins ou aussières dans l'amarrage, l'appareillage et le touage du vaisseau;

18.°

18.° Que sur l'extrémité arrière du bâtiment, et contre le couronnement, si le vaisseau n'a pas de dunette, il soit établi une boucle de fer de chaque côté pour le palan d'écoute de l'artimon, à l'endroit que déterminera la résultante de l'angle formé par la ralingue de chute et de bordure de la voile, et par l'angle d'orientement de dix-huit degrés et neuf dixièmes (nouvelle division) (1) avec la quille, qui est celui que doivent avoir toutes les voiles triangulaires; afin que le vent qui s'en échappe, en suivant la direction de l'angle d'orientement, ne puisse pas nuire à l'effet des voiles carrées;

19.° Que si le vaisseau a une dunette, on établisse à l'aplomb de son fronteau, qui doit être à soixante-cinq centimètres en arrière de la roue du gouvernail, des liteaux à écroux pour les cloisons qui doivent former le logement du capitaine. Ces deux cloisons, à quatre mètres et un tiers environ de distance de l'une à l'autre, seront en bois, pour plus de solidité et de convenance; mais leur construction et la manière de les fixer ne diffèrent point de celles qui ont été indiquées pour les cloisons de la chambre de la seconde batterie, parce qu'on a toujours le même objet, qui est de pouvoir, au branle-bas, les enlever aussi promptement que si elles étaient en toile.

L'emplacement compris entre le pont des gaillards et des passe-avants et le plat-bord, doit contenir, 1.° les canons qui composent l'artillerie des gaillards, et conséquemment tout ce qui peut concourir à leur assujettissement pendant la navigation, et à la célérité de leur service durant le combat;

2.° Tout ce qui peut garantir les hommes employés sur les gaillards, des éclats de bois qu'occasionnent les boulets de l'ennemi;

(1) Ce qui correspond à un angle de dix-sept degrés (ancienne division).

3.° Les armes destinées aux hommes des gaillards, faisant partie du rôle d'abordage ;

4.° La roue de gouvernail, avec ses drosses et l'axiomètre ;

5.° Les dispositions au petit cabestan favorables à l'appareillage des ancres à jet, ou à d'autres manœuvres ;

6.° Les habitacles renfermant les boussoles sur lesquelles les timonniers gouvernent le vaisseau, et l'habitacle qui renferme la boussole avec laquelle l'officier fait les relèvemens et s'assure que le timonnier suit exactement la route ordonnée ;

7.° Les poulies de retour pour les manœuvres dont l'aboutissement au pied de chaque mât est le plus avantageux, et pour celles qui sont dans le cas de servir pendant le combat ; toutes placées d'une manière bien distincte et dans le même ordre, à chaque mât ;

8.° Les poulies de retour et les taquets d'amarrage pour les manœuvres dont l'aboutissement le long du bord est le plus avantageux, et pour celles qui ne sont pas dans le cas de servir pendant le combat ; toutes placées bien distinctement, sans être serrées et dans un ordre uniforme, vis-à-vis de leur mât respectif ;

9.° Les rouets de poulie de retour et les chevilles d'amarrage pour les manœuvres, dont l'aboutissement est au fronteau avant du gaillard d'avant ;

10.° Les taquets d'amarrage pour l'assujettissement des grosses ancres et des ancres à jet, placées aux bossoirs, aux porte-haubans de misaine, et aux grands porte-haubans ;

11.° Les chandeliers doubles en fer pour le bastingage, au-dessus du plat bord, à l'effet de mettre à couvert de la mitraille les hommes employés sur les gaillards ;

12.° Les pavillons, flammes et guidons pour les signaux,

afin qu'ils soient très en vue et sous la main à l'instant où l'on en a besoin ;

13.° Les bailles pour les drisses des huniers et du perroquet de fougue ;

14.° Les bouées de sauvetage et les porte-voix ;

15.° Les bailles renfermant les lignes et plombs de sonde, pour sonder dans les grands et petits fonds, et en entrant dans une baie, une rade ou un port ;

16.° Une horloge à ressort et à sonnerie, sur la face avant du mât d'artimon, pour qu'elle soit bien en vue et indique l'heure du vaisseau avec plus de précision que ne font les ampoulettes ou horloges de sable ;

17.° Les établissemens nécessaires, si le vaisseau a une dunette pour loger le capitaine avec convenance, sans cependant occasionner le moindre retard au dispositif du combat ;

18.° Les échelles pour communiquer avec la dunette, si le vaisseau en a une.

Ce sera donc dans l'examen de ces différens établissemens et objets que l'on reconnaîtra la meilleure installation dont les gaillards et passe-avants soient susceptibles.

L'assujettissement des canons qui composent l'artillerie des gaillards, exige un croc et une boucle de fer établis contre le bord sur les deux côtés de chaque sabord, pour fixer chaque canon contre le bord : les crocs et les boucles doivent avoir une grosseur proportionnée au calibre du canon, et tenir contre le bord par des goupilles. Les deux crocs servent de point d'appui aux palans qui fixent le canon, et les deux boucles en servent à la brague pour arrêter le canon dans son recul, lorsqu'il est entièrement rentré en dedans du bâtiment.

Les canons des gaillards, pendant le cours de la navigation,

sont fixés contre le bord, pour que les gaillards soient plus libres.

L'assujettissement du canon, lorsqu'il est au sabord, a lieu de la même manière qu'il a été dit pour les canons de la seconde batterie.

La célérité du service des canons des gaillards pendant le combat, exige tout ce qui a été indiqué pour le service des canons de la seconde batterie.

La célérité du dispositif du combat demande, comme pour les canons de la seconde batterie, qu'on ait à portée de chaque canon tout ce qui tient à son équipement, excepté les porte-gargousses, cornes d'amorce et boute-feux, qui seront, par les raisons données pour les canons de la seconde batterie, placés dans la sainte-barbe, à l'endroit indiqué pour ceux des première et seconde batteries.

Les canons des gaillards doivent être, ainsi que ceux de la seconde batterie, toujours prêts, le jour et la nuit, à servir au moment où la rencontre subite d'un bâtiment l'exigerait; et pour cela, il faut que leur platine à feu soit toujours en place, et qu'elle soit recouverte par un morceau de bois d'une surface égale à celle de la platine de plomb, creux et disposé de la même manière que ceux qui ont été décrits pour les platines à feu des canons de la seconde batterie, afin que les manœuvres glissent au-dessus sans effort et sans pouvoir s'y arrêter.

Le refouloir, l'écouvillon, l'anspect et la pince de chaque canon seront suspendus contre le bord sur le devant de l'affût, dans des ganses de corde placées selon la longueur du bâtiment, au-dessus et très-près de la gouttière du pont des gaillards.

Les valets de canon, au nombre de vingt-quatre par pièce, seront dans des sacs en filets et fixés contre le bord dans chaque

entre-deux de canons, à l'endroit où ils ne gêneront pas les manœuvres qui aboutissent le long du bord.

Les boulets ronds, au nombre de dix par canon, doivent être placés, dans des petits liteaux de bois établis sur le pont, afin qu'ils ne gênent pas les manœuvres qui aboutissent le long du bord.

Les boulets ramés, au nombre de quatre, et les paquets de mitraille, en même nombre, seront placés dans l'affût pendant la navigation, parce qu'ils nuiraient à l'amarrage des manœuvres s'ils l'étaient le long du bord comme dans les première et seconde batteries, et pendant le combat on les placera sur les boulets ronds.

Les trois bailles de combat destinées aux gaillards varieront de grandeur de quatre-vingt-trois à quatre-vingt-douze centimètres, afin de pouvoir entrer l'une dans l'autre. Ces bailles auront la même hauteur, et seront disposées de la même manière que celles des autres batteries. Pendant la navigation, les trois bailles, l'une dans l'autre, seront placées contre le fronteau avant du gaillard d'avant, sous le collier du grand étai ; et durant le combat l'une sera placée sur le gaillard d'arrière, entre le couronnement et le mât d'artimon, l'autre entre les deux écoutilles, et la troisième sur le gaillard d'avant, de l'arrière du petit cabestan.

Un filet semblable à celui qui a été décrit pour les première et seconde batteries, garantira des éclats de bois les hommes employés sur les gaillards ; il sera établi depuis le plat-bord jusqu'à la gouttière.

Les armes destinées aux hommes employés sur les gaillards et qui font partie du rôle d'abordage, seront placées dans quatre coffres, deux sur le fronteau du gaillard d'arrière, entre les échelles et le milieu du vaisseau, et les deux autres sur le fronteau arrière du gaillard d'avant, établis de même entre les

Digitized by Google

échelles et le milieu. Ces coffres seront disposés de manière à avoir deux fonds, éloignés l'un de l'autre de onze à quatorze centimètres ; le plus bas, pour les piques d'abordage ; et le plus haut, pour les autres armes. La partie renfermant les piques, s'ouvrira sur le côté faisant face au bord, afin qu'on les prenne plus aisément, et se fermera par une petite porte à charnière ménagée sur le côté ; l'autre partie, renfermant les fusils, pistolets, sabres et haches d'armes, s'ouvrira par le haut, pour qu'on les prenne presqu'au même instant et sans confusion. Ces coffres auront environ un mètre quatre-vingt-quatorze centimètres de long, quarante-neuf centimètres de large, et trente-trois centimètres de hauteur ; ils seront recouverts avec une double toile peinte, pour que l'eau de la pluie ne les pénètre pas ; et leur intérieur doublé en frise empêchera que les armes ne se ressentent de l'humidité de l'air. Sur le dessus de chaque coffre, et sur la porte qui ferme l'emplacement des piques, on écrira, en caractères bien lisibles, la qualité et le nombre des armes, ainsi que le numéro des personnes à qui elles sont destinées.

La roue de gouvernail sera composée d'un cylindre en bois à essieu de cuivre ; et sur l'extrémité du cylindre, des mortaises recevront des rayons de bois qui formeront une espèce de roue d'un mètre soixante-quinze centimètres de diamètre, pour augmenter la force du timonnier. L'extrémité de chaque rayon présentera la forme d'une poignée de la longueur de seize à dix-sept centimètres : au-dessous sera une traverse qui unira tous les rayons pour les fortifier. Le cylindre portera sur des montans de bois, dont la partie supérieure sera disposée à recevoir et assujettir l'essieu du cylindre, et revêtue en cuivre dans la partie sur laquelle porte l'essieu, afin qu'il tourne plus facilement. Du côté du mât d'artimon, l'essieu dépassera de onze

centimètres le montant de bois sur lequel il porte, et sur cet excédant d'essieu on doit fixer un cylindre de huit à onze centimètres de diamètre, pour la petite ligne qui fait aller l'axiomètre dans une direction indicative du mouvement de la barre du gouvernail. Les montans pour l'axiomètre seront établis sur la partie arrière de l'entourage de l'écoutille de l'échelle, et s'élèveront au-dessus de son couvercle, sans pouvoir en empêcher l'ouverture. La traverse en bois que l'axiomètre parcourt, aura pour longueur la largeur de l'écoutille, et sera divisée avec de la peinture d'abord en deux parties, et chaque partie en quatre autres, pour que l'officier puisse, à tous les instans, connaître dans quelle position le timonnier a placé la barre du gouvernail.

Les dispositions au petit cabestan qui peuvent favoriser l'appareillage des ancres à jet ou autres manœuvres, sont, 1.° que sa partie extérieure ait un talus semblable à celui décrit pour le grand cabestan ; 2.° que les barres entrent de vingt-deux à vingt-quatre centimètres dans les mortaises du cabestan, pour qu'elles y soient solides et que leur longueur totale ne se termine qu'aux manœuvres qui aboutissent au pied et à l'arrière du mât de misaine, afin d'étendre la puissance de ces leviers ; 3.° que les barres soient placées à la hauteur de la poitrine des hommes d'une taille ordinaire ; 4.° qu'au-dessus du petit cabestan, dans la partie qui répond exactement au milieu de la largeur de chaque trou de barre, il y ait un autre trou à la distance d'environ huit centimètres de sa circonférence, pour une cheville qui empêchera la barre de sortir dans les mouvemens du cabestan ; cette cheville sera en fer, et tenue au petit cabestan par une petite chaîne de même matière ; 5.° que chaque trou de barre et chaque barre portent un numéro bien lisible, pour qu'on mette la barre plus promptement à sa place.

Les deux habitacles renfermant les boussoles sur lesquelles les timonniers gouvernent le vaisseau, et celle qui renferme la boussole à l'usage de l'officier, seront en bois chevillé en cuivre, et auront la forme d'armoire, dont les dimensions intérieures en largeur et en longueur, doivent être égales et exactement déterminées par la boîte carrée dans laquelle est le compas de route, pour qu'en mettant chaque habitacle bien parallélement au plan de la quille, chaque compas de route y soit aussi. La hauteur de chaque habitacle sera d'un mètre environ; il y aura une petite porte à coulisse dans le sens de la hauteur, sur la face arrière de chaque habitacle, pour faciliter la mise en place du compas de route, qui portera sur une planche établie à vingt-un centimètres du pont, où elle sera exactement fixée par les trois autres faces : chacune de ces trois faces aura une glace bien claire, et épaisse de sept millimètres, pour éclairer le compas de route, et en même temps résister à la commotion de l'artillerie. Les glaces des côtés seront recouvertes par une porte à coulisse, pour que, pendant la nuit la lumière des habitacles ne s'aperçoive pas; et même sur la face arrière de chaque habitacle on doit mettre une porte à coulisse, percée de manière que le timonnier voie le compas, et que la lumière ne puisse pas s'apercevoir du dehors. Sur la face avant de chaque habitacle, on établira extérieurement une petite armoire pour une lampe en cuivre suspendue, parce qu'elles éclairent mieux que les verrines en usage, qui sont suspendues au-dessus du compas, et qui, en outre, ont l'inconvénient, lorsqu'elles cassent, de gâter la boussole. Cette petite armoire sera terminée par un petit tuyau de cuivre, pour l'échappement de la fumée. A vingt-sept centimètres au-dessus du compas, on ménagera un petit tiroir pour serrer la table de loc

ou

ou autres objets. Le dessus de chaque habitacle sera en bois uni, avec un petit liteau autour, pour assujettir un compas, si on le plaçait dessus pour faire un relèvement.

On mettra une habitacle de route de chaque côté du mât d'artimon, à toucher l'étambrai et un peu en avant de son travers, afin qu'entre la roue du gouvernail et l'habitacle il y ait l'espace nécessaire pour que le timonnier voie bien le compas, et qu'on puisse amarrer les cargues d'artimon sur le mât. L'habitacle à l'usage de l'officier se placera dans le milieu du bâtiment, entre l'écoutille d'arrière et l'écoutille de l'échelle.

Quant aux poulies de retour, pour les manœuvres dont l'aboutissement au pied de chaque mât est le plus avantageux, et pour celles qui sont dans le cas de servir pendant le combat, une partie sera en poulies tournantes ou marionnettes, et l'autre partie en poulies estropées et amarrées sur une boucle de fer. Les manœuvres dont l'aboutissement au pied de chaque mât est le plus direct, et conséquemment le plus avantageux, sont; — Au grand mât : les bras de misaine, du petit hunier et du petit perroquet; les palanquins de ris du grand hunier, la drisse de la voile d'étai du grand hunier, de la fausse voile d'étai, de la voile d'étai de perroquet et de la voile d'étai de catacoua; la drisse du grand perroquet, le hale-bas du foc d'artimon et de la voile d'étai du perroquet de fougue, les cargue-points de grand'voile, les drisses de bonnettes du grand hunier, les palans de drosse de grande vergue, les écoutes du grand hunier, les bras de la vergue barrée, du perroquet de fougue et du perroquet d'artimon; les boulines du perroquet de fougue et du perroquet d'artimon : plus, les cargue-fonds et les cargue-boulines de grand'voile, les cargue-fonds et égorgeoirs du grand hunier, la draille de la fausse voile d'étai et de la voile

d'étai de perroquet, qui aboutissent dans la seconde batterie ; mais les cargue-fonds, les cargue-boulines et les égorgeoirs auront encore des poulies de retour sur le gaillard, frappées à des boucles de fer mises exprès pour servir dans le gros temps, si besoin est; — Au mât de misaine : les boulines du grand hunier et du grand perroquet, les palanquins de ris du petit hunier, les bras de civadière, la drisse du grand foc, du faux foc, du petit foc et du clin-foc ; le hale-bas de la voile d'étai du grand hunier et de la fausse voile d'étai, la drisse du petit perroquet, les cargue-points de misaine, les drisses des bonnettes du petit hunier, des bonnettes basses de misaine ; les palans de drosse de la vergue de misaine, les écoutes du petit hunier et la cargue de la voile d'étai du grand hunier : plus, les cargue-fonds et cargue-boulines de misaine, les cargue-fonds et égorgeoirs du petit hunier, la draille du grand foc et du faux foc, qui aboutissent dans la seconde batterie ; mais les cargue-fonds, les cargue-boulines et les égorgeoirs auront malgré cela des poulies de retour sur le gaillard, frappées à des boucles de fer placées à dessein, pour qu'on puisse y établir ces manœuvres dans le gros temps, si on le juge à propos ; — Au mât d'artimon : les bras du grand hunier et du grand perroquet, les palanquins de ris du perroquet de fougue, les cargue-fonds et égorgeoirs du perroquet de fougue, les drisses de la brigantine, la drisse du foc d'artimon, de la voile d'étai du perroquet de fougue et de la voile d'étai du perroquet d'artimon ; les drisses des bonnettes du perroquet de fougue, les cargues d'artimon, les palans de drosse de la vergue barrée, et les écoutes du perroquet de fougue.

Les manœuvres que l'on a fait aboutir au pied de chaque mât, pour que, pendant le combat, leur action ne nuise pas

au service des canons du gaillard, sont; au grand mât : les bras de la vergue barrée, les bras et les boulines du perroquet de fougue, et les bras et les boulines du perroquet d'artimon; au mât de misaine : les boulines du grand hunier et du grand perroquet.

A l'exception des manœuvres que l'on a indiqué devoir passer dans les rouets de poulie établis sur les montans, toutes les manœuvres qui aboutissent sur l'arrière du grand mât et du mât de misaine, et sur l'avant du mât d'artimon, auront des poulies de retour en marionnettes; les écoutes de hune, les cargue-points des basses voiles, les drisses des bonnettes du grand hunier, du petit hunier et de misaine, et les drosses de basses vergues, passeront dans des poulies estropées et frappées sur des boucles de fer.

Les poulies de retour et les taquets d'amarrage pour les manœuvres dont l'aboutissement le long du bord est le plus avantageux, et pour celles qui sont sujettes à ne pas servir pendant le combat, seront partie en poulies estropées et frappées sur des boucles de fer, et partie en rouets de poulie établis dans l'épaisseur du bord aux endroits les plus favorables. Les taquets d'amarrage seront généralement placés en avant de la poulie ou du rouet de poulie, parce que l'action sur chaque manœuvre a lieu de l'arrière à l'avant.

Les manœuvres dont l'aboutissement le long du bord est le plus avantageux, sont : les amures des bonnettes du perroquet de fougue et du grand hunier, les bras et faux bras de grande vergue, les palans de garde de la vergue ou corne d'artimon, les drisses du perroquet de fougue, la drisse du perroquet d'artimon, les cargue-points du perroquet d'artimon et du perroquet de fougue, les écoutes du perroquet d'artimon, les

balancines de la vergue du perroquet de fougue, de la vergue barrée et de la brigantine; les écoutes du foc d'artimon, de la voile d'étai du perroquet de fougue, et de la voile d'étai du perroquet d'artimon; les écoutes de grand'voile (seulement dans les gros temps), les drisses du grand hunier, les cargue-points du grand perroquet et du grand hunier, les écoutes du grand perroquet, les balancines du grand hunier et de grande vergue, les amures des bonnettes du petit hunier, les patte-d'oies des bonnettes de misaine, les faux-bras de misaine, les écoutes de la voile d'étai du grand hunier, de la fausse voile d'étai, de la voile d'étai de perroquet, et de la voile d'étai de catacoua; les écoutes de misaine et les amures de grand'voile (seulement dans les gros temps), les drisses du petit hunier, les cargue-points du petit perroquet et du petit hunier, les écoutes du petit perroquet, les balancines du petit hunier et de la vergue de misaine, les écoutes du grand foc, du faux-foc, du petit foc et du clin-foc.

Si le vaisseau n'a pas de dunette, les amures des bonnettes de perroquet de fougue et du grand hunier, passeront dans des rouets de poulie établis l'un sur l'autre dans l'épaisseur du bord, à l'extrémité arrière et en avant des lieux d'aisance : à un mètre ou un mètre et un tiers en avant des rouets, seront deux taquets ordinaires pour l'amarrage de ces deux amures. Les bras et faux-bras de grande vergue passeront dans des rouets de poulie, établis l'un sur l'autre dans l'épaisseur du bord, et un peu en avant des rouets de poulie destinés aux amures de bonnettes; à deux mètres vingt-cinq à soixante centimètres en avant, seront de chaque côté deux taquets d'amarrage, l'un à oreille d'âne pour les bras, l'autre dans la forme en usage, mais grand et un peu plus en avant pour les faux-bras, l'un et

Digitized by Google

l'autre placés de manière que l'amarrage ait lieu à la hauteur des seuillots de sabord, afin que le service des canons n'en soit pas gêné. A la distance de deux mètres environ du couronnement du vaisseau, on mettra une boucle de fer de chaque côté pour le palan de garde de la vergue ou corne d'artimon; et pour l'amarrage de son garant, on placera à environ un mètre plus en avant, un taquet ordinaire de chaque côté. Un peu en avant du travers du dernier galhauban du mât de perroquet de fougue, on placera contre le bord, de chaque côté, une boucle de fer pour la poulie de retour de chaque drisse du perroquet de fougue, et à la mi-hauteur des sabords, afin que la poulie étant estropée et amarrée, le garant de la drisse se trouve, en sortant de la poulie, au-dessus des canons des gaillards et n'y frotte pas. On mettra à un mètre soixante-cinq à quatre-vingt-quinze centimètres en avant un taquet ordinaire, à la hauteur des seuillots de sabord, si le garant passe sur un canon pour être amarré; sinon, on le placera à la hauteur des boucles et crocs des canons. Un peu sur l'avant de la poulie de retour de chaque drisse du perroquet de fougue, on mettra une boucle de fer pour la poulie de retour de la drisse du perroquet d'artimon, et à quatre-vingt-dix-sept centimètres en avant, un taquet ordinaire pour l'amarrage de la drisse. Dans l'entre-deux de canons, qui se trouve de l'arrière du travers du mât d'artimon, on établira de chaque bord au-dessus de la gouttière du pont des gaillards, à une distance à-peu-près égale, six boucles de fer destinées aux poulies de retour des cargue-points du perroquet d'artimon et du perroquet de fougue, des écoutes du perroquet d'artimon, des balancines de la vergue du perroquet de fougue, de la vergue barrée et de la brigantine; au-dessus de ces poulies de retour, et à quatre-vingt-un centimètres

du pont environ, on fixera contre le bord une planche de onze à quatorze centimètres de largeur, de sept centimètres d'épaisseur, et d'un mètre soixante-cinq à quatre-vingt-quinze centimètres de longueur, percée de plusieurs trous dans lesquels seront de fortes chevilles pour l'amarrage de ces manœuvres. On placera pour la poulie d'écoute du foc d'artimon, une boucle de fer de chaque bord au dessus de la gouttière, dans l'endroit que déterminera la résultante de l'angle formé par la ralingue de chute et de bordure de cette voile, et par l'angle d'orientement de dix-huit degrés neuf dixièmes (nouvelle division) (1), avec la quille; sur l'avant de cette boucle, à un mètre environ, sera un taquet ordinaire pour l'amarrage de l'écoute. Les écoutes de la voile d'étai du perroquet de fougue et du perroquet d'artimon n'étant pas assez fortes pour exiger des poulies, on les bordera sur les boucles ou crocs de canon les plus rapprochés de la poulie d'écoute du foc d'artimon. Sur l'avant on placera, dans l'épaisseur du bord de chaque côté, un rouet de poulie pour l'écoute de grand'voile dans les gros temps; ce rouet sera à la mi-hauteur des sabords de gaillards et presque au-dessus de celui de la seconde batterie, à moins qu'un canon ne s'y oppose. Si dans le même entre-deux de canons on peut poser, à un mètre soixante-cinq à quatre-vingt-quinze centimètres en avant du rouet de poulie, un taquet à oreille d'âne, pour l'amarrage de l'écoute de grand'voile, on l'y mettra de préférence; sinon, on le placera dans l'entre-deux de canons en avant, et il sera situé de manière que l'écoute, en traversant le sabord pour être amarrée, ne gêne pas le service des pièces. Un peu en avant du travers du dernier galhauban du grand mât de hune, on

(1) Ce qui correspond à un angle de 17 degrés (ancienne division).

placera contre le bord de chaque côté, et à la mi-hauteur du sabord, une boucle de fer pour la poulie de retour de chaque drisse du grand hunier; à deux mètres environ en avant, on mettra, à-peu-près à la hauteur des seuillots de sabord, un grand taquet de forme ordinaire, pour l'amarrage de chaque drisse.

Dans l'entre-deux de canons qui se trouve de l'arrière du travers du grand mât, on établira de chaque côté, contre le bord, cinq boucles de fer au-dessus de la gouttière, et à distance à-peu-près égale, pour les poulies de retour des cargue-points du grand perroquet et du grand hunier, des écoutes du grand perroquet, des balancines de la vergue du grand hunier et de la grande vergue. Au-dessus de ces poulies de retour, et à quatre-vingt-un centimètres du pont, on fixera contre le bord une planche de onze à quatorze centimètres de largeur, de huit centimètres d'épaisseur et d'un mètre quatre-vingt-quatorze centimètres de longueur, percée de plusieurs trous dans lesquels seront de fortes chevilles pour l'amarrage de ces manœuvres. Par le travers du premier hauban du grand mât, on placera de chaque côté, dans l'épaisseur du bord, deux rouets de poulie l'un sur l'autre, à la mi-hauteur des sabords de gaillard, pour les amures des bonnettes du petit hunier, et les patte-d'oies des bonnettes de misaine; et pour leur amarrage, deux taquets ordinaires à quatre-vingt-dix-sept centimètres en avant. Sur l'avant de ces rouets et un peu au-dessus, on mettra de chaque côté, dans l'épaisseur du bord, un rouet de poulie pour les faux bras de misaine; à un mètre trente-trois à soixante-cinq centimètres en avant, contre le bord et dans l'épaisseur du plat-bord du passe-avant, un fort taquet de forme ordinaire pour leur amarrage : on les dispose ainsi, pour que ces taquets ne gênent point dans l'embarquement et le débarquement des bâtimens à rames, et n'embarrassent

pas le passage sur les passe-avants. On placera, pour les poulies d'écoutes de la voile d'étai du grand hunier, de la fausse voile d'étai, et de la voile d'étai de perroquet, trois boucles de fer contre le bord de chaque côté, et sur l'épaisseur du plat-bord du passe-avant, dans l'endroit que déterminera la résultante de l'angle formé par la ralingue de chute et de bordure de chacune de ces voiles, et par l'angle d'orientement de dix-huit degrés neuf dixièmes (nouvelle division) (1), avec la quille. L'écoute de la voile d'étai de catacoua, étant très-légère, se bordera sur la boucle de la voile d'étai de perroquet, et s'amarrera sur elle-même. En avant de ces boucles, on placera trois taquets de forme ordinaire pour l'amarrage de chaque écoute : ces taquets se mettront, comme celui du faux bras de misaine, contre le bord et sur l'épaisseur du plat-bord du passe-avant. Dans l'épaisseur du plat-bord du passe-avant, il faut encore placer de chaque côté un rouet de poulie pour l'écoute de misaine, dans les gros temps, et à-peu-près au-dessus de celui de la seconde batterie ; chaque écoute s'amarrera alors sur les taquets d'ancres les plus en arrière du gaillard d'avant. Sur l'avant de la poulie d'amure de grand'voile, qui est en dehors du bord, pour l'amurer dans les gros temps, il y aura un trou dans l'épaisseur du bord, pour que l'amure, en sortant de la poulie, arrive sur le gaillard. Un peu en avant du travers du dernier galhauban du petit mât de hune, on placera contre le bord, de chaque côté et à la mi-hauteur des sabords de gaillard, une boucle de fer pour la poulie de retour de chaque drisse du petit hunier ; à deux mètres environ en avant, on établira, pour l'amarrage de chaque drisse, un taquet à oreille d'âne, de

(1) Ce qui correspond à un angle de 17 degrés (ancienne division).

manière

manière que la partie où l'on amarre soit à la hauteur des seuillots de sabord : dans l'entre-deux de canons qui se trouve de l'arrière et le plus rapproché du mât de misaine, on établira contre le bord, de chaque côté, cinq boucles de fer pour les poulies de retour des cargue-points du petit perroquet et du petit hunier, des écoutes du petit perroquet, des balancines de la vergue du petit hunier et de la vergue de misaine : au-dessus de ces poulies de retour, et à quatre-vingt-un centimètres du pont environ, on fixera contre le bord une planche de onze à quatorze centimètres de largeur, de huit centimètres d'épaisseur, et de deux mètres de longueur, percée de plusieurs trous, où l'on mettra de fortes chevilles pour l'amarrage de ces manœuvres. Les écoutes du clin-foc, du grand foc, du faux foc et du petit foc, aboutiront aux endroits que déterminera la résultante de l'angle formé par leur ralingue de chute et de bordure, et par l'angle d'orientement de dix-huit degrés neuf-dixièmes (nouvelle division) (1), avec la quille, ce qui fait aboutir l'écoute du clin-foc et celle du grand foc un peu en dehors de l'extrémité des bossoirs, et oblige d'y établir un petit boute-dehors-volant d'un mètre environ. Les écoutes du faux foc et du petit foc aboutissent au milieu et à la naissance des bossoirs. Toutes ces manœuvres s'amarreront sur des taquets ordinaires établis contre le bord pour chacune d'elles, dans la position la plus avantageuse.

En outre des boucles et des taquets indiqués, on fixera, par le travers de l'étendue des bas haubans de chaque mât, cinq à six boucles de fer, et à-peu-près autant de taquets de forme ordinaire, pour les poulies de retour du garant des palans volans de ridage, et pour leur amarrage.

(1) Ce qui correspond à un angle de 17 degrés (ancienne division).

Les rouets de poulie de retour et les chevilles d'amarrage pour les manœuvres, dont l'aboutissement est sur le fronteau du gaillard d'avant, seront établis dans l'épaisseur des montans de bois qui s'y trouvent, et les chevilles d'amarrage dans la planche qui les traverse. Les manœuvres dont l'aboutissement sur le fronteau du gaillard d'avant est le plus avantageux, sont: les boulines de misaine, du petit hunier et du petit perroquet; le hale-bas du grand foc, du faux foc, du petit foc et du clin-foc; les balancines de civadière et les galhaubans du bâton de foc. Les amures de misaine aboutissent aussi au fronteau; mais elles ne passent pas dans des poulies de retour, et elles s'amarrent à de forts taquets de forme ordinaire, fixés sur la partie de dedans des bossoirs, ainsi que le galhauban du bâton de foc.

Les taquets d'amarrage pour l'assujettissement des grosses ancres et des ancres à jet, placés aux bossoirs, aux porte-haubans de misaine et aux grands porte-haubans, seront formés par des bouts d'alonge et faits de la manière usitée. Le nombre de ces taquets doit être de huit pour chaque côté sur le gaillard d'avant, et de deux sur le gaillard d'arrière; savoir, quatre pour les ancres placées aux bossoirs, quatre pour les ancres placées sur la partie arrière des porte-haubans de misaine, deux pour l'ancre de veille et les deux ancres à jet placées sur la partie avant des grands porte-haubans. Les taquets du gaillard d'avant excéderont le plat-bord, parce qu'il ne s'élève qu'à la mi-hauteur des sabords des gaillards; mais sur le gaillard d'arrière, s'élevant à la hauteur des seuillots de sabord, pour que le bastingage soit plus régulier et moins accessible au feu, les taquets se trouveront dans la hauteur du bord, et autour d'eux on ménagera un vide de dix-neuf à vingt-deux centimètres, pour faciliter l'amarrage et le démarrage des ancres.

Les chandeliers doubles en fer pour le bastingage au-dessus du plat-bord des gaillards et des passe-avants, s'élèveront à la hauteur d'un mètre soixante-cinq centimètres sur les gaillards, et d'un mètre vingt-cinq centimètres sur les passe-avants. Cette différence d'élévation a pour motif que les passe-avants, dans le combat, ne servent que de passage; et que si le bastingage y était plus élevé, il nuirait à la grand'voile dans les viremens de bord. On a borné à un mètre soixante-cinq centimètres l'élévation du bastingage au-dessus du pont des gaillards, parce qu'elle suffit pour préserver de la mitraille, et qu'elle permet en même temps l'usage de la mousqueterie, soit dans le cours ordinaire du combat, soit pour protéger ou défendre l'abordage. Les branches des chandeliers seront, dans toute leur hauteur, éloignées l'une de l'autre de trente-trois à trente-huit centimètres; afin que cet intervalle puisse recevoir la totalité des hamacs de l'équipage : et elles seront réunies dans le bas par une barre de fer portant sur le plat-bord. A l'opposé de ces branches, les chandeliers en auront deux autres de quelques centimètres de long, pour embrasser le plat-bord et les assujettir dans des espèces de mortaises formées par des crampes de fer. L'extrémité supérieure de chaque branche des chandeliers placés sur les gaillards, formera un œillet de trois centimètres d'ouverture environ, pour qu'une barre de fer de dix-huit millimètres de diamètre y passe aisément et puisse traverser tous les chandeliers : cette barre supportera les filets qui doivent être mis sur les branches du dehors et sur celles de dedans, pour contenir les hamacs. La barre de fer est préférable à une lisse de bois, parce qu'elles diffèrent peu quant à la pesanteur, et que celle de fer présente moins de prise au vent. Sur les passe-avants, l'extrémité de chaque branche des chandeliers décrira trois côtés d'un

carré, pour recevoir une lisse en bois de huit centimètres environ, parce que dans la nécessité d'enlever les chandeliers toutes les fois qu'on embarque ou qu'on débarque la chaloupe, les lisses sont plus promptement ôtées que les barres de fer. On placera les chandeliers à un mètre soixante-cinq centimètres de distance les uns des autres, tant sur les gaillards que sur les passe-avants, afin que le bastingage ait toute la solidité nécessaire.

La résistance que les hamacs de l'équipage opposent à la mitraille, n'étant pas suffisante, et les essais qui ont été faits sur les différens genres de bastingage, ayant fait connaître qu'une planche de chêne de dix-neuf millimètres d'épaisseur, recouverte d'un côté seulement d'une tôle de deux millimètres d'épaisseur, placée en dehors des hamacs, présentait la plus grande résistance et était de tous les bastingages le plus léger, on emploîra de semblables planches ainsi recouvertes pour le bastingage des gaillards : elles auront pour largeur toute l'élévation du bastingage au-dessus du plat-bord ; pour longueur, l'intervalle d'un chandelier à l'autre, et seront fixées à ces chandeliers par de la petite ligne qu'elles auront à demeure à chacun de leurs bouts. La place que chacune de ces planches doit occuper dans le bastingage, sera désignée par un numéro sur le plat-bord ; et chacune portera le numéro qui lui est affecté, pour qu'au dispositif du combat elles soient plus promptement placées. Dans le courant de la navigation, on les mettra de plat sur les porte-haubans, pour qu'elles soient à portée et ne gênent point.

Le bastingage des gaillards et celui des passe-avants sera recouvert, pour que les hamacs de l'équipage qui y sont placés, soient à l'abri de la pluie, et du feu qui peut provenir, pendant le combat, des valets de canon ou de la poudre

enflammée que le vent rejette sur le vaisseau. La peau de veau est ce qu'il y a de mieux, parce que le cuir est moins accessible au feu et moins pénétrable par l'eau ; mais au défaut de peau de veau, on mettra de la toile peinte à l'huile : cette enveloppe en toile ou en peau de veau, aura la forme d'un étui, pour mieux embrasser le bastingage et ne point former de plis. Les filets de bastingage porteront dans le haut des numéros bien lisibles, pour indiquer la place du hamac de chaque individu de l'équipage.

Sur le gaillard d'arrière à tribord, seront les officiers mariniers de manœuvre, de pilotage, de charpentage, les sous-officiers de santé, les timonniers et les gabiers; et à bâbord, dans la partie correspondante, les officiers mariniers de canonnage, de calfatage, de voilerie, les préposés aux vivres et les chargeurs des pièces.

Sur les passe-avants à tribord, les soldats ; et à bâbord, les matelots ;

Sur le gaillard d'avant, le reste des matelots.

Le bastingage, tant des gaillards que des passe-avants, étant nuisible par son poids et par la surface qu'il oppose au vent, à la stabilité, à la marche et au cinglement du vaisseau, doit s'enlever toutes les fois que cela peut être avantageux.

Sous ce point de vue, le plat-bord devrait être peu élevé au-dessus du pont des gaillards et des passe-avants ; mais l'utilité de conserver contre le bord, des taquets d'amarrage pour les manœuvres, et d'avoir un bastingage bien régulier et bien uni qui soit moins accessible au feu, oblige d'élever le plat-bord sur le gaillard d'arrière, à la hauteur des seuillots de sabord ; et sur le gaillard d'avant, à la mi-hauteur des sabords, afin de concilier la facilité et la célérité dans l'amarrage et le démarrage

des ancres, avec le moins possible de vide et d'irrégularité dans le bastingage.

Les pavillons, flammes et guidons pour les signaux, seront placés, partie sur l'arrière de l'entourage de l'écoutille de l'échelle, et partie contre le couronnement, rangés dans des sacs sur lesquels on peindra les pavillons qu'ils renferment, en guise d'étiquette : ils seront ainsi très en vue et sous la main.

Les bailles pour les drisses des trois huniers, seront faites de la manière usitée, et auront une largeur de cinq décimètres environ, et une hauteur proportionnée au volume du garant de chaque drisse qui doit y tenir en entier lorsque le hunier est hissé en tête de bois.

Les deux bouées de sauvetage seront placées en dehors du couronnement, sur les côtés, et disposées de manière à pouvoir être jetées à l'instant où l'on apprend qu'un homme est tombé à la mer. Pour que ces bouées s'aperçoivent facilement, elles porteront sur chaque face un petit pavillon de couleur très-voyante, rouge, par exemple, sur un petit bâton de quatre à cinq décimètres, fixé par de petites cordes qui le tiendront redressé.

Les grands porte-voix pour héler un bâtiment, seront placés en dehors du couronnement, entre le milieu du vaisseau et les bouées de sauvetage, et arrangés de manière à servir au moment qu'on en a besoin. Les petits porte-voix pour commander la manœuvre, seront sous le couvercle de l'écoutille de l'échelle sur les côtés, parce que là ils sont à l'abri et plus à portée.

Les bailles renfermant les lignes et plombs pour sonder dans les grands et petits fonds, et en entrant dans une baie, une rade ou un port, seront placées contre le bord à deux mètres environ du couronnement.

L'horloge à ressort et à sonnerie, qui indique l'heure du

vaisseau avec plus de précision que ne font les ampoulettes ou horloges de sable, sera placée, pour qu'on la voie aisément, sur la face avant du mât d'artimon, à deux mètres environ du pont, et on l'entourera d'un grillage en cuivre, pour la préserver de la chute d'une poulie, des heurtemens d'une manœuvre ou de quelque autre objet.

Si le vaisseau a une dunette, les établissemens nécessaires pour loger le capitaine avec convenance, sans cependant occasionner de retard au dispositif du combat, doivent consister dans la disposition d'un espace en arrière du mât d'artimon, séparé du reste des gaillards par deux cloisons en bois, très-faciles à enlever, et qui formeront, comme dans la seconde batterie, la chambre à coucher et celle à manger; on y joindra quelques ornemens simples et tels qu'ils tiennent à la solidité du bâtiment et en fassent ressortir les beautés. La première cloison sera placée à l'aplomb du fronteau de la dunette, qui doit être à soixante-six centimètres en arrière de la roue du gouvernail; elle sera vitrée à la partie supérieure du milieu, et aura deux portes, une de chaque côté de la roue du gouvernail, vitrées, comme la cloison, à la partie supérieure du milieu. Ces portes, de soixante-six centimètres de large, seront en bois de chêne, avec des pentures solides et bien finies, ainsi que les serrures qu'on recouvrira en cuivre. La seconde cloison, placée à quatre mètres ou quatre mètres trois décimètres en arrière de la première, sera conditionnée avec le même soin; elle ne sera point vitrée et n'aura qu'une seule porte toute en bois, de quatre-vingt-trois centimètres de large, placée dans le milieu.

La galerie doit être en dedans du vaisseau, pour que son poids soit moins considérable; la cloison à demeure qui la sépare de la chambre, aura dans la partie supérieure du milieu,

des fenêtres vitrées et à coulisse, et deux portes en bois de chêne, de la même largeur, vitrées de la même manière, et ayant comme les autres portes, de bonnes pentures et des serrures solides.

Les ornemens qui tiennent à la solidité du bâtiment et qui en font ressortir les beautés, consistent, comme dans le logement déjà décrit de la seconde batterie, dans des moulures simples, d'un goût agréable et d'un travail fini, sur toutes les parties saillantes, comme baux, bauquières, pilastres, &c., sans plafonds entre les baux, ni revêtemens en planches contre le bord.

La décoration dont la chambre est susceptible, consiste dans un contour agréable et dans le goût et la simplicité des moulures sur les objets qui, sans tenir à la construction, y sont cependant à demeure; tels que le caisson d'usage tout-à-fait de l'arrière entre les deux portes qui conduisent à la galerie : ce caisson aura quarante centimètres de hauteur, et soixante-six de large, pour servir de canapé.

Les portes des lieux d'aisance seront en bois de chêne; avec des pentures solides et bien finies, ainsi que les serrures. Les lieux d'aisance seront faits comme ceux de la seconde batterie.

Les fenêtres de la chambre auront la grandeur ordinaire, et seront vitrées en glaces de sept millimètres d'épaisseur, comme celles de la grand'chambre. Les sabords qui sont dans la chambre seront vitrés en entier avec des glaces de même épaisseur : si à ces sabords il y a des canons, ils auront de faux sabords comme ceux de la grand'chambre, et pareillement vitrés en glaces.

Dans la chambre à manger, on établira, comme dans celle de la seconde batterie, une cloison en toile de chaque côté, à deux mètres environ du bord, pour former quatre chambres de deux mètres en carré; les deux plus en arrière pour le capitaine

et

et le capitaine en second, et les deux plus en avant pour les plus anciens officiers : la porte d'entrée de celles-ci sera sur le gaillard, et celle du capitaine en second dans la chambre à manger.

Les échelles pour communiquer avec la dunette, seront établies dans le milieu du vaisseau, entre la cloison et la roue de gouvernail, et entre les deux portes : ces échelles, de cinq décimètres, seront contournées de manière que le pied soit presque parallèle à la quille, et que le haut s'appuie sur une planche saillante et à forme angulaire, établie contre le fronteau de la dunette, afin qu'elles occupent moins de place, qu'elles soient plus faciles à monter et à descendre, et à l'abri de déplacement dans le branle-bas.

Il est nécessaire de développer ce qu'exige le dispositif d'un combat pressé et celui d'une manœuvre générale qui auraient lieu en même temps, afin d'être assuré que l'emménagement des gaillards réunit tous les avantages.

Les circonstances qui exigent en même temps le dispositif d'un combat pressé ou de surprise, et celui d'une manœuvre générale, ne peuvent se présenter que la nuit ; on supposera donc qu'elles ont lieu la nuit, pendant que l'équipage repose dans une entière tranquillité.

Le dispositif du combat exige, sur les gaillards, le déplacement des faux sabords, le démarrage des canons, l'ouverture des coffres d'armes, l'enlèvement de l'étoupe et du suif autour des écoutilles où l'on passe la poudre pendant le combat, la formation du bastingage par les hamacs de l'équipage et les planches de chêne recouvertes de tôle, la disposition des trois bailles de combat, le démontage des cloisons formant le logement du capitaine, si le vaisseau a une dunette : il faut

encore remplir d'eau les bailles de combat; mettre autour des bailles les seaux et fauberts qu'elles doivent avoir; faire le breuvage pour rafraîchir l'équipage, et en remplir le nombre de bidons déterminé; placer à chaque canon son équipement, en porte-gargousse, corne d'amorce et boute-feu; disposer les grapins d'abordage; mettre sur les deux gaillards, des haches, du cordage de différentes grosseurs, du bitord, du merlin, du suif et des épissoirs pour rajuster ou remplacer les manœuvres coupées; enfin, disposer les fausses drosses de la barre du gouvernail, de manière à en faire usage à l'instant que le besoin l'exige.

Dès que le dispositif du combat sera ordonné, une partie des gens de quart désignée d'avance, et qui pendant le combat est employée sur les gaillards, enlèvera les faux sabords, démarrera les canons, ouvrira les coffres d'armes, s'occupera de la formation du bastingage, mettra les trois bailles de combat en place, ira prendre le porte-gargousse, la corne d'amorce et le boute-feu de chaque pièce, pendant que les personnes qui couchent dans les batteries et dans le faux pont, dépendront leurs hamacs et les porteront de suite dans les filets de bastingage. Les hamacs des personnes de quart chargées d'enlever les faux sabords, de démarrer les canons, d'ouvrir les coffres d'armes, de travailler à la formation du bastingage, de mettre les bailles de combat en place, et d'aller prendre l'équipement de chaque canon, seront dépendus et portés dans les filets de bastingage par les personnes qui ont le même emploi dans les autres quarts, pour que tout se fasse dans le moins de temps possible. En même temps qu'on dépendra et qu'on montera les hamacs, les officiers mariniers et les matelots de charpentage, de calfatage et de voilerie destinés à disposer les gaillards,

démonteront les cloisons du logement du capitaine, si le vaisseau a une dunette, et les placeront entre les baux ; ils rempliront les bailles de combat, les entoureront du nombre fixé de seaux et de fauberts; ils enlèveront l'étoupe et le suif des écoutilles au passage des poudres. Dans le même temps, une partie des officiers mariniers de manœuvre disposera les grapins d'abordage, et mettra sur les deux gaillards, les haches, le cordage de différentes grosseurs, avec le bitord, le merlin, le suif et les épissoirs pour rajuster et remplacer les manœuvres coupées ; une partie des officiers mariniers de timonnerie disposera les fausses drosses de la barre du gouvernail, et les officiers mariniers de canonnage destinés aux gaillards, feront remplir et placer les bidons de breuvage autour des bailles de combat, par le distributeur des vivres chargé de ce soin : ainsi tout le dispositif se fera à-la-fois et sans le moindre retard; conséquemment l'emménagement y est très-favorable.

Actuellement il faut voir s'il l'est également au dispositif d'une manœuvre générale qui aurait lieu en même temps.

Le dispositif d'une manœuvre générale sur les gaillards pendant qu'on se prépare au combat, ne peut avoir lieu, si on est à l'ancre, que pour l'embossage ou l'appareillage en filant ou coupant les câbles : la première manœuvre n'exige aucun dispositif sur les gaillards, la seconde nécessite l'usage des écoutes, des amures, des drisses, des bras et des boulines. Tous les cordages, excepté les écoutes et amures de basses voiles, les drisses des huniers et les bras de grand'vergue qui s'amarrent forcément le long du bord, doivent aboutir dans le milieu du vaisseau, et conséquemment leur action ne retarde pas le démarrage des canons et la formation du bastingage. Le même dispositif ne peut avoir lieu, si l'on est à la voile, que pour virer vent devant

ou vent arrière, ou pour carguer les basses voiles à-la-fois, pendant qu'on se prépare au combat; or ces différentes manœuvres peuvent se faire promptement et avec facilité, attendu que les cordages sont toujours parés, et que presque tous aboutissent au milieu du vaisseau.

L'emménagement des gaillards concourt donc au dispositif d'un combat pressé, et à celui d'une manœuvre générale, qui auraient lieu en même temps; par conséquent il réunit tous les avantages desirables.

Après avoir développé l'emménagement que doivent avoir les gaillards et passe-avants pour la meilleure installation, on va donner un aperçu succinct des objets de la charge destinés à cette partie de vaisseau, de la place à-peu-près qu'ils doivent occuper, et de leur quantité, afin de ne rien omettre de tout ce qui est relatif aux gaillards et passe-avants.

Objets que portent les Gaillards et Passe-avants.

LES CANONS COMPOSANT L'ARTILLERIE DES GAILLARDS, chaque canon sur son affût, garni de sa brague, de deux palans pour le saisir contre le bord, d'un petit palan de retraite, de son faux sabord, de sa pince, de son anspect, de son refouloir et de son écouvillon, de sa platine à feu, de sa platine de plomb pour recouvrir la lumière, et sur laquelle seront écrits, en caractères bien lisibles, le nom et l'ordre de position des hommes employés au service de la pièce.

Le reste de l'équipement du canon, comme porte-gargousse, corne d'amorce et boute-feu, sera placé, ainsi qu'il a été dit, à la sainte-barbe, au pourtour du mât d'artimon.

Si le vaisseau n'a point de dunette, il y aura autant de

dixaines de boulets ronds qu'il y a d'entre-deux de canons, et quatre boulets ramés et quatre paquets de mitraille par pièce. Les boulets ronds seront dans de petits parcs à boulets; les boulets ramés et les paquets de mitraille, dans l'affût de chaque canon.

AUTANT DE SACS EN FILETS DE BITORD, contenant chacun vingt-quatre valets de canon, qu'il y a d'entre-deux de pièces, seront suspendus contre le bord à l'endroit où aboutissent le moins de manœuvres.

TROIS BAILLES DE COMBAT d'inégale grandeur, pour que, contenues l'une dans l'autre, elles tiennent moins de place, seront mises dans le milieu, contre le fronteau avant du gaillard d'avant, sous le collier du grand étai.

LES ARMES À FEU ET LES ARMES BLANCHES pour les hommes des gaillards destinés à l'abordage, seront dans quatre coffres, deux sur le fronteau du gaillard d'arrière, et les deux autres sur le fronteau arrière du gaillard d'avant.

LES BARRES POUR LA GARNITURE DU PETIT CABESTAN porteront sur l'arrière des coffres d'armes du gaillard d'avant, dans des ganses de corde, pour qu'elles soient à portée et ne gênent point.

LA PETITE MÂTURE GARNIE DE SES VOILES, comprenant les vergues des bonnettes basses de misaine, des bonnettes de hune et des bonnettes de perroquet, et les vergues de catacoua, sera placée sur les mâts de hune de rechange, moitié d'un côté, moitié de l'autre, et recouverte d'un prélat pour la préserver de la pluie. Au mouillage, on doit recouvrir les basses vergues, les vergues de hune, les vergues de perroquet, ainsi que les voiles d'étais et les focs, avec un prélat volant, pour que toutes les voiles soient à l'abri de la pluie.

LA ROUE DE GOUVERNAIL, avec ses drosses et l'axiomètre.

LES TROIS HABITACLES, avec leur compas, deux auprès du mât d'artimon, une de chaque côté et un peu en avant du travers, et la troisième dans le milieu, entre l'écoutille de l'échelle et l'écoutille d'arrière.

LES POULIES DE RETOUR pour les manœuvres qui aboutissent au pied de chaque mât, et celles qui aboutissent le long du bord.

LES CHANDELIERS DOUBLES en fer pour le bastingage, au-dessus du plat-bord des gaillards et des passe-avants.

LES PAVILLONS, FLAMMES ET GUIDONS pour les signaux, une partie sur l'arrière de l'entourage de l'écoutille de l'échelle, l'autre partie contre le couronnement.

LES SIX BAILLES pour les garans des drisses des huniers et du perroquet de fougue, placées contre le bord et contre le taquet d'amarrage de chaque drisse.

LES DEUX BOUÉES DE SAUVETAGE en dehors du couronnement, sur les côtés.

LES GRANDS PORTE-VOIX entre les bouées de sauvetage et le milieu du bâtiment, et les petits porte-voix sous le couvercle de l'échelle.

LES DEUX BAILLES renfermant les lignes et plombs de sonde, placées de chaque côté contre le bord, et à deux mètres environ du couronnement.

L'HORLOGE À RESSORT ET À SONNERIE, sur la face avant du mât d'artimon.

DES HACHES à l'entour du grand mât et du mât de misaine, pour que dans un danger imminent, on puisse couper à l'instant même les manœuvres qui seraient devenues nuisibles.

DES BOSSES pour les manœuvres, arrangées autour du

pied de chaque mât, de manière à pouvoir les employer au moment qu'on en a besoin.

Voilà tous les objets à placer sur les gaillards et passe-avants.

Le dedans du bord des gaillards et des passe-avants sera peint à l'huile, en couleur d'olive, ainsi que l'entourage de l'échelle, les habitacles, la roue de gouvernail, les montans et les poulies tournantes des manœuvres et des écoutes, le petit cabestan, les affûts, et généralement tout ce qui est en bois, pour que la vue soit moins fatiguée; les canons et tout ce qui est en fer, en noir; les faux sabords, en olive en dedans et en noir en dehors; également à l'huile.

Pont de la Dunette.

Le pont de la dunette a pour objet de former un emplacement tout-à-fait de l'arrière, qui puisse servir de logement au capitaine et aux premiers officiers; conséquemment il sera bien joint et bien calfaté, pour que les eaux ne passent pas au travers : il commencera au couronnement du vaisseau, et se terminera à soixante-six centimètres en arrière de la roue de gouvernail, afin qu'il n'ait que l'étendue absolument nécessaire. Le couronnement du vaisseau ne s'élèvera pas au-dessus du pont de la dunette, pour qu'il présente moins de prise au vent, et qu'il soit moins lourd.

Le pont de la dunette aura une force de construction proportionnée au poids des hommes qu'il doit supporter, et à celui des carronnades qu'on est dans l'usage d'y placer, afin que les hauts du bâtiment aient toute la légèreté possible.

Les établissemens à demeure dont le pont de la dunette est susceptible pour une bonne installation, sont, 1.° une boucle

de fer établie dans le milieu du bâtiment sur le bau du couronnement pour le palan d'écoute de la brigantine ; 2.° une boucle de fer de chaque côté pour le palan d'écoute de l'artimon, placée près du bord, dans l'endroit que déterminera la résultante de la ralingue de chute et de bordure de cette voile, et l'angle d'orientement de dix-huit degrés et neuf dixièmes (nouvelle division) (1), avec la quille ; 3.° des chandeliers de fer simples, traversés dans le haut par une barre de fer, pour faire l'effet de garde-fou, et placés sur le couronnement du vaisseau et sur le fronteau de la dunette.

L'emplacement compris entre le pont de la dunette et le plat-bord, doit porter, 1.° les carronnades qui composent l'artillerie de la dunette, et conséquemment tout ce qui peut concourir à leur assujettissement pendant la navigation, et à la célérité de leur service durant le combat ; 2.° les poulies de retour pour les manœuvres qui aboutissent le long du bord ; 3.° les chandeliers doubles en fer pour le bastingage au-dessus du plat-bord ; 4.° les bouées de sauvetage et les porte-voix ; 5.° les pavillons, flammes et guidons, pour les signaux qui n'ont pu être placés de l'arrière de l'entourage de l'écoutille de l'échelle.

L'assujettissement des carronnades qui composent l'artillerie de la dunette, exige deux pitons en fer à chaque sabord, établis contre le bord, pour fixer le châssis en bois sur lequel se meut l'affût qui supporte la carronnade ; il exige aussi un croc en fer avec une boucle de chaque côté du sabord, pour point d'appui des deux palans qui servent à tirer et à fixer la carronnade, et mettre un terme à son recul. Les pitons seront fixés à treize

(1) Ce qui correspond à un angle de 17 degrés (ancienne division).

ou

ou seize centimètres environ du pont de la dunette, et les crocs et boucles à-peu-près à quarante centimètres.

Les carronnades, pendant le cours de la navigation, seront assujetties au sabord par deux palans que l'on raidira à force, pour qu'elles ne s'écartent pas du bord dans les mouvemens du bâtiment.

La célérité du combat exige qu'on ait à portée de chaque carronnade tout ce qui tient à son équipement, comme platine à feu, refouloir, écouvillon, valets, paquets de mitraille, porte-gargousse, corne d'amorce et boute-feu; mais ces trois derniers articles seront placés à la sainte-barbe, à l'endroit indiqué pour ceux des canons des première et seconde batteries.

La platine à feu de chaque carronnade doit toujours être en place et arrangée comme celle des canons de la seconde batterie et des gaillards; le refouloir et l'écouvillon seront suspendus contre le bord dans des ganses de corde; les valets, au nombre de dix par pièce, le seront également dans des sacs en filets; les paquets de mitraille, au nombre de dix par carronnade, sur les côtés du châssis en bois qui supporte l'affût, et très-près du bord.

Le plat-bord de la dunette sera immédiatement au dessus de la gouttière du pont, pour alléger les hauts du bâtiment, et afin qu'ils donnent moins de prise au vent. Le tour de chaque sabord sera en planches, pour que le bastingage soit moins accessible au feu des carronnades.

Les poulies de retour pour les manœuvres dont l'aboutissement le long du bord est le plus avantageux, consistent dans les palans de garde de la vergue ou corne d'artimon, et les drisses du perroquet de fougue : les taquets d'amarrage pour les manœuvres seront placés en avant des poulies.

Les chandeliers doubles en fer pour le bastingage au-dessus

du plat-bord, s'élèveront à la hauteur d'un mètre trente-deux centimètres au-dessus du pont de la dunette, et seront faits et établis de la même manière que ceux des gaillards : on placera les chandeliers à un mètre soixante-cinq centimètres de distance les uns des autres, afin que le bastingage ait toute la solidité nécessaire. On mettra des planches recouvertes de tôle, et établies de la même manière que celles des gaillards, pour augmenter la résistance du bastingage.

Le bastingage de la dunette sera recouvert par une enveloppe en peau de veau, comme est couvert celui des gaillards et passe-avants ; ou, à défaut de peau de veau, en toile peinte à l'huile.

Les deux bouées de sauvetage seront placées en dehors du couronnement sur les côtés, et disposées de la manière déjà décrite dans le développement du dispositif des gaillards.

Les grands porte-voix seront de même placés en dehors du couronnement, entre les bouées de sauvetage et le milieu du vaisseau.

Les pavillons, flammes et guidons qui n'ont pas trouvé place sur l'arrière de l'entourage de l'écoutille de l'échelle, seront rangés dans des sacs comme il a été dit pour ceux des gaillards, et placés contre le couronnement.

Après avoir développé l'emménagement de la dunette pour la meilleure installation, on va donner un aperçu des objets de la charge qui doivent y être, et de la place qu'ils occuperont.

Objets établis sur la Dunette.

LES CARRONNADES COMPOSANT L'ARTILLERIE DE LA DUNETTE, chaque carronnade sur son châssis et sur son affût, garni de sa brague, de deux palans pour la saisir contre le bord, du refouloir et de l'écouvillon, de la platine à feu, de

la platine de plomb pour recouvrir la lumière, et sur laquelle seront écrits, en caractères bien lisibles, le nom et l'ordre de position des hommes employés au service de la pièce;

AUTANT DE DIXAINES DE PAQUETS DE MITRAILLE ET DE VALETS qu'il y a de carronnades;

LES POULIES DE RETOUR, pour les manœuvres qui aboutissent le long du bord;

LES CHANDELIERS DOUBLES EN FER, pour le bastingage au-dessus du plat-bord de la dunette;

LES DEUX BOUÉES DE SAUVETAGE, en dehors du couronnement sur les côtés;

LES GRANDS PORTE-VOIX, entre les bouées de sauvetage et le milieu du bâtiment;

LES PAVILLONS, FLAMMES ET GUIDONS, pour les signaux, contre le couronnement.

Voilà tous les objets à placer sur la dunette. Elle sera peinte en dedans, comme les gaillards et passe-avants, en couleur d'olive, ainsi que les affûts, châssis, et généralement tout ce qui est en bois; tout ce qui est en fer sera peint en noir.

La dunette, considérée de près, ne paraît à mes yeux qu'un objet d'agrément sans utilité, nuisible à la vîtesse du bâtiment et à ses évolutions, par la surface qu'elle présente au vent, et contraire à la stabilité par l'élévation de son poids de deux mille quatre cent quarante-cinq myriagrammes sur les vaisseaux de soixante-quatorze, et de deux mille neuf cent trente-cinq myriagrammes sur les vaisseaux de quatre-vingts, non compris le poids des hommes qui y sont habituellement, ni celui des objets qu'on y place. Sa suppression donnerait donc plus de vîtesse, plus de célérité dans les évolutions, et plus de stabilité. A ces avantages se joint celui de rendre uniforme l'artillerie

des vaisseaux, c'est-à-dire, de pouvoir se servir sur les vaisseaux de soixante-quatorze des mêmes calibres que sur les vaisseaux de quatre-vingts, parce qu'en répartissant sur l'artillerie le poids de deux mille quatre cent quarante-cinq myriagrammes de la suppression de la dunette, on remplacerait les canons de huit des gaillards par des pièces de douze, et ceux de dix-huit de la seconde batterie, par des pièces de vingt-quatre; et on obtiendrait encore plus de stabilité qu'avec la dunette, à cause de la différence d'élévation de son poids et de celui de l'augmentation des calibres des canons. On peut même mettre à profit la longueur des vaisseaux actuels de soixante-quatorze, qui les rend susceptibles d'être percés quinze et seize, c'est-à-dire, de porter trente canons de trente-six à la première batterie, trente-deux canons de vingt-quatre à la seconde, et douze de douze sur les gaillards; et malgré cette augmentation, on aura encore plus de stabilité qu'avec une dunette.

On ne hasarde rien en disant que la longueur de nos vaisseaux de soixante-quatorze permet de les percer quinze et seize, car elle est de cinquante-cinq mètres huit cent cinquante-quatre millimètres; et l'ancien *Tonnant*, ce vaisseau si célèbre par ses combats, était percé quinze et seize, et n'avait que cinquante-quatre mètres cinq cent cinquante-cinq millimètres *(Architecture navale*, par *Duhamel)*. Ainsi nos vaisseaux de soixante-quatorze acquerraient plus de marche, plus de célérité dans leurs évolutions, un peu plus de stabilité, et une augmentation de force d'un cinquième; car la force d'un vaisseau se compose de la quantité de livres de fer qu'il envoie par bordée : or, un vaisseau de soixante-quatorze actuel, qui a vingt-huit canons de trente-six à la première batterie, trente canons de dix-huit à la seconde, et seize canons de huit sur les gaillards, jette par bordée huit

cent trente-huit livres de fer; et ce même vaisseau de soixante-quatorze, avec l'augmentation de canons et de calibres résultant de la suppression de la dunette, jettera par bordée neuf cent quatre-vingt-seize livres de fer, c'est-à-dire, cent cinquante-huit livres de plus; ce qui forme une augmentation d'un cinquième.

Les vaisseaux de quatre-vingts canons, de cinquante-neuf mètres cent-un millimètres de longueur, pourraient de même obtenir en canons une augmentation de forces telle, qu'ils auraient quatre-vingt-quatorze canons, dont trente-deux de trente-six à la première batterie, trente-quatre de vingt-quatre à la seconde, et vingt-huit de douze sur les gaillards, sans constituer en aucun accroissement de dépense, lors qu'il n'y aura plus de dunette.

Les vaisseaux à trois ponts de cent dix-huit canons obtiendraient aussi, par la suppression de la dunette, une augmentation de forces telle, qu'ils auraient cent vingt-quatre canons, dont trente-quatre de trente-six à la première batterie, trente-six de vingt-quatre à la seconde, trente-six de dix-huit à la troisième, et dix-huit de huit sur les gaillards.

La grandeur des vaisseaux devrait s'arrêter où cesse pour ainsi dire tout rapport entre le diamètre de la grand'vergue et la grandeur des hommes d'une taille ordinaire : six cent cinquante millimètres de diamètre dans la grand'vergue, paraissent être le terme où les hommes d'une taille ordinaire ont encore la possibilité, leur estomac portant sur la vergue, d'atteindre la voile et de s'en rendre maîtres pour la serrer lorsqu'elle est mouillée par un temps froid, et qu'il y a grosse mer et grand vent; mais au-delà de ce diamètre de grand'vergue, la peine pour serrer la voile n'a plus de mesure, et difficilement le nombre d'hommes suppléerait à leur défaut de grandeur.

Digitized by Google

CHAPITRE DES HUNES.

Les hunes sont nécessaires au soutien des mâts de hune, en ce qu'elles donnent aux haubans de hune le même angle d'épatement qu'aux galhaubans, qu'elles contribuent à conserver aux galhaubans leur angle d'épatement dans les inclinaisons du bâtiment, et qu'elles facilitent même les moyens de l'agrandir dans les galhaubans du travers, par des arc-boutans; mais leur volume et leur poids étant nuisibles à la vîtesse et à la stabilité du vaisseau, on doit borner leurs dimensions autant qu'il est possible. En conséquence, leur largeur sera de tout l'intervalle compris par l'angle d'épatement des deux galhaubans du travers de leur mât, pour que celui des haubans soit le même; et leur longueur sera réglée conséquemment aux deux effets qu'on doit en attendre; savoir, que la partie en arrière du mât puisse donner au hauban de hune du vent arrière un angle presque égal à celui de l'avant-dernier galhauban du vent arrière, et que la partie en avant du travers du mât dépasse de trente-deux centimètres environ la barre traversière qui contient le pied du mât de hune, afin qu'il trouve dans les longis qui le supportent, la force pour résister à l'effort du mât de hune. Mais ces dimensions ne sont ainsi fixées que pour quatre points, deux dans le sens de la longueur et deux dans celui de la largeur : tous les autres points intermédiaires doivent l'être sur ce qui est indispensable à l'utilité et à la solidité de la hune. Les points intermédiaires de la hune depuis le travers du mât jusqu'à son extrémité avant, seront déterminés par un contour circulaire de forme peu saillante, pour que le hunier qui s'y appuie

lorsqu'il fait calme ou lorsque la voile est sur le mât, se ressente moins du frottement. Les côtés de chaque hune, dans l'étendue qu'occupent les haubans de hune, seront parallèles à leurs porte-haubans, pour que les haubans et les galhaubans contribuent également au soutien du mât. La face arrière de chaque hune ne doit pas former une ligne droite; mais un contour circulaire, et rentrant d'environ cinquante-quatre centimètres plus ou moins, et à-peu-près comme celui que forment en arrière du mât les barres de perroquet, afin de diminuer, le plus possible, sa surface et son poids. *Voyez planche VII, figures 22, 23 et 24.*

La manière de fortifier la charpente des hunes ne paraît pas susceptible de changement.

Sur le contour arrière de la hune, on mettra des chandeliers simples de fer, dont l'extrémité supérieure formera un œillet de vingt-sept millimètres, pour y passer une barre de fer de dix-huit millimètres. La barre de fer est préférable à une lisse en bois, parce qu'elle ne pèse guère plus et qu'elle a moins de surface. Sur cette barre on établira un filet fait avec du quarantenier à six fils, et à mailles de seize centimètres, pour qu'il présente moins de résistance au vent.

Sur les côtés de chaque hune, en dedans et contre les haubans de hune, on mettra une planche de trente-trois à quarante millimètres d'épaisseur, de vingt-quatre centimètres de largeur, et d'une longueur à-peu-près égale à celle de la partie de la hune qu'occupent les haubans de hune : cette planche sera percée de trois ou quatre trous, et la hune le sera de même dans les endroits qui y correspondront perpendiculairement, pour y placer les pierriers que l'on met au dispositif du combat dans chaque hune. Il est préférable d'avoir les pierriers ainsi établis, que de

les avoir sur des courbes de bois, qui sont plus pesantes et plus volumineuses.

Cette planche sera fixée sur la hune avec des écroux de fer, pour qu'on puisse l'enlever toutes les fois qu'on le jugera à propos.

Le dispositif du combat dans les hunes, exige qu'on y fasse monter les pierriers avec leurs caisses de gargousses, les caisses de grenade, les caisses de cartouches pour les hommes de mousqueterie qui y sont placés, le cordage, le bitord, le lusin, le suif et les épissoirs, pour remplacer ou rajuster les manœuvres coupées; enfin, deux ou trois haches, pour pouvoir, dans les cas d'avaries, couper tous les cordages dont il serait nécessaire de se dégager le plutôt possible. Il est inutile d'y faire un bastingage, attendu que sur les côtés il gênerait les hommes qui doivent monter dans les hunes, ainsi que le pointage des pierriers, et que sur l'arrière il ne mettrait point à l'abri de la mitraille ennemie, dont la direction vient du travers.

Dès que le dispositif du combat sera ordonné, les hommes de quart, qui, pour le combat, sont destinés au service des hunes, feront parvenir dans les hunes les pierriers garnis de leur platine à feu et de leur équipement, avec leurs caisses de gargousses, les caisses de grenades, de cartouches; le cordage, le bitord, le lusin, les épissoirs et les haches; et pendant ce temps leurs hamacs seront dépendus et montés dans les filets de bastingage qui leur sont affectés, par les autres personnes également destinées pour les hunes durant le combat, et qui ne sont pas de quart, afin que le dispositif se fasse dans le moins de temps possible.

Objets

Objets que doit contenir chaque Hune.

1.° UN ARC-BOUTANT À DOUBLE FOURCHE, pour agrandir, du côté du vent, l'angle d'épatement du galhauban de hune et du galhauban de perroquet du travers du mât; un second arc-boutant serait de même avantageux pour le galhauban de hune, le plus près de celui du travers du mât, afin de fortifier le soutien du mât de hune et du mât de perroquet;

2.° LES BONNETTES DE PERROQUET, parce qu'on les met et on les dégarnit plutôt de la hune que des gaillards; mais elles doivent être mises de plat sur la hune, pour présenter moins de prise au vent;

3.° HUIT OU DIX GARCETTES DE RIS et autant de rabans de faix, pour remplacer ceux qui seraient dans le cas de casser;

4.° DU BITORD, DU LUSIN, ET DES FILS DE CARET en petite quantité, et seulement pour pouvoir refourrer un estrop de poulie ou le resserrer, et mettre les voiles sur des fils de caret;

5.° DES ÉPISSOIRS pour rajuster une manœuvre ou un estrop de poulie.

Voilà tout ce qui est nécessaire dans chaque hune pour réparer sur-le-champ les petites ruptures ordinaires; si elles étaient plus considérables, on serait à temps d'y pourvoir des gaillards, parce qu'il est essentiel de n'avoir dans les hunes que le moins de volume et de poids possible.

Digitized by Google

CHAPITRE DES DEHORS DU VAISSEAU.

L'EMBELLISSEMENT du vaisseau fait décorer la poupe d'ornemens d'une forme, d'un contour et d'une architecture agréables; mais pour qu'ils ne nuisent pas aux qualités du bâtiment, on fera ensorte qu'ils s'accordent parfaitement avec les dimensions nécessaires de la poupe, et qu'ils n'en augmentent pas le poids et la surface. La largeur de la poupe doit être limitée à celle qu'a le vaisseau en dehors des bordages, tout-à-fait de l'arrière; plus, soixante-sept centimètres de chaque côté, pour l'espace nécessaire aux lieux d'aisance; et sa hauteur ou son couronnement ne dépassera point la superficie des bordages de la dunette, si le vaisseau en a une; et s'il n'en a point, le niveau des seuillots des sabords des gaillards, pour qu'elle ait le moins de poids et de prise au vent possible.

Par les mêmes raisons, la longueur des bouteilles doit être restreinte à l'espace nécessaire pour que l'on n'y soit pas gêné. Si le contour extérieur des bouteilles était formé par le bord, et celui de dedans par une cloison droite très-légère et aisée à enlever au branle-bas, les bouteilles résisteraient aux coups de mer et aux abordages, donneraient un moyen de défense à la hanche du vaisseau, par deux sabords qu'on pourrait y ouvrir, et peseraient moins, parce que le poids qui résulterait du prolongement de leur contour, serait moindre que celui de toute la charpente en usage pour les fixer contre le bord.

Le gouvernail, dans sa forme, doit concilier la plus grande puissance avec le moins de prise à la lame : pour cela, il faut que sa largeur, à son extrémité inférieure, se continue jusqu'à

la mi-hauteur du tirant d'eau, et que de cette hauteur elle diminue insensiblement par une forme circulaire, de manière qu'à la ligne de flottaison la largeur du gouvernail soit presque réduite à l'épaisseur de sa mèche, afin que dans la partie du gouvernail où les filets d'eau portent en plein, sa surface soit susceptible du plus grand effet, et que dans celle où ils commencent à le moins frapper, jusqu'à la ligne de flottaison où ils ne peuvent l'atteindre, la surface du gouvernail soit réduite proportionnément pour qu'il pèse moins et qu'il présente moins de prise à la lame.

Les deux sauve-gardes du gouvernail seront en chaînes de cuivre dans l'étendue submersible, et en cordes dans tout le reste ; elles aboutiront directement, en conservant le mou nécessaire aux mouvemens libres du gouvernail, à la moulure qui est au-dessus de la voûte du vaisseau, où on les fixera tout du long jusqu'à l'extrémité avant des bouteilles, par de légères crampes de fer, et d'où elles parviendront à l'extrémité arrière des porte-haubans d'artimon, où on les amarrera.

Les deux palans de tangage de la brigantine feront force sur des boucles de fer placées de l'arrière, à chaque extrémité de la lisse de hourdi et un peu au-dessous : on met deux palans, afin qu'il y en ait toujours un en action dans les changemens d'amure : le garant de chaque palan doit aboutir de l'arrière au-dessus du couronnement.

Si le vaisseau a une dunette, les bras et faux bras de grand'vergue exigent, en dehors du bâtiment, et de chaque côté, tout-à-fait contre le couronnement, un arc-boutant en fer assez saillant pour que le garant de chaque bras passe en dehors du bord et en dedans des haubans d'artimon, et arrive ainsi au fronteau de la dunette, où il traversera le bord pour parvenir

dans l'intérieur du bâtiment, afin qu'il n'éprouve dans son parcours aucun frottement; au lieu que, par la manière usitée, il frotte tout le long du pont de la dunette, et principalement sur le fronteau, pour le haler de dessus le gaillard, et qu'en outre il a l'inconvénient de pouvoir s'engager avec les carronnades, ou d'en gêner le service.

L'établissement des palans de garde de la corne d'artimon, demande qu'on mette en dehors du bâtiment, de chaque côté, à deux mètres environ en avant du couronnement, une boucle de fer qui serve de point d'appui à chaque palan : cette boucle aura assez de saillie pour que les palans de garde ne touchent pas le bastingage.

Les porte-haubans doivent avoir une largeur qui, sans excéder les limites nécessaires à leur solidité, facilite les moyens de donner le même angle d'épatement aux bas mâts dans le hauban du travers, et une longueur telle que l'angle de vent arrière du dernier hauban de chaque mât soit le même, afin que les bas mâts ayant les angles de soutien égaux, la surveillance sur un seul mât suffise pour connaître la mesure d'effort que les autres peuvent éprouver au même instant.

Les chaînes de haubans et de galhaubans auront une grosseur proportionnée aux efforts qu'elles peuvent éprouver, et seront en barres de fer simples et rondes, pour qu'elles aient moins de prise au vent et aux boulets de l'ennemi, et qu'elles soient moins contraires au tir des canons; elles formeront un œillet à chaque bout, l'un pour les fixer sur les préceintes de la seconde batterie, et l'autre pour leur union avec les cap-de-moutons, qui aura lieu à la hauteur du porte-hauban, afin que les cap-de-moutons, en s'unissant aux chaînes de haubans, participent, sans diminution de force, à l'effet de la différence de direction des

chaînes de haubans et des haubans ; différence qu'occasionne le porte-hauban. Chaque chaîne de haubans et de galhaubans sera placée, autant que les sabords le permettront, dans la direction de l'angle de position de son hauban ou galhauban, pour que son effet soit le plus avantageux.

Un peu de l'avant du travers du galhauban de hune, de vent arrière de chaque mât, on placera de chaque côté une boucle de fer pour servir de point d'appui à chaque palan de drisse des huniers : cette boucle aura une saillie telle, que les palans de drisse ne puissent pas toucher le bastingage.

Dans l'étendue qu'occupent les chaînes de hauban de chaque mât, on mettra de chaque côté, entre les chaînes de hauban et sur les préceintes de la seconde batterie, cinq à six boucles de fer pour servir de point d'appui aux pataras ou autres cordages que des circonstances fortuites exigent à la mer en augmentation de soutiens à la mâture : ces boucles auront une grosseur proportionnée aux efforts qu'elles peuvent éprouver.

Les deux ouvertures établies de chaque côté sous chaque porte-hauban, pour donner de l'air dans le faux-pont, auront un petit sabord à charnière, comme ceux qui sont dans les mantelets de sabord pour pouvoir les fermer.

Les marches ou taquets d'échelle pour monter au bâtiment seront faites et établies contre le bord de la manière usitée, avec la différence seulement qu'il y aura, tout auprès de chaque extrémité, dans la partie du dessus, un trou d'environ vingt millimètres de largeur, sur neuf centimètres de longueur et six centimètres de profondeur, afin que les mains puissent avoir prise sur les marches. On fera au bas de chaque ouverture un petit trou, pour qu'il n'y séjourne point d'eau.

On placera de chaque côté, pour le dormant de l'écoute et

celui de la fausse écoute de grand'voile, deux boucles de fer : ces deux boucles doivent être un peu en dessous du rouet de poulie du garant de l'écoute de grand'voile, de manière que le dormant et le garant soient également éloignés de la résultante de l'angle formé par la ralingue de chute et de bordure de grand'voile, afin que tous les points de la voile soient également tendus.

On mettra aussi de chaque côté, et de la même manière, deux boucles de fer pour le dormant de l'écoute et celui de la fausse écoute de misaine.

En dessus et un peu en avant du rouet de poulie d'amure de grand'voile, on placera de chaque côté deux boucles de fer, l'une pour le dormant de l'amure de grand'voile, et l'autre pour celui de la fausse amure.

La poulie de dogue d'amure, pour que, dans le gros temps, l'amure de grand'voile parvienne sur le gaillard d'avant, sera établie de chaque côté un peu en avant et presque à toucher le rouet de poulie qui fait arriver l'amure de grand'voile à la seconde batterie. Cette poulie sera faite et fixée comme les poulies marionnettes, avec cette seule différence, que sa mobilité aura lieu sur chacun de ses bouts dans une boucle de fer disposée en conséquence, afin que le dogue d'amure ait le moins de saillie possible.

Les bossoirs feront avec la quille un angle de cinquante degrés (nouvelle division) (1), pour qu'ils soient comme perpendiculaires aux formes du bâtiment qui sont à leur aplomb ; la saillie des bossoirs sera telle, que l'ancre y étant suspendue par la bosse de bout, la patte de l'ancre ne touche

(1) Ce qui correspond à un angle de 45 degrés (ancienne division).

pas contre le bord ; et l'extrémité extérieure de chaque bossoir relèvera assez au-dessus de la flottaison, pour que l'ancre ne touche pas l'eau étant suspendue par la bosse de bout, afin que le sillage du vaisseau ne la porte pas contre le bord lorsqu'on a fait penau.

Les minots seront établis de telle sorte qu'ils fassent avec la quille un angle de vingt-cinq degrés, plus ou moins (nouvelle division) (1), selon l'angle que fait la ralingue de bordure de grand'voile avec la quille, depuis son dogue d'amure, jusqu'au hauban du grand mât le plus en avant, afin que l'angle de la ralingue de bordure de la misaine avec la quille, soit le même depuis l'extrémité du minot où la misaine s'amure jusqu'au hauban du mât de misaine le plus en avant, et que ces deux voiles se rapprochent le plus qu'il est possible de l'uniformité d'orientement. La saillie des minots, pour qu'ils aient la solidité nécessaire, ne doit guère dépasser celle de la poulaine. On établira sur le jottereau le plus bas, et de chaque côté de l'étrave, une boucle de fer pour le point d'appui du hauban de chaque minot.

On mettra de chaque côté de l'étrave une pompe ordinaire, appelée *pompe d'étrave :* on en met deux, au lieu d'une seule comme il est d'usage, afin que dans les cas d'accidens de feu, on ait abondance d'eau, et aussi pour rendre plus prompt le lavage intérieur du vaisseau.

Le rouleau que l'on placera en dehors de chaque écubier, afin de faciliter la rentrée du câble, dans l'appareillage des ancres, doit être en bois de gaïac, de quatre-vingt-dix centimètres de

(1) Ce qui correspond à un angle de 22 degrés 30 minutes (ancienne division).

longueur environ, sur vingt-sept à trente-deux centimètres de diamètre : il sera traversé par un essieu de fer de douze à quinze centimètres de diamètre; on l'établira de manière qu'il soit exactement au-dessous de l'écubier, et à treize millimètres et demi environ de la partie supérieure du jottereau, afin que si l'essieu fléchissait un peu, le rouleau en soit soutenu. On a donné à l'essieu de fortes dimensions, pour qu'il puisse résister aux grands efforts des câbles dans le dérapage des ancres. L'extrémité de chaque essieu portera sur une boucle de fer d'une grandeur et d'une force proportionnées au diamètre de l'essieu; elle sera très-solidement établie sur les jottereaux, et le sera en outre contre le bord par de fortes crampes de fer, afin qu'elle conserve bien sa position. On joindra l'intervalle qu'il y a entre chaque rouleau, par un morceau de bois à l'uni des rouleaux, afin que le câble, lorsqu'il n'appelle pas de l'avant, ne trouve point de partie anguleuse qui puisse le raguer.

La guibre du vaisseau ayant pour unique effet d'assurer la solidité du mât de beaupré, sa saillie doit se borner à ce qui est absolument nécessaire aux liûres et aux sous-barbes du mât de beaupré pour le bien assujettir, afin qu'elle donne moins de prise à la lame, et qu'elle soit moins pesante : par ces mêmes raisons, ses ornemens, comme les herpes et la poulaine, doivent être le plus légers possible. Le contour des herpes supérieures doit approcher autant que le tir des canons de chasse peut le permettre, de celui des préceintes de la seconde batterie, et en être comme le prolongement, pour que le vaisseau paraisse plus élongé, et conséquemment ait plus de grâce.

COMPOSITION

COMPOSITION DE L'ÉQUIPAGE D'UN VAISSEAU DE 74 CANONS.

1 Capitaine de vaisseau.
1 Capitaine de frégate.
5 Lieutenans de vaisseau; *ils seront désignés par les numéros* 1-2-3-4-5.
5 Enseignes de vaisseau; *désignés par* 1-2-3-4-5.
2 Officiers de la garnison *désignés par* 1-2.
1 Aide-commissaire.
1 Officier de santé en chef.
6 Élèves de la marine; *désignés par* 1-2-3-4-5-6.
2 Maîtres de manœuvre; *désignés par* 1-2.
2 Seconds de manœuvre; *désignés par* 1-2.
3 Contre-maîtres; *désignés par* 1-2-3.
16 Quartiers-maîtres; *désignés par* 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16.
3 Maîtres de canonnage; *désignés par* 1-2-3.
4 Seconds de canonnage; *désignés par* 1-2-3-4.
42 Aides de canonnage; *désignés par* 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42.
2 Maîtres de timonnerie; *désignés par* 1-2.
4 Seconds de timonnerie; *désignés par* 1-2-3-4.
7 Aides de timonnerie; *désignés par* 1-2-3-4-5-6-7.
1 Pilote-côtier.
1 Maître de charpentage.
1 Second de charpentage.
3 Aides de charpentage; *désignés par* 1-2-3.
1 Maître de calfatage.
1 Second de calfatage.
3 Aides de calfatage; *désignés par* 1-2-3.
1 Maître de voilerie.
1 Second de voilerie.

2 Aides de voilerie ; *désignés par* 1-2.
304 Matelots ; *désignés par* 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13, *et de suite jusqu'à* 304.
101 Novices ; *désignés par* 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13, *et de suite jusqu'à* 101.
40 Mousses ; *désignés par* 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13, *et de suite jusqu'à* 40.
4 Sergens ; *désignés par* 1-2-3-4.
8 Caporaux ; *désignés par* 1-2-3-4-5-6-7-8.
88 Soldats ; *désignés par* 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13 ; *et de suite jusqu'à* 88.
1 Maître armurier et forgeron.
1 Second armurier et forgeron.
2 Seconds chirurgiens ; *désignés par* 1-2.
2 Aides-chirurgiens ; *désignés par* 1-2.
1 Apothicaire.
1 Premier commis.
1 Second commis.
2 Distributeurs de rations, dont un boucher et l'autre tonnelier ; *désignés par* 1-2.
1 Coq.
1 Boulanger.
3 Domestiques ; *désignés par* 1-2-3.

683 hommes.

Nota. On a numéroté chaque individu de chaque grade et de chaque classe du rôle d'équipage, en raison du mérite, c'est-à-dire qu'on a donné à celui qui en a le plus le premier numéro, et ainsi de suite ; et on les a répartis dans les différens rôles, selon leur numéro : on n'aura donc autre chose à faire à l'armement du vaisseau, pour avoir tous les rôles faits, que de donner un numéro à chaque individu de chaque grade et de chaque classe de l'équipage, suivant ce qui a été dit ; et dès qu'un homme aura été numéroté, par cela seul, tous ses postes, selon les différens rôles, lui seront assignés.

Les matelots qui ont les numéros 1, 2, jusqu'à 24 inclusivement, sont gabiers ; ceux qui ont les numéros 25, 26, jusqu'à 32 inclusivement, sont timonniers ; et ceux qui ont les numéros 33, 34, jusqu'à 73 inclusivement, sont chargeurs.

Digitized by Google

Liste des Rôles de distribution de l'Équipage d'un vaisseau.

Rôle de plat à 8.

Rôle de deux quarts, avec cinq répartitions : La 1.re, *pour prendre des ris dans les trois huniers à-la-fois.* — La 2.e, *pour carguer les basses voiles et les huniers à-la-fois.* — La 3.e, *pour serrer les basses voiles et les huniers à-la-fois.* — La 4.e, *pour virer vent devant avec toutes voiles dehors, excepté les catacouas.* — La 5.e, *pour virer vent arrière avec toutes voiles dehors, excepté les catacouas et les bonnettes.*

Rôle de trois quarts, avec cinq répartitions : La 1.re, *pour prendre des ris dans les trois huniers à-la-fois.* — La 2.e, *pour carguer les basses voiles et les huniers à-la-fois.* — La 3.e, *pour serrer les basses voiles et les huniers à-la-fois.* — La 4.e, *pour virer vent devant avec toutes voiles dehors, excepté les catacouas.* — La 5.e, *pour virer vent arrière avec toutes voiles dehors, excepté les catacouas et les bonnettes.*

Rôle de combat. — *Pour un bord* et *pour les deux bords.*

Rôle d'abordage.

Rôle en bataillon.

Rôle pour une descente.

Rôle pour le mouillage, avec trois répartitions : La 1.re, *pour carguer toutes les voiles à-la-fois et filer du câble en même temps.* — La 2.e, *pour serrer toutes les voiles à-la fois, mettre la chaloupe à la mer, et filer du câble en même temps.* — La 3.e, *pour mouiller avec embossures, les raidir, et en même temps serrer toutes les voiles à-la-fois.*

Rôle pour l'appareillage, avec trois répartitions : La 1.re, *pour hisser les huniers et les perroquets à-la-fois, pendant qu'on vire au cabestan.* — La 2.e, *pour embarquer la chaloupe pendant qu'on vire au cabestan.* — La 3.e, *pour border et amurer toutes les voiles à-la-fois, pendant qu'on vire au cabestan.*

Rôle pour les accidens de feu.

Rôle pour le nettoiement général.

Rôle du poste à coucher.

Rôle des hamacs en branle-bas.

Rôle des arts et métiers.

ROLE DE PLAT A HUIT,

DE L'ÉQUIPAGE D'UN VAISSEAU DE 74 CANONS.

TABLE du capitaine, 2 personnes, *le capitaine et le capitaine de frégate.*

TABLE des officiers, 14 personnes, *les 5 lieutenans de vaisseau, les 5 enseignes de vaisseau, les 2 officiers de la garnison, l'aide-commissaire, et l'officier de santé en chef.*

TABLE des élèves de la marine, 6 personnes, *les 6 élèves de la marine.*

1.er PLAT, ou plat du maître de manœuvre, 9 personnes, *les 2 maîtres de manœuvre, les 2 seconds, les 3 contre-maîtres, et les mousses, 1-2.*

2.e PLAT, ou plat du maître de canonnage, 9 personnes, *les 3 maîtres de canonnage, les 4 seconds, et les mousses 3-4.*

3.e PLAT, ou plat du maître de timonnerie, 9 personnes, *les 2 maîtres de timonnerie, les 4 seconds, le pilote-côtier, et les mousses 5-6.*

4.e PLAT, ou plat des trois maîtres, 8 personnes, *le maître et le second de charpentage, le maître et le second de calfatage, le maître et le second de voilerie, et les mousses 7-8.*

5.e PLAT, ou plat des sergens, 7 personnes, *les 4 sergens, le maître et le second armurier, et le mousse 9.*

6.e PLAT, ou plat des chirurgiens, 7 personnes, *les 2 seconds et les 2 aides-chirurgiens, l'apothicaire, et les mousses 30-31.*

7.e PLAT, ou plat du commis, 7 personnes, *le premier et le second commis, les 2 distributeurs de rations, le coq, le boulanger, et le mousse* 10.

8.e PLAT, ou 1.er plat de quartiers-maîtres, 9 personnes, *les quartiers-maîtres* 1-3-5-7-9-11-13-15, *et le mousse* 11.

9.e PLAT, ou 2.e plat de quartiers-maîtres, 9 personnes, *les quartiers-maîtres* 2-4-6-8-10-12-14-16, *et le mousse* 12.

10.e PLAT, ou 1.er plat d'aides de canonnage, 8 personnes, *les aides de canonnage* 1-3-5-7-9-11-13, *et le mousse* 13.

11.e PLAT, ou 2.e plat d'aides de canonnage, 8 personnes, *les aides de canonnage* 2-4-6-8-10-12-14, *et le mousse* 14.

12.e PLAT, ou 3.e plat d'aides de canonnage, 8 personnes, *les aides de canonnage* 15-17-19-21-23-25-27, *et le mousse* 15.

Digitized by Google

13.e PLAT, ou 4.e plat d'aides de canonnage, 8 personnes, *les aides de canonnage* 16-18-20-22-24-26-28, *et le mousse* 16.

14.e PLAT, ou 5.e plat d'aides de canonnage, 8 personnes, *les aides de canonnage* 29-31-33-35-37-39-41, *et le mousse* 17.

15.e PLAT, ou 6.e plat d'aides de canonnage, 8 personnes, *les aides de canonnage* 30-32-34-36-38-40-42, *et le mousse* 18.

16.e PLAT, ou plat des aides de timonnerie, 8 personnes, *les 7 aides de timonnerie, et le mousse* 19.

17.e PLAT, ou plat des aides des trois maîtres, 9 personnes, *les 3 aides de charpentage, les 3 aides de calfatage, les 2 aides de voilerie, et le mousse* 20.

18.e PLAT, ou plat des caporaux, 9 personnes, *les 8 caporaux, et le mousse* 21.

19.e PLAT, ou 1.er plat de gabiers, 8 personnes, *les matelots-gabiers du grand mât* 1-2-5-6-13-14-21-22.

20.e PLAT, ou 2.e plat de gabiers, 8 personnes, *les matelots-gabiers du mât de misaine* 3-4-7-8-15-16-23-24.

21.e PLAT, ou 3.e plat de gabiers, 8 personnes, *les matelots-gabiers du mât d'artimon* 9-10-17-18, *et du beaupré* 11-12-19-20.

22.e PLAT, ou plat de timonniers, 8 personnes, *les matelots-timonniers* 25-26-27-28-29-30-31-32.

23.e PLAT, ou 1.er plat de chargeurs, 7 personnes, *les matelots-chargeurs* 33-35-37-39-41-43-45.

24.e PLAT, ou 2.e plat de chargeurs, 7 personnes, *les matelots-chargeurs* 34-36-38-40-42-44-46.

25.e PLAT, ou 3.e plat de chargeurs, 7 personnes, *les matelots-chargeurs* 47-49-51-53-55-57-59.

26.e PLAT, ou 4.e plat de chargeurs, 7 personnes, *les matelots-chargeurs* 48-50-52-54-56-58-60.

27.e PLAT, ou 5.e plat de chargeurs, 7 personnes, *les matelots-chargeurs* 61-63-65-67-69-71-73.

28.e PLAT, ou 6.e plat de chargeurs, 6 personnes, *les matelots-chargeurs* 62-64-66-68-70-72.

29.e PLAT, ou plat de gardiens, 6 personnes, *les matelots* 295-296-297-298-299-300.

30.e PLAT, ou 1.er plat de la chaloupe, 9 personnes, *les matelots* 95-97-99-101-103-105, *et les novices* 91-93-95.

31.e PLAT, ou 2.e plat de la chaloupe, 9 personnes, *les matelots* 96-98-100-102-104-106, *et les novices* 92-94-96.

32.e PLAT, ou 1.er plat du grand canot, 8 personnes, *les matelots* 83-85-87-89-91-93, *et les novices* 87-89.

33.e PLAT, ou 2.e plat du grand canot, 8 personnes, *les matelots* 84-86-88-90-92-94, *et les novices* 88-90.

34.e PLAT, ou plat du second canot, 9 personnes, *les matelots* 74-75-76-77-78-79-80-81-82.

35.e PLAT, ou plat du troisième canot, 7 personnes, *les matelots* 107-109-111-113-115, *et les novices* 97-99.

36.e PLAT, ou plat du quatrième canot, 7 personnes, *les matelots* 108-110-112-114-116, *et les novices* 98-100.

37.e PLAT, ou 1.er plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 117-157-185-215-243-257, *et les novices* 5-45.

38.e PLAT, ou 2.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 118-156-186-214-244-258, *et les novices* 6-44.

39.e PLAT, ou 3.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 119-159-187-217-245-259, *et les novices* 7-47.

40.e PLAT, ou 4.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 120-158-188-216-246-260, *et les novices* 8-46.

41.e PLAT, ou 5.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 121-161-189-219-247-261, *et les novices* 9-49.

42.e PLAT, ou 6.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 122-160-190-218-248-262, *et les novices* 10-48.

43.e PLAT, ou 7.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 123-163-191-221-249-263, *et les novices* 11-51.

44.e PLAT, ou 8.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 124-162-192-220-250-264, *et les novices* 12-50.

45.e PLAT, ou 9.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 125-165-193-223-251-265, *et les novices* 13-53.

46.e PLAT, ou 10.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 126-164-194-222-252-266, *et les novices* 14-52.

47.e PLAT, ou 11.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 127-167-195-225-253-267, *et les novices* 15-55.

48.e PLAT, ou 12.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 128-166-196-224-254-268, *et les novices* 16-54.

49.e PLAT, ou 13.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 129-169-197-227-255, *et les novices* 17-57-85.

50.e PLAT, ou 14.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 130-168-198-226-256, *et les novices* 18-56-86.

51.e PLAT, ou 15.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 271-285-273-287-275, *et les novices* 73-75-77.

52.e PLAT, ou 16.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 272-286-274-288-276, *et les novices* 74-76-78.

53.e PLAT, ou 17.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 277-289-279-291-281, *et les novices* 1-79-81.

54.e PLAT, ou 18.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 290-278-280-292-282, *et les novices* 2-80-82.

55.e PLAT, ou 19.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 131-171-199-229-269, *et les novices* 19-59-83.

56.e PLAT, ou 20.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 132-170-200-228-270, *et les novices* 20-58-84.

57.e PLAT, ou 21.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 133-173-201-231-283, *et les novices* 21-61-3.

58.e PLAT, ou 22.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 134-172-202-230-284, *et les novices* 22-60-34.

59.e PLAT, ou 23.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 135-175-203-233-147, *et les novices* 23-63-4.

60.e PLAT, ou 24.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 136-174-204-232-293, *et les novices* 24-62-36.

61.e PLAT, ou 25.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 137-177-205-235-149, *et les novices* 25-65-35.

62.e PLAT, ou 26.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 138-176-206-234-294, *et les novices* 26-64-38.

63.e PLAT, ou 27.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 139-179-207-237-151, *et les novices* 27-67-37.

64.e PLAT, ou 28.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 140-178-208-236-146, *et les novices* 28-66-40.

65.e PLAT, ou 29.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 141-181-209-239-153, *et les novices* 29-69-39.

66.e PLAT, ou 30.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 142-180-210-238-148, *et les novices* 30-68-42.

Digitized by Google

67.e PLAT, on 31.e plat de matelots, 8 personnes, *les matelots* 143-183-211-241-155, *et les novices* 31-71-41.

68.e PLAT, ou 32.e plat de matelots, 7 personnes, *les matelots* 144-182-212-240-150, *et les novices* 32-70.

69.e PLAT, ou 33.e plat de matelots, 7 personnes, *les matelots* 145-184-213-242-301, *et les novices* 33-72.

70.e PLAT, on 34.e plat de matelots, 7 personnes, *les matelots* 152-154-302-303-304, *et les novices* 43-101.

71.e PLAT, ou 1.er plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 1-3-5-7-9-11-13-15.

72.e PLAT, ou 2.e plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 2-4-6-8-10-12-14-16.

73.e PLAT, ou 3.e plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 17-19-21-23-25-27-29-31.

74.e PLAT, ou 4.e plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 18-20-22-24-26-28-30-32.

75.e PLAT, ou 5.e plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 41-43-45-47-49-51-53-55.

76.e PLAT, ou 6.e plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 42-44-46-48-50-52-54-56.

77.e PLAT, ou 7.e plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 57-59-61-63-65-67-69-71.

78.e PLAT, ou 8.e plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 58-60-62-64-66-68-70-72.

79.e PLAT, ou 9.e plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 73-75-77-79-81-83-85-87.

80.e PLAT, ou 10.e plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 74-76-78-80-82-84-86-88.

81.e PLAT, ou 11.e plat de soldats, 8 personnes, *les soldats* 33-34-35-36-37-38-39-40.

82.e PLAT, ou plat de la cuisine du capitaine . . . personnes. . . . . *et les mousses* 39-40.

83.e PLAT, ou plat de la cuisine des officiers, 8 personnes, *les domestiques* 1-2-3, *et les mousses* 25-26-27-28-29,

84e. PLAT, ou plat des mousses des officiers, 7 personnes, *les mousses* 32-33-34-35-36-37-38.

85.e PLAT, ou plat des mousses de élèves, 3 personnes, *les mousses* 22-23-24.

ROLE

ROLE DE DEUX QUARTS,
D'UN VAISSEAU DE 74 CANONS.

QUART DE TRIBORD.

Dunette.

1 Quartier-maître 15.
6 Matelots 9-31-43-105-181-259.
4 Novices 9-31-57-79.

11 Hommes à la dunette.

Gaillard d'arrière.

1 Maître de manœuvre 1.
1 Contre-maître 1.
3 Quartiers-maîtres 1-3-5.
2 Maîtres de canonnage 1-3.
15 Aides de canonnage 1-3-5-7-9-11-13-15-17-19-21-23-25-27-29.
1 Maître de timonnerie 2.
2 Seconds de timonnerie 1-3.
3 Aides de timonnerie 2-4-6.
1 Maître de charpentage.
1 Second de calfatage.
1 Maître de voilerie.
2 Sergens 1-3.
4 Caporaux 1-3-5-7.
52 Matelots 1-5-13-17-21-25-27-29-33-35-37-39-41-81-83-85-87-89-91-93-95-97-99-101-103-

QUART DE BÂBORD.

Dunette.

1 Quartier-maître 16.
6 Matelots 10-32-44-106-182-264.
4 Novices 10-32-58-80.

11 Hommes à la dunette.

Gaillard d'arrière.

1 Maître de manœuvre 2.
3 Quartiers-maîtres 2-4-6.
1 Maître de canonnage 2.
2 Seconds de canonnage 3-4.
14 Aides de canonnage 2-4-6-8-10-12-14-16-18-20-22-24-26-28.
1 Maître de timonnerie 1.
2 Seconds de timonnerie 2-4.
4 Aides de timonnerie 1-3-5-7.
1 Second de charpentage.
1 Maître de calfatage.
1 Second de voilerie.
2 Sergens 2-4.
4 Caporaux 2-4-6-8.
52 Matelots 2-6-14-18-22-26-28-30-34-36-38-40-42-82-84-86-88-90-92-94-96-98-100-102-104-

Digitized by Google

QUART DE TRIBORD.

Suite du Gaillard d'arrière.

157-159-161-163-165-167-169-171-173-175-177-179-231-233-235-237-239-241-242-243-245-247-249-251-253-255-257.

14 Novices 1-3-5-7-25-27-29-49-51-53-55-73-75-77.

44 Soldats 1-3-5-7-9-11-13-15-17-19-21-23-25-27-29-31-33-35-37-39-41-43-45-47-49-51-53-55-57-59-61-63-65-67-69-71-73-75-77-79-81-83-85-87.

147 hommes au gaillard d'arrière.

Gaillard d'avant.

1 Second de manœuvre 2.
1 Contre-maître 2.
4 Quartiers-maîtres 7-9-11-13.
1 Second de canonnage 1.
6 Aides de cannonnage 31-33-35-37-39-41.
2 Aides de charpentage 2-3.
1 Aide de calfatage 1.
1 Aide de voilerie 2.
93 Matelots 3-7-11-15-19-23-45-47-49-51-53-55-57-59-61-63-65-67-69-71-73-75-77-79-107-109-111-113-115-117-119-121-123-125-127-129-

QUART DE BÂBORD.

Suite du Gaillard d'arrière.

158-160-162-164-166-168-170-172-174-176-178-180-232-234-236-238-240-244-246-248-250-252-254-256-258-260-262.

14 Novices 2-4-6-8-26-28-30-50-52-54-56-74-76-78.

44 Soldats 2-4-6-8-10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-32-34-36-38-40-42-44-46-48-50-52-54-56-58-60-62-64-66-68-70-72-74-76-78-80-82-84-86-88.

147 hommes au gaillard d'arrière.

Gaillard d'avant.

1 Second de manœuvre 1.
1 Contre-maître 3.
4 Quartiers-maîtres 8-10-12-14.
1 Second de canonnage 2.
6 Aides de canonnage 30-32-34-36-38-40.
1 Aide de charpentage 1.
2 Aides de calfatage 2-3.
1 Aide de voilerie 1.
93 Matelots 4-8-12-16-20-24-46-48-50-52-54-56-58-60-62-64-66-68-70-72-74-76-78-80-108-110-112-114-116-118-120-122-124-126-128-130-

QUART DE TRIBORD.	QUART DE BÂBORD.
Suite du Gaillard d'avant.	*Suite du Gaillard d'avant.*
131-133-135-137-139-141-143-145-147-149-151-153-155-183-184-185-187-189-191-193-195-197-199-201-203-205-207-209-211-213-215-217-219-221-223-225-227-229-261-263-265-267-269-271-273-275-277-279-281-283-285-287-289-291-295-297-301.	132-134-136-138-140-142-144-146-148-150-152-154-156-186-188-190-192-194-196-198-200-202-204-206-208-210-212-214-216-218-220-222-224-226-228-230-266-268-270-272-274-276-278-280-282-284-286-288-290-292-293-294-296-298-302-303-304.
31 Novices 11-13-15-17-19-21-23-33-35-37-39-41-43-45-47-59-61-63-65-67-69-71-81-83-85-87-89-91-93-95-97.	31 Novices 12-14-16-18-20-22-24-34-36-38-40-42-44-46-48-60-62-64-66-68-70-72-82-84-86-88-90-92-94-96-98.
141 hommes au gaillard d'avant.	141 hommes au gaillard d'avant.
Total, 299 hommes au quart de tribord.	Total, 299 hommes au quart de bâbord.

On a excepté du rôle des deux quarts le pilote-côtier, le maître et le second armurier; l'aide de canonnage 42, *gardien de la sainte-barbe;* le matelot 299, *gardien des munitions navales;* le matelot 300, *gardien de la cale et des vivres;* le novice 99, *aide du boulanger;* le novice 100, *aide du coq*, et le novice 101, *infirmier*, attendu qu'ils ont un service continuel pendant le jour.

PREMIÈRE Répartition des 299 hommes du quart de tribord, pour prendre des ris dans les trois huniers à-la-fois.

RÉPARTITION des 158 hommes de la dunette et du gaillard d'arrière.

8 Hommes à la surveillance de la manœuvre, des bras, des drisses des huniers, des palanquins de ris, et du gouvernail; un maître de manœuvre 1, un contre-maître 1, deux maîtres de canonnage 1-3, un maître de timonnerie 2, un second de timonnerie 3, un maître de charpentage et un maître de voilerie.

Le maître de manœuvre sera attentif à toute la manœuvre; le contre-maître surveillera l'action du palanquin de ris du vent du grand hunier; le 1.er maître de canonnage, l'action des bras du grand hunier; le 3.e maître de canonnage, l'action des bras du petit hunier; le 2.e maître de timonnerie, le gouvernail; le 3.e second de timonnerie, l'action des palanquins de ris du perroquet de fougue; le maître de charpentage, l'action des bras du perroquet de fougue; le maître de voilerie surveillera l'action du palanquin de ris de sous le vent du grand hunier.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 4, et un matelot 25.

19 Hommes sur le bras du vent du grand hunier, deux aides de canonnage 1-3, un matelot 243, quatre novices 25-49-55-77, et douze soldats 9-17-23-29-37-45-53-59-67-75-81-87.

2 Hommes sur le bras de sous le vent du grand hunier, un aide de canonnage 5, et un novice 1.

17 Hommes sur le bras du vent du petit hunier, un aide de canonnage 7, un matelot 245, trois novices 27-51-73, et douze soldats 11-19-25-31-39-47-55-61-69-77-83-85.

2 Hommes sur le bras de sous le vent du petit hunier, un aide de canonnage 9, et un novice 3.

7 Hommes sur le bras du vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 11, un caporal 3, deux novices 7-75, et trois soldats 7-41-79.

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 13.

2 Hommes sur la drisse du vent du grand hunier, un aide de canonnage 15, et un matelot 247.

2 Hommes sur la drisse de sous le vent du grand hunier, un aide de canonnage 17, et un matelot 249.

1 Homme sur la drisse du vent du perroquet de fougue, un matelot 251.

1 Homme sur la drisse de sous le vent du perroquet de fougue, un matelot 253.

12 Hommes sur le palanquin de ris du vent du grand hunier, un quartier-maître 5, un caporal 5, un matelot 255, deux novices 5-53, et sept soldats 3-15-35-51-57-63-73.

12 Hommes sur le palanquin de ris de sous le vent du grand hunier, un aide de canonnage 19, un caporal 7, un matelot 257, deux novices 9-57, et sept soldats 5-13-21-27-33-43-65.

5 Hommes sur le palanquin de ris du vent du perroquet de fougue, un aide de timonnerie 2, un matelot 259, un novice 31, et deux soldats 1-71.

5 Hommes sur le palanquin de ris de sous le vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 29, un caporal 1, deux novices 29-79, et un soldat 49.

37 Hommes sur la vergue du grand hunier, un second de timonnerie 1, deux quartiers-maîtres 1-3, quatre aides de canonnage 21-23-25-27, et trente matelots 1-5-13-21-27-29-33-35-37-39-41-81-83-85-87-89-91-93-95-97-99-101 103-157-159-161-163-165-167-169.

Le second de timonnerie surveillera la prise des ris du grand hunier. — Sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure de ris au mât de hune, les matelots 1-13-27-33-37-41-83-87-91-95-99-103-159-163-167, les aides de canonnage 21-25, et le quartier-maître 1, qui sera contre le mât de hune. — Sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure de ris au mât de hune, les matelots 5-21-29-35-39-81-85-89-93-97-101-157-161-165-169; les aides de canonnage 23-27, et le quartier-maître 3, qui sera contre le mât de hune.

21 Hommes sur la vergue du perroquet de fougue, un second de calfatage,

un quartier-maître 15, un aide de timonnerie 6, et dix-huit matelots 9-17-31-43-105-171-173-175-177-179-181-231-233-235-237-239-241-242.

Le second de calfatage surveillera la prise des ris du perroquet de fougue.— Sur la vergue au vent seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure de ris au mât de hune, les matelots 9-31-105-173-177-181-233-237-241, et le quartier-maître 15 contre le mât de hune.— Sur la vergue sous le vent seront placés, de la pointure de ris au mât de hune, les matelots 17-43-171-175-179-231-235-239-242, et l'aide de timonnerie 6 contre le mât de hune.

RÉPARTITION des 141 hommes du gaillard d'avant.

2 Hommes à la surveillance de la manœuvre, des palanquins de ris et des boulines, un second de manœuvre 2, et un contre-maître 2. — Le second de manœuvre sera attentif à toute la manœuvre, et le contre-maître à l'action des palanquins de ris du petit hunier.

2 Hommes sur la drisse du vent du petit hunier, un aide de canonnage 31, et un matelot 261.

2 Hommes sur la drisse de sous le vent du petit hunier, un aide de canonnage 33, et un matelot 263.

2 Hommes sur la bouline du vent du grand hunier, un aide de charpentage 2, et un matelot 265.

2 Hommes sur la bouline du vent du petit hunier, un aide de charpentage 3, et un matelot 267.

12 Hommes sur le palanquin de ris du vent du petit hunier, un quartier-maître 7, cinq matelots 269-271-273-275-277, et six novices 11-15-19-23-35-39.

12 Hommes sur le palanquin de ris de sous le vent du petit hunier, un quartier-maître 9, cinq matelots 279-281-283-287-289, et six novices 13-17-21-33-37-41.

35 Hommes sur la vergue du petit hunier, un second de canonnage 1, deux quartiers-maîtres 11-13, quatre aides de canonnage 35-37-39-41, et vingt huit matelots 3-7-11-15-19-23-45-47-49-51-53-55-57-59-61-63-65-67-69-71-73-75-77-79-107-109-111-113.

Le second de canonnage surveillera la prise des ris du petit hunier. — Sur la vergue au vent seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure de ris au mât de hune, les matelots 3-11-19-45-49-53-57-61-65-69-73-77-107-111, les aides de canonnage 35-39, et le quartier-maître 11, qui sera contre le mât de hune. — Sur la vergue sous le vent seront placés, de la pointure de ris au mât de hune, les matelots 7-15-23-47-51-55-59-63-67-71-75-79-109-113, les aides de canonnage 37-41, et le quartier-maître 13, contre le mât de hune.

225 Hommes employés pour prendre des ris dans les trois huniers à-la-fois : il en reste 74 sans emploi, qui, joints à ceux qui étaient sur les palanquins de ris et les boulines, et à une partie de ceux qui étaient sur les bras, peuvent hisser les trois huniers à-la-fois, pendant que les hommes qui étaient sur les vergues descendent.

On fera la même répartition pour le quart de bâbord.

DEUXIÈME Répartition des 299 hommes du quart de tribord pour carguer les basses voiles et les huniers à-la-fois.

RÉPARTITION des 158 hommes de la dunette et du gaillard d'arrière.

10 Hommes à la surveillance de la manœuvre des bras, des drisses des huniers, des écoutes, des cargues et du gouvernail. Un maître de manœuvre 1, un contre-maître 1, deux maîtres de canonnage 1-3, un maître de timonnerie 2, deux seconds de timonnerie 1-3, un maître de charpentage, un second de calfatage et un maître de voilerie.

Le maître de manœuvre sera attentif à toute la manœuvre; le contre-maître, à l'action des cargue-fonds et cargue-boulines du vent de grand'voile et du grand hunier; le 1.er maître de canonnage, au filage de l'écoute de grand'voile et à l'action des bras du grand hunier; le 3.e maître de canonnage, au filage des écoutes du grand hunier et à l'action des bras du petit hunier; le 2.e maître de timonnerie, au gouvernail; le 1.er second de timonnerie, à l'action du cargue-point

du vent de grand'voile et du grand hunier ; le 3.e second de timonnerie, aux cargues du perroquet de fougue ; le maître de charpentage, au filage des écoutes du perroquet de fougue et à l'action de ses bras ; le second de calfatage, aux cargue-fonds et cargue-boulines de sous le vent de grand'voile et du grand hunier ; le maître de voilerie, à l'action du cargue-point de sous le vent de grand'voile et du grand hunier.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 4, et un matelot 25.

10 Hommes sur le bras du vent du grand hunier, un aide de canonnage 1, quatre matelots 1-43-177-259, un novice 79, et quatre soldats 1-17-37-87.

2 Hommes sur le bras de sous le vent du grand hunier, un matelot 5, et un novice 1.

8 Hommes sur le bras du vent du petit hunier, un aide de canonnage 3, trois matelots 13-41-179, un novice 77, et trois soldats 3-39-85.

2 Hommes sur le bras de sous le vent du petit hunier, un matelot 17, et un novice 3.

4 Hommes sur le bras du vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 5, un matelot 103, un novice 31, et un soldat 9.

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet de fougue, un matelot 9.

2 Hommes sur la drisse du vent du grand hunier, un aide de canonnage 7, et un matelot 247.

2 Hommes sur la drisse de sous le vent du grand hunier, un aide de canonnage 9, et un matelot 249.

1 Homme sur la drisse du vent du perroquet du fougue, un matelot 251.

1 Homme sur la drisse de sous le vent du perroquet de fougue, un matelot 253.

2 Hommes sur l'écoute de grand'voile, deux aides de canonnage, 11-13.

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent du grand hunier, deux aides de canonnage 15-17.

2 Hommes sur l'écoute du vent du grand hunier, deux aides de canonnage 19-21.

1 Homme sur l'écoute de sous le vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 23.

1 Homme

1 Homme sur l'écoute du vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 25.

14 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de grand'voile, un quartier-maître 1, sept matelots 21-87-97-167-233-241-255, deux novices 49-75, et quatre soldats 19-41-65-83.

14 Hommes sur le cargue-point du vent de grand-voile, un aide de canonnage 27, sept matelots 27-89-99-169-235-242-257, deux novives 29-73, et quatre soldats 15-35-67-81.

6 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent de grand'voile, un aide de timonnerie 2, deux matelots 297-301, un novice 5, et deux soldats 7-61. *Les matelots proviennent du gaillard d'avant.*

6 Hommes sur le cargue-fond du vent de grand'voile, trois matelots 29-171-295, un novice 97, et deux soldats 11-43. *Le matelot 295 et le novice 97 proviennent du gaillard d'avant.*

6 Hommes sur le cargue-bouline de sous le vent de grand'voile, trois matelots 33-173-291, un novice 95, et deux soldats 13-45. *Le matelot 291 et le novice 95 proviennent du gaillard d'avant.*

6 Hommes sur le cargue-bouline du vent de grand'voile, trois matelots 39-245-289, un novice 93, et deux soldats 21-79. *Le matelot 289 et le novice 93 proviennent du gaillard d'avant.*

12 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du grand hunier, un aide-de canonnage 29, un caporal 7, six matelots 35-91-157-175-237-243, un novice 7, et trois soldats 23-47-77.

12 Hommes sur le cargue-point du vent du grand hunier, un quartier-maître 3, un caporal 5, six matelots 37-93-159-165-231-239, un novice 9, et trois soldats 25-49-75.

5 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent du grand hunier, deux matelots 279-287, un novice 91, et deux soldats 27-73. *Les matelots 279-287 et le novice 91 proviennent du gaillard d'avant.*

5 Hommes sur le cargue-fond du vent du grand hunier, deux matelots 81-285, un novice 89, et deux soldats 29-71. *Le matelot 285 et le novice 89 proviennent du gaillard d'avant.*

5 Hommes sur l'égorgeoir de sous le vent du grand hunier, deux matelots 83-283, un novice 87, et deux soldats 31-69. *Le matelot 283 et le novice 87 proviennent du gaillard d'avant.*

5 Hommes sur l'égorgeoir du vent du grand hunier, deux matelots 95-281,

un novice 85, et deux soldats 33-63. *Le matelot 281 et le novice 85 proviennent du gaillard d'avant.*

6 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du perroquet de fougue, un quartier-maître 5, deux matelots 31-101, un novice 25, deux soldats 51-59.

6 Hommes sur le cargue-point du vent du perroquet de fougue, un quartier-maître 15, deux matelots 105-161, un novice 27, et deux soldats 53-57.

3 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent du perroquet de fougue, un aide de timonnerie 6, un matelot 163, et un novice 51.

3 Hommes sur le cargue-fond du vent du perroquet de fougue, un matelot 181, un novice 53, et un soldat 5.

3 Hommes sur l'égorgeoir de sous le vent du perroquet de fougue, un caporal 3, un matelot 85, et un novice 55.

3 Hommes sur l'égorgeoir du vent du perroquet de fougue, un caporal 1, un novice 57, et un soldat 55.

RÉPARTITION des 141 hommes du gaillard d'avant.

3 Hommes à la surveillance de la manœuvre des écoutes, des amures, des boulines et des cargues. — Un second de manœuvre 2, un contre-maître 2, un second de canonnage 1.

Le second de manœuvre sera attentif à toute la manœuvre; le contre-maître, au filage de l'amure de grand'voile et de misaine; le second de canonnage, au filage de l'écoute de misaine et aux écoutes du petit hunier.

2 Hommes sur la drisse du vent du petit hunier, deux matelots 45-261.

2 Hommes sur la drisse de sous le vent du petit hunier, deux matelots 47-263.

2 Hommes sur l'amure de grand'voile, un aide de charpentage 2, et un matelot 19.

2 Hommes sur l'écoute de misaine, deux aides de canonnage 31-33.

2 Hommes sur l'amure de misaine, un aide de charpentage 3, et un matelot 23.

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent du petit hunier, deux aides de canonnage 35-37.

2 Hommes sur l'écoute du vent du petit hunier, deux aides de canonnage 39-41.

2 Hommes sur la bouline du vent de grand'voile, deux matelots 3-265.

1 Homme sur la bouline du vent du grand hunier, un matelot 11.

2 Hommes sur la bouline du vent de misaine, deux matelots 7-267.

1 Homme sur la bouline du vent du petit hunier, un matelot 15.

13 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de misaine, un quartier-maître 7, neuf matelots 49-59-73-109-121-133-155-197-223, et trois novices 17-43-67.

13 Hommes sur le cargue-point du vent de misaine, un quartier-maître 9, neuf matelots 51-61-75-111-123-135-183-199-221, et trois novices 19-45-65.

6 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent de misaine, un aide de calfatage 1, quatre matelots 53-77-137-201, et un novice 47.

6 Hommes sur le cargue-fond du vent de misaine, cinq matelots 55-79-139-184-203, et un novice 41.

6 Hommes sur le cargue-bouline de sous le vent de misaine, cinq matelots 63-107-125-185-205, et un novice 59.

6 Hommes sur le cargue-bouline du vent de misaine, cinq matelots 65-113-127-187-207, et un novice 11.

12 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du petit hunier, un quartier-maître 11, huit matelots 67-115-129-141-153-195-211-229, et trois novices 13-21-61.

12 Hommes sur le cargue-point du vent du petit hunier, un quartier-maître 13, huit matelots 69-117-131-143-151-193-213-227, et trois novices 23-39-63.

5 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent du petit hunier, un aide de voilerie 2, trois matelots 71-191-219, et un novice 69.

5 Hommes sur le cargue-fond du vent du petit hunier, quatre matelots 119-145-189-271, et un novice 33.

5 Hommes sur l'égorgeoir de sous le vent du petit hunier, quatre matelots 57-147-209-215, et un novice 35.

5 Hommes sur l'égorgeoir du vent du petit hunier, quatre matelots 149-217-225-269, et un novice 37.

17 Hommes pour aider à carguer la grand'voile et le grand hunier, dix matelots et sept novices, dont la place a été désignée dans la

répartition des hommes du gaillard d'arrière, et qu'on ne met ici que pour *mémoire.*

290 Hommes employés pour carguer les basses voiles et les huniers à-la-fois; il reste neuf hommes sans emploi.

On fera la même répartition pour le quart de bâbord.

TROISIÈME Répartition des 299 hommes du quart de tribord, pour serrer les basses voiles et les huniers à-la-fois.

RÉPARTITION des 158 hommes de la dunette et du gaillard d'arrière.

7 Hommes à la surveillance du serrement des voiles d'arrière et du gouvernail, un maître de manœuvre 1, deux maîtres de canonnage 1-3, un maître de timonnerie 2, un second de timonnerie 3, un maître de charpentage et un maître de voilerie.

Le maître de manœuvre surveillera le serrement des voiles d'arrière; les deux maîtres de canonnage surveilleront le serrement de la grand'voile; le deuxième maître de timonnerie, le gouvernail; le troisième second de timonnerie surveillera le serrement du perroquet de fougue; le maître de charpentage et le maître de voilerie, le grand hunier.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 4, et un matelot 25.

53 Hommes sur la grand'vergue pour serrer la grand'voile, un contre-maître 1, un quartier-maître 5, onze aides de canonnage 1-3-5-7-9-11-13-15-17-19-29, un aide de timonnerie 2, trente-six matelots 115-117-119-121-123-125-127-129-131-133-135-137-139-141-143-145-147-149-243-245-247-249-251-253-255-257-259-281-283-285-287-289-291-295-297-301, et les trois novices 1-3-5.

Le premier contre-maître surveillera le serrement de la grand'voile; — sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 115-119-123-127-131-

135 - 139 - 143 - 147 - 243 - 247 - 251 - 255 - 281 - 285 - 289 - 295 - 301 ; le novice 1 , les aides de canonnage 1 - 5 - 9 - 13 - 17 - 29 , et le quartier-maître 5 , contre le mât ; — sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 117 - 121 - 125 - 129 - 133 - 137 - 141 - 145 - 149 - 245 - 249 - 253 - 257 - 259 - 283 - 287 - 291 - 297 , les novices 3 et 5 , les aides de canonnage 3 - 7 - 11 - 15 - 19 , et l'aide de timonnerie 2 , contre le mât. *Les matelots 115 - 117 - 119 - 121 - 123 - 125 - 127 - 129 - 131 - 133 - 135 - 137 - 139 - 141 - 143 - 145 - 147 - 149 - 281 - 283 - 285 - 287 - 289 - 291 - 295 - 297 - 301 , proviennent du gaillard d'avant.*

37 Hommes sur la vergue du grand hunier, un second de timonnerie 1 , deux quartiers-maîtres 1 - 3 , quatre aides de canonnage 21 - 23 - 25 - 27 , et trente matelots 1 - 5 - 13 - 21 - 27 - 29 - 33 - 35 - 37 - 39 - 41 - 81 - 83 - 85 - 87 - 89 - 91 - 93 - 95 - 97 - 99 - 101 - 103 - 157 - 159 - 161 - 163 - 165 - 167 - 169.

Le second de timonnerie surveillera le serrement du grand hunier ; — sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure au mât, les matelots 1 - 13 - 27 - 33 - 37 - 41 - 83 - 87 - 91 - 95 - 99 - 103 - 159 - 163 - 167 , les aides de canonnage 21 - 25 , et le quartier-maître 1 , contre le mât ; — sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant, de la pointure au mât, les matelots 5 - 21 - 29 - 35 - 39 - 81 - 85 - 89 - 93 - 97 - 101 - 157 - 161 - 165 - 169 , les aides de canonnage 23 - 27 , et le quartier-maître 3 , contre le mât.

21 Hommes sur la vergue du perroquet de fougue, un second de calfatage, un quartier-maître 15 , un aide de timonnerie 6 , et dix-huit matelots 9 - 17 - 31 - 43 - 105 - 171 - 173 - 175 - 177 - 179 - 181 - 231 - 233 - 235 - 237 - 239 - 241 - 242.

Le second de calfatage surveillera le serrement du perroquet de fougue ; — sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure au mât, les matelots 9 - 31 - 105 - 173 - 177 - 181 - 233 - 237 - 241 , et le quartier-maître 15 , contre le mât ; — sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant, de la pointure au mât, les matelots 17 - 43 - 171 - 175 - 179 - 231 - 235 - 239 - 242 , et l'aide de timonnerie 6 , contre le mât.

RÉPARTITION des 141 hommes du gaillard d'avant.

1 Homme à la surveillance du serrement des voiles d'avant, un second de manœuvre 2; il surveillera le serrement de la misaine et du petit hunier.

49 Hommes sur la vergue de misaine, un contre-maître 2, deux quartiers-maîtres 7-9, deux aides de canonnage 31-33, deux aides de charpentage 2-3, un aide de calfatage 1, un aide de voilerie 2, trente-huit matelots 151-153-155-183-184-185-187-189-191-193-195-197-199-201-203-205-207-209-211-213-215-217-219-221-223-225-227-229-261-263-265-267-269-271-273-275-277-279, et deux novices 11-13.

Le contre-maître surveillera le serrement de la misaine; — sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 151-155-184-187-191-195-199-203-207-211-215-219-223-227-261-265-269-273-277, le novice 11, l'aide de calfatage 1, l'aide de charpentage 2, l'aide de canonnage 31, et le quartier-maître 7; — sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant, du bout de la vergue au mât, les matelots 153-183-185-189-193-197-201-205-209-213-217-221-225-229-263-267-271-275-279, le novice 13, l'aide de voilerie 2, l'aide de charpentage 3, l'aide de canonnage 33, et le quartier-maître 9.

35 Hommes sur la vergue du petit hunier, pour en serrer la voile, un second de canonnage 1, deux quartiers-maîtres 11-13, quatre aides de canonnage 35-37-39-41, et vingt-huit matelots 3-7-11-15-19-23-45-47-49-51-53-55-57-59-61-63-65-67-69-71-73-75-77-79-107-109-111-113.

Le second de canonnage surveillera le serrement du petit hunier; — sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure au mât, les matelots 3-11-19-45-49-53-57-61-65-69-73-77-107-111, les aides de canonnage 35-39, et le quartier-maître 11, contre le mât; — sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant, de la pointure au mât, les matelots

7-15-23-47-51-55-59-63-67-71-75-79-109-113, les aides de canonnage 37-41, et le quartier-maître 13.

27 Matelots pour aider à serrer la grand'voile : *on ne les met ici que pour mémoire.*

205 Hommes employés pour serrer les basses voiles et les huniers à-la-fois; il reste 94 hommes du quart de tribord sans emploi.

On fera la même répartition pour le quart de bâbord.

QUATRIÈME Répartition des 299 hommes du quart de tribord, pour virer vent devant avec la voilure des basses voiles, des trois huniers, des trois perroquets, de la brigantine, du foc d'artimon, des trois voiles d'étais, du faux foc et du grand foc.

RÉPARTITION des 158 hommes de la dunette et du gaillard d'arrière.

10 Hommes à la surveillance de la manœuvre, des cargue-points, des bras, des écoutes et du gouvernail, un maître de manœuvre 1, un contre-maître 1, deux maîtres de canonnage 1-3, un maître de timonnerie 2, deux seconds de timonnerie 1-3, un maître de charpentage, un second de calfatage, et un maître de voilerie.

Le premier maître de manœuvre sera attentif à toute la manœuvre; le premier contre-maître surveillera l'action des galhaubans du grand mât de hune et du grand mât de perroquet, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent, et faire filer ceux du vent; le premier maître de canonnage, l'action des bras du grand mât, et celle de l'écoute de revers de grand'voile; le troisième maître de canonnage sera attentif à faire filer l'écoute de sous le vent de grand'voile, et aux mouvemens des bras du mât de misaine; le deuxième maître de timonnerie surveillera le gouvernail; le premier second de timonnerie sera attentif sur les palans d'écoute et de retenue de la brigantine,

et sur l'écoute du foc d'artimon ; le troisième second de timonnerie surveillera l'action des galhaubans du mât de perroquet de fougue, et du mât de perroquet d'artimon pour faire raidir à propos ceux de sous le vent, et faire filer ceux du vent ; le maître de charpentage, l'action des bras et des boulines du mât d'artimon ; le second de calfatage, l'action des écoutes des voiles d'étais ; et le maître de voilerie, l'action des cargue-points de grand'voile.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 4, et un matelot 25.

4 Hommes sur les palans d'écoute et de retenue de la brigantine, un quartier-maître 15, deux matelots 181-259, et le novice 5.

2 Hommes sur l'écoute du foc d'artimon, deux matelots 43-257. — *Plus, le matelot 255 après avoir cargué le foc d'artimon.*

1 Homme sur la cargue du foc d'artimon, un matelot 255. — *Après il passera sur l'écoute.*

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent de grand'voile, un aide de canonnage 1, et un matelot 41.

7 Hommes sur le cargue-point du vent de grand'voile, un quartier-maître 1, deux matelots 101-253, un novice 25, et trois soldats 1-25-55. — *Après l'avoir cargué, le quartier-maître 1, le novice 25 et le soldat 25 passeront sur le bras du vent de grand'vergue ; le matelot 101 et le soldat 1 sur le bras du vent du grand hunier ; et le matelot 253 et le soldat 55 sur l'écoute du vent de grand'voile.*

7 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de grand'voile, un aide de canonnage 3, deux matelots 103-251, un novice 27, et trois soldats 3-27-57. — *Après l'avoir cargué ; l'aide de canonnage 3, le matelot 251 et les soldats 3-57, passeront sur le bras du vent de misaine ; et le matelot 103, le novice 27 et le soldat 27 sur le bras du vent du petit hunier.*

6 Hommes sur les deux premiers galhaubans du grand mât de hune et sur le premier du grand mât de perroquet, pour les raidir sous le vent et les filer au vent, un quartier-maître 3, les matelots 33-85-235, et les novices 3-49.

4 Hommes sur les deux premiers galhaubans du mât de perroquet de fougue, et sur le premier du mât de perroquet d'artimon, pour les raidir sous le vent et les filer au vent, un aide de timonnerie 2, deux matelots 35-237, et un novice 31.

2 Hommes

2 Hommes dans la grande hune, pour changer les arc-boutans, deux matelots 1-5.

2 Hommes dans la hune d'artimon, pour changer les arc-boutans, deux matelots 9-17.

4 Hommes sur les grands porte-haubans, pour faire parer les manœuvres : AU VENT, un quartier-maître 5, et un matelot 81 ; SOUS LE VENT, un aide de canonnage 5, et un matelot 83.

15 Hommes sur l'écoute du vent de grand'voile ; un aide de canonnage 7, trois matelots 87-231-243, deux novices 9-57, et neuf soldats 5-13-19-23-31-45-53-65-83. — *Plus, le matelot 253, et le soldat 55, après avoir cargué le cargue-point du vent de grand'voile.*

15 Hommes sur le bras du vent de grand'vergue, un aide de canonnage 9, un caporal 1, deux matelots 89-233, trois novices 7-55-77, et huit soldats 7-15-29-33-41-51-67-87. — *Plus, le quartier-maître 1, le novice 25, et le soldat 25, après avoir cargué le cargue-point du vent de grand'voile.*

2 Hommes sur le bras de sous le vent de grand'vergue, un aide de canonnage 11, et un matelot 13. — *Le bras sera disposé de manière qu'en le filant rien ne puisse l'arrêter ; après l'avoir filé, ils passeront aux écoutes de revers des voiles d'étais.*

14 Hommes sur le bras du vent du grand hunier, un aide de canonnage 13, un caporal 3, deux matelots 91-239, trois novices 29-53-79, et sept soldats 9-17-21-35-47-71-85. — *Plus, le matelot 101, et le soldat 1, après avoir cargué le cargue-point du vent de grand'voile.*

2 Hommes sur le bras de sous le vent du grand hunier, un aide de canonnage 15, et un matelot 21. — *Le bras sera disposé de manière qu'en le filant rien ne puisse l'arrêter ; après l'avoir filé, ils passeront aux écoutes de revers des voiles d'étais.*

2 Hommes sur le bras du vent du grand perroquet, deux matelots 31-163.

1 Homme sur le bras de sous le vent du grand perroquet, un matelot 37. — *Après l'avoir filé, il passera aux écoutes de revers des voiles d'étais.*

5 Hommes sur le bras du vent de la vergue barrée, un aide de timonnerie 6, un matelot 105, un novice 51, et deux soldats 11-81.

1 Homme sur le bras de sous le vent de la vergue barrée, un matelot 93. — *Après l'avoir filé, il passera sur les écoutes de revers des voiles d'étais.*

4 Hommes sur le bras du vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 17, un matelot 157, un novice 75, et un soldat 37.

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet de fougue, pour le filer ainsi que la bouline, un matelot 95. — *Après les avoir filés, il passera sur les écoutes de revers des voiles d'étais.*

2 Hommes sur la bouline de revers du perroquet de fougue, un matelot 97, et un novice 1.

2 Hommes sur le bras du vent du perroquet d'artimon, un matelot 159, et un novice 73.

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet d'artimon, pour le filer ainsi que la bouline, un matelot 99. — *Après les avoir filés, il passera aux écoutes de revers des voiles d'étais.*

1 Homme sur la bouline de revers du perroquet d'artimon, un matelot 161.

2 Hommes sur les écoutes des voiles d'étais, POUR LES FILER, deux matelots 241 - 249. — *Après les avoir filées ils passeront aux écoutes de revers.* — AUX ÉCOUTES DE REVERS, POUR LES BORDER, *les aides de canonnage 11-15, les matelots 13-21-37-93-95-99, qui ont filé le bras de sous le vent de grand'vergue, du grand hunier, du grand perroquet, de la vergue barrée, de la vergue du perroquet de fougue, du perroquet d'artimon; les matelots 241 et 249, qui ont filé les écoutes de sous le vent.*

13 Hommes sur le bras du vent de la vergue de misaine, un aide de canonnage 23, un caporal 5, quatre matelots 39-175-179-247, et sept soldats 39-49-61-69-75-77-79. — *Plus, l'aide de canonnage 3, le matelot 251, et les soldats 3-57; après avoir carguè le cargue-point de sous le vent de grand'voile.*

2 Hommes sur le bras de sous le vent de la vergue de misaine, un aide de canonnage 25, et un matelot 27. — *Le bras sera disposé de manière qu'en le démarrant il se file de lui-même, avec rapidité et sans obstacle.*

11 Hommes sur le bras du vent du petit hunier, un aide de canonnage 27, un caporal 7, cinq matelots 167-173-177-242-245, et quatre soldats 43-59-63-73. — *Plus, le matelot 103, le novice 27,*

et le soldat 27, après avoir cargué le cargue-point de sous le vent de grand'voile.

2 Hommes sur le bras de sous le vent du petit hunier, un aide de canonnage 29, et un matelot 29. — *Le bras sera disposé de manière qu'en le démarrant il se file de lui-même, avec rapidité et sans obstacle.*

2 Hommes sur le bras du vent du petit perroquet, deux matelots 169-171.

1 Homme sur le bras de sous le vent du petit perroquet, un matelot 165.

Répartition des 141 hommes du gaillard d'avant.

3 Hommes à la surveillance de la manœuvre des amures, des écoutes et des bouliñes, un second de manœuvre 2, un contre-maître 2, un second de canonnage 1.

Le second de manœuvre surveillera toute la manœuvre; le contre-maître sera attentif sur l'action des cargue-points de misaine, sur les écoutes des focs, et sur les galhaubans du petit mât de hune et du petit mât de perroquet, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent, et faire filer ceux du vent; le second de canonnage sera attentif sur l'action des écoutes de misaine, des amures de grand'voile et de misaine, et sur celle des boulines du grand mât et du mât de misaine.

1 Homme sur l'écoute du grand foc, pour la filer, un matelot 79. — *Après l'avoir filée, il passera sur l'écoute de revers.*

1 Homme sur l'écoute du faux foc, pour la filer, un matelot 107. — *Après l'avoir filée, il passera sur l'écoute de revers.*

2 Hommes sur l'amure du vent de grand'voile, pour la filer, un aide de canonnage 31, et un matelot 53.

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent de misaine, pour la filer, un aide de canonnage 33, et un matelot 55.

7 Hommes sur le cargue-point du vent de misaine, un quartier-maître 7, deux matelots 197-295, et quatre novices 19-37-59-81. — *Après l'avoir cargué, ils passeront sur l'écoute de revers du grand foc.*

7 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de misaine, un aide de charpentage 2, deux matelots 199-297, et quatre novices 21-39-61-83. — *Après l'avoir cargué, ils passeront sur l'écoute de revers du faux foc.*

18 Hommes sur l'amure de revers de grand voile, un quartier-maître 9, neuf matelots 11-45-57-69-109-121-133-145-195, et huit novices 17-23-41-63-69-85-91-97.

10 Hommes sur la bouline de revers de grand'voile, un aide de canonnage 37, cinq matelots 59-65-73-111-125, et quatre novices 15-35-47-89.

2 Hommes sur la bouline du vent de grand'voile, pour la filer, deux matelots 61-301. — *Après l'avoir filée, ils passeront sur l'écoute de revers du grand foc.*

7 Hommes sur la bouline de revers du grand hunier, un aide de voilerie 2, quatre matelots 63-71-113-17, et deux novices 33-65.

1 Homme sur la bouline du vent du grand hunier, pour la filer, un matelot 67. — *Après l'avoir filée, il passera sur l'écoute de revers du faux foc.*

2 Hommes sur la bouline de revers du grand perroquet, deux matelots 75-201.

1 Homme sur la bouline du vent du grand perroquet, pour la filer, un matelot 115. — *Après l'avoir filée, il passera sur l'écoute de revers du grand foc.*

6 Hommes sur les deux premiers galhaubans du petit mât de hune, et sur le premier du petit mât de perroquet, pour les raidir sous le vent, et les filer au vent; un quartier-maître 11, quatre matelots 51-77-117-129, et deux novices 43-71.

4 Hommes sur les porte-haubans, pour faire parer les manœuvres: AU VENT, un quartier-maître 13, et un matelot 119; SOUS LE VENT, un aide de calfatage 1, et un matelot 123.

2 Hommes dans la hune de misaine, pour changer les arc-boutans, deux matelots 3-7.

2 Hommes sur la cargue de la voile d'étai du grand hunier, pour que l'écoute pare l'étai, deux matelots 289-291.

17 Hommes sur l'amure de revers de misaine, un aide de canonnage 39, treize matelots 15-131-137-143-149-184-193-203-211-225-263-275-287, et trois novices 13-45-67.

17 Hommes sur l'écoute de revers de misaine, un aide de canonnage 41, douze matelots 19-135-139-147-153-185-191-205-213-221-229-265, et quatre novices 11-87-93-95.

2 Hommes sur la bouline du vent de misaine, pour la filer, deux matelots 49-285.

10 Hommes sur la bouline de revers de misaine, un aide de charpentage 3, et neuf matelots 23-141-151-183-209-217-227-279-283.

1 Homme sur la bouline du vent du petit hunier, pour la filer, un matelot 187.

7 Hommes sur la bouline de revers du petit hunier, sept matelots 47-155-207-219-261-273-281.

1 Homme sur la bouline du vent du petit perroquet, pour la filer, un matelot 189.

2 Hommes sur la bouline de revers du petit perroquet, deux matelots 223-277.

2 Hommes sur l'écoute de revers du grand foc, deux matelots 215-269.

Plus, le quartier-maître 7, les matelots 61-79-115-197-295-301, et les novices 19-37-59-81, qui ont filé l'écoute du grand foc, cargué le cargue-point du vent de misaine, et filé la bouline du vent de grand'voile et du grand perroquet.

2 Hommes sur l'écoute de revers du faux foc, deux matelots 267-271.

Plus, l'aide de charpentage 2, les matelots 67-107-199-297, et les novices 21-39-61-83, qui ont filé l'écoute du faux foc, cargué le cargue-point de sous le vent de misaine, et filé la bouline du vent du grand hunier.

293 Hommes employés pour virer vent devant, avec la voilure des basses-voiles, des trois huniers, des trois perroquets, de la brigantine, du foc d'artimon, des trois voiles d'étais, du faux foc et du grand foc.

On fera la même répartition pour le quart de bâbord.

CINQUIÈME Répartition des 299 hommes du quart de tribord, pour virer vent arrière avec la voilure des basses voiles, des trois huniers, des trois perroquets, de la brigantine, du foc d'artimon, des trois voiles d'étais, du faux foc et du grand foc.

RÉPARTITION des 158 hommes de la dunette et du gaillard d'arrière.

10 Hommes à la surveillance de la manœuvre des écoutes, des bras, des cargue-points et du gouvernail, un maître de manœuvre 1, un contre-maître 1, deux maîtres de canonnage 1-3, un maître de timonnerie 2, deux seconds de timonnerie 1-3, un maître de charpentage, un second de calfatage et un maître de voilerie.

Le maître de manœuvre surveillera toute la manœuvre, le contre-maître sera attentif sur l'action des galhaubans du grand mât de hune et du grand mât de perroquet, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent, et faire filer ceux du vent; le premier maître de canonnage surveillera l'action des bras du grand mât, et celle de l'écoute de revers de grand'voile; le troisième maître de canonnage sera attentif à faire filer l'écoute de sous le vent de grand'voile, et sur l'action des bras du mât de misaine; le deuxième maître de timonnerie sera attentif au gouvernail; le premier second de timonnerie, à faire amener la brigantine; le troisième second de timonnerie, à faire amener le foc d'artimon, et sur l'action des galhaubans du mât de perroquet de fougue et du mât du perroquet d'artimon, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent, et faire filer ceux du vent; le maître de charpentage surveillera l'action des bras et des boulines du mât d'artimon; le second de calfatage, l'action des écoutes des voiles d'étais; le maître de voilerie, l'action des cargue-points de grand'voile.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 4, et un matelot 25.

12 Hommes pour amener la brigantine, un quartier-maître 15, cinq matelots 31-43-159-181-259, et six novices 7-31-51-55-75-79. — *Après qu'elle sera amenée, le quartier-maître 15 et les*

matelots 31-181-259 passeront sur les galhaubans du mât de perroquet de fougue et du mât de perroquet d'artimon; le matelot 159 et le novice 31 passeront sur les cargues d'artimon; et le matelot 43, et les novices 7-51-55-75-79 passeront sur l'écoute d'artimon.

5 Hommes pour amener le foc d'artimon, cinq matelots 29-95-173-235-257 : sur la drisse, le matelot 29; sur l'écoute, le matelot 95, et les trois autres sur le hale-bas. — *Après l'avoir amené, ils passeront sur les galhaubans du grand mât de hune et du grand mât de perroquet.*

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent de grand'voile, pour la filer, un aide de canonnage 1, et un matelot 157.

7 Hommes sur le cargue-point du vent de grand'voile, un quartier-maître 1, deux matelots 105-253, un novice 25, et trois soldats 1-25-55. — *Après l'avoir cargué, le quartier-maître 1, le matelot 253, et le soldat 1, passeront sur le bras du vent de grand'vergue; le matelot 105, le soldat 55, passeront sur le bras du vent du grand hunier; le novice 25, et le soldat 25, passeront sur l'écoute de revers de grand'voile.*

7 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de grand'voile, un aide de canonnage 5, deux matelots 103-251, un novice 27, et trois soldats 3-27-57. — *Après l'avoir cargué, l'aide de canonnage 5, le matelot 251, et les soldats 3-57, passeront sur le bras du vent de la vergue de misaine; le matelot 103, le novice 27, et le soldat 27, passeront sur le bras du vent du petit hunier.*

4 Hommes sur les grands porte-haubans, pour faire parer les manœuvres : AU VENT, un quartier-maître 5, et un matelot 35; SOUS LE VENT, un aide de canonnage 7, et un matelot 237.

15 Hommes sur l'écoute de revers de grand'voile, un aide de canonnage 3, trois matelots 87-231-243, deux novices 9-57, et neuf soldats 5-13-19-23-31-45-53-65-83. — *Plus, le novice 25, et le soldat 25, après avoir cargué le cargue-point du vent de grand'voile.*

2 Hommes sur le bras de sous le vent de grand'vergue, un aide de canonnage 11, et un matelot 13.

15 Hommes sur le bras du vent de grand'vergue, un aide de canonnage 9, un caporal 1, trois matelots 89-161-255, deux novices 5-53, et huit soldats 11-17-29-35-47-59-71-87. — *Plus, le quartier-maître 1, le matelot 253, et le soldat 1, après avoir cargué le cargue-point du vent de grand'voile.*

2 Hommes sur le bras de sous le vent du grand hunier, un aide de canonnage 15, et un matelot 21.

14 Hommes sur le bras du vent du grand hunier, un aide de canonnage 13, un caporal 5, trois matelots 91-163-249, deux novices 29-77, et sept soldats 9-15-33-43-61-69-85. — *Plus, le matelot 105, et le soldat 55, après avoir cargué le cargue-point du vent de grand'voile.*

1 Homme sur le bras de sous le vent du grand perroquet, un matelot 97.

2 Hommes sur le bras du vent du grand perroquet, deux matelots 37-245.

1 Homme sur le bras de sous le vent de la vergue barrée, un aide de timonnerie 6.

5 Hommes sur le bras du vent de la vergue barrée, deux matelots 39-247, un novice 73, et deux soldats 7-81.

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet de fougue et sur la bouline, pour les filer, un matelot 33. — *Après il passera sur les cargues d'artimon.*

4 Hommes sur le bras du vent de perroquet de fougue, un aide de canonnage 17, un matelot 242, un novice 3, et un soldat 21.

2 Hommes sur la bouline de revers du perroquet de fougue, un aide de canonnage 19, et un novice 1.

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet d'artimon et sur la bouline, pour les filer, un matelot 85. — *Après il passera sur les cargues d'artimon.*

2 Hommes sur le bras du vent du perroquet d'artimon, un matelot 41, et un novice 49.

1 Homme sur la bouline de revers du perroquet d'artimon, un matelot 27.

LE VAISSEAU AYANT AMENÉ DU MÊME BORD, LE VENT PAR LA HANCHE.

2 Hommes sur le bras de sous le vent de misaine, un aide de canonnage 23, et un matelot 99.

12 Hommes sur le bras du vent de misaine, un aide de canonnage 25, un caporal 3, quatre matelots 93-177-233-241, et six soldats 37-41-51-63-73-79. — *Plus, l'aide de canonnage 5, le matelot 251, et les soldats 3-57, qui ont cargué le cargue-point de sous le vent de grand'voile.*

2 Hommes sur le bras de sous le vent du petit hunier, un aide de canonnage 27, et un matelot 81.

11 Hommes

11 Hommes sur le bras du vent du petit hunier, un aide de canonnage 29, un caporal 7, quatre matelots 165-171-175-239, et cinq soldats 39-49-67-75-77. — *Plus, le matelot 103, le novice 27, et le soldat 27, qui ont cargué le cargue-point de sous le vent de grand'voile.*

1 Homme sur le bras de sous le vent du petit perroquet, un matelot 101.

2 Hommes sur le bras du vent du petit perroquet, deux matelots 167-179.

Sur les galhaubans du mât de perroquet de fougue et du mât de perroquet d'artimon, *quatre hommes, le quartier-maître 15, et les matelots 31-181-259 qui ont amené la brigantine :* après, *ils passeront sur la drisse du foc d'artimon.*

1 Homme sur les galhaubans du grand mât de hune et du grand mât de perroquet, un quartier-maître 3. — *Plus, cinq hommes, les matelots 29-95-173-235-257, qui ont amené le foc d'artimon :* après, *les matelots 29-173 passeront sur la drisse du foc d'artimon, et le quartier-maître 3, et les matelots 95-235-257 passeront sur l'écoute du foc d'artimon.*

2 Hommes dans la grande hune pour changer les arc-boutans, deux matelots 1-5.

2 Hommes dans la hune d'artimon pour changer les arc-boutans, deux matelots 9-17.

2 Hommes sur les écoutes de sous le vent des voiles d'étais, pour les filer, deux matelots 83-169. — *Après, ils passeront sur les écoutes de revers.*

LE VAISSEAU AYANT AMENÉ LE VENT À DÉPASSER L'ARRIÈRE.

Sur les cargues d'artimon, pour les filer, *quatre hommes, le matelot 159, et le novice 31, qui ont amené la brigantine, et les matelots 33-85, qui ont filé le bras de sous le vent du perroquet de fougue et du perroquet d'artimon.*

Sur l'écoute d'artimon, pour la border, *six hommes, le matelot 43, et les novices 7-51-55-75-79, qui ont amené la brigantine :* après, *ils passeront sur les écoutes de revers des voiles d'étais pour les border.*

Sur la drisse du foc d'artimon, pour le hisser, *six hommes, le quartier-maître 15, et les matelots 29-31-173-181-259, qui étaient sur les galhaubans du mât de perroquet de fougue, du mât de perroquet d'artimon, du grand mât de hune et du grand mât de perroquet;* après,

ils passeront sur les écoutes de revers des voiles d'étais pour les border.

Sur l'écoute du foc d'artimon, pour le border, *quatre hommes, le quartier-maître 3, et les matelots 95-235 et 257, qui étaient sur les galhaubans du grand mât de hune et du grand mât de perroquet.*

LE VAISSEAU AYANT AMENÉ, DE L'AUTRE BORD, LE VENT PAR LE TRAVERS.

Sur les écoutes des voiles d'étais, pour les border, *quatorze hommes, le quartier-maître 15, les matelots 29-31-43-83-181-169-173-259, et les novices 7-51-55-75-79, qui ont filé les écoutes des voiles d'étais, bordé l'artimon, et hissé le foc d'artimon.*

RÉPARTITION des 141 hommes du gaillard d'avant.

3 Hommes à la surveillance de la manœuvre, des amures, des écoutes et des boulines, un second maître de manœuvre 2, un contre-maître 2, et un second de canonnage 1.

Le second maître de manœuvre surveillera toute la manœuvre; le contre-maître sera attentif sur l'action des cargue-points de misaine, sur les écoutes des focs, et sur les galhaubans du petit mât de hune et du petit mât de perroquet, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent, et faire filer ceux du vent, le second de canonnage sera attentif sur les amures de grand'voile et les boulines du grand mât, et sur les amures, écoutes et boulines du mât de misaine.

2 Hommes sur l'amure du vent de grand'voile, pour la filer, un aide de canonnage 31, un matelot 11.

2 Hommes sur la bouline du vent de grand'voile, pour la filer, deux matelots 65-209.

1 Homme sur la bouline du vent du grand hunier, pour la filer, un matelot 77.

1 Homme sur la bouline du vent du grand perroquet, pour la filer, un matelot 79.

18 Hommes sur l'amure de revers de grand'voile, un quartier-maître 9, neuf matelots 23-51-61-73-109-121-137-149-287, et huit novices 13-15-33-41-45-65-71-89.

10 Hommes sur la bouline de revers de grand'voile, un aide de canonnage 37, six matelots 55-67-111-127-201-289, et trois novices 35-47-97.

7 Hommes sur la bouline de revers du grand hunier, un aide de voilerie 2, quatre matelots 45-71-125-295, et deux novices 23-67.

2 Hommes sur la bouline de revers du grand perroquet, deux matelots 69-291.

4 Hommes sur les porte-haubans, pour faire parer les manœuvres, AU VENT, un quartier-maître 13, et un matelot 119; SOUS LE VENT, un aide de calfatage 1, et un matelot 123.

LE VAISSEAU AYANT AMENÉ, DU MÊME BORD, LE VENT PAR LA HANCHE.

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent de misaine, pour la filer, un aide de canonnage 33, et un matelot 47.

2 Hommes sur l'amure du vent de misaine, pour la filer, un aide de canonnage 35, et un matelot 49.

7 Hommes sur le cargue-point du vent de misaine, un quartier-maître 7, deux matelots 197-297, et quatre novices 19-37-59-81. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers du grand foc.*

7 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de misaine, un aide de charpentage 2, deux matelots 199-301, et quatre novices 21-39-61-83. — *Après, le matelot 199 et les novices 39-83, passeront sur la cargue de la voile d'étai du grand hunier; l'aide de charpentage 2, le matelot 301 et les novices 21-61 passeront sur l'écoute de revers du faux foc.*

17 Hommes sur l'amure de revers de misaine, un aide de canonnage 39, douze matelots 15-53-75-113-129-139-151-189-203-221-265-285, et quatre novices 17-43-63-95.

17 Hommes sur l'écoute de revers de misaine, un aide de canonnage 41, douze matelots 19-57-107-117-131-141-153-191-205-223-267-283, et quatre novices 11-69-85-91.

2 Hommes sur la bouline du vent de misaine, pour la filer, deux matelots 59-281.

1 Homme sur la bouline du vent du petit hunier, pour la filer, un matelot 115.

1 Homme sur la bouline du vent de petit perroquet, pour la filer, un matelot 133.

6 Hommes sur les galhaubans du petit mât de hune et du petit mât de perroquet, pour les raidir sous le vent et les filer au vent, un quartier-maître 11, quatre matelots 63-135-211-279, et un novice 87. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers du grand foc.*

2 Hommes dans la hune de misaine, pour changer les arc-boutans, deux matelots 3-7.

10 Hommes sur la bouline de revers de misaine, un aide de charpentage 3, et neuf matelots 143-147-155-187-193-207-213-225-277.

7 Hommes sur la bouline de revers du petit hunier, sept matelots 145-183-185-195-215-227-275.

2 Hommes sur la bouline de revers du petit perroquet, deux matelots 184-217.

Sur la cargue de la voile d'étai du grand hunier, *trois hommes, le matelot 199 et les novices 39-83, qui ont cargué le cargue-point de sous le vent de misaine. — Après, ils passeront sur l'écoute de revers du faux foc.*

2 Hommes sur les écoutes de foc, pour les filer, deux matelots 219-261. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers du faux foc.*

LE VAISSEAU AYANT AMENÉ, DE L'AUTRE BORD, LE VENT PAR LE TRAVERS.

Sur l'écoute de revers du grand foc, pour la border, *treize hommes, les quartiers-maîtres 7-11, les matelots 63-135-197-211-279-297, et les novices 19-37-59-81-87, qui ont cargué le cargue-point du vent de misaine et filé les galhaubans du petit mât de hune et du petit mât de perroquet.*

Sur l'écoute de revers du faux foc, pour la border, *neuf hommes, l'aide de charpentage 2, les matelots 199-219-261-301, et les novices 21-39-61-83, qui ont cargué le cargue-point de sous le vent de misaine, pesé sur la cargue de la voile d'étai du grand hunier, et filé les écoutes de foc.*

291 Hommes employés pour virer vent arrière avec la voilure des basses voiles, des trois huniers, des trois perroquets, de la brigantine, du foc d'artimon, des trois voiles d'étais, du faux foc et du grand foc.

On fera la même répartition pour le quart de bâbord.

ROLE DE TROIS QUARTS
D'UN VAISSEAU DE 74 CANONS.

PREMIER QUART.	DEUXIÈME QUART.	TROISIÈME QUART.
Dunette.	*Dunette.*	*Dunette.*
1 Quartier-maître 14.	1 Quartier-maître 15.	1 Quartier-maître 16.
4 Matelots 18-43-131-133.	4 Matelots 9-44-132-134.	4 Matelots 10-42-137-139.
3 Novices 11-52-90.	3 Novices 9-39-74.	3 Novices 13-42-75.
8 Hommes à la dunette.	8 Hommes à la dunette.	8 Hommes à la dunette.
Gailliard d'arrière.	*Gaillard d'arrière.*	*Gaillard d'arrière.*
1 Maître de manœuvre 1.	1 Maître de manœvre 2.	1 Second de manœuvre 1.
1 Contre-maître 3.	2 Quartiers-maîtres 2-5.	2 Quartiers-maîtres 3-6.
2 Quartiers-maîtres 1-4.	1 Maître de canonnage 2.	1 Maître de canonnage 3.
1 Maître de canonnage 1.	1 Second de canonnage 4.	
10 Aides de canonnage 1-4-7-10-13-15-17-24-27-30.	10 Aides de canonnage 2-5-8-11-14-16-18-22-25-28.	10 Aides de canonnage 3-6-9-12-19-20-21-23-26-29.
2 Seconds de timonnerie 1-2.	1 Maître de timonnerie 1.	1 Maître de timonnerie 2.
2 Aides de timonnerie 1-4.	1 Second de timonnerie 2.	1 Second de timonnerie 3.
1 Pilote côtier.	3 Aides de timonnerie 2-5-7.	2 Aides de timonnerie 3-6.
1 Maître de charpentage.	1 Second de charpentage.	1 Second de calfatage.
1 Second de voilerie.	1 Maître de calfatage.	1 Maître de voilerie.
34 Matelots 1-6-13-25-28-31-33-36-39-74-77-95-97-	34 Matelots 2-14-21-26-29-32-34-37-40-75-78-106-107-	34 Matelots 5-17-22-27-30-35-38-41-44-76-79-108-

PREMIER QUART.	DEUXIÈME QUART.	TROISIÈME QUART.
Suite du Gaillard d'arrière.	*Suite du Gaillard d'arrière.*	*Suite du Gaillard d'arrière.*
99-101-103-105-117-120-123-126-129-208-211-215-216-221-222-227-229-231-236-241-243.	109-111-113-115-118-121-124-127-130-200-202-206-209-212-214-219-220-225-226-228-230.	110-112-114-116-119-122-125-128-135-136-204-205-207-210-213-217-218-223-224-232-233-235.
9 Novices 3-5-8-45-46-51-82-83-85.	10 Novices 1-2-6-32-34-38-64-69-70-88-	10 Novices 4-7-10-35-36-37-67-68-72-78.
1 Sergent 1.	1 Sergent 2.	2 Sergens 3-4.
3 Caporaux 1-4-8.	3 Caporaux 2-5-7.	2 Caporaux 3-6.
29 Soldats 1-4-7-10-13-16-19-22-25-28-31-34-37-40-43-46-48-50-51-54-57-60-63-65-67-74-77-80-86.	29 Soldats 2-5-8-11-14-17-20-23-26-29-32-35-38-41-44-47-49-52-55-58-61-64-66-68-72-75-78-84-87.	30 Soldats 3-6-9-12-15-18-21-24-27-30-33-36-39-42-45-53-56-59-62-69-70-71-73-76-79-81-82-83-85-88.
1 Maître armurier.		1 Second armurier.
99 Hommes au gaillard d'arrière.	99 Hommes au gaillard d'arrière.	99 Hommes au gaillard d'arrière.
Gaillard d'avant.	*Gaillard d'avant.*	*Gaillard d'avant.*
1 Second de manœuvre 2.	1 Contre-maître 2.	1 Contre-maître 3.
2 Quartiers-maîtres 7-10.	2 Quartiers-maîtres 8-11.	3 Quartiers-maîtres 9-12-13.
1 Second de canonnage 3.	1 Second de canonnage 2.	1 Second de canonnage 1.
4 Aides de canonnage 36-39-40-42.	4 Aides de canonnage 34-37-38-41.	4 Aides de canonnage 31-32-33-35.
1 Aide de charpentage 3.	1 Aide de charpentage 2.	1 Aide de charpentage 1.
1 Aide de calfatage 1.	1 Aide de calfatage 3.	1 Aide de calfatage 2.
1 Aide de voilerie 2.	1 Aide de voilerie 1.	
63 Matelots 3-8-15-20-45-47-49-56-	64 matelots 4-11-16-23-46-48-50-54-	63 Matelots 7-12-19-24-51-52-53-55-

PREMIER QUART.	DEUXIÈME QUART.	TROISIÈME QUART.
Suite du Gaillard d'avant.	*Suite du Gaillard d'avant.*	*Suite du Gaillard d'avant.*
59-62-68-71-72-80-84-86-88-90-92-94-140-143-146-152-155-157-158-163-164-169-171-173-178-183-185-188-191-194-197-199-201-246-249-252-255-257-260-263-266-269-271-274-277-280-283-285-288-289-292-295-298-302-304.	57-60-66-69-70-73-81-96-98-100-102-104-138-141-144-150-153-154-156-161-162-167-168-170-172-176-181-182-186-189-192-195-198-234-239-240-244-247-250-253-256-258-261-264-267-270-272-275-278-281-284-286-294-296-299-303.	58-61-63-64-65-67-82-83-85-87-89-91-93-142-145-147-148-149-151-159-160-165-166-174-175-177-179-180-184-187-190-193-196-203-237-238-242-245-248-251-254-259-262-265-268-273-276-279-282-287-290-291-293-297-300-301.
21 Novices 14-17-19-21-28-31-40-41-43-57-59-61-66-71-73-76-79-91-93-95-97.	20 Novices 12-15-18-20-22-26-29-44-49-50-55-56-58-60-77-80-84-86-92-94.	21 Novices 16-23-24-25-27-30-33-47-48-53-54-62-63-65-81-87-89-98-99-100.
95 Hommes au gaillard d'avant.	95 Hommes au gaillard d'avant.	95 Hommes au gaillard d'avant.
TOTAL, 202 hommes au premier quart.	TOTAL, 202 hommes au second quart.	TOTAL, 202 hommes au troisième quart.

Le service à trois quarts permettant de dormir huit heures pendant la nuit, on en a seulement excepté le novice *infirmier* 101, parce qu'il doit être continuellement auprès des malades.

PREMIÈRE Répartition des 202 hommes du premier quart, pour prendre des ris dans les trois huniers à-la-fois.

RÉPARTITION des 107 hommes de la dunette et du gaillard d'arrière.

6 Hommes à la surveillance de la manœuvre, des bras, des drisses des huniers, des palanquins de ris, et du gouvernail. — Un maître de manœuvre 1, un contre-maître 3, un maître de canonnage 1, un second de timonnerie 1, un pilote-côtier, et un maître de charpentage.

Le maître de manœuvre surveillera toute la manœuvre; le contre-maître sera attentif à l'action des palanquins de ris du grand hunier; le second de timonnerie, au gouvernail; le pilote-côtier, à l'action des bras du petit hunier; le maître de charpentage, à l'action des bras du perroquet de fougue.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 4, et un matelot 25.

2 Hommes sur le bras de sous le vent du grand hunier, un aide de canonnage 1, et un novice 3.

12 Hommes sur le bras du vent du grand hunier, un aide de canonnage 4, un caporal 1, deux novices 5-90, et huit soldats 4-13-25-34-46-51-63-86.

2 Hommes sur le bras de sous le vent du petit hunier, un aide de canonnage 7, et un novice 8.

12 Hommes sur le bras du vent du petit hunier, un aide de canonnage 10, un caporal 4, deux novices 11-85, et huit soldats 7-16-28-37-48-54-65-80.

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet de fougue, un matelot 243.

5 Hommes sur le bras du vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 13, un novice 45, et trois soldats 10-50-77.

2 Hommes sur la drisse du vent du grand hunier, un aide de canonnage 15, et un novice 46.

2 Hommes sur la drisse de sous le vent du grand hunier, un aide de timonnerie 1, et un novice 51.

1 Homme

1 Homme sur la drisse du vent du perroquet de fougue, un matelot 241.

1 Homme sur la drisse de sous le vent du perroquet de fougue, un matelot 236.

7 Hommes sur le palanquin de ris du vent du grand hunier, un caporal 8, un matelot 231, un novice 52, et trois soldats 19-40-74.

7 Hommes sur le palanquin de ris de sous le vent du grand hunier, un matelot 229, un novice 82, et cinq soldats 1-22-31-60-67.

4 Hommes sur le palanquin de ris du vent de perroquet de fougue, le maître armurier, deux matelots 222-227, et un soldat 43.

4 Hommes sur le palanquin de ris de sous le vent du perroquet de fougue, deux matelots 216-221, un novice 83, et un soldat 57.

37 Hommes sur la vergue du grand hunier, pour prendre les ris. — Un second de timonnerie 4, deux quartiers-maîtres 1-4, quatre aides de canonnage 17-24-27-30, et trente matelots 1-6-13-28-33-36-39-43-74-77-99-101-103-105-117-120-123-126-164-169-171-173-178-183-185-188-191-194-197-199.

Le deuxième second de timonnerie surveillera la prise des ris du grand hunier; — sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure au mât de hune, les matelots 1-13-33-39-74-99-103-117-123-164-171-178-185-191-197, les aides de canonnage 17-27, et le quartier-maître 1 contre le mât; — sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant, de la pointure au mât, les matelots 6-28-36-43-77-101-105-120-126-169-173-183-188-194-199, les aides de canonnage 24-30, et le quartier-maître 4 contre le mât. *Les matelots 164-169-173-178-183-185-188-191-194-197-199 proviennent du gaillard d'avant.*

21 Hommes sur la vergue du perroquet de fougue, pour prendre les ris, le second de voilerie, un quartier-maître 14, et dix-neuf matelots 18-31-95-97-129-131-133-201-208-211-215-246-249-252-255-257-260-263-266.

Le second de voilerie surveillera la prise des ris du perroquet de fougue; — sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure au mât de hune, les matelots 18-95-129-

133-208-215-249-255-260, et le quartier-maître 14 contre le mât; —sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant, de la pointure au mât, les matelots 31-97-131-201-211-246-252-257-263-266. *Les matelots 201-246-249-252-255-257-260-263-266 proviennent du gaillard d'avant.*

RÉPARTITION des 95 hommes du gaillard d'avant.

1 Homme à la surveillance de la manœuvre. — Un second de manœuvre 2.

2 Hommes sur la drisse du vent du petit hunier, un aide de charpentage 3, et un matelot 269.

2 Hommes sur la drisse de sous le vent du petit hunier, un aide de calfatage 1, et un matelot 271.

2 Hommes sur la bouline du vent du grand hunier, un matelot 274, et un novice 14.

2 Hommes sur la bouline du vent du petit hunier, un matelot 277, et un novice 17.

7 Hommes sur le palanquin de ris du vent du petit hunier, un aide de voilerie 2, trois matelots 280-289-298, et deux novices 19-28.

7 Hommes sur le palanquin de ris de sous le vent du petit hunier, cinq matelots 283-285-288-292-295, et deux novices 21-31.

35 Hommes sur la vergue du petit hunier, pour prendre les ris, un second de canonnage 3, deux quartiers-maîtres 7-10, quatre aides de canonnage 36-39-40-42, et vingt-huit matelots 3-8-15-20-45-47-49-56-59-62-68-71-72-80-84-86-88-90-92-94-140-143-146-152-155-157-158-163.

Le second de canonnage surveillera la prise des ris du petit hunier; —sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure au mât de hune, les matelots 3-15-45-49-59-68-72-84-88-92-140-146-155-158, les aides de canonnage 36-40, et le quartier-maître 7 contre le mât; —sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant, de la pointure au mât, les matelots 8-20-47-56-62-71-80-86-90-94-143-152-157-163, les aides de canonnage 39-42, et le quartier-maître 10 contre le mât.

21 matelots, pour aider à prendre les ris au grand hunier et au perroquet de fougue ; *ils ne sont ici que pour mémoire.*

186 Hommes employés pour prendre des ris dans les trois huniers à-la-fois ; il reste seize hommes sans emploi.

On fera la même répartition pour le second et le troisième quart.

DEUXIÈME Répartition des 202 hommes du premier quart, pour carguer les basses voiles et les huniers à-la-fois.

RÉPARTITION des 107 hommes de la dunette et du gaillard d'arrière.

8 Hommes à la surveillance de la manœuvre, des bras, des drisses des huniers, des écoutes, des cargues et du gouvernail. — Un maître de manœuvre 1, un contre-maître 3, un maître de canonnage 1, deux seconds de timonnerie 1-2, un pilote-côtier, un maître de charpentage et un second de voilerie.

Le maître de manœuvre surveillera toute la manœuvre ; le troisième contre-maître, l'action des cargue-points, cargue-fonds et cargue-boulines de sous le vent de grand'voile et du grand hunier ; le maître de canonnage, le filage de l'écoute de grand'voile et l'action des bras du grand hunier ; le premier second de timonnerie, le gouvernail ; le deuxième second de timonnerie, le filage des écoutes du grand hunier et l'action des bras du petit hunier ; le pilote-côtier surveillera l'action des cargues du perroquet de fougue ; le maître de charpentage, le filage des écoutes du perroquet de fougue et l'action de ses bras ; le second de voilerie, l'action des cargue-points, cargue-fonds et cargue-boulines du vent de grand'voile et du grand hunier.

2 hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 4, et un matelot 25.

9 Hommes sur le bras du vent du grand hunier, un aide de canonnage 1, deux matelots 28-103, un novice 3, et cinq soldats 4-16-31-46-54. — *Après, l'aide de canonnage 1, le matelot 28, le novice 3, et les*

soldats 4-16-31-46-54, passeront sur les cargue-boulines de grand'voile ; et le matelot 103 passera sur le cargue-fond du vent du perroquet de fougue.

1 Homme sur le bras de sous le vent du grand hunier, un matelot 36. — *Après, il passera sur le cargue-fond de sous le vent du perroquet de fougue.*

8 Hommes sur le bras du vent du petit hunier, un aide de canonnage 4, deux matelots 33-216, un novice 11, et quatre soldats 19-34-48-86. — *Après, ils passeront sur les égorgeoirs du grand hunier.*

1 Homme sur le bras de sous le vent du petit hunier, un matelot 74. — *Après, il passera sur l'égorgeoir de sous le vent du perroquet de fougue.*

4 Hommes sur le bras du vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 7, un matelot 243, un novice 46, et un soldat 37. — *Après, l'aide de canonnage 7 et le soldat 37 passeront sur le cargue-fond de sous le vent du perroquet de fougue ; et le matelot 243 et le novice 46 sur celui du vent.*

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet, un matelot 208. — *Après, il passera sur l'égorgeoir de sous le vent du perroquet de fougue.*

1 Homme sur la drisse du vent du grand hunier, un matelot 241. — *Après, il passera sur l'égorgeoir du vent du perroquet de fougue.*

1 Homme sur la drisse de sous le vent du grand hunier, un matelot 236. — *Après, il passera sur l'égorgeoir de sous le vent du perroquet de fougue.*

1 Homme sur la drisse du vent du perroquet de fougue, un matelot 231. — *Après, il passera sur l'égorgeoir du vent du perroquet de fougue.*

1 Homme sur la drisse de sous le vent du perroquet de fougue, un matelot 229. — *Après, il passera sur l'égorgeoir du vent du perroquet de fougue.*

2 Hommes sur l'écoute de grand'voile, un aide de canonnage 10, et un matelot 227.

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent du grand hunier, deux aides de canonnage 13-15.

2 Hommes sur l'écoute du vent du grand hunier, deux aides de canonnage 17-24.

1 Homme sur l'écoute de sous le vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 27.

1 Homme sur l'écoute du vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 30.

9 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de grand'voile, un quartier-maître 1, un caporal 8, deux matelots 105-222, un novice 52, et quatre soldats 22-40-57-80.

9 Hommes sur le cargue-point du vent de grand'voile, un aide de timonnerie 1, un caporal 4, deux matelots 117-221, un novice 51, et quatre soldats 13-28-51-77.

5 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent de grand'voile, deux matelots 43-215, un novice 45, et deux soldats 10-50.

5 Hommes sur le cargue-fond du vent de grand'voile, deux matelots 39-211, un novice 8, et deux soldats 7-74.

1 Homme sur le cargue-bouline de sous le vent de grand'voile, un matelot 77. — *Plus, l'aide de canonnage 1, le novice 3 et les soldats 4-31, qui proviennent du bras du vent du grand hunier.*

1 Homme sur le cargue-bouline du vent de grand'voile, un matelot 95. — *Plus, le matelot 28 et les soldats 16-46-54, qui proviennent du bras du vent du grand hunier.*

8 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du grand hunier, un quartier-maître 4, deux matelots 13-133, un novice 82, et quatre soldats 1-60-65-67.

8 Hommes sur le cargue-point du vent du grand hunier, un caporal 1, deux matelots 6-131, deux novices 5-83, et trois soldats 25-43-63.

5 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent du grand hunier, un quartier-maître 14, trois matelots 31-101-129, et un novice 85.

5 Hommes sur le cargue-fond du vent du grand hunier, le maître armurier, trois matelots 1-99-126, et un novice 90.

1 Homme sur l'égorgeoir de sous le vent du grand hunier, un matelot 123. — *Plus, l'aide de canonnage 4, le novice 11 et les soldats 19-48, qui proviennent du bras du vent du petit hunier.*

1 Homme sur l'égorgeoir du vent du grand hunier, un matelot 120. — *Plus, les matelots 33-216, et les soldats 34-86, qui proviennent du bras du vent du petit hunier.*

5 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du perroquet de fougue,

les matelots 283-295-298-302-304; *ils proviennent du gaillard d'avant.*

5 Hommes sur le cargue-point du vent du perroquet de fougue, cinq matelots 18-285-288-289-292. *Les matelots 285-288-289-292 proviennent du gaillard d'avant.*

1 Homme sur le cargue-fond de sous le vent du perroquet de fougue, un matelot 97. — *Plus, l'aide de canonnage 7, le matelot 36 et le soldat 37, qui proviennent du bras de sous le vent du grand hunier, et du bras du vent du perroquet de fougue.*

Sur le cargue-fond du vent du perroquet de fougue, *trois hommes; les matelots 103-243, et le novice 46, qui proviennent du bras du vent du grand hunier, et du bras du vent du perroquet de fougue.*

Sur l'égorgeoir de sous le vent du perroquet de fougue, *trois hommes, les matelots 74-208-236, qui proviennent des bras de sous le vent du petit hunier et du perroquet de fougue, et de la drisse de sous le vent du grand hunier.*

Sur l'égorgeoir du vent du perroquet de fougue, *trois hommes, les matelots 229-231-241, qui proviennent des drisses du perroquet de fougue, et de la drisse du vent du grand hunier.*

RÉPARTITION des 95 hommes du gaillard d'avant.

2 Hommes à la surveillance de la manœuvre, des écoutes, des boulines et des cargues, un second de manœuvre 2, et un second de canonnage 3.

Le second de manœuvre surveillera l'action des cargues de misaine et du petit hunier, et le filage des amures de grand'voile et de misaine; le troisième second de canonnage surveillera le filage des écoutes de misaine et du petit hunier.

1 Homme sur la drisse du vent du petit hunier, un matelot 266.

1 Homme sur la drisse de sous le vent du petit hunier, un matelot 269.

2 Hommes sur l'amure de grand'voile, un quartier-maître 7, et un matelot 15.

2 Hommes sur l'écoute de misaine, un aide de canonnage 36, et un matelot 280.

2 Hommes sur l'amure de misaine, un quartier-maître 10, et un matelot 277.

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent du petit hunier, deux aides de canonnage 39-40.

2 Hommes sur l'écoute du vent du petit hunier, un aide de canonnage 42, et un matelot 72.

1 Homme sur la bouline du vent de grand'voile, un matelot 80. — *Après, il passera sur l'égorgeoir de sous le vent du petit hunier.*

1 Homme sur la bouline du vent du grand hunier, un matelot 84. — *Après, il passera sur l'égorgeoir de sous le vent du petit hunier.*

1 Homme sur la bouline du vent de misaine, un matelot 86. — *Après, il passera sur l'égorgeoir du vent du petit hunier.*

1 Homme sur la bouline du vent du petit hunier, un matelot 88. — *Après, il passera sur l'égorgeoir du vent du petit hunier.*

8 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de misaine, un aide de charpentage 3, quatre matelots 90-146-249-274, et trois novices 21-59-97.

8 Hommes sur le cargue-point du vent de misaine, un aide de calfatage 1, quatre matelots 92-152-252-271, et trois novices 19-57-95.

5 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent de misaine, quatre matelots 94-155-178-263, et un novice 28.

5 Hommes sur le cargue-fond du vent de misaine, quatre matelots 140-157-183-260, et un novice 31.

5 Hommes sur le cargue-bouline de sous le vent de misaine, quatre matelots 143-158-185-257, et un novice 40.

5 Hommes sur le cargue-bouline du vent de misaine, quatre matelots 163-188-194-255, et un novice 17.

8 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du petit hunier, un aide de voilerie 2, quatre matelots 71-164-191-197, et trois novices 41-73-93.

8 Hommes sur le cargue-point du vent du petit hunier, quatre matelots 68-169-173-246, et quatre novices 43-66-76-91.

5 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent du petit hunier, trois matelots 62-171-201, et deux novices 14-79.

5 Hommes sur le cargue-fond du vent du petit hunier, trois matelots 3-47-199, et deux novices 61-71.

3 Hommes sur l'égorgeoir de sous le vent du petit hunier, trois matelots 8-49-59. — *Plus, les matelots 80-84, qui ont filé la bouline de grand'voile et celle du grand hunier.*

3 Hommes sur l'égorgeoir du vent du petit hunier, trois matelots 20-45-56. — *Plus, les matelots 86-88, qui ont filé la bouline de misaine, et celle du petit hunier.*

9 Hommes pour aider à carguer les cargue-points du vent du perroquet de fougue : *ils ne sont ici que pour mémoire.*

201 Hommes employés pour carguer les basse-voiles et les huniers à-la-fois.

On fera la même répartition pour le second et le troisième quart.

TROISIÈME Répartition des 202 hommes du premier quart, pour serrer les basse-voiles et les huniers à-la-fois.

RÉPARTITION des 107 hommes de la dunette et du gaillard d'arrière.

5 Hommes à la surveillance du serrement des voiles et du gouvernail, un maître de manœuvre 1, un maître de canonnage 1, un second de timonnerie 1, un pilote-côtier, et un maître de charpentage.

Le maître de manœuvre surveillera le serrement des voiles d'arrière; le maître de canonnage, le serrement des voiles d'avant; le second de timonnerie, le serrement du perroquet de fougue; le pilote-côtier, le serrement du grand hunier; le maître de charpentage, le serrement de la grand'voile.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 4, et un matelot 25.

53 Hommes pour serrer la grand'voile, un contre-maître 3, un quartier-maître 1, six aides de canonnage 1-4-7-10-13-15, un aide de timonnerie 1, deux caporaux 1-4, dix-huit matelots 120-123-126-129-131-133-208-211-215-216-221-222-227-229-231-236-241-243, quatre novices 3-5-8-11, et dix-huit soldats 1-7-13-16-19-22-28-34-40-46-48-50-54-57-63-67-77-86.

Le

Le contre-maître surveillera le serrement de la grand'voile; — sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 123-129-133-211, les novices 3-8, les soldats 1-13-19-28-40, les matelots 216-222, les soldats 48-54-63-77, le caporal 1, les matelots 229-236-243, les aides de canonnage 1-7-13, et le quartier-maître 1 contre le mât; — sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant, du bout de la vergue au mât, les matelots 120-126-131-208, les novices 5-11, les soldats 7-16-22-34-46, les matelots 215-221, les soldats 50-57-67-86, le caporal 4, les matelots 227-231-241, les aides de canonnage 4-10-15, et l'aide de timonnerie 1 contre le mât.

37 Hommes sur la vergue du grand hunier pour en serrer la voile, un second de timonnerie 2, un quartier-maître 4, quatre aides de canonnage 17-24-27-30, un caporal 8, seize matelots 1-6-13-28-33-36-39-43-74-77-95-99-101-103-105-117, les novices 46-51-52-82-83, et les soldats 4-10-25-31-37-43-51-60-65.

Le deuxième second de timonnerie surveillera le serrement du grand hunier; — sur la vergue, au vent, seront placés de la pointure au mât dans l'ordre ci-après : les matelots 1-13-33, les novices 46-52-83, les soldats 4-25-37-51, les matelots 39-74-95-101-105, les aides de canonnage 17-27, et le quartier-maître 4 contre le mât; — sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant : les matelots 6-28-36, les novices 51-82, les soldats 10-31-43-60-65, le caporal 8, les matelots 43-77-99-103-117, et les aides de canonnage 24-30.

21 Hommes sur la vergue du perroquet de fougue, pour en serrer la voile, le second de voilerie, le quartier-maître 14, les matelots 18-31-97-285-288-289-292-295-298-302-304, les novices 45-85-90-93-95-97, et les soldats 74-80.

Le second de voilerie surveillera le serrement du perroquet de fougue; — sur la vergue, au vent, seront placés de la pointure au mât, dans l'ordre ci-après : les matelots 18-97-288, les novices 45-90-95, le soldat 74, les matelots 292-298, et le quartier-maître 14 contre le mât; — sur la vergue, sous le vent,

seront placés dans l'ordre suivant : les matelots 31-285-289, les novices 85-93-97, le soldat 80, et les matelots 295-302-304. *Les matelots 285-288-289-292-295-298-302-304, et les novices 93-95-97 proviennent du gaillard d'avant.*

RÉPARTITION des 95 hommes du gaillard d'avant.

49 Hommes sur la vergue de misaine, pour en serrer la voile, un second de manœuvre 2, deux quartiers-maîtres 7-10, un aide de charpentage 3, un aide de calfatage 1, un aide de voilerie 2, vingt-cinq matelots 92-94-140-143-146-152-155-194-197-199-201-246-249-252-255-257-260-263-266-269-271-274-277-280-283, dix-huit novices 14-17-19-21-28-31-40-41-43-57-59-61-66-71-73-76-79-91.

Le deuxième second de manœuvre surveillera le serrement de la misaine; — sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 92-140-146-155, les novices 14-19-28-40-43-59-66-73-79, les matelots 197-201-249-255-260-266-271-277-283, l'aide de charpentage 3, et le quartier-maître 7 contre le mât; — sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant, du bout de la vergue au mât, les matelots 94-143-152-194, les novices 17-21-31-41-57-61-71-76-91, les matelots 199-246-252-257-263-269-274-280, l'aide de calfatage 1, l'aide de voilerie 2, et le quartier-maître 10 contre le mât.

35 Hommes sur la vergue du petit hunier, pour en serrer la voile, un second de canonnage 3, quatre aides de canonnage 36-39-40-42, et trente matelots 3-8-15-20-45-47-49-56-59-62-68-71-72-80-84-86-88-90-157-158-163-164-169-171-173-178-183-185-188-191.

Le troisième second de canonnage surveillera le serrement du petit hunier; — sur la vergue, au vent, seront placés dans l'ordre ci-après, de la pointure au mât, les matelots 3-15-45-49-59-68-72-84-88-157-163-169-173-183-188, et les aides de canonnage 36-40; — sur la vergue, sous le vent, seront placés dans l'ordre suivant, de la pointure au mât, les matelots 8-20-

47-56-62-71-80-86-90-158-164-171-178-185-191, et les aides de canonnage 39-42.

11 Hommes pour aider à serrer le perroquet de fougue, huit matelots et trois novices; *ils ne sont ici que pour mémoire.*

200 Hommes employés pour serrer les basses voiles et les huniers à-la-fois.

On fera la même répartition pour le second et le troisième quart.

QUATRIÈME Répartition des 202 hommes du premier quart, pour virer vent devant avec la voilure des basses voiles, des trois huniers, des trois perroquets, de la brigantine, du foc d'artimon, des trois voiles d'étais, du faux foc et du grand foc.

RÉPARTITION de 107 hommes de la dunette et du gaillard d'arrière.

8 Hommes à la surveillance de la manœuvre des cargue-points, des bras, des écoutes et du gouvernail, un maître de manœuvre 1, un contre-maître 3, un maître de canonnage 1, deux seconds de timonnerie 1-2, un pilote-côtier, un maître de charpentage et un second de voilerie.

Le maître de manœuvre sera attentif à toute la manœuvre; le troisième contre-maître surveillera l'action des cargue-points de grand'voile, et celle des galhaubans du grand mât de hune et du grand mât de perroquet, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent et faire filer ceux du vent; le maître de canonnage surveillera l'action des bras du grand mât et des écoutes de grand'voile; le premier second de timonnerie surveillera le gouvernail; le deuxième second de timonnerie sera attentif sur le palan d'écoute et sur celui de retenue de la brigantine, sur l'écoute du foc d'artimon et sur les galhaubans du mât de perroquet de fougue et du mât de perroquet d'artimon, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent et faire

filer ceux du vent; le pilote-côtier surveillera l'action des écoutes des voiles d'étais; le maître de charpentage, l'action des bras et des boulines du mât d'artimon; le second de voilerie sera attentif sur l'action des bras du mât de misaine.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 1, et un matelot 28.

3 Hommes sur le palan d'écoute et sur celui de retenue de la brigantine, un quartier-maître 14, un matelot 131, et un novice 11.

1 Homme sur l'écoute du foc d'artimon, un matelot 133. — *Plus, le matelot 243, provenant de la cargue du foc d'artimon.*

1 Homme sur la cargue du foc d'artimon, un matelot 243. — *Après l'avoir cargué, il passera sur l'écoute du foc d'artimon.*

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent de grand'voile pour la filer, un aide de canonnage 1, et un matelot 208.

7 Hommes sur le cargue-point du vent de grand'voile; un quartier-maître 1, un matelot 236, deux novices 5-52, et trois soldats 4-60-86. — *Après l'avoir cargué, le novice 5 et le soldat 60 passeront sur l'écoute de revers de grand'voile; le quartier-maître 1, le novice 52 et les soldats 4-86, sur le bras du vent de misaine; et le matelot 236 passera sur le bras du vent du petit hunier.*

7 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de grand'voile, un aide de canonnage 4, un matelot 241, deux novices 8-82, et trois soldats 7-63-80. — *Après l'avoir cargué, le matelot 241, le novice 8 et le soldat 63 passeront sur le bras du vent de misaine; et l'aide de canonnage 4, le novice 82 et les soldats 7-80 passeront sur le bras du vent du petit hunier.*

5 Hommes sur les deux premiers galhaubans du grand mât de hune, et sur le premier du grand mât de perroquet, pour les raidir sous le vent et les filer au vent, un quartier-maître 4, un matelot 211, un novice 51, et deux soldats 1-34. — *Après, ils passeront sur les écoutes de revers des voiles d'étais.*

4 Hommes sur les deux premiers galhaubans du mât de perroquet de fougue, et sur le premier du mât du perroquet d'artimon, pour les raidir sous le vent, et les filer au vent, un aide de timonnerie 4, un matelot 215, un novice 46, et un soldat 31. — *Après, le matelot 215 passera sur le bras du vent de misaine, le soldat 31 sur le*

bras du vent du petit hunier, et l'aide de timonnerie 4, et le novice 46 passeront sur les écoutes de revers des voiles d'étais.

2 Hommes dans la grande hune pour changer les arc-boutans, deux matelots 1-6.

2 Hommes dans la hune d'artimon pour changer les arc-boutans, deux matelots 13-18.

4 Hommes sur les grands porte-haubans pour faire parer les manœuvres: AU VENT, un aide de canonnage 7, et un matelot 216; SOUS LE VENT, un aide de canonnage 10, et un matelot 221.

12 Hommes sur l'écoute de revers de grand'voile, un aide de canonnage 13, un caporal 1, un matelot 231, un novice 45, et six soldats 13-25-37-50-65-77. — *Plus, le novice 5 et le soldat 60 provenant du cargue-point du vent de grand'voile.*

12 Hommes sur le bras du vent de grand'vergue, un aide de canonnage 15, un caporal 4, deux matelots 129-229, un novice 83, et sept soldats 16-28-40-48-51-57-67.

2 Hommes sur le bras de sous le vent de grand'vergue, un aide de canonnage 17, et un matelot 126: le bras sera disposé de manière qu'en le filant, rien ne puisse l'arrêter. — *Après l'avoir filé, ils passeront sur le bras du vent de la vergue de misaine.*

10 Hommes sur le bras du vent du grand hunier, un aide de canonnage 24, un caporal 8, un matelot 227, un novice 85, et six soldats 19-22-43-46-54-74.

1 Homme sur le bras de sous le vent du grand hunier, un matelot 123. — *Après, il passera sur le bras du vent du petit hunier.*

2 Hommes sur le bras du vent du grand perroquet, un matelot 120, et un novice 3.

1 Homme sur le bras de sous le vent du grand perroquet, un matelot 117. — *Après, il passera sur le bras du vent du petit hunier.*

4 Hommes sur le bras du vent de la vergue barrée, trois matelots 97-105-222, et un soldat 10.

1 Homme sur le bras de sous le vent de la vergue barrée, un matelot 43. — *Après, il passera sur le bras du vent de misaine.*

3 Hommes sur le bras du vent de la vergue du perroquet de fougue, le maître armurier, et deux matelots 25-103.

1 Homme sur le bras de sous le vent de la vergue du perroquet de fougue,

pour le filer ainsi que la bouline, un matelot 101. — *Après, il passera sur le bras du vent de misaine.*

2 Hommes sur la bouline de revers du perroquet de fougue, deux matelots 31-99.

2 Hommes sur le bras du vent du perroquet d'artimon, un matelot 33 et un novice 90.

1 Homme sur le bras de sous le vent de la vergue du perroquet d'artimon, pour le filer ainsi que la bouline, un matelot 36. — *Après, il passera sur le bras du vent du petit perroquet.*

1 Homme sur la bouline de revers du perroquet d'artimon, un matelot 95.

9 Hommes sur les écoutes des voiles d'étais, pour les filer et les border, un matelot 77. — *Plus, le quartier-maître 4, l'aide de timonnerie 4, le matelot 211, les novices 46-51, et les soldats 1-34, qui proviennent des galhaubans du grand mât de hune, du grand mât de perroquet, du mât de perroquet de fougue, et du mât de perroquet d'artimon.*

12 Hommes sur le bras du vent de la vergue de misaine, un aide de canonnage 27. — *Plus, le quartier-maître 1, un aide de canonnage 17, les matelots 43-101-126-241, les novices 8-52, et les soldats 4-63-86, qui ont cargué les cargue-points de grand'voile, filé les bras de sous le vent de grand'vergue, de la vergue barrée, du perroquet de fougue, et qui ont raidi les galhaubans du mât de perroquet de fougue et du mât de perroquet d'artimon.*

1 Homme sur le bras de sous le vent de la vergue de misaine, un matelot 39.

9 Hommes sur le bras du vent du petit hunier, un aide de canonnage 30. — *Plus, l'aide de canonnage 4, les matelots 117-123-236, le novice 82, et les soldats 7-31-80, qui ont cargué les cargue-points de grand'voile, filé le bras de sous le vent du grand hunier et du grand perroquet, et qui ont raidi les galhaubans du mât de perroquet de fougue et du mât de perroquet d'artimon.*

2 Hommes sur le bras du vent du petit perroquet, un matelot 74. — *Plus, le matelot 36, provenant du bras de sous le vent de la vergue du perroquet d'artimon.*

Sur le bras de sous le vent du petit perroquet, *un matelot 211, provenant des galhaubans du grand mât de hune et du grand mât de perroquet.*

Répartition des 95 hommes du gaillard d'avant.

2 Hommes à la surveillance de la manœuvre des amures, des écoutes et des boulines, le second de manœuvre 2, et un second de canonnage 3.

Le second de manœuvre surveillera l'action des cargue-points de misaine, des écoutes de foc, et des galhaubans du petit mât de hune, et du petit mât de perroquet, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent, et faire filer ceux du vent; le second de canonnage surveillera l'action des écoutes de misaine, et des boulines du grand mât et du mât de misaine.

1 Homme sur l'écoute du grand foc, pour la filer, un matelot 90. — *Après l'avoir filée, il passera sur l'écoute de revers.*

1 Homme sur l'écoute du faux foc, pour la filer, un matelot 92. — *Après l'avoir filée, il passera sur l'écoute de revers.*

2 Hommes sur l'amure du vent de grand'voile, pour la filer, deux matelots 45-94. — *Après l'avoir filée, ils passeront sur l'amure de revers de misaine.*

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent de misaine, pour la filer, un aide de canonnage 36, et un matelot 140. — *Après l'avoir filée, ils passeront sur l'amure de revers de misaine.*

2 Hommes sur l'amure du vent de misaine, pour la filer, deux matelots 47-143. — *Après l'avoir filée, ils passeront sur l'écoute de revers du grand foc.*

7 Hommes sur le cargue-point du vent de misaine, un aide de calfatage 1, deux matelots 146-304, et quatre novices 19-40-61-97. — *Après, l'aide de calfatage 1, le matelot 304 et les novices 40-61-97 passeront sur l'amure de revers de misaine, et le matelot 146 et le novice 19 sur la bouline de revers de misaine.*

7 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de misaine, un aide de charpentage 3, deux matelots 152-302, et quatre novices 21-41-66-95. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers de misaine.*

15 Hommes sur l'amure de revers de grand'voile, un quartier-maître 7, six matelots 49-72-157-183-249-298, et huit novices 17-28-43-59-71-76-91-93. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers du grand foc.*

8 Hommes sur la bouline de revers de grand'voile, trois matelots 56-158-295, et cinq novices 14-31-57-73-79.

1 Homme sur la bouline du vent de grand'voile, pour la filer, un matelot 155. — *Après l'avoir filée, il passera sur la bouline de revers de misaine.*

1 Homme sur la bouline du vent du grand hunier, pour la filer, un matelot 163. — *Après l'avoir filée, il passera sur la bouline de revers de misaine.*

6 Hommes sur la bouline de revers du grand hunier, six matelots 59-80-185-246-263-292.

1 Homme sur la bouline du vent du grand perroquet, pour la filer, un matelot 164. — *Après l'avoir filée, il passera sur la bouline de revers du petit hunier.*

2 Hommes sur la bouline de revers du grand perroquet, deux matelots 62-289.

5 Hommes sur les deux premiers galhaubans du petit mât de hune et sur le premier du petit mât de perroquet, pour les raidir sous le vent et les filer au vent, un quartier-maître 10, quatre matelots 88-178-201-288. — *Après, les matelots 88-201 passeront sur la bouline de revers du petit hunier, et le quartier-maître 10 et les matelots 178-288 sur l'écoute de revers du faux foc.*

4 Hommes sur les porte-haubans de misaine, pour faire parer les manœuvres: AU VENT, un aide de canonnage 39, et un matelot 285; SOUS LE VENT, un aide de voilerie 2, et un matelot 283.

2 Hommes dans la hune de misaine, pour changer les arc-boutans, deux matelots 3-8.

2 Hommes sur la cargue de l'écoute de la voile d'étai du grand hunier, pour que l'écoute pare l'étai, deux matelots 260-280. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers de misaine.*

5 Hommes sur l'amure de revers de misaine, un aide de canonnage 40, et quatre matelots 20-169-188-277. — *Plus, l'aide de canonnage 36, l'aide de calfatage 1, les matelots 45-94-140-304, et les novices 40-61-97, qui ont filé l'amure du vent de grand'voile, l'écoute de sous le vent de misaine, et qui ont cargué le cargue-point du vent de misaine.*

5 Hommes sur l'écoute de revers de misaine, un aide de canonnage 42, quatre matelots 71-86-252-274. — *Plus, l'aide de charpentage 3, les*

les matelots 152-302 et les novices 21-41-66-95, qui ont cargué le cargue-point de sous le vent de misaine, et les matelots 260-280, qui ont cargué l'écoute de la voile d'étai du grand hunier.

4 Hommes sur la bouline de revers de misaine, quatre matelots 15-84-171-199. — *Plus, le matelot 146 et le novice 19, provenant du cargue-point du vent de misaine, et les matelots 155-163, qui ont filé la bouline du vent de grand'voile et du grand hunier.*

1 Homme sur la bouline du vent de misaine, pour la filer, un matelot 68.

1 Homme sur la bouline du vent du petit hunier, pour la filer, un matelot 173.

3 Hommes sur la bouline de revers du petit hunier, trois matelots 191-257-271. — *Plus, les matelots 88-201, qui proviennent des galhaubans du petit mât de hune et du petit mât de perroquet, et le matelot 164, qui a filé l'écoute du vent du grand perroquet.*

1 Homme sur la bouline du vent du petit perroquet, pour la filer, un matelot 194. — *Après l'avoir filée, il passera sur l'écoute de revers du faux foc.*

2 Hommes sur la bouline de revers du petit perroquet, deux matelots 197-255.

1 Homme sur l'écoute de revers du faux foc, un matelot 266. — *Plus, le matelot 92, qui a filé l'écoute du vent, le quartier-maître 10, et les matelots 178-288, qui ont raidi les galhaubans du petit mât de hune et du petit mât de perroquet, et les matelots 173-194, qui ont filé la boline du vent du petit hunier et du petit perroquet.*

1 Homme sur l'écoute de revers du grand foc, un matelot 269. — *Plus, le matelot 90, qui a filé l'écoute du vent, les matelots 47-143, qui ont filé l'amure du vent de misaine, et les quinze hommes provenant de l'amure de revers de grand'voile.*

201 Hommes employés pour virer vent devant, avec la voilure des basse-voiles, des trois huniers, des trois perroquets, de la brigantine, du foc d'artimon, des trois voiles d'étais, du faux foc et du grand foc.

On fera la même répartition pour le second et le troisième quart.

CINQUIÈME Répartition des 202 hommes du premier quart, pour virer vent arrière, avec la voilure des basses voiles, des trois huniers, des trois perroquets, de la brigantine, du foc d'artimon, des trois voiles d'étais, du faux foc et du grand foc.

RÉPARTITION des 107 hommes de la dunette et du gaillard d'arrière.

8 Hommes à la surveillance de la manœuvre, des écoutes, des bras, des cargue-points et du gouvernail, un maître de manœuvre 1, un contre-maître 3, un maître de canonnage 1, deux seconds de timonnerie 1-2, un pilote-côtier, un maître de charpentage, et un second de voilerie.

Le maître de manœuvre surveillera toute la manœuvre; le contre-maître sera attentif à l'action des cargue-points et à celle des galhaubans du grand mât de hune et du grand mât de perroquet, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent, et faire filer ceux du vent; le maître de canonnage surveillera l'action des bras du grand mât et des écoutes de grand'voile; le premier second de timonnerie surveillera le gouvernail; le deuxième second de timonnerie sera attentif à faire amener la brigantine et le foc d'artimon, et sur l'action des galhaubans du mât de perroquet de fougue et du mât de perroquet d'artimon, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent, et faire filer ceux du vent; le pilote-côtier surveillera l'action des écoutes des voiles d'étais; le maître de charpentage, l'action des bras et des boulines du mât d'artimon; le second de voilerie surveillera l'action des bras du mât de misaine.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 1, et un matelot 28.

8 Hommes pour amener la brigantine, un quartier-maître 14, quatre matelots 31-131-215-243, et trois novices 3-51-90. — *Après l'avoir amenée, le quartier-maître 14, les matelots 131-243, et le*

novice 3, passeront sur les galhaubans du mât de perroquet de fougue et du mât de perroquet d'artimon; les novices 51-90 sur le bras du vent du petit hunier; le matelot 31 passera sur les cargues d'artimon; et le matelot 215 sur les écoutes de sous le vent des voiles d'étais, pour les filer.

5 Hommes pour amener le foc d'artimon, cinq matelots, le 33 sur la drisse, le 95 sur l'écoute, et les 120-133-231 sur le hale-bas. — *Après l'avoir amené, les matelots 95-120-133-231 passeront sur les galhaubans du grand mât de hune et du grand mât de perroquet, et le matelot 33 passera sur l'écoute d'artimon.*

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent de grand'voile, pour la filer, un aide de canonnage 1 et un matelot 208. — *Après l'avoir filée, ils passeront sur le bras du vent de misaine.*

7 Hommes sur le cargue-point du vent de grand'voile, un quartier-maître 1, un matelot 236, deux novices 5-52, et trois soldats 4-60-86. — *Après l'avoir cargué, le quartier-maître 1, le novice 52, et le soldat 60, passeront sur l'écoute de revers de grand'voile; le matelot 236 et le soldat 4, sur le bras du vent de grand'vergue; et le novice 5 et le soldat 86 passeront sur le bras du vent du grand hunier.*

7 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de grand'voile, un aide de canonnage 4, un matelot 241, deux novices 8-82, et trois soldats 7-63-80. — *Après l'avoir cargué, le novice 8, et les soldats 7-63-80, passeront sur le bras du vent de misaine; et l'aide de canonnage 4, le matelot 241, et le novice 82, passeront sur le bras du vent du petit hunier.*

4 Hommes sur les grands porte-haubans, pour faire parer les manœuvres: AU VENT, un aide de canonnage 7, et un matelot 216; SOUS LE VENT, un aide de canonnage 10, et un matelot 221.

9 Hommes sur l'écoute de revers de grand'voile, un aide de canonnage 13, un caporal 1, un matelot 77, et six soldats 13-25-37-50-65-77. — *Plus, le quartier-maître 1, le novice 52 et le soldat 60, après avoir cargué le cargue-point du vent de grand'voile.*

2 Hommes sur le bras de sous le vent de grand'vergue, un aide de canonnage 17, et un matelot 126. — *Après, le matelot 126 passera sur le bras du vent de la vergue de misaine, et l'aide de canonnage 17, sur les écoutes de sous le vent des voiles d'étais, pour les filer.*

10 Hommes sur le bras du vent de grand'vergue, un aide de canonnage

15, un caporal 4, un matelot 129, un novice 83, et six soldats 16-28-40-51-57-67. — *Plus, le matelot 236, et le soldat 4, après avoir cargué le cargue-point du vent de grand'voile.*

2 Hommes sur le bras de sous le vent du grand hunier, un matelot 74, et un novice 11. — *Après, ils passeront sur le bras du vent de la vergue de misaine.*

8 Hommes sur le bras du vent du grand hunier, un aide de canonnage 24, un caporal 8, et six soldats 19-22-43-46-54-74. — *Plus, le novice 5 et le soldat 86, après avoir cargué le cargue-point du vent de grand'voile. — Après, les soldats 19-22-43-46 passeront sur les écoutes de revers des voiles d'étais.*

1 Homme sur le bras de sous le vent du grand perroquet, un matelot 117. — *Après, il passera sur le bras du vent de la vergue de misaine.*

2 Hommes sur le bras du vent du grand perroquet, un matelot 229, et un novice 85. — *Après, ils passeront sur les écoutes de revers des voiles d'étais.*

1 Homme sur le bras de sous le vent de la vergue barrée, un matelot 43. — *Après, il passera sur le bras du vent du petit hunier.*

4 Hommes sur le bras du vent de la vergue barrée, le maître armurier, un matelot 39, et deux soldats 10-48. — *Après, le matelot 39 et les soldats 10-48, passeront sur la drisse du foc d'artimon.*

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet de fougue, un matelot 97. — *Après, il passera sur le bras du vent du petit hunier.*

3 Hommes sur le bras du vent du perroquet de fougue, un matelot 25, et deux soldats 1-31. — *Après, ils passeront sur l'écoute du foc d'artimon.*

2 Hommes sur la bouline de revers du perroquet de fougue, un matelot 99, et un soldat 34. — *Après, ils passeront sur les écoutes de revers des voiles d'étais.*

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet d'artimon, un matelot 101. — *Après, il passera sur le bras du vent du petit hunier.*

2 Hommes sur le bras du vent du perroquet d'artimon, deux matelots 222-227. — *Après, ils passeront sur les écoutes de revers des voiles d'étais.*

1 Homme sur la bouline de revers du perroquet d'artimon, un matelot 211.

LE VAISSEAU AYANT AMENÉ, DU MÊME BORD, LE VENT PAR LA HANCHE.

2 Hommes sur le bras de sous le vent de misaine, un aide de canonnage 27, et un novice 45.

1 Homme sur le bras du vent de misaine, un aide de canonnage 30. — *Plus, l'aide de canonnage 1, les matelots 74-117-126-208, les novices 8-11, et les soldats 7-63-80, qui proviennent de l'écoute, du cargue-point de sous le vent de grand'voile, et des bras de sous le vent de grand'vergue du grand hunier et du grand perroquet.*

2 Hommes sur le bras de sous le vent du petit hunier, un matelot 36, et un novice 46.

1 Homme sur le bras du vent du petit hunier, un aide de timonnerie 4. — *Plus, l'aide de canonnage 4, les matelots 43-97-101-241, et les novices 51-82-90, qui proviennent de la brigantine, du cargue-point de sous le vent de grand'voile, et des bras de sous le vent de la vergue barrée, du perroquet de fougue et du perroquet d'artimon.*

1 Homme sur le bras de sous le vent de la vergue du petit perroquet, un matelot 103.

2 Hommes sur le bras du vent de la vergue du petit perroquet, deux matelots 105-123.

Sur les deux premiers galhaubans du mât de perroquet de fougue, et sur le premier du mât de perroquet d'artimon, pour les raidir sous le vent et les filer au vent : — *le quartier-maître 14, les matelots 131-243, et le novice 3, qui ont amené la brigantine.* — *Après, les matelots 131-243, et le novice 3, passeront sur les cargues d'artimon, et le quartier-maître 14 passera sur l'écoute.*

1 Homme sur les deux premiers galhaubans du grand mât de hune, et sur le premier du grand mât de perroquet, pour les raidir sous le vent et les filer au vent, un quartier-maître 4. — *Plus, les matelots 95-120-133-231, qui ont amené le foc d'artimon.* — *Après, les matelots 95-120-231, passeront sur l'écoute d'artimon; le quartier-maître 4 et le matelot 133 passeront sur la drisse du foc d'artimon.*

2 Hommes dans la grande hune, pour changer les arc-boutans, deux matelots 1-6.

2 Hommes dans la hune d'artimon, pour changer les arc-boutans, deux matelots 13-18.

Sur les écoutes de sous le vent des voiles d'étais, pour les filer : *l'aide de canonnage 17 et le matelot 215 ; le premier provient du bras de sous le vent de grand'vergue, et l'autre de la brigantine. — Après, ils passeront aux écoutes de revers.*

LE VAISSEAU AYANT AMENÉ LE VENT À DÉPASSER L'ARRIÈRE.

Sur les cargues d'artimon, pour les filer, *les matelots 131-243 et le novice 3, qui proviennent des galhaubans du mât de perroquet de fougue et du mât de perroquet d'artimon ; et le matelot 31, qui provient de la brigantine.*

Sur l'écoute d'artimon, pour la border, *le matelot 33, qui provient du foc d'artimon ; le quartier-maître 14 et les matelots 95-120-231, qui proviennent des galhaubans du mât de perroquet de fougue, du mât de perroquet d'artimon, du grand mât de hune, et du mât de perroquet.*

Sur la drisse du foc d'artimon, pour le hisser, *le matelot 39 et les soldats 10-48, qui proviennent du bras du vent de la vergue barrée ; le quartier-maître 4, et le matelot 133, qui proviennent des galhaubans du grand mât de hune et du grand mât de perroquet.*

Sur l'écoute du foc d'artimon, pour la border, *le matelot 25 et les soldats 1-31, qui proviennent du bras du vent du perroquet de fougue.*

LE VAISSEAU AYANT AMENÉ, DE L'AUTRE BORD, LE VENT PAR LE TRAVERS.

Sur les écoutes de revers des voiles d'étais, pour les border, *l'aide de canonnage 17 et le matelot 215, qui proviennent des écoutes de sous le vent ; les soldats 19-22-43-46, les matelots 99-222-227-229 et le novice 85, qui proviennent des bras du vent du grand hunier, du grand perroquet, du perroquet d'artimon, et de la bouline de revers du perroquet de fougue.*

RÉPARTITION des 95 hommes du gaillard d'avant.

2 Hommes à la surveillance de la manœuvre des amures, des écoutes et des boulines, un second de manœuvre 2, et un second de canonnage 3.

Le second de manœuvre surveillera l'action des cargue-points de misaine, des galhaubans du petit mât de hune et du petit mât de perroquet, pour faire raidir à propos ceux de sous le vent, et faire filer ceux du vent et des écoutes de foc ; le second de canonnage sera attentif sur l'action des écoutes de misaine, des amures de grand'voile et de misaine, et des boulines du grand mât et du mât de misaine.

2 Hommes sur l'amure du vent de grand'voile, pour la filer, un aide de canonnage 36 et un matelot 62. — *Après, ils passeront sur la bouline de revers de misaine.*

2 Hommes sur la bouline du vent de grand'voile, pour la filer, deux matelots 71-173. — *Après, ils passeront sur la bouline de revers du petit hunier.*

1 Homme sur la bouline du vent du grand hunier, pour la filer, un matelot 86. — *Après, il passera sur la bouline de revers du petit perroquet.*

1 Homme sur la bouline du vent du grand perroquet, pour la filer, un matelot 94. — *Après, il passera sur la bouline de revers de misaine.*

15 Hommes sur l'amure de revers de grand'voile, un aide de canonnage 39, neuf matelots 49-80-90-143-163-178-199-274-304, et cinq novices 17-28-57-71-97. — *Après, l'aide de canonnage 39, les matelots 80-274-304, et les novices 17-28-97, passeront sur l'écoute de revers de misaine ; les matelots 49-143-199 et le novice 57, sur la bouline de revers de misaine ; les matelots 90-163-178, et le novice 71, passeront sur la bouline de revers du petit hunier.*

8 Hommes sur la bouline de revers de grand'voile, un aide de calfatage 1, trois matelots 56-255-302, et quatre novices 19-40-61-95.

6 Hommes sur la bouline de revers du grand hunier, trois matelots 68-152-298, et trois novices 21-66-93.

2 Hommes sur la bouline de revers du grand perroquet, deux matelots 72-183.

4 Hommes sur les porte-haubans de misaine, pour faire parer les

manœuvres : AU VENT, un quartier-maître 7, et un matelot 283; SOUS LE VENT, un aide de charpentage 3, et un matelot 285.

LE VAISSEAU AYANT AMENÉ, DU MÊME BORD, LE VENT PAR LA HANCHE.

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent de misaine, pour la filer, un matelot 47 et un novice 41. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers du grand foc.*

2 Hommes sur l'amure du vent de misaine, pour la filer, un matelot 45, et un novice 31.

7 Hommes sur le carguepoint du vent de misaine, un aide de voilerie 2, deux matelots 146-295, et quatre novices 43-59-73-76. — *Après, ils passeront sur l'amure de revers de misaine.*

7 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de misaine, quatre matelots 59-157-249-292, et trois novices 14-79-91. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers de misaine.*

8 Hommes sur l'amure de revers de misaine, un aide de canonnage 40, et sept matelots 29-84-92-155-197-257-289. — *Plus, l'aide de voilerie 2, les matelots 146-295, et les novices 43-59-73-76, après avoir cargué le cargue-point du vent de misaine.*

1 Homme sur l'écoute de revers de misaine, un aide de canonnage 42, — *Plus, l'aide de canonnage 39, les matelots 80-274-304, et les novices, 17-28-97, qui proviennent de l'amure de revers de grand voile; les matelots 59-157-249-292, et les novices 14-79-91, qui proviennent du cargue-point de sous le vent du misaine.*

2 Hommes sur la bouline du vent de misaine, pour la filer, deux matelots 15-288. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers du faux foc.*

1 Homme sur la bouline du vent du petit hunier, pour la filer, un matelot 88. — *Après, il passera sur l'écoute de revers du faux foc.*

1 Homme sur la bouline du vent du petit perroquet, pour la filer, un matelot 140. — *Après, il passera sur l'écoute de revers du faux foc.*

5 Hommes sur les deux premiers galhaubans du petit mât de hune, et sur le premier du petit mât de perroquet, pour les raidir sous le vent et les filer au vent, un quartier-maître 10, et quatre matelots 158-169-188-280. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers du grand foc.*

2 Hommes

2 Hommes dans la huñe de misaine pour changer les arc-boutans, deux matelots 3-8.

2 Hommes sur la bouline de revers de misaine, deux matelots 72-164. — *Plus, l'aide de canonnage 36, le matelot 62, qui ont filé l'amure du vent de grand'voile; le matelot 94, qui a filé la bouline du vent du grand perroquet; les matelots 49-143-199, et le novice 57, qui proviennent de l'amure de revers de grand'voile.*

1 Homme sur la bouline de revers du petit hunier, un matelot 171. — *Plus, les matelots 71-173, qui ont filé la bouline du vent de grand'voile, et les matelots 90-163-178, et le novice 71, qui proviennent de l'amure de revers de grand'voile.*

2 Hommes sur la bouline de revers du petit perroquet, deux matelots 185-191.

2 Hommes sur la cargue de la voile d'étai du grand hunier pour qu'elle pare l'étai, deux matelots 194-201. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers du faux foc.*

2 Hommes sur les écoutes des focs, pour les filer, deux matelots 246-252. — *Après, ils passeront sur l'écoute de revers du grand foc.*

LE VAISSEAU AYANT AMENÉ, DE L'AUTRE BORD, LE VENT PAR LE TRAVERS.

3 Hommes sur l'écoute de revers du faux foc, trois matelots 260-269-277. — *Plus les matelots 15-88-288-140 qui ont filé la bouline du vent de misaine du petit hunier et du petit perroquet, et les matelots 194-201, qui proviennent de la cargue de la voile d'étai du grand hunier.*

3 Hommes sur l'écoute de revers du grand foc, trois matelots 263-266-271. — *Plus, les matelots 246-252, qui ont filé les écoutes des focs; le matelot 47, le novice 41, qui ont filé l'écoute de sous le vent de misaine; le quartier-maître 10 et les matelots 158-169-188-280, qui proviennent des galhaubans du petit mât de hune et du petit mât de perroquet.*

201 Hommes employés pour virer vent devant avec la voilure des basses voiles, des trois huniers, des trois perroquets, de la brigantine, du foc d'artimon, des trois voiles d'étais, du faux foc et du grand foc.

On fera la même répartition pour le second et le troisième quart.

ROLE DE COMBAT

D'UN VAISSEAU DE 74 CANONS.

RÉPARTITION des 683 hommes composant l'Équipage, pour le combat d'un bord.

GAILLARD D'ARRIÈRE.

1 Le Capitaine.
1 Lieutenant de vaisseau 3; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
1 Enseigne de vaisseau 3; — *du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
1 Officier de la garnison 1; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
1 Élève de la marine 1; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
42 Hommes pour la manœuvre; savoir:

Un maître de manœuvre 1.

Un second de manœuvre 2; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un contre-maître 2; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Sept quartiers-maîtres 1-2-3-4-5-6-7. — *Les quartiers-maîtres 2-5 seront du premier detachement de l'abordage; — le quartier-maître 7, du deuxième détachement de l'abordage; — et le quartier-maître 4, du troisième détachement: tous armés d'un pistolet et d'un sabre.*

Un second de timonnerie 3; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un aide de timonnerie 5; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un pilote côtier.

Un second de charpentage; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un maître de voilerie.

Un aide de voilerie 2; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Vingt-six matelots 14-18-21-22-26-27-28-74-76-78-80-82-84-86-88-90-92-95-98-101-104-107-110-113-115-116. — *Les matelots 14-22-28-78-86-95-104-113 seront du premier détachement de l'abordage, les quatre premiers armés d'un pistolet et d'un sabre, et les quatre derniers d'un pistolet et d'une hache-d'arme. — Les matelots 26-74-82-90 seront du deuxième détachement de l'abordage, les deux premiers armés d'un pistolet et d'une hache-d'arme, et les deux derniers d'un pistolet et d'un sabre. — Les matelots 76-88-110-116 seront du troisième détachement, les deux premiers armés d'un pistolet et d'un sabre, et les deux derniers d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

1 Homme pour surveiller le gouvernail, le maître de timonnerie 1.

4 Hommes à la barre du gouvernail, trois aides de timonnerie 1-2-4, et un matelot 25. — *Le matelot sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

2 Hommes pour les signaux, le maître de timonnerie 2, et le second de timonnerie 4. — *Le second de timonnerie sera du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

2 Hommes pour distribuer et soigner les armes, le capitaine d'armes ou le maître de canonnage 3, et le second armurier. — *Le second armurier sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

1 Homme pour la distribution des gargousses, le caporal 3.

1 Homme pour surveiller le service des canons du gaillard d'arrière, le second de canonnage 1.

25 Hommes pour le service des cinq canons de 8, à cinq hommes par canon; savoir :

A la première pièce ou la pièce la plus arrière du gaillard d'arrière.

Un matelot 146, *premier servant;* — *du premier détachement de*

Un matelot-chargeur 62.

Un novice 34, *deuxième servant;*

l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.

Un soldat 80; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

Un aide de canonnage 30.

A la deuxième pièce du gaillard d'arrière.

Un matelot 147, *premier servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un soldat 81; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot-chargeur 63.

Un novice 35, *deuxième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

Un aide de canonnage 31.

A la troisième pièce du gaillard d'arrière.

Un matelot 148, *premier servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un soldat 82; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot-chargeur 64.

Un novice 36, *deuxième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

Un aide de canonnage 32.

A la quatrième pièce du gaillard d'arrière.

Un matelot 149, *premier servant;* — *du premier détachement de*

Un matelot-chargeur 65.

Un novice 37, *deuxième servant;*

l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.

Un soldat 83; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'une hache d'arme.*

Un aide de canonnage 33.

A la cinquième pièce du gaillard d'arrière.

Un matelot 150, *premier servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un soldat 84; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot-chargeur 66.

Un novice 38; *deuxième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

Un aide de canonnage 34.

83 Hommes au gaillard d'arrière.

GAILLARD D'AVANT.

1 Capitaine de frégate; — *commandant le premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

1 Enseigne de vaisseau 2; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

1 Élève de la marine 2; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

37 Hommes pour la manœuvre; savoir:

Un maître de manœuvre 2; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un second de manœuvre 1; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un contre-maître 3; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Six quartiers-maîtres 8-9-10-11-12-13. — *Les quartiers-maîtres*

8-11 seront du premier détachement de l'abordage; — le quartier-maître 10 du deuxième détachement de l'abordage; — et le quartier-maître 13 du troisième détachement de l'abordage: tous armés d'un pistolet et d'un sabre.

Un aide de timonnerie 3; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un second de voilerie; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un aide de charpentage 3; — *du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Vingt-cinq matelots 11-12-16-19-20-23-24-29-30-75-77-79-81-83-85-87-89-91-93-96-99-102-105-108-111. — *Les matelots 11-20-30-81-89-93-99-105 seront du premier détachement de l'abordage; les quatre premiers armés d'un pistolet et d'un sabre, et les quatre derniers d'un pistolet et d'une hache-d'arme. — Les matelots 16-29-85-96 seront du deuxième détachement de l'abordage; les deux premiers armés d'un pistolet et d'une hache-d'arme, et les deux derniers d'un pistolet et d'un sabre. — Les matelots 24-77-102-111 seront du troisième détachement de l'abordage; les deux premiers armés d'un pistolet et d'un sabre, et les deux derniers d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

2 Hommes pour les signaux, le second de timonnerie 1, et l'aide de timonnerie 6. *L'aide de timonnerie sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

1 Homme pour la distribution des gargousses, le caporal 4.

15 Hommes pour le service des trois canons de 8, à cinq hommes par canon; savoir:

A la première pièce ou la pièce la plus arrière du gaillard d'avant.

Un matelot 151, *premier servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un soldat 85; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot-chargeur 67.

Un novice 39, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

Un aide de canonnage 35.

A la deuxième pièce du gaillard d'avant.

Un matelot 152, *premier servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un soldat 86; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot-chargeur 68.

Un novice 40, *deuxième servant; du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

Un aide de canonnage 36.

A la troisième pièce du gaillard d'avant.

Un matelot 153, *premier servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un soldat 87; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot-chargeur 69.

Un novice 41, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

Un aide de canonnage 37.

---

58 Hommes au gaillard d'avant.

DUNETTE.

1 Enseigne de vaisseau 1.

1 Officier de la garnison 2; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

1 Élève de la marine 3; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

13 Hommes pour la manœuvre; savoir:

Un contre-maître 1; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un quartier-maître 14; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un aide de voilerie 1 ; — *du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Dix matelots 31-32-94-97-100-103-106-109-112-114. — *Les matelots 31-97-106 seront du premier détachement de l'abordage; les deux premiers armés d'un pistolet et d'un sabre, et le dernier d'un pistolet et d'une hache-d'arme. — Les matelots 94-112 seront du deuxième détachement de l'abordage; le premier armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme, et le dernier d'un pistolet et d'un sabre. — Le matelot 103 sera du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

2 Hommes pour les signaux, le second de timonnerie 2, et l'aide de timonnerie 7. — *L'aide de timonnerie sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

8 Hommes pour le service de deux carronnades de 36, à quatre hommes par pièce; savoir :

A la première carronnade ou la plus arrière de la dunette.

Un matelot 154, *premier servant, — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot-chargeur 70.

Un novice 42, *deuxième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un aide de canonnage 38.

A la deuxième carronnade de la dunette.

Un matelot 155, *premier servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot-chargeur 71.

Un novice 43, *deuxième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un aide de canonnage 39.

18 Hommes pour la mousqueterie; savoir :

Deux sergens 2-4. — *Le sergent 4 sera du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un

Un caporal 1 ; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Quinze soldats 13-15-17-19-21-23-25-27-29-31-33-35-37-39-40. — *Les soldats 13-19-25-31-35-39 seront du premier détachement de l'abordage, armés d'un pistolet et d'un sabre ; — les soldats 17-23-29 seront du deuxième détachement de l'abordage, armés de la même manière ; — les soldats 21-37 seront du troisième détachement de l'abordage, armés d'un pistolet et d'un sabre.*

1 Homme pour soigner les armes, le maître armurier.

45 Hommes à la dunette.

SUR LE PASSE-AVANT.

15 Hommes pour la mousqueterie ; savoir :

Un sergent 1 ; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un caporal 2 ; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Treize soldats 14-16-18-20-22-24-26-28-30-32-34-36-38. — *Les soldats 14-20-24-30-34-38 seront du premier détachement de l'abordage, armés d'un pistolet et d'un sabre ; — les soldats 18-26-32 seront du deuxième détachement de l'abordage, armés de la même manière ; — et les soldats 22-36 seront du troisième détachement de l'abordage, armés d'un pistolet et d'un sabre.*

15 Hommes sur le passe-avant.

À LA GRANDE HUNE.

10 Hommes ; savoir :

Cinq matelots-gabiers 1-2-5-6-13. — *Les matelots-gabiers 1-5 seront du premier détachement de l'abordage, armés d'un pistolet et d'un sabre ; — le matelot-gabier 6, sera du deuxième détachement de l'abordage, armé de la même manière.*

Cinq soldats 1-2-3-4-5. — *Les soldats 1-3 seront du premier détachement de l'abordage, armés d'un pistolet et d'un sabre ; — le soldat 2 sera du deuxième détachement de l'abordage, armé de la même*

manière; — le soldat 4 sera du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.

À LA HUNE DE MISAINE.

9 Hommes; savoir :

Cinq matelots-gabiers 3-4-7-8-15. — *Les matelots-gabiers 3-7 seront du premier détachement de l'abordage, armés d'un pistolet et d'un sabre; — Le matelot-gabier 8 sera du deuxième détachement de l'abordage, armé de la même manière.*

Quatre soldats 6-7-8-9. — *Les soldats 6-8 seront du premier détachement de l'abordage, armés d'un pistolet et d'un sabre; — le soldat 7 sera du deuxième détachement, armé de la même manière; — et le soldat 9 sera du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

À LA HUNE D'ARTIMON.

6 Hommes; savoir :

Trois matelots-gabiers 9-10-17. — *Le matelot-gabier 9 sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre; — le matelot-gabier 10 sera du deuxième détachement, armé de la même manière.*

Trois soldats 10-11-12. — *Le soldat 10 sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre; — le soldat 11 sera du deuxième détachement, armé de la même manière.*

25 Hommes dans les trois hunes.

PREMIÈRE BATTERIE.

2 Lieutenans de vaisseau 1-4. — *Le lieutenant de vaisseau 4 sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

1 Enseigne de vaisseau 4; — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

2 Élèves de la marine 4-6. — *L'élève de la marine 4 sera du premier*

détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre; — et l'élève 6 du deuxième détachement, armé de la même manière.

3 Hommes pour surveiller les canons de la première batterie, le maître de canonnage 1, et les seconds de canonnage 2-4. — *Le second de canonnage 2 sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre; — et le second de canonnage 4, du deuxième détachement, armé de la même manière.*

210 Hommes pour le service des quatorze canons de 36, à quinze hommes par canon; savoir:

A la première pièce ou la plus arrière de la première batterie.

Un matelot 117, *premier servant.*
Un matelot 185, *troisième servant.*
Un novice 5, *cinquième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 257, *septième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 271, *neuvième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 73, *onzième servant.*
Un soldat 51.
Un matelot-chargeur 33.
Un matelot 157, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 215, *quatrième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 243, *sixième servant.*
Un novice 45, *huitième servant.*
Un matelot 285, *dixième servant.*
Un mousse 1.

Un aide de canonnage 1.

A la deuxième pièce de la première batterie.

Un matelot 118, *premier servant.*
Un matelot 186, *troisième servant.*
Un novice 6, *cinquième servant;*
Un matelot-chargeur 34.
Un matelot 156, *deuxième servant; — du premier détachement*

— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 258, *septième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 272, *neuvième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un novice 74, *onzième servant.*

Un soldat 52.

de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.

Un matelot 214, *quatrième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 244, *sixième servant.*

Un novice 44, *huitième servant.*

Un matelot 286, *dixième servant.*

Un mousse 2.

Un aide de canonnage 2.

A la troisième pièce de la première batterie.

Un matelot 119, *premier servant.*

Un matelot 187, *troisième servant.*

Un novice 7, *cinquième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 259, *septième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 273, *neuvième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un novice 75, *onzième servant.*

Un soldat 53.

Un matelot-chargeur 35.

Un matelot 159, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 217, *quatrième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 245, *sixième servant.*

Un novice 47, *huitième servant.*

Un matelot 287, *dixième servant.*

Un mousse 3.

Un aide de canonnage 3.

A la quatrième pièce de la première batterie.

Un matelot 120, *premier servant.*
Un matelot 188, *troisième servant.*
Un novice 8, *cinquième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 260, *septième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 274, *neuvième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 76, *onzième servant.*
Un soldat 54.
Un matelot-chargeur 36.
Un matelot 158, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 216, *quatrième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 246, *sixième servant.*
Un novice 46, *huitième servant.*
Un matelot 288, *dixième servant.*
Un mousse 4.
Un aide de canonnage 4.

A la cinquième pièce de la première batterie.

Un matelot 121, *premier servant.*
Un matelot 189, *troisième servant.*
Un novice 9, *cinquième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 261, *septième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 275, *neuvième servant;*
Un matelot-chargeur 37.
Un matelot 161, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 219, *quatrième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 247, *sixième servant.*

— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 77, *onzième servant.*
Un soldat 55.

Un novice 49, *huitième servant.*
Un novice 1, *dixième servant.*
Un mousse 5.

Un aide de canonnage 5.

A la sixième pièce de la première batterie.

Un matelot 122, *premier servant.*
Un matelot 190, *troisième servant.*
Un novice 10, *cinquième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 262, *septième servant;* — *du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 276, *neuvième servant;* — *du premier detachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 78, *onzième servant.*
Un soldat 56.

Un matelot-chargeur 38.
Un matelot 160, *deuxième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 218, *quatrième servant;* — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 248, *sixième servant.*
Un novice 48, *huitième servant.*
Un matelot 290, *dixième servant.*
Un mousse 6.

Un aide de canonnage 6.

A la septième pièce de la première batterie.

Un matelot 123, *premier servant.*
Un matelot 191, *troisième servant.*
Un novice 11, *cinquième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot-chargeur 39.
Un matelot 163, *deuxième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 221, *quatrième servant;*

Un matelot 263, *septième servant ; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 277, *neuvième servant ; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 79, *onzième servant.*
Un soldat 57.

Un matelot 249, *sixième servant.*
Un novice 51, *huitième servant.*
Un matelot 289, *dixième servant.*
Un mousse 7.

Un aide de canonnage 7.

A la huitième pièce de la première batterie.

Un matelot 124, *premier servant.*
Un matelot 192, *troisième servant,*
Un novice 12, *cinquième servant ; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 264, *septième servant ; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 278, *neuvième servant ; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 80, *onzième servant.*
Un soldat 58.

Un matelot-chargeur 40.
Un matelot 162, *deuxième servant ; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 220, *quatrième servant ; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 250, *sixième servant.*
Un novice 50, *huitième servant.*
Un novice 2, *dixième servant.*
Un mousse 8.

Un aide de canonnage 8.

A la neuvième pièce de la première batterie.

Un matelot 125, *premier servant.*
Un matelot 193, *troisième servant.*

Un matelot-chargeur 41.
Un matelot 165, *deuxième servant ;*

Un novice 13, *cinquième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 265, *septième servant;* — *du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 279, *neuvième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un novice 81, *onzième servant.*

Un soldat 59.

Un matelot 223, *quatrième servant;* — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 251, *sixième servant.*

Un novice 53, *huitième servant.*

Un matelot 291, *dixième servant.*

Un mousse 9.

Un aide de canonnage 9.

A la dixième pièce de la première batterie.

Un matelot 126, *premier servant;*

Un matelot 194, *troisième servant;*

Un novice 14, *cinquième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 266, *septième servant;* — *du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 280, *neuvième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un novice 82, *onzième servant.*

Un soldat 60.

Un matelot-chargeur 42.

Un matelot 164, *deuxième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 222, *quatrième servant;* — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 252, *sixième servant.*

Un novice 52, *huitième servant.*

Un matelot 292, *dixième servant.*

Un mousse 10.

Un aide de canonnage 10.

A la

A la onzième pièce de la première batterie.

Un matelot 127, *premier servant.*
Un matelot 195, *troisième servant.*
Un novice 15, *cinquième servant;*
— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 267, *septième servant;*
— *du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 281, *neuvième servant;*
— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 83, *onzième servant.*
Un soldat 61.
Un matelot-chargeur 43.
Un matelot 167, *deuxième servant;*
— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 225, *quatrième servant;* — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 253, *sixième servant.*
Un novice 55, *huitième servant.*
Un novice 3, *dixième servant.*
Un mousse 11.

Un aide de canonnage 11.

A la douzième pièce de la première batterie.

Un matelot 128, *premier servant.*
Un matelot 196, *troisième servant.*
Un novice 16, *cinquième servant;*
— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 268, *septième servant;*
— *du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 282, *neuvième servant;*
Un matelot-chargeur 44.
Un matelot 166, *deuxième servant;*
— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 224, *quatrième servant;* — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 254, *sixième servant.*
Un novice 54, *huitième servant.*

— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 84, *onzième servant.*
Un soldat 62.
Un matelot 293, *dixième servant.*
Un mousse 12.

Un aide de canonnage 12.

A la treizième pièce de la première batterie.

Un matelot 129, *premier servant.*
Un matelot 197, *troisième servant.*
Un novice 17, *cinquième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 269, *septième servant;* — *du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 283, *neuvième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 85, *onzième servant.*
Un soldat 63.
Un matelot-chargeur 45.
Un matelot 169, *deuxième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 227, *quatrième servant;* — *du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 255, *sixième servant.*
Un novice 57, *huitième servant.*
Un novice 4, *dixième servant.*
Un mousse 13.

Un aide de canonnage 13.

A la quatorzième pièce de la première batterie.

Un matelot 130, *premier servant.*
Un matelot 198, *troisième servant.*
Un novice 18, *cinquième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot-chargeur 46.
Un matelot 168, *deuxième servant;* — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 226, *quatrième servant;*

Un matelot 270, *septième servant ; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 284, *neuvième servant ; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un novice 86, *onzième servant.*

Un soldat 64.

Un aide de canonnage 14.

4 Hommes pour garder les écoutilles ; savoir :

Un sergent 3.

Trois caporaux 5-6-7.

4 Hommes pour la distribution des poudres dans la première batterie ; savoir :

Un caporal 8.

Trois soldats 41-42-43.

2 Hommes pour passer les garde-feux à la seconde batterie, deux soldats 44-45.

5 Hommes pour secourir les blessés dans la première batterie, savoir :

Un quartier-maître 15.

Deux matelots 302-304. — *Le matelot 302 sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre ; — le matelot 304 sera du deuxième détachement, armé de la même manière.*

Deux novices 87-88. — *Le novice 87 sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

233 Hommes à la première batterie.

SECONDE BATTERIE.

2 Lieutenans de vaisseau 2-5. — *Le lieutenant de vaisseau 5 sera du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

1 Enseigne de vaisseau 5 ; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 256, *sixième servant.*

Un novice 56, *huitième servant.*

Un matelot 294, *dixième servant.*

Un mousse 14.

1 Élève de la marine 5 ; — *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

2 Hommes pour surveiller les canons de la seconde batterie, le maître de canonnage 2, et le second de canonnage 3.— *Le second de canonnage 3 sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

150 Hommes pour le service de quinze canons de 18, à dix hommes par canon ; savoir :

A la première pièce ou la plus arrière de la seconde batterie.

Un matelot 131, *premier servant.*
Un novice 19, *troisième servant ; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 229, *cinquième servant ; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un soldat 65.
Un matelot-chargeur 47.
Un matelot 171, *deuxième servant ; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 199, *quatrième servant ; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 59, *sixième servant.*
Un mousse 15.
Un aide de canonnage 15.

A la deuxième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 132, *premier servant.*
Un novice 20, *troisième servant ; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 228, *cinquième servant ; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un soldat 66.
Un matelot-chargeur 48.
Un matelot 170, *deuxième servant ; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 200, *quatrième servant ; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 58, *sixième servant.*
Un mousse 16.
Un aide de canonnage 16.

A la troisième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 133, *premier servant.*
Un novice 21, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 231, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un soldat 67.
Un matelot-chargeur 49.
Un matelot 173, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 201, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 61, *sixième servant.*
Un mousse 17.

Un aide de canonnage 17.

A la quatrième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 134, *premier servant.*
Un novice 22, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 230, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un soldat 68.
Un matelot-chargeur 50.
Un matelot 172, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 202, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 60, *sixième servant.*
Un mousse 18.

Un aide de canonnage 18.

A la cinquième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 135, *premier servant.*
Un novice 23, *troisième servant; — du premier détachement de*
Un matelot-chargeur 51.
Un matelot 175, *deuxième servant; — du premier détachement de*

l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.

Un matelot 233, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un soldat 69.

l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.

Un matelot 203, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un novice 63, *sixième servant.*

Un mousse 19.

Un aide de canonnage 19.

A la sixième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 136, *premier servant.*

Un novice 24, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 232, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un soldat 70.

Un matelot-chargeur 52.

Un matelot 174, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 204, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un novice 62, *sixième servant.*

Un mousse 20.

Un aide de canonnage 20.

A la septième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 137, *premier servant.*

Un novice 25, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 235, *cinquième servant; — du deuxième détachement*

Un matelot-chargeur 53.

Un matelot 177, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 205, *quatrième servant; — du troisième détachement*

de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.
Un soldat 71.

de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.
Un novice 65, *sixième servant.*
Un mousse 21.

Un aide de canonnage 21.

A la huitième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 138, *premier servant.*
Un novice 26, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 234, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un soldat 72.

Un matelot-chargeur 54.
Un matelot 176, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 206, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 64, *sixième servant.*
Un mousse 22.

Un aide de canonnage 22.

A la neuvième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 139, *premier servant.*
Un novice 27, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 237, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un soldat 73.

Un matelot-chargeur 55.
Un matelot 179, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 207, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 67, *sixième servant.*
Un mousse 23.

Un aide de canonnage 23.

A la dixième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 140, *premier servant.*
Un novice 28, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 236, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un soldat 74.
Un matelot-chargeur 56.
Un matelot 178, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 208, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 66, *sixième servant.*
Un mousse 24.

Un aide de canonnage 24.

A la onzième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 141, *premier servant.*
Un novice 29, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 239, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un soldat 75.
Un matelot-chargeur 57.
Un matelot 181, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 209, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 69, *sixième servant.*
Un mousse 25.

Un aide de canonnage 25.

A la douzième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 142, *premier servant;*
Un novice 30, *troisième servant;*
Un matelot-chargeur 58.
Un matelot 180, *deuxième servant; — du*

— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 238, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un soldat 76.

— *du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 210, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un novice 68, *sixième servant.*

Un mousse 26.

Un aide de canonnage 26.

A la treizième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 143, *premier servant.*

Un novice 31, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 241, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un soldat 77.

Un matelot-chargeur 59.

Un matelot 183, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 211, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un novice 71, *sixième servant.*

Un mousse 27.

Un aide de canonnage 27.

A la quatorzième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 144, *premier servant.*

Un novice 32, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 240, *cinquième servant; — du deuxième détachement de*

Un matelot-chargeur 60.

Un matelot 182, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 212, *quatrième servant; — du troisième détachement*

l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.
Un soldat 78.

de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.
Un novice 70, *sixième servant.*
Un mousse 28.

Un aide de canonnage 28.

A la quinzième pièce de la seconde batterie.

Un matelot 145, *premier servant.*
Un novice 33, *troisième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 242, *cinquième servant; — du deuxième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un soldat 79.

Un matelot-chargeur 61.
Un matelot 184, *deuxième servant; — du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un matelot 213, *quatrième servant; — du troisième détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un novice 72, *sixième servant.*
Un mousse 29.

Un aide de canonnage 29.

4 Hommes pour la distribution des poudres dans la seconde batterie, quatre soldats 46-47-48-49.
2 Hommes pour passer les gardes-feux aux gaillards, deux soldats 50-88.
5 Hommes pour secourir les blessés dans la seconde batterie; savoir :
Un quartier-maître 16.
Deux matelots 301-303. — *Le matelot 301 sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre; le matelot 303 sera du deuxième détachement, armé de la même manière.*
Deux novices 89-90. — *Le novice 89 sera du premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*

167 Hommes à la seconde batterie.

A la soute aux poudres et au faux-pont, pour la distribution des poudres de l'arrière.

18 Hommes; savoir :

L'aide-commissaire.
Un aide de canonnage 40.
Un matelot-chargeur 72.
Deux matelots 295-299.
Quatre hommes du munitionnaire, le premier et le second commis, et les deux distributeurs de rations.
Trois novices 91-92-93.
Quatre mousses 33-34-35-36.
Deux domestiques 1-3.

Aux caissons à gargousses et au faux-pont, pour la distribution des poudres de l'avant.

13 Hommes; savoir :

Deux aides de canonnage 41-42.
Un matelot-chargeur 73.
Un matelot 296.
Le boulanger.
Le coq.
Deux novices 94-95.
Quatre mousses 37-38-39-40.
Un domestique 2.

Au faux-pont, pour le pansement des blessés.

16 Hommes; savoir :

L'officier de santé en chef.
Deux seconds chirurgiens.
Deux aides-chirurgiens.
Un apothicaire.
Un matelot 300.
Six novices 96-97-98-99-100-101.
Trois mousses 30-31-32.

Aux galeries, pour boucher les voies d'eau.

8 Hommes; savoir :
Le maître de charpentage.
Deux aides de charpentage 1-2.
Le second de calfatage.
Deux aides de calfatage 1-2.
Deux matelots 297-298.

A l'archipompe, pour sonder la quantité d'eau qu'il y a.

1 Homme, le maître de calfatage.

Aux pompes, pour les tenir prêtes à jouer.

1 Homme, un aide de calfatage 3.

683 Hommes.

RÉPARTITION des 683 hommes composant l'équipage pour le combat des deux bords.

GAILLARD D'ARRIÈRE.

1 Capitaine.
1 Lieutenant de vaisseau 3.
1 Enseigne de vaisseau 3.
1 Élève de la marine 1.
28 Hommes pour la manœuvre ; savoir :
Un maître de manœuvre 1.
Un second de manœuvre 2.
Un contre-maître 2.
Sept quartiers-maîtres 1-2-3-4-5-6-7.
Un second de timonnerie 3.
Un aide de timonnerie 5.
Un pilote-côtier.

Un second de charpentage.
Un maître de voilerie.
Un aide de voilerie 2.
Douze matelots 14-18-21-22-26-27-28-74-76-78-80-82.

1 Homme pour surveiller le gouvernail, le maître de timonnerie 1.
2 Hommes pour les signaux, le maître de timonnerie 2, et le second de timonnerie 4.
4 Hommes au gouvernail, trois aides de timonnerie 1-2-4, et un matelot 25.
1 Homme pour la distribution des gargousses, le caporal 3.
1 Homme pour surveiller le service des canons du gaillard d'arrière, un second de canonnage 1.
30 Hommes pour le service des dix canons de 8 du gaillard d'arrière; savoir:

A la première pièce à tribord ou la plus arrière.

Un aide de canonnage 30, *chef de la première pièce dans le combat d'un bord.*
Un matelot 146, *premier servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*
Un soldat 80, *de la première pièce dans le combat d'un bord.*

A la première pièce à bâbord ou la plus arrière.

Un aide de canonnage 31, *chef de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*
Un matelot 147, *premier servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*
Un soldat 81, *de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

A la deuxième pièce à tribord.

Un matelot-chargeur 62, *chargeur de la première pièce dans le combat d'un bord.*
Un novice 34, *deuxième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*
Un matelot 84, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la deuxième pièce à bâbord.

Un matelot-chargeur 63, *chargeur de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*
Un novice 35, *deuxième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*
Un matelot 86, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la troisième pièce à tribord.

Un aide de canonnage 32, *chef de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 148, *premier servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 82, *de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

A la troisième pièce à bâbord.

Un aide de canonnage 33, *chef de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 149, *premier servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 83, *de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

A la quatrième pièce à tribord.

Un matelot-chargeur 64, *chargeur de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 36, *deuxième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 88, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la quatrième pièce à bâbord.

Un matelot-chargeur 65, *chargeur de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 37, *deuxième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 90, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la cinquième pièce à tribord.

Un aide de canonnage 34, *chef de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 150, *premier servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 84, *de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

A la cinquième pièce à bâbord.

Un matelot-chargeur 66, *chargeur de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 38, *deuxième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 92, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

---

71 Hommes au gaillard d'arrière.

GAILLARD D'AVANT.

1 Capitaine de frégate.
1 Enseigne de vaisseau 2.
1 Élève de la marine 2.
25 Hommes pour la manœuvre ; savoir :
Un maître de manœuvre 2.
Un second de manœuvre 1.
Un contre-maître 3.
Six quartiers-maîtres 8-9-10-11-12-13.
Un aide de timonnerie 3.
Un aide de charpentage 3.
Un second de voilerie.
Treize matelots 11-12-16-19-20-23-24-29-30-75-77-79-81.
2 Hommes pour les signaux, le second de timonnerie 1, et l'aide de timonnerie 6.
1 Homme pour la distribution des gargousses, le caporal 4.
18 Hommes pour le service des six canons de 8 du gaillard d'avant; savoir :

A la première pièce de tribord ou la plus arrière.

Un aide de canonnage 35, *chef de la première pièce dans le combat d'un bord.*
Un matelot 151, *premier servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*
Un soldat 85, *de la première pièce dans le combat d'un bord.*

A la première pièce de bâbord ou la plus arrière.

Un aide de canonnage 36, *chef de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*
Un matelot 152, *premier servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*
Un soldat 86, *de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

A la deuxième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 67, *chargeur de la première pièce dans le combat d'un bord.*
Un novice 39, *deuxième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

A la deuxième pièce de bâbord.

Un matelot chargeur 68, *chargeur de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*
Un novice 40, *deuxième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Digitized by Google

Un matelot 83, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

Un matelot 85, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la troisième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 37, *chef de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 153, *premier servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 87, *de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

A la troisième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 69, *chargeur de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 41, *deuxième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 87, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

49 Hommes au gaillard d'avant.

DUNETTE.

1 Enseigne de vaisseau 1.
1 Élève de la marine 3.
6 Hommes pour la manœuvre; savoir :
Un contre-maître 1.
Un quartier-maître 14.
Un aide de voilerie 1.
Trois matelots 31-32-94.
2 Hommes pour les signaux, le second de timonnerie 2, et l'aide de timonnerie 7.
8 Hommes pour le service des quatre carronnades de 36; savoir :

A la première pièce de tribord ou la plus arrière.

Un aide de canonnage 38, *chef de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 154, *premier servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

A la première pièce de tribord ou la plus arrière.

Un aide de canonnage 39, *chef de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 155, *premier servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

A la

A la deuxième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 70, *chargeur de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 42, *deuxième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

A la deuxième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 71, *chargeur de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 43, *deuxième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

18 Hommes à la dunette.

Grande hune.

10 Hommes, cinq matelots-gabiers 1-2-5-6-13, et cinq soldats 1-2-3-4-5.

Hune de misaine.

9 Hommes, cinq matelots-gabiers 3-4-7-8-15, et quatre soldats 6-7-8-9.

Hune d'artimon.

6 Hommes, trois matelots-gabiers 9-10-17, et trois soldats 10-11-12.

25 Hommes dans les hunes.

PREMIÈRE BATTERIE.

2 Lieutenans de vaisseau 1-4.
1 Officier de la garnison 1.
1 Enseigne de vaisseau 4.
2 Élèves de la marine 4-6.
5 Hommes pour surveiller le service des canons de la première batterie; savoir :
Deux maîtres de canonnage 1-3 ou le capitaine d'arme.
Deux seconds de canonnage 2-4.
Le second armurier.
238 Hommes pour le service des vingt-huit canons de 36; savoir :

A la première pièce de tribord ou la plus arrière.

Un aide de canonnage 1, *chef de la première pièce dans le combat d'un bord.*

A la première pièce de bâbord ou la plus arrière.

Un aide de canonnage 2, *chef de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 117, *premier servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 185, *troisième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 215, *quatrième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 5, *cinquième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 243, *sixième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 257, *septième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 45, *huitième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 285, *dixième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 73, *onzième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 51, *de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 1, *de la première pièce dans le combat d'un bord.*

A la deuxième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 33, *chargeur de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 118, *premier servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 186, *troisième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 214, *quatrième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 6, *cinquième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 244, *sixième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 258, *septième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 44, *huitième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 286, *dixième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 74, *onzième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 52, *de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 2, *de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

A la deuxième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 34, *chargeur de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 157, *deuxième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 271, *neuvième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 41-42, *provenant des hommes de la distribution des poudres à la première batterie dans le combat d'un bord, et remplacés dans ce poste par les sergens 2-4, qui étaient à la mousqueterie de la dunette dans le combat d'un bord.*

Un matelot 156, *deuxième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 272, *neuvième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 43-46, *provenant des hommes de la distribution des poudres à la première et deuxième batterie dans le combat d'un bord, et remplacés dans ce poste par le sergent 1 et le caporal 1 : le premier était à la mousqueterie du passe-avant, dans le combat d'un bord; et le dernier à la dunette.*

A la troisième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 3, *chef de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 119, *premier servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 187, *troisième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 217, *quatrième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 7, *cinquième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 245, *sixième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

A la troisième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 4, *chef de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 120, *premier servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 188, *troisième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 216, *quatrième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 8, *cinquième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 246, *sixième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 259, *septième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 47, *huitième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 287, *dixième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 75, *onzième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 53, *de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 3, *de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 260, *septième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 46, *huitième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 288, *dixième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 76, *onzième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 54, *de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 4, *de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

A la quatrième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 35, *chargeur de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 159, *deuxième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 273, *neuvième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 13-47, *le premier provient des hommes de la mousqueterie de la dunette dans le combat d'un bord, et l'autre de la distribution des poudres dans la deuxième batterie; il est remplacé dans ce poste par le caporal 2, qui était à la mousqueterie du passe-avant.*

A la quatrième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 36, *chargeur de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 158, *deuxième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 274, *neuvième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 15-17, *provenant des hommes de la mousqueterie de la dunette dans le combat d'un bord.*

A la cinquième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 5, *chef de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 121, *premier servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 189, *troisième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 219, *quatrième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 9, *cinquième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 247, *sixième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 261, *septième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 49, *huitième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 1, *dixième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 77, *onzième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 55, *de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 5, *de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

A la cinquième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 6, *chef de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 122, *premier servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 190, *troisième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 218, *quatrième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 10, *cinquième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 248, *sixième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 262, *septième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 48, *huitième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 290, *dixième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 78, *onzième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 56, *de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 6, *de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Digitized by Google

A la sixième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 37, *chargeur de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 161, *deuxième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 275, *neuvième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 19-21, *provenant des hommes de la mousqueterie de la dunette dans le combat d'un bord.*

A la sixième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 38, *chargeur de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 160, *deuxième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 276, *neuvième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 23-25, *provenant des hommes de la mousqueterie de la dunette dans le combat d'un bord.*

A la septième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 7, *chef de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 123, *premier servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 191, *troisième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 221, *quatrième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 11, *cinquième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 249, *sixième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

A la septième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 8, *chef de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 124, *premier servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 192, *troisième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 220, *quatrième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 12, *cinquième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 250, *sixième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Digitized by Google

Un matelot 263, *septième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 51, *huitième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 289, *dixième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 79, *onzième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 57, *de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 7, *de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

A la huitième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 39, *chargeur de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 163, *deuxième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 277, *neuvième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 27-29, *provenant des hommes de la mousqueterie de la dunette dans le combat d'un bord.*

A la neuvième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 9, *chef de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 264, *septième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 50, *huitième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 2, *dixième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 80, *onzième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 58, *de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 8, *de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

A la huitième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 40, *chargeur de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 162, *deuxième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 278, *neuvième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 31-33, *provenant des hommes de la mousqueterie de la dunette dans le combat d'un bord.*

A la neuvième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 10, *chef de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Digitized by Google

Un matelot 125, *premier servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 193, *troisième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 223, *quatrième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 13, *cinquième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 251, *sixième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 265, *septième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 53, *huitième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 291, *dixième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 81, *onzième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 59, *de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 9, *de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

A la dixième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 41, *chargeur de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 126, *premier servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 194, *troisième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 222, *quatrième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 14, *cinquième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 252, *sixième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 266, *septième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 52, *huitième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 292, *dixième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 82, *onzième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 60, *de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 10, *de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

A la dixième pièce de bâbord.

Un matelot chargeur 42, *chargeur de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un

Un matelot 165, *deuxième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 279, *neuvième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 35-37, *provenant des hommes de la mousqueterie de la dunette dans le combat d'un bord.*

A la onzième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 11, *chef de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 127, *premier servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 195, *troisième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 225, *quatrième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 15, *cinquième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 253, *sixième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 267, *septième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 55, *huitième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 164, *deuxième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 280, *neuvième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 39-40, *provenant des hommes de la mousqueterie de la dunette dans le combat d'un bord.*

A la onzième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 12, *chef de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 128, *premier servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 196, *troisième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 224, *quatrième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 16, *cinquième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 254, *sixième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 268, *septième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 54, *huitième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 3, *dixième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 83, *onzième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 61, *de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 11, *de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 293, *dixième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 84, *onzième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 62, *de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 12, *de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

A la douzième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 43, *chargeur de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 167, *deuxième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 281, *neuvième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 14-16, *provenant des hommes de la mousqueterie du passe-avant dans le combat d'un bord.*

A la douzième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 44, *chargeur de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 166, *deuxième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 282, *neuvième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 18-20, *provenant des hommes de la mousqueterie du passe-avant dans le combat d'un bord.*

A la treizième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 13, *chef de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 129, *premier servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

A la treizième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 14, *chef de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 130, *premier servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 197, *troisième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 227, *quatrième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 17, *cinquième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 255, *sixième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 269, *septième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 57, *huitième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 4, *dixième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 85, *onzième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 63, *de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 13, *de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

A la quatorzième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 45, *chargeur de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 169, *deuxième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 198, *troisième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 226, *quatrième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 18, *cinquième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 256, *sixième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 270, *septième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 56, *huitième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 294, *dixième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 86, *onzième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 64, *de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 14, *de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

A la quatorzième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 46, *chargeur de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 168, *deuxième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 283, *neuvième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 22-24, *provenant des hommes de la mousqueterie du passe-avant dans le combat d'un bord.*

Un matelot 284, *neuvième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux soldats 26-28, *provenant des hommes de la mousqueterie du passe-avant dans le combat d'un bord.*

Les cinq derniers servans et le soldat des pièces de nombre impair du côté de tribord, aideront les hommes des pièces de nombre pair du même côté, pour mettre les canons au sabord à l'instant qu'ils sont chargés, et les rentrer en dedans au moment qu'ils ont tiré. A bâbord on fera de même. — Si à chaque pièce de nombre pair des deux bords un homme de plus était nécessaire, on le prendrait dans les hommes employés à la mousqueterie des hunes.

4 Hommes pour garder les écoutilles, un sergent 3, et trois caporaux 5-6-7.

4 Hommes pour la distribution des poudres dans la première batterie, deux sergens 2-4, et deux caporaux 1-8.—*Les sergens 2-4 et le caporal 1 proviennent de la mousqueterie de la dunette dans le combat d'un bord.*

2 Hommes pour passer les garde-feux à la seconde batterie, deux soldats 44-45.

5 Hommes pour secourir les blessés dans la première batterie, un quartier-maître 15, deux matelots 302-304, et deux novices 87-88.

264 Hommes à la première batterie.

SECONDE BATTERIE.

2 Lieutenans de vaisseau 2-5.

1 Enseigne de vaisseau 5.

1 Officier de la garnison 2.

1 Élève de la marine 5.

3 Hommes pour surveiller le service des canons de la deuxième batterie ; savoir :

Un maître de canonnage 2.

Un second de canonnage 3.

Le maître armurier.

180 Hommes pour le service des trente canons de 18; savoir:

A la première pièce de tribord ou la plus arrière.

Un aide de canonnage 15, *chef de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 131, *premier servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 19, *troisième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 199, *quatrième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 229, *cinquième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 59, *sixième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 65, *de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 15, *de la première pièce dans le combat d'un bord.*

A la première pièce de bâbord ou la plus arrière.

Un aide de canonnage 16, *chef de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 132, *premier servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 20, *troisième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 200, *quatrième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 228, *cinquième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 58, *sixième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 66, *de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 16, *de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

A la deuxième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 47, *chargeur de la première pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 171, *deuxième servant de la première pièce dans le combat d'un bord.*

A la deuxième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 48, *chargeur de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 170, *deuxième servant de la deuxième pièce dans le combat d'un bord.*

Digitized by Google

Deux matelots 95-98, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la troisième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 17, *chef de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 133, *premier servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 21, *troisième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 201, *quatrième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 231, *cinquième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 61, *sixième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 67, *de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 17, *de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

A la quatrième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 49, *chargeur de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 173, *deuxième servant de la troisième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux matelots 101-104, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la troisième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 18, *chef de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 134, *premier servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 22, *troisième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 202, *quatrième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 230, *cinquième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 60, *sixième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 68, *de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 18, *de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

A la quatrième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 50, *chargeur de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 172, *deuxième servant de la quatrième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux hommes, un matelot 107 et un soldat 30. *Le matelot provient des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord, et le soldat de ceux de la mousqueterie du passe-avant.*

A la cinquième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 19, *chef de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 135, *premier servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 23, *troisième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 203, *quatrième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 233, *cinquième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 63, *sixième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 69, *de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 19, *de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

A la sixième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 51, *chargeur de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux hommes, un matelot 110 et un soldat 32. *Le matelot provient des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord, et le soldat de ceux de la mousqueterie du passe-avant.*

A la cinquième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 20, *chef de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 136, *premier servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 24, *troisième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 204, *quatrième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 232, *cinquième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 62, *sixième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 70, *de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 20, *de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

A la sixième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 52, *chargeur de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Digitized by Google

Un matelot 175, *deuxième servant de la cinquième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux hommes, un matelot 113 et un soldat 34. *Le matelot provient des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord, et le soldat de ceux de la mousqueterie du passe-avant.*

Un matelot 174, *deuxième servant de la sixième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux hommes, un matelot 115 et un soldat 36. *Le matelot provient des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord, et le soldat de ceux de la mousqueterie du passe-avant.*

A la septième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 21, *chef de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 137, *premier servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 25, *troisième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 205, *quatrième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 235, *cinquième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 65, *sixième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 71, *de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 21, *de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

A la septième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 22, *chef de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 138, *premier servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 26, *troisième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 206, *quatrième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 234, *cinquième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 64, *sixième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 72, *de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 22, *de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

A la

A la huitième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 53, *chargeur de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 177, *deuxième servant de la septième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux hommes, un matelot 116 et un soldat 38. *Le matelot provient des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord, et le soldat de la mousqueterie du passe-avant.*

A la huitième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 54, *chargeur de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 176, *deuxième servant de la huitième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux matelots 89-91, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la neuvième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 23, *chef de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 139, *premier servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 27, *troisième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 207, *quatrième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 237, *cinquième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 67, *sixième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 73, *de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

A la neuvième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 24, *chef de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 140, *premier servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 28, *deuxième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 208, *quatrième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 236, *cinquième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 66, *sixième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 74, *de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 23, *de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 24, *de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

A la dixième pièce de tribord.

Un matelot chargeur 55, *chargeur de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 179, *deuxième servant de la neuvième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux matelots 93-96, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la dixième pièce de bâbord.

Un matelot chargeur 56, *chargeur de la dixième dans le combat d'un bord.*

Un matelot 178, *deuxième servant de la dixième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux matelots 99-102, *proyenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la onzième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 25, *chef de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 141, *premier servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 29, *troisième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 209, *quatrième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 239, *cinquième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 69, *sixième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 75, *de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

A la onzième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 26, *chef de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 142, *premier servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 30, *troisième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 210, *quatrième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 238, *cinquième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 68, *sixième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 76, *de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 25, *de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

A la douzième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 57, *chargeur de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 181, *deuxième servant de la onzième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux matelots 105-108, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la treizième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 27, *chef de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 143, *premier servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 31, *troisième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 211, *quatrième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 241, *cinquième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 71, *sixième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 77, *de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 26, *de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

A la douzième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 58, *chargeur de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 180, *deuxième servant de la douzième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux matelots 97-111, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la treizième pièce de bâbord.

Un aide de canonnage 28, *chef de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 144, *premier servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 32, *troisième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 212, *quatrième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 240, *cinquième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 70, *sixième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 78, *de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 27, *de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

A la quatorzième pièce de tribord.

Un matelot-chargeur 59, *chargeur de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 183, *deuxième servant de la treizième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux matelots 100-103, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la quinzième pièce de tribord.

Un aide de canonnage 29, *chef de la quinzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 145, *premier servant de la quinzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 33, *troisième servant de la quinzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 213, *quatrième servant de la quinzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 242, *cinquième servant de la quinzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un novice 72, *6.e servant de la 15.e pièce dans le combat d'un bord.*

Un soldat 79, *de la quinzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 29, *de la quinzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un mousse 28, *de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

A la quatorzième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 60, *chargeur de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 182, *deuxième servant de la quatorzième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux matelots 106-109, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

A la quinzième pièce de bâbord.

Un matelot-chargeur 61, *chargeur de la quinzième pièce dans le combat d'un bord.*

Un matelot 184, *deuxième servant de la quinzième pièce dans le combat d'un bord.*

Deux matelots 112-114, *provenant des hommes de la manœuvre dans le combat d'un bord.*

Les trois derniers servans et le soldat des pièces de nombre impair du côté de tribord, aideront les hommes des pièces de nombre pair du même côté, pour mettre les canons au sabord à l'instant qu'ils sont chargés, et les rentrer en dedans au moment qu'ils ont tiré. A bâbord on fera de même.

4 Hommes pour la distribution des poudres dans la seconde batterie, un sergent 1, un caporal 2, et deux soldats 48-49. — *Le sergent 1, et le caporal 2 proviennent des hommes de la mousqueterie du passe-avant dans le combat d'un bord.*

2 Hommes pour passer les garde-feux aux gaillards, deux soldats 50-88.

5 Hommes pour secourir les blessés de la seconde batterie, un quartier-maître 16, deux matelots 301-303, et deux novices 89-90.

199 Hommes à la seconde batterie.

A la soute aux poudres et au faux-pont, pour la distribution des poudres de l'arrière.

18 Hommes; savoir:

L'aide-commissaire.
L'aide de canonnage 40.
Le matelot-chargeur 72.
Deux matelots 295-299.
Quatre hommes du munitionnaire, le premier commis, le deuxième commis et les deux distributeurs de rations.
Trois novices 91-92-93.
Quatre mousses 33-34-35-36.
Deux domestiques 1-3.

Aux caissons à gargousses et au faux-pont, pour la distribution des poudres de l'avant.

13 Hommes; savoir:

Deux aides de canonnage 41-42.
Un matelot-chargeur 73.
Un matelot 296.

Le boulanger.
Le coq.
Deux novices 94-95.
Quatre mousses 37-38-39-40.
Un domestique 2.

Au faux-pont pour le pansement des blessés.

16 Hommes ; savoir :
L'officier de santé en chef.
Deux seconds chirurgiens.
Deux aides chirurgiens.
Un apothicaire.
Un matelot 300.
Six novices 96-97-98-99-100-101.
Trois mousses 30-31-32.

Aux galeries pour boucher les voies d'eau.

8 Hommes ; savoir :
Le maître de charpentage.
Deux aides de charpentage 1-2.
Le second de calfatage.
Deux aides de calfatage 1-2.
Deux matelots 297-298.

A l'archipompe pour sonder la quantité d'eau qu'il y a.

1 Homme, le maître de calfatage.

Aux pompes pour les tenir prêtes à jouer.

1 Homme, un aide de calfatage 3.

683 Hommes.

ROLE D'ABORDAGE

D'UN VAISSEAU DE 74 CANONS,

EN TROIS DÉTACHEMENS,

Le premier de 165 hommes, le second de 78, et le troisième de 50 hommes.

GAILLARD D'ARRIÈRE.

PENDANT que les 28 hommes du gaillard d'arrière, faisant partie du premier détachement de l'abordage, s'arment et se rassemblent pour sauter à bord de l'ennemi, les 55 autres personnes du gaillard d'arrière ci-après, favoriseront le succès de l'abordage en renforçant les amarres qui lient les deux vaisseaux et les empêchent de se séparer, en jetant des grenades, et en entretenant du gaillard un feu bien dirigé d'artillerie et de mousqueterie.

1 Le capitaine.
1 Enseigne de vaisseau 3.
1 Officier de la garnison 1.
10 Hommes pour renforcer les amarres qui lient les deux vaisseaux; savoir:
- Un maître de manœuvre 1.
- Un contre-maître 2.
- Deux quartiers-maîtres 1-3.
- Un second de timonnerie 4.
- Cinq matelots 18-21-27-74-80.

12 Hommes à la mousqueterie; savoir:
- Un maître de canonnage 3, ou le capitaine d'armes.
- Un second de timonnerie 3.
- Un pilote-côtier.
- Un maître de voilerie.
- Un quartier-maître 7.

Sept matelots 26-82-88-90-98-107-115.

9 Hommes à jeter des grenades ; savoir :
Un maître de timonnerie 2.
Deux quartiers-maîtres 4-6.
Six matelots 76-84-92-101-110-116.

4 Hommes au gouvernail, un maître de timonnerie 1, et trois aides de timonnerie 1-2-4.

17 Hommes au service des cinq canons du gaillard ; savoir :
Un second de canonnage 1, pour surveiller le service des canons.
Un caporal 3, pour la distribution des gargousses.
Trois hommes à chaque pièce ; l'aide de canonnage, le chargeur et le soldat.

55 Hommes.

PREMIER Détachement de l'abordage, partant du gaillard d'arrière.

28 Hommes du gaillard d'arrière, savoir :
Un lieutenant de vaisseau 3, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un élève de la marine 1, *armé de la même manière.*
Un second de manœuvre 2, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Deux quartiers-maîtres 2-5, *armés d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un aide de timonnerie 5, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un second de charpentage, *armé de la même manière*.....
Un aide de voilerie 2, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Huit matelots 14-22-28-78-86-95-104-113. *Les quatre premiers seront armés d'un pistolet et d'un sabre, et les quatre derniers d'un pistolet et d'une hache d'arme*.....
} provenant de la manœuvre dans le rôle de combat.

Un matelo. 25, *armé d'un pistolet et d'un sabre*, provenant du gouvernail dans le rôle de combat.

Un

Un second armurier, *armé d'un pistolet et d'un sabre*, provenant de la distribution des armes dans le rôle de combat.

Un matelot 146, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 34, *armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme*..... } provenant de la 1.re pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 147, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 35, *armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme*..... } provenant de la 2.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 148, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 36, *armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme*..... } provenant de la 3.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 149, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 37, *armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme*..... } provenant de la 4.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 150, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 38, *armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme*..... } provenant de la 5.e pièce dans le rôle de combat.

20 Hommes de la seconde batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'arrière ; savoir :

Un enseigne de vaisseau 5, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un second de canonnage 3, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 171, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 19, *armé de la même manière.* } provenant de la 1.re pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 170, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 20, *armé de la même manière*.. } provenant de la 2.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 173, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 21, *armé de la même manière*.. } provenant de la 3.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 172, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 22, *armé de la même manière*.. } provenant de la 4.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 175, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 23, *armé de la même manière*.. } provenant de la 5.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 174, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 24, *armé de la même manière*.. } provenant de la 6.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 177, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 25, *armé de la même manière*.. } provenant de la 7.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 176, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 26, *armé de la même manière*.. } provenant de la 8.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 301, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 89, *armé de la même manière*.. } provenant des hommes pour secourir les blessés dans le rôle de combat.

25 Hommes de la première batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'arrière; savoir :

Un lieutenant de vaisseau 4, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un second de canonnage, *armé de la même manière.*

Un matelot 157, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 5, *armé de la même manière*..
Un matelot 271, *armé de la même manière*. } provenant de la 1.re pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 156, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 6, *armé de la même manière*..
Un matelot 272, *armé de la même manière*. } provenant de la 2.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 159, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 7, *armé de la même manière*.
Un matelot 273, *armé de la même manière*.
} provenant de la 3.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 158, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 8, *armé de la même manière*.
Un matelot 274, *armé de la même manière*.
} provenant de la 4.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 161, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 9, *armé de la même manière*.
Un matelot 275, *armé de la même manière*.
} provenant de la 5.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 160, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 10, *armé de la même manière*.
Un matelot 276, *armé de la même manière*.
} provenant de la 6.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 163, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.
Un novice 11, *armé de la même manière*.
Un matelot 277, *armé de la même manière*.
} provenant de la 7.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 302, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 87, *armé de la même manière*.
} provenant des hommes pour secourir les blessés dans le rôle de combat.

73 Hommes au gaillard d'arrière, pour le premier détachement de l'abordage.

GAILLARD D'AVANT.

PENDANT que les 22 hommes du gaillard d'avant, faisant partie du premier détachement de l'abordage, s'armeni et se rassemblent pour sauter à bord de l'ennemi, les 36 autres personnes du gaillard d'avant ci-après, favoriseront le succès de l'abordage, en renforçant les amarres qui lient les deux vaisseaux et les empêchent de se séparer; en jetant des grenades, et en entretenant du gaillard un feu bien dirigé d'artillerie et de mousqueterie.

1 Enseigne de vaisseau 2.

9 Hommes pour renforcer les amarres qui lient les deux vaisseaux; savoir :
Un second de manœuvre 1.
Deux quartiers-maîtres 10-12.
Six matelots 12-19-24-77-85-91.

9 Hommes à la mousqueterie; savoir :
Un second de timonnerie 1.
Un quartier-maître 9.
Sept matelots 29-75-83-96-102-108-111.

7 Hommes à jeter des grenades; savoir :
Un quartier-maître 13.
Un aide de timonnerie 3.
Un aide de charpentage 3.
Quatre matelots 16-23-79-87.

10 Hommes au service des trois canons du gaillard; savoir :
Un caporal 4, pour la distribution des gargousses.
Trois hommes à chaque pièce; l'aide de canonnage, le chargeur et le soldat.

36 Hommes.

PREMIER détachement de l'abordage, partant du gaillard d'avant.

22 Hommes du gaillard d'avant; savoir :
Le capitaine de frégate, *commandant le premier détachement de l'abordage, armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un élève de la marine 2, *armé de la même manière.*

Un maître de manœuvre 2, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un contre-maître 3, *armé de la même manière*.....
Deux quartiers-maîtres 8-11, *armés d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un aide de timonnerie 6, *armé de la même manière*.....
Un second de voilerie, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
} provenant de la manœuvre dans le rôle de combat.

Huit matelots 11-20-30-81-89-93-99-105. *Les quatre premiers armés d'un pistolet et d'un sabre, et les quatre derniers d'un pistolet et d'une hache-d'arme*, provenant de la manœuvre dans le rôle de combat.

Un matelot 151, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 39, *armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme*..... } provenant de la 1.re pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 152, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 40, *armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme*..... } provenant de la 2.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 153, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 41, *armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme*..... } provenant de la 3.e pièce dans le rôle de combat.

15 Hommes de la seconde batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'avant; savoir :

Un élève de la marine 5, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 179, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 27, *armé de la même manière.* } provenant de la 9.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 178, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 28, *armé de la même manière*.. } provenant de la 10.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 181, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 29, *armé de la même manière*... } provenant de la 11.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 180, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 30, *armé de la même manière*.. } provenant de la 12.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 183, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 31, *armé de la même manière*.. } provenant de la 13.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 182, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 32, *armé de la même manière*.. } provenant de la 14.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 184, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 33, *armé de la même manière*.. } provenant de la 15.e pièce dans le rôle de combat.

22 Hommes de la première batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'avant; savoir:

Un élève de la marine 4, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un matelot 162, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 12, *armé de la même manière*..
Un matelot 278, *armé de la même manière.* } provenant de la 8.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 165, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 13, *armé de la même manière*...
Un matelot 279, *armé de la même manière.* } provenant de la 9.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot, 164 *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 14, *armé de la même manière*..
Un matelot 280, *armé de la même manière.* } provenant de la 10.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 167, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 15, *armé de la même manière*..
Un matelot 281, *armé de la même manière.* } provenant de la 11.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 166, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un novice 16, *armé de la même manière*..
Un matelot 282, *armé de la même manière.* } provenant de la 12.e pièce dans le rôle de combat.

Un matelot 169, *armé d'un pistolet et d'un sabre*. . . . . } provenant de la 13.e pièce
Un novice 17, *armé de la même manière*. . } dans le rôle de combat.
Un matelot 283, *armé de la même manière*.

Un matelot 168, *armé d'un pistolet et d'un sabre*. . . . . } provenant de la 14.e pièce
Un novice 18, *armé de la même manière*. . } dans le rôle de combat.
Un matelot 284, *armé de la même manière*.

59 Hommes au gaillard d'avant, pour le 1.er détachement de l'abordage.

DUNETTE.

PENDANT que les 16 hommes de la dunette, faisant partie du premier détachement de l'abordage, s'arment et se rassemblent pour sauter à bord de l'ennemi, les 29 autres personnes de la dunette ci-après, favoriseront le succès de l'abordage, en renforçant les amarres qui lient les deux vaisseaux et les empêchent de se séparer; en jetant des grenades, et en entretenant de la dunette un feu bien dirigé d'artillerie et de mousqueterie.

1 Enseigne de vaisseau 1.
5 Hommes pour renforcer les amarres qui lient les deux vaisseaux; savoir :
  Un contre-maître 1.
  Un aide de voilerie 2.
  Trois matelots 32-94-103.
11 Hommes à la mousqueterie; savoir :
  Deux sergens 2-4.
  Neuf soldats 15-17-21-23-27-29-33-37-40.
6 Hommes à jeter des grenades; savoir :
  Un second de timonnerie 2.
  Le maître armurier.
  Quatre matelots 100-109-112-114.
6 Hommes au service des deux carronnades de la dunette; savoir :
  Trois à chaque pièce, l'aide de canonnage, le chargeur, et le deuxième servant.

29 Hommes.

PREMIER détachement de l'abordage, partant de la dunette.

16 Hommes de la dunette; savoir :

Un officier de la garnison 2, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un élève de la marine 3, *armé de la même manière.*

Un quartier-maître 14, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Trois matelots 31-97-106; *les deux premiers armés d'un pistolet et d'un sabre, et le dernier d'un pistolet et d'une hache-d'arme*..... } provenant de la manœuvre dans le rôle de combat.

Un aide de timonnerie 7, *armé d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des signaux dans le rôle de combat.

Un matelot 154, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un matelot 155, *armé de la même manière.* } provenant des 1.re et 2.e pièces dans le rôle de combat.

Un caporal 1, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Six soldats 13-19-25-31-35-39, *armés d'un pistolet et d'un sabre*..... } provenant de la mousqueterie dans le rôle de combat.

16 Hommes à la dunette, pour le premier détachement de l'abordage.

PASSE-AVANT.

PENDANT que les 7 hommes du passe-avant, faisant partie du premier détachement de l'abordage, s'arment et se rassemblent pour sauter à bord de l'ennemi, les 8 autres personnes du passe-avant ci-après, favoriseront le succès de l'abordage, en entretenant du passe-avant un feu bien dirigé de mousqueterie.

8 Hommes à la mousqueterie; savoir :

Un caporal 2, et sept soldats 16-18-22-26-28-32-36.

PREMIER

PREMIER détachement de l'abordage, partant du passe-avant.

7 Hommes du passe-avant; savoir :

Un sergent 1, *armé d'un pistolet et d'un sabre*. . . . . } provenant de la mousqueterie
Six soldats 14-20-24-30-34-38, *armés de la même manière*. . . . . } dans le rôle de combat.

7 Hommes du passe-avant, pour le premier détachement de l'abordage.

HUNES.

PENDANT que les 10 hommes des hunes, faisant partie du premier détachement de l'abordage, s'arment pour sauter à bord de l'ennemi, les 15 autres personnes des hunes ci-après, favoriseront le succès de l'abordage, en jetant des grenades et en entretenant des hunes un feu bien dirigé de mousqueterie.

15 Hommes à la mousqueterie et à jeter des grenades; savoir :

A la grande hune.

Trois soldats 2-4-5 à la mousqueterie.
Trois matelots-gabiers 2-6-13 à jeter des grenades.

A la hune de misaine.

Un matelot-gabier 15 et deux soldats 7-9 à la mousqueterie.
Deux matelots gabiers 4-8 à jeter des grenades.

A la hune d'artimon.

Deux soldats 11-12 à la mousqueterie.
Deux matelots-gabiers 10-17 à jeter des grenades.

15 Hommes.

PREMIER détachement de l'abordage, partant des hunes.

10 Hommes des hunes; savoir :

A la grande hune.

Deux matelots-gabiers 1-5 et deux soldats 1-3, *armés d'un pistolet et d'un sabre.*

A la hune de misaine.

Deux matelots-gabiers 3-7 et deux soldats 6-8, *armés d'un pistolet et d'un sabre.*

A la hune d'artimon.

Un matelot-gabier 9 et un soldat 10, *armés d'un pistolet et d'un sabre.*

10 Hommes des hunes, pour le premier détachement de l'abordage.

Les hommes de la seconde et de la première batterie, qui ne font pas partie du premier détachement de l'abordage, resteront au poste qui leur est fixé par le rôle de combat; ainsi que ceux qui sont dans le faux-pont, dans la soute aux poudres et dans les caissons à gargousses pour la distribution des poudres, pour boucher les voies d'eau, pour le pansement des blessés, pour sonder l'archipompe, et pour tenir les pompes prêtes à jouer.

GAILLARD D'ARRIÈRE.

DEUXIÈME détachement de l'abordage, partant du gaillard d'arrière.

13 Hommes du gaillard d'arrière; savoir :

Un officier de la garnison 1, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un contre-maître 2, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un quartier-maître 7, *armé de la même manière*.....
Un second de timonnerie 3, *armé de la même manière*.....

} provenant de la manœuvre dans le rôle de combat.

Quatre matelots 26-74-82-90; *les deux premiers armés d'un pistolet et d'une hache-d'arme, et les deux derniers d'un pistolet et d'un sabre*, provenant de la manœuvre dans le rôle de combat.

Cinq soldats 80-81-82-83-84, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des cinq pièces dans le rôle de combat.

9 Hommes de la seconde batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'arrière; savoir:

Un lieutenant de vaisseau 5, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Huit matelots 229-228-231-230-233-232-235-234, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des huit premières pièces dans le rôle de combat.

9 Hommes de la première batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'arrière; savoir:

Un enseigne de vaisseau 4, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Sept matelots 215-214-217-216-219-218-221, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des sept premières pièces dans le rôle de combat.

Un matelot 304, *armé de la même manière*, provenant des hommes pour secourir les blessés dans le rôle de combat.

31 Hommes au gaillard d'arrière, pour le 2.e détachement de l'abordage.

GAILLARD D'AVANT.

DEUXIÈME détachement de l'abordage, partant du gaillard d'avant.

11 Hommes du gaillard d'avant; savoir:

Un enseigne de vaisseau 2, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un second de manœuvre 1, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....

Un quartier-maître 10, *armé de la même manière*.....

Un aide de timonnerie 3, *armé de la même manière*.....

} provenant de la manœuvre dans le rôle de combat.

Quatre matelots 16-29-85-96; *les deux premiers armés d'un pistolet et d'une hache-d'arme, et les deux derniers d'un pistolet et d'un sabre*, provenant de la manœuvre dans le rôle de combat.

Trois soldats 85-86-87, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des trois pièces dans le rôle de combat.

8 Hommes de la seconde batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'avant; savoir :

Sept matelots 237-236-239-238-241-240-242, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des sept dernières pièces dans le rôle de combat.

Un matelot 303, *armé de la même manière*, provenant des hommes pour secourir les blessés dans le rôle de combat.

9 Hommes de la première batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'avant; savoir :

Un élève de la marine 6, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Un second de canonnage 4, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*

Sept matelots 220-223-222-225-224-227-226, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des sept dernières pièces dans le rôle de combat.

28 Hommes au gaillard d'avant, pour le 2.e détachement de l'abordage.

DUNETTE.

DEUXIÈME détachement de l'abordage, partant de la dunette.

9 Hommes de la dunette; savoir :

Un contre-maître 1, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....

Deux matelots 94-112, *le premier armé d'un pistolet et d'une hache-d'arme, et le second d'un pistolet et d'un sabre*....

} provenant de la manœuvre dans le rôle de combat.

Deux novices 42-43, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des deux carronnades dans le rôle de combat.

Un sergent 4, *armé d'un pistolet et d'un sabre*. . . . . } provenant de la mousqueterie
Trois soldats 17-23-29, *armés de la même manière*. . . . . } dans le rôle de combat.

9 Hommes de la dunette, pour le deuxième détachement de l'abordage.

PASSE-AVANT.

DEUXIÈME détachement de l'abordage, partant du passe-avant.

4 Hommes du passe-avant; savoir:

Un caporal 2, *armé d'un pistolet et d'un sabre*. . . . . } provenant de la mousqueterie
Trois soldats 18-26-32, *armés de la même manière*. . . . . } dans le rôle de combat.

4 Hommes du passe-avant, pour le deuxième détachement de l'abordage.

HUNES.

DEUXIÈME détachement de l'abordage, partant des hunes.

6 Hommes des hunes; savoir:

A la grande hune.

Un matelot-gabier 6 et un soldat 2, *armés d'un pistolet et d'un sabre.*

A la hune de misaine.

Un matelot-gabier 8 et un soldat 7, *armés d'un pistolet et d'un sabre.*

A la hune d'artimon.

Un matelot-gabier 10 et un soldat 11, *armés d'un pistolet et d'un sabre.*

6 Hommes des hunes, pour le deuxième détachement de l'abordage.

GAILLARD D'ARRIÈRE.

TROISIÈME détachement de l'abordage, partant du gaillard d'arrière.

7 Hommes du gaillard d'arrière; savoir :

Un enseigne de vaisseau 3, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un quartier-maître 4, *armé de la même manière.*
Un second de timonnerie 4, *armé de la même manière.*
Quatre matelots 76-88-110-116; *les deux premiers armés d'un pistolet et d'un sabre, et les deux derniers d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

8 Hommes de la seconde batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'arrière; savoir :

Huit matelots 199-200-201-202-203-204-205-206, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des huit premières pièces dans le rôle de combat.

7 Hommes de la première batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'arrière; savoir :

Sept matelots 257-258-259-260-261-262-263, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des sept premières pièces dans le rôle de combat.

22 Hommes au gaillard d'arrière, pour le troisième détachement de l'abordage.

GAILLARD D'AVANT.

TROISIÈME détachement de l'abordage, partant du gaillard d'avant.

6 Hommes du gaillard d'avant; savoir :

Un quartier-maître 13, *armé d'un pistolet et d'un sabre.*
Un aide de charpentage 3, *armé de la même manière.*
Quatre matelots 24-77-102-111; *les deux premiers armés d'un pistolet et d'un sabre, et les deux derniers d'un pistolet et d'une hache-d'arme.*

Digitized by Google

7 Hommes de la seconde batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'avant; savoir :

Sept matelots 207-208-209-210-211-212-213, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des sept dernières pièces dans le rôle de combat.

7 Hommes de la première batterie, dont le rassemblement se fera sur le gaillard d'avant; savoir :

Sept matelots 264-265-266-267-268-269-270, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant des sept dernières pièces dans le rôle de combat.

20 Hommes au gaillard d'avant, pour le 3.e détachement de l'abordage.

DUNETTE.

TROISIÈME détachement de l'abordage, partant de la dunette.

4 Hommes de la dunette; savoir :

Un aide de voilerie 1, *armé d'un pistolet et d'un sabre*.....
Un matelot 103, *armé de la même manière*..... } provenant de la manœuvre dans le rôle de combat.

Deux soldats 21-37, *armés d'un pistolet et d'un sabre*, provenant de la mousqueterie dans le rôle de combat.

4 Hommes de la dunette, pour le troisième détachement de l'abordage.

PASSE-AVANT.

TROISIÈME détachement de l'abordage, partant du passe-avant.

2 Hommes du passe-avant, deux soldats 22-36, *armés d'un pistolet et d'un sabre.*

HUNES.

TROISIÈME détachement de l'abordage, partant des hunes.

2 Hommes des hunes, deux soldats 4-9; le premier de la grande hune, et le second de la hune de misaine, *tous les deux armés d'un pistolet et d'un sabre.*

ROLE EN BATAILLON.

RÉPARTITION des 683 hommes composant l'Équipage d'un vaisseau de 74 canons.

580 HOMMES POUR LA FORMATION DU BATAILLON;

SAVOIR:

3 Hommes à l'état-major.

Un commandant, le capitaine du vaisseau.
Un adjudant, le lieutenant de vaisseau 1.
Un sous-adjudant, l'élève de la marine 1.

103 Hommes à la première compagnie.

Un capitaine, l'officier de la garnison 1.
Un lieutenant, l'officier de la garnison 2.
Quatre sergens 1-2-3-4.
Huit caporaux 1-2-3-4-5-6-7-8.
Quatre-vingt-huit soldats 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10 *et de suite jusqu'à* 88.
Un tambour, le mousse 1.

79 Hommes à la deuxième compagnie.

Un capitaine, le lieutenant de vaisseau 2.
Un lieutenant, l'élève de la marine 2.
Quatre sergens, le maître de manœuvre 1, le second de manœuvre 2, le second de canonnage 3, le second de timonnerie 4.
Huit caporaux, les trois quartiers-maîtres 4-6-13, et les cinq aides de canonnage 2-8-15-21-30.
Soixante-quatre soldats, l'aide de canonnage 37, l'aide de timonnerie

timonnerie 4, l'aide de calfatage 3, les quarante-six matelots 1-7-14-21-29-36-43-49-56-62-69-76-82-88-94-100-106-112-118-124-130-136-148-154-160-166-172-178-184-190-196-202-208-214-220-226-232-238-250-256-262-268-274-280-286-292, et les quinze novices 1-7-13-20-26-32-39-45-52-58-64-70-77-83-89.

Un tambour, le mousse 2.

79 Hommes à la troisième compagnie.

Un capitaine, le lieutenant de vaisseau 3.

Un lieutenant, l'élève de la marine 3.

Quatre sergens, le maître de canonnage 1, le second de manœuvre 1, le second de canonnage 2, le second de timonnerie 3.

Huit caporaux, les deux quartiers-maîtres 3-7, et les six aides de canonnage 1-11-16-22-28-36.

Soixante-quatre soldats, l'aide de canonnage 38, l'aide de timonnerie 5, l'aide de voilerie 1, les quarante-six matelots 2-9-15-22-30-37-44-50-57-64-70-77-83-89-95-101-107-113-119-125-131-137-143-149-161-167-173-179-185-191-197-203-209-215-221-227-233-239-245-251-257-263-269-275-281-287, et les quinze novices 2-8-14-21-27-34-40-46-53-59-65-71-78-84-90.

Un tambour, le mousse 3.

79 Hommes à la quatrième compagnie.

Un capitaine, le lieutenant de vaisseau 4.

Un lieutenant, l'élève de la marine 4.

Quatre sergens, le maître de timonnerie 1, le second de canonnage 4, le second de timonnerie 2, le maître armurier.

Huit caporaux, les deux quartiers-maîtres 2-9, et les six aides de canonnage 3-10-17-23-27-35.

Soixante-quatre soldats, l'aide de canonnage 39, l'aide de timonnerie 6, les quarante-six matelots 3-10-17-23-31-38-45-51-58-65-71-78-84-90-96-102-108-114-120-126-132-138-144-150-156-162-174-180-186-192-198-204-210-216-222-228-234-240-246-252-258-264-270-

276-282-288, et les seize novices 3-9-15-22-28-35-41-47-54-60-66-73-79-85-91-97.

Un tambour, le mousse 4.

79 Hommes à la cinquième compagnie.

Un capitaine, l'enseigne de vaisseau 1.

Un lieutenant, l'élève de la marine 5.

Trois sergens, le maître de charpentage, le maître de canonnage 2, le second de charpentage.

Huit caporaux, les deux quartiers-maîtres 1-10, et les six aides de canonnage 4-9-19-24-31-34.

Soixante-cinq soldats, l'aide de canonnage 40, l'aide de charpentage 1, les quarante-sept matelots 4-11-18-25-33-39-46-53-59-66-72-79-85-97-103-109-115-121-127-133-139-145-151-157-163-169-175-181-193-199-205-211-217-223-229-235-241-247-253-259-265-271-277-283-289-301-304, et les seize novices 4-10-17-23-29-36-42-48-55-61-67-74-80-86-92-98.

Un tambour, le mousse 5.

79 Hommes à la sixième compagnie.

Un capitaine, l'enseigne de vaisseau 2.

Un lieutenant, l'enseigne de vaisseau 5.

Trois sergens, le maître de calfatage, le maître de canonnage 3, le second de calfatage.

Huit caporaux, le contre-maître 3, les deux quartiers-maîtres 11-15, et les cinq aides de canonnage 5-12-20-25-33.

Soixante-cinq soldats, l'aide de timonnerie 1, l'aide de charpentage 2, les quarante-sept matelots 5-12-19-26-34-40-47-54-60-67-74-80-86-92-98-104-116-122-128-134-140-146-152-158-164-170-176-182-188-194-200-212-218-224-230-236-242-248-254-260-266-272-278-284-290-293-302, et les seize novices 5-11-18-24-30-37-43-49-56-62-68-75-81-87-93-95.

Un tambour, le mousse 6.

79 Hommes à la septième compagnie.

Un capitaine, l'enseigne de vaisseau 3.

Un lieutenant, l'enseigne de vaisseau 4.

Trois sergens, le maître de voilerie, le maître de timonnerie 2, le second de voilerie.

Huit caporaux, le contre-maître 2, les deux quartiers-maîtres 12-14, et les cinq aides de canonnage 6-13-14-26-32.

Soixante-cinq soldats, l'aide de timonnerie 2, l'aide de calfatage 1, les quarante-sept matelots 6-13-20-27-35-42-48-55-61-68-75-81-87-93-99-105-111-117-123-135-141-147-153-159-165-171-177-183-189-195-201-207-213-219-231-237-243-249-255-261-267-273-279-285-291-294-303, et les seize novices 6-12-19-25-31-38-44-51-57-63-69-76-82-88-94-96.

Un tambour, le mousse 7.

6 Hommes à la suite du bataillon; savoir:

L'officier de santé en chef.

Trois chirurgiens: le second chirurgien 2, et les deux aides chirurgiens.

Le premier commis.

Un distributeur de rations 1.

97 Hommes pour garder le vaisseau; savoir:

Le capitaine de frégate.

Un lieutenant de vaisseau 5.

Un aide-commissaire.

Un élève de la marine 6.

Cinq officiers-mariniers de manœuvre: le maître de manœuvre 2, le contre-maître 1, et les trois quartiers-maîtres 5-8-16.

Six officiers-mariniers de canonnage: le second de canonnage 1, et cinq aides de canonnage 7-18-29-41-42.

Quatre officiers-mariniers de timonnerie: le second de timonnerie 1, le pilote-côtier, et deux aides de timonnerie 3-7.

Un aide de charpentage 3.

Un aide de calfatage 2.

Un aide de voilerie 2.

Vingt-cinq matelots 8-16-24-28-32-41-52-63-73-91-110-129-142-155-168-187-206-225-244-295-296-297-298-299-300.

Sept novices 16-33-50-72-99-100-101.

Trente-trois mousses 8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40.

Un second armurier.

Un second chirurgien.

Un apothicaire.

Trois hommes du munitionnaire : le second commis, le distributeur de rations 2, et le coq.

Un boulanger.

Trois domestiques.

683 Hommes.

ROLE POUR UNE DESCENTE.

RÉPARTITION des 580 hommes composant le Bataillon d'un Vaisseau de 74 canons, pour effectuer une Descente, en quatre voyages des quatre premiers bâtimens à rames.

I.er VOYAGE DES QUATRE BÂTIMENS À RAMES.

60 Hommes dans la chaloupe, dont un de l'état-major, et cinquante-neuf de la première compagnie; savoir:

L'adjudant ou le lieutenant de vaisseau 1.

Le capitaine de la première compagnie ou l'officier de la garnison 1.

Trois sergens 1-3-4.

Cinq caporaux 2-4-5-7-8.

Quarante-neuf soldats 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49.

Le tambour ou le mousse 1.

La chaloupe sera d'ailleurs armée de son équipage ordinaire, de deux canonniers affectés au service de la carronnade ou des deux pierriers, et de l'enseigne de vaisseau 1, pour aller et revenir.

40 Hommes dans le grand canot de la première compagnie; savoir:

Le lieutenant de la première compagnie, ou l'officier de la garnison 2.

Un sergent 2.

Trois caporaux 1-3-6.

Trente-cinq soldats 50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84.

Le grand canot sera d'ailleurs armé de son équipage ordinaire, de deux

canonniers affectés au service des deux pierriers, et de l'enseigne de vaisseau 5, pour aller et revenir.

27 Hommes dans le second canot, dont quatre de la première compagnie, et vingt-trois de la deuxième; savoir :

Première compagnie.

Quatre soldats 85-86-87-88.

Deuxième compagnie.

Le lieutenant, ou l'élève de la marine 2.

Un sergent 2, ou le second de manœuvre 2.

Trois caporaux 1-3-6, ou les quartiers-maîtres 4-13, et l'aide de canonnage 15.

Dix-huit soldats, ou les matelots 214-220-226-232-238-250-256-262-268-274-280-286-292, et les novices 1-7-13-20-26.

Le second canot sera d'ailleurs armé de son équipage ordinaire, et de l'élève de la marine 5, pour aller et revenir.

18 Hommes dans le troisième canot de la deuxième compagnie; savoir :

Le sergent 3, ou le second de canonnage 3.

Un caporal 4, ou l'aide de canonnage 2.

Seize soldats ou les matelots 136-148-154-160-166-172-178-184-190-196-202-208, et les novices 32-39-45-52.

Le troisième canot sera d'ailleurs armé de son équipage ordinaire et de l'élève de la marine 6, pour aller et revenir.

145 Hommes au premier voyage des quatre bâtimens à rames.

II.e VOYAGE DES QUATRE BÂTIMENS À RAMES.

60 Hommes dans la chaloupe, dont un de l'état-major, trente-huit de la deuxième compagnie, et vingt-un de la troisième; savoir :

Le commandant ou le capitaine du vaisseau.

Deuxième compagnie.

Le capitaine ou le lieutenant de vaisseau 2.

Deux sergens 1-4, ou le maître de manœuvre 1, et le second de timonnerie 4.

Quatre caporaux 2-5-7-8, ou le quartier-maître 6, et les aides de canonnage 8-21-30.

Trente soldats, ou l'aide de canonnage 37, l'aide de timonnerie 4, l'aide de calfatage 3, les matelots 1-7-14-21-29-36-43-49-56-62-69-76-82-88-94-100-106-112-118-124-130, et les novices 58-64-70-77-83-89. Le tambour, ou le mousse 2.

Troisième compagnie.

Le lieutenant ou l'élève de la marine 3.

Le sergent 3, ou le second de canonnage 2.

Deux caporaux 2-7, ou le quartier-maître 7 et l'aide de canonnage 28.

Dix-sept soldats, ou les matelots 221-227-233-239-245-251-257-263-269-275-281-287, et les novices 2-8-14-21-27.

La chaloupe sera armée par les personnes destinées à la garde du vaisseau et de l'élève de la marine 6, pour aller et revenir.

40 Hommes dans le grand canot de la troisième compagnie; savoir:

Le capitaine ou le lieutenant de vaisseau 3.

Deux sergens 1-4, ou le maître de canonnage 1, et le second de timonnerie 3.

Quatre caporaux 1-4-6-8, ou le quartier-maître 3 et les aides de canonnage 11-22-36.

Trente-deux soldats, ou l'aide de canonnage 38, l'aide de timonnerie 5, l'aide de voilerie 1, les matelots 2-9-15-22-30-37-44-50-57-64-70-77-83-89-95-101-107-113-119-125-131-137-1431-49-161-167-173-179-185. Le tambour, ou le mousse 3.

Le grand canot sera armé par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

27 Hommes dans le second canot de la quatrième compagnie; savoir:

Le lieutenant ou l'élève de la marine 4.

Un sergent 2, ou le second de canonnage 4.

Deux caporaux 1-4, ou le quartier-maître 2 et l'aide de canonnage 10.

Vingt-trois soldats, ou l'aide de canonnage 39, l'aide de timonnerie 6, les matelots 3-10-17-23-31-38-45-51-58-65-71-78-84-90-96-102-108, et les novices 3-9-15-22.

Le second canot sera armé par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

18 Hommes dans le troisième canot de la troisième compagnie; savoir:

Un sergent 2, ou le second de manœuvre 1.

Deux caporaux 3-5, ou les aides de canonnage 1-16.

Quinze soldats, ou les matelots 191-197-203-209-215, et les novices 34-40-46-53-59-65-70-78-84-90.

Le troisième canot sera armé par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

145 Hommes au second voyage des quatre bâtimens à rames.

III.e VOYAGE DES QUATRE BÂTIMENS À RAMES.

60 Hommes dans la chaloupe, dont un de l'état-major, cinquante-deux de la quatrième compagnie, et sept de la cinquième; savoir:

Le sous-adjudant, ou l'élève de la marine 1.

Quatrième compagnie.

Le capitaine, ou le lieutenant de vaisseau 4.

Trois sergens 1-3-4, ou le maître de timonnerie 1, le second de timonnerie 2, et le maître armurier.

Six caporaux 2-3-5-6-7-8, ou le quartier-maître 9 et les aides de canonnage 3-17-23-27-35.

Quarante-un soldats, ou les matelots 114-120-126-132-138-144-150-156-162-174-180-186-192-198-204-210-216-222-228-234-240-246-252-258-264-270-276-282-288, et les novices 28-35-41-47-54-60-66-73-79-85-91-97.

Le tambour ou le mousse 4.

Cinquième

Cinquième compagnie.

Un caporal 8, ou l'aide de canonnage 34.

Six soldats, ou les matelots 283-289-301-304 et les novices 4-10.

La chaloupe sera armée par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

40 Hommes dans le grand canot de la cinquième compagnie; savoir:

Le capitaine ou l'enseigne de vaisseau 1.

Deux sergens 1-2, ou le maître de charpentage et le maître de canonnage 2.

Cinq caporaux 2-3-4-5-6, ou le quartier-maître 10 et les aides de canonnage 4-9-19-24.

Trente-un soldats, ou l'aide de canonnage 40, l'aide de charpentage 1, les matelots 4-11-18-25-33-39-46-53-59-66-72-79-85-97-103-109-115-121-127-133-139-145-151-157-163-169-175-181-193-199-205.

Le tambour, ou le mousse 5.

Le grand canot sera armé par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

27 Hommes dans le second canot de la cinquième compagnie; savoir:

Le lieutenant, ou l'élève de la marine 5.

Un sergent 3, ou le second de charpentage.

Deux caporaux 1-7 ou le quartier-maître 1 et l'aide de canonnage 31.

Vingt-un soldats, ou les matelots 211-217-223-229-235-241-247-253-259-265-271-277 et les novices 17-23-29-36-42-48-55-61-67.

Le second canot sera armé par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

18 Hommes dans le troisième canot, dont cinq de la cinquième compagnie, et treize de la sixième; savoir:

Cinquième compagnie.

Cinq soldats, ou les novices 74-80-86-92-98.

Sixième compagnie.

Un sergent 3, ou le second de calfatage.

Deux caporaux 2-4, ou le quartier-maître 11 et l'aide de canonnage 5.

Dix soldats, ou l'aide de timonnerie 1, l'aide de charpentage 2 et les matelots 5-12-19-26-34-40-47-54.

Le troisième canot sera armé par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

145 Hommes au troisième voyage des quatre bâtimens à rames.

IV.e VOYAGE DES QUATRE BÂTIMENS À RAMES.

60 Hommes dans la chaloupe de la sixième compagnie; savoir :

Le capitaine, ou l'enseigne de vaisseau 2.

Le lieutenant, ou l'enseigne de vaisseau 5.

Deux sergens 1-2, ou le maître de calfatage et le maître de canonnage 3.

Six caporaux 1-3-5-6-7-8, ou le contre-maître 3, le quartier-maître 15 et les aides de canonnage 12-20-25-33.

Quarante-neuf soldats, ou les matelots 60-67-74-80-86-92-98-104-116-122-128-134-140-146-152-158-164-170-176-182-188-194-200-212-218-224-230-236-242-248-254-260-266-272-278-284-290-293-302 et les novices 5-11-18-24-30-37-43-49-56-62.

Le tambour, ou le mousse 6.

La chaloupe sera armée par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

40 Hommes dans le grand canot, dont six de la sixième compagnie, et trente-quatre de la septième; savoir :

Sixième compagnie.

Six soldats, ou les novices 68-75-81-87-93-95.

Septième compagnie.

Le capitaine, ou l'enseigne de vaisseau 3.

Un sergent 2, ou le maître de timonnerie 2.

Trois caporaux 1-5-7, ou le contre-maître 2 et les aides de canonnage 13-26.

Vingt-sept soldats, ou l'aide de timonnerie 2, l'aide de calfatage 1, les matelots 6-13-20-27-35-42-48-55-61-68-75-81-87-93-99-105-111-117-123-135-141-147-153-159-165-171.

Le tambour, ou le mousse 7.

Le grand canot sera armé par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

27 Hommes dans le second canot de la septième compagnie; savoir:

Le lieutenant, ou l'enseigne de vaisseau 4.

Un sergent 1, ou le maître de voilerie.

Trois caporaux 2-6-8, ou le quartier-maître 12 et les aides de canonnage 14-32.

Vingt-deux soldats, ou les matelots 177-183-189-195-201-207-213-219-231-237-243-249-255-261-267-273-279-285-291-294-303 et le novice 6.

Le second canot sera armé par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

18 Hommes dans le troisième canot de la septième compagnie; savoir:

Un sergent 3, ou le second de voilerie.

Deux caporaux 3-4, ou le quartier-maître 14 et l'aide de canonnage 6.

Quinze soldats, ou les novices 12-19-25-31-38-44-51-57-63-69-76-82-88-94-96.

Le troisième canot sera armé par les personnes destinées à la garde du vaisseau.

145 Hommes au quatrième voyage des quatre premiers bâtimens à rames.

TOTAL 580 hommes dans les 4 voyages des quatre bâtimens à rames.

ROLE POUR LE MOUILLAGE.

GAILLARD D'ARRIÈRE.

1 Le capitaine.
2 Lieutenans de vaisseau 3-5.
1 Enseigne de vaisseau 3.
1 Officier de la garnison 1.
2 Élèves de la marine 1-5.
1 Maître de manœuvre 1.
1 Second de manœuvre 2.
6 Quartiers-maîtres 1-2-3-4-5-6.
1 Maître de canonnage 1.
2 Seconds de canonnage 3-4.
14 Aides de canonnage 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14.
2 Maîtres de timonnerie 1-2.
2 Seconds de timonnerie 3-4.
4 Aides de timonnerie 2-4-6-7.
1 Pilote-côtier.
1 Maître de charpentage.
1 Aide de charpentage 1.
1 Maître de calfatage.
1 Aide de calfatage 1.
1 Maître de voilerie.
1 Aide de voilerie 1.
2 Sergens 1-4.
4 Caporaux 1-3-5-8.
1 Maître armurier.
104 Matelots 1-2-5-6-13-14-21-22-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-

246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-260-262.

28 Novices 1-2-3-4-5-6-7-8-25-26-27-28-29-30-49-50-51-52-53-54-55-56-73-74-75-76-77-78.

55 Soldats 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55.

241 Hommes au gaillard d'arrière.

GAILLARD D'AVANT.

1 Le capitaine de frégate.
1 Lieutenant de vaisseau 4.
2 Enseignes de vaisseau 2-5.
2 Élèves de la marine 3-6.
1 Maître de manœuvre 2.
1 Contre-maître 3.
6 Quartiers-maîtres 7-8-9-10-11-12.
1 Maître de canonnage 2.
2 Seconds de canonnage 1-2.
9 Aides de canonnage 30-31-32-33-34-35-36-37-38.
1 Second de timonnerie 1.
1 Aide de timonnerie 3.
1 Second de charpentage.
2 Aides de charpentage 2-3.
1 Second de calfatage.
2 Aides de calfatage 2-3.
1 Second de voilerie.
1 Aide de voilerie 2.
149 Matelots 3-4-7-8-11-12-15-16-19-20-23-24-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-

148-149-150-151-152-153-154-155-156-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210 211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-261-263-265.

54 Novices 11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-81-82-83-84-85-86 87-88-89-90.

239 Hommes au gaillard d'avant.

DUNETTE.

1 Lieutenant de vaisseau 2.
1 Enseigne de vaisseau 1.
1 Élève de la marine 4.
1 Contre-maître 1.
2 Quartiers-maîtres 15-16.
1 Second de timonnerie 2.
2 Aides de timonnerie 1-5.
1 Sergent 3.
2 Caporaux 4-7.
1 Second armurier.
28 Matelots 9-10-17-18-43-44-105-106-181-182-259-264-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281.
10 Soldats 57-58-59-60-61-62-63-64-65-66.

51 Hommes à la dunette.

A l'entre-pont, au faux-pont et à la cale, pour filer du câble.

1 Lieutenant de vaisseau 1.
1 Enseigne de vaisseau 4.
1 Officier de la garnison 2.
1 Élève de la marine 2.

1 Second de manœuvre 1.
1 Contre-maître 2.
2 Quartiers-maîtres 13-14.
1 Maître de canonnage 3.
18 Aides de canonnage 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-39-40-41.
1 Sergent 2.
2 Caporaux 2-6.
20 Matelots 282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-301-302-303.
16 Novices 9-10-31-32-57-58-79-80-91-92-93-94-95-96-97-98.
22 Soldats 67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88.

88 Hommes à l'entre-pont, au faux-pont et à la cale.

TOTAL, 619 hommes pour le mouillage.

8 Hommes nécessaires à un emploi étranger au mouillage, l'aide de canonnage 42, *gardien de la sainte-barbe;* le matelot 299, *gardien des munitions navales;* le matelot 300, *gardien de la cale et des vivres;* le matelot 304, *en faction à la mèche;* le novice 99, *aide du boulanger;* le novice 100, *aide du coq;* le novice 101, *infirmier;* et le soldat 56, *en faction au corps-de-garde.*

Les chirurgiens, les gens du munitionnaire, le boulanger, les mousses et les domestiques ne sont pas compris dans ce rôle.

PREMIÈRE Répartition des 619 hommes du rôle de mouillage, pour carguer toutes les voiles à-la-fois, mouiller, et filer du câble en même temps.

RÉPARTITION des 241 hommes du gaillard d'arrière.

1 Le capitaine au commandement de la manœuvre.
22 Hommes à la surveillance de la manœuvre des bras, des drisses, des écoutes, des cargues et du gouvernail, deux lieutenans de vaisseau

3-5, un enseigne de vaisseau 3, un officier de la garnison 1, deux élèves de la marine 1-5, un maître de manœuvre 1, un second de manœuvre 2, un maître de canonnage 1, deux seconds de canonnage 3-4, deux maîtres de timonnerie 1-2, deux seconds de timonnerie 3-4, le pilote-côtier, le maître de charpentage, le maître de calfatage, le maître de voilerie, deux sergens 1-4, et le maître armurier.

Le lieutenant de vaisseau 3, et le maître de manœuvre 1, seront attentifs à toute la manœuvre; le lieutenant de vaisseau 5, et le maître de timonnerie 2, à l'action du cargue-point de sous le vent de grand'voile et du grand hunier; l'enseigne de vaisseau 3, et le maître de charpentage, à l'action du cargue-point du vent de grand'voile et du grand hunier; le second de manœuvre 2, à l'action des cargue-fonds et cargue-boulines de sous le vent de grand'voile et du grand hunier; le second de timonnerie 3, à l'action des cargue-fonds et cargue-boulines du vent de grand'voile et du grand hunier; l'élève de la marine 1, et le second de timonnerie 4, seront attentifs à l'action des bras du grand hunier et du grand perroquet; l'élève de la marine 5, et le pilote-côtier à l'action des bras du petit hunier et du petit perroquet; le maître de canonnage 1 surveillera le filage de l'écoute de grand'voile; le second de canonnage 3, le filage des écoutes du grand hunier; le second de canonnage 4, le filage des écoutes du perroquet de fougue; le maître de timonnerie 1, le gouvernail; le maître de calfatage sera attentif à l'action des bras du perroquet de fougue et du perroquet d'artimon; le maître de voilerie, à l'action des écoutes et des cargues du grand perroquet, des drisses et des hale-bas des voiles d'étais; le maître armurier, au filage des écoutes des voiles d'étais; l'officier de la garnison 1, et les sergens 1-4, seront attentifs à l'activité des hommes pour le carguement des voiles.

4 Hommes au gouvernail, deux aides de timonnerie 2-6, et deux matelots 25-27.

6 Hommes dans les grands porte-haubans, pour sonder et annoncer la quantité d'eau qu'il y a; AU VENT, l'aide de timonnerie 4, et deux matelots 29-31; SOUS LE VENT, l'aide de timonnerie 7, et deux matelots 30-32.

13 Hommes sur le bras du vent du grand hunier, un aide de canonnage 1, un

un caporal 3, trois matelots 35-241-262, deux novices 5-78, six soldats 2-11-17-23-30-55.

3 Hommes sur le bras de sous le vent du grand hunier, deux matelots 33-175 et un novice 3.

3 Hommes sur le bras du vent du grand perroquet, deux matelots 39-176 et un novice 77.

1 Homme sur le bras de sous le vent du grand perroquet, un matelot 42.

13 Hommes sur le bras du vent du petit hunier, un aide de canonnage 2, un caporal 1, trois matelots 36-242-260, deux novices 6-76, six soldats 3-12-18-24-31-54.

3 Hommes sur le bras de sous le vent du petit hunier, deux matelots 34-174 et un novice 75.

3 Hommes sur le bras du vent du petit perroquet, deux matelots 41-177 et un novice 74.

1 Homme sur le bras de sous le vent du petit perroquet, un matelot 81.

5 Hommes sur le bras du vent du perroquet de fougue, l'aide de canonnage 14, deux matelots 82-178, un novice 51 et un soldat 34.

2 Hommes sur le bras de sous le vent du perroquet de fougue, et sur la bouline pour la filer, deux matelots 40-258.

2 Hommes sur le bras du vent du perroquet d'artimon, un matelot 88 et un novice 8.

1 Homme sur le bras de sous le vent du perroquet d'artimon, et sur la bouline pour la filer, un matelot 92.

2 Hommes sur la drisse du vent du grand hunier, un aide de canonnage 13 et un matelot 103.

2 Hommes sur la drisse de sous le vent du grand hunier, un aide de canonnage 12 et un matelot 104.

2 Hommes sur la drisse du grand perroquet, deux matelots 38-246.

2 Hommes sur l'écoute de grand'voile, un aide de canonnage 3 et un matelot 158.

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent du grand hunier, un aide de canonnage 4 et un matelot 159.

2 Hommes sur l'écoute du vent du grand hunier, un aide de canonnage 5 et un matelot 160.

1 Homme sur l'écoute de sous le vent du grand perroquet, un matelot 37.

1 Homme sur l'écoute du vent du grand perroquet, un matelot 83.

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 6 et un matelot 257.

2 Hommes sur l'écoute du vent du perroquet de fougue, un aide de canonnage 7 et un matelot 256.

1 Homme sur l'écoute de sous le vent du perroquet d'artimon, un matelot 84.

1 Homme sur l'écoute du vent du perroquet d'artimon, un matelot 85.

3 Hommes pour filer les drisses des voiles d'étais, trois matelots 100-101-102.

3 Hommes pour filer les écoutes des voiles d'étais, trois matelots 161-162-163.

5 Hommes, dont trois sur le hale-bas du foc d'artimon, et deux sur celui de la voile d'étai du perroquet de fougue, quatre matelots 95-96-254-255 et un novice 73.

2 Hommes pour filer l'écoute du foc d'artimon, et celle de la voile d'étai du perroquet de fougue, deux matelots 93-164.

12 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de grand'voile, un quartier-maître 1, un caporal 5, quatre matelots 26-157-179-253, deux novices 4-56 et quatre soldats 5-19-35-53.

12 Hommes sur le cargue-point du vent de grand'voile, un quartier-maître 2, cinq matelots 86-94-180-239-252, deux novices 7-55 et quatre soldats 4-20-36-52.

6 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent de grand'voile, un quartier-maître 5, deux matelots 87-173, un novice 25 et deux soldats 6-42.

6 Hommes sur le cargue-fond du vent de grand'voile, un aide de charpentage 1, deux matelots 89-172, un novice 26 et deux soldats 7-43.

6 Hommes sur le cargue-bouline de sous le vent de grand'voile, un aide de canonnage 8, deux matelots 90-231, un novice 27, et deux soldats 8-44.

6 Hommes sur le cargue-bouline du vent de grand'voile, un aide de canonnage 9, deux matelots 91-232, un novice 28 et deux soldats 9-45.

12 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du grand hunier, un quartier-maître 3, un caporal 8, quatre matelots 28-165-233-247, deux novices 2-29, quatre soldats 10-21-32-46.

Digitized by Google

12 Hommes sur le cargue-point du vent du grand hunier, un quartier-maître 4, cinq matelots 97-166-234-240-251, deux novices 1-54 et quatre soldats 1-13-25-47.

6 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent du grand hunier, un quartier-maître 6, deux matelots 167-235, un novice 30 et deux soldats 14-48.

6 Hommes sur le cargue-fond du vent du grand hunier, un aide de calfatage 1, deux matelots 168-236, un novice 49 et deux soldats 15-49.

6 Hommes sur l'égorgeoir de sous le vent du grand hunier, un aide de canonnage 10, deux matelots 169-237, un novice 50 et deux soldats 16-50.

6 Hommes sur l'égorgeoir du vent du grand hunier, un aide de canonnage 11, deux matelots 170-238, un novice 51 et deux soldats 22-51.

5 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du grand perroquet, un aide de voilerie 1, deux matelots 98-243 et deux soldats 26-37.

5 Hommes sur le cargue-point du vent du grand perroquet, trois matelots 99-244-250 et deux soldats 27-38.

3 Hommes sur le cargue-fond du grand perroquet, trois matelots 171-245-249.

8 Hommes dans la grande hune et sur la grand'vergue, pour faciliter le carguement des voiles, huit matelots-gabiers 1-2-5-6-13-14-21-22.

RÉPARTITION des 239 hommes du gaillard d'avant.

15 Hommes à la surveillance de la manœuvre des drisses, des écoutes, des amures, des boulines, des cargues et du mouillage des ancres, le capitaine de frégate, un lieutenant de vaisseau 4, deux enseignes de vaisseau 2-5, deux élèves de la marine 3-6, un maître de manœuvre 2, un contre-maître 3, un maître de canonnage 2, deux seconds de canonnage 1-2, un second de timonnerie 1, le second de charpentage, le second de calfatage et le second de voilerie.

Le capitaine de frégate et le maître de manœuvre 2 seront attentifs à toute la manœuvre; le lieutenant de vaisseau 4 et le second de

canonnage 2, à l'action du cargue-point de sous le vent de misaine et du petit hunier; l'enseigne de vaisseau 2 et le second de timonnerie 1, à l'action du cargue-point du vent de misaine et du petit hunier; le second de charpentage, à l'action des cargue-fonds et cargue-boulines de misaine et du petit hunier; l'élève de la marine 3 surveillera le filage de l'amure de grand'voile et les boulines du grand mât; l'élève de la marine 6, le filage de l'amure de misaine, et les boulines du mât de misaine; le maître de canonnage 2, le filage de l'écoute de misaine; et le second de canonnage 1, le filage des écoutes du petit hunier; le second de calfatage, l'action des écoutes et des cargues du petit perroquet; le second de voilerie, l'action des drisses, des hale-bas, des écoutes de foc, et celle des hale-bas des voiles d'étais; l'enseigne de vaisseau 5 et le contre-maître 3, seront attentifs aux serre-bosses, aux bosses de bout, aux orins et aux bouées des ancres, pour qu'elles puissent être mouillées au même instant que l'ordre en sera donné.

2 Hommes sur la drisse du vent du petit hunier, un aide de canonnage 30 et un matelot 57.

2 Hommes sur la drisse de sous le vent du petit hunier, un aide de canonnage 31 et un matelot 58.

2 Hommes sur la drisse du petit perroquet, deux matelots 47-223.

2 Hommes sur l'amure de grand'voile, un aide de canonnage 32 et un matelot 56.

2 Hommes sur l'écoute de misaine, un aide de canonnage 33 et un matelot 59.

2 Hommes sur l'amure de misaine, un aide de canonnage 34 et un matelot 60.

2 Hommes sur l'écoute de sous le vent du petit hunier, un aide de canonnage 35 et un matelot 61.

2 Hommes sur l'écoute du vent du petit hunier, un aide de canonnage 36 et un matelot 62.

1 Homme sur l'écoute de sous le vent du petit perroquet, un matelot 48.

1 Homme sur l'écoute du vent du petit perroquet, un matelot 49.

2 Hommes sur la bouline du vent de grand'voile, un aide de timonnerie 3 et un matelot 136.

2 Hommes sur la bouline du vent du grand hunier, deux matelots 65-152.

1 Homme sur la bouline du vent du grand perroquet, un matelot 115.
2 Hommes sur la bouline du vent de misaine, un aide de charpentage 3 et un matelot 221.
2 Hommes sur la bouline du vent du petit hunier, deux matelots 66-153.
1 Homme sur la bouline du vent du petit perroquet, un matelot 116.
2 Hommes pour filer les drisses des focs, deux matelots 72-73.
2 Hommes pour filer les écoutes des focs, deux matelots 79-80.
10 Hommes sur les hale-bas des voiles d'étais, six matelots 53-67-107-124-137-183 et quatre novices 11-21-38-59.
10 Hommes sur les hale-bas des focs, six matelots 52-68-108-125-138-184 et quatre novices 12-22-39-60.
12 Hommes sur le cargue-point de sous le vent de misaine, un quartier-maître 9, sept matelots 45-109-117-126-139-185-206 et quatre novices 13-23-40-61.
12 Hommes sur le cargue-point du vent de misaine, un quartier-maître 10, sept matelots 46-110-118-127-140-186-207 et quatre novices 14-24-41-62.
6 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent de misaine, un aide de charpentage 2, quatre matelots 76-128-141-187 et un novice 15.
6 Hommes sur le cargue-fond du vent de misaine, un aide de calfatage 3, trois matelots 77-129-188 et deux novices 16-63.
6 Hommes sur le cargue-bouline de sous le vent de misaine, quatre matelots 54-130-142-189 et deux novices 17-64.
6 Hommes sur le cargue-bouline du vent de misaine, quatre matelots 55-111-131-143 et deux novices 18-65.
12 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du petit hunier, un quartier-maître 11, sept matelots 78-132-144-190-208-222-229 et quatre novices 19-33-42-66.
12 Hommes sur le cargue-point du vent du petit hunier, un quartier-maître 12, sept matelots 112-133-145-191-209-224-230 et quatre novices 20-34-43-67.
6 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent du petit hunier, un aide de calfatage 2, trois matelots 113-134-146 et deux novices 35-44.
6 Hommes sur le cargue-fond du vent du petit hunier, un aide de

voilerie 2, trois matelots 114-147-192 et deux novices 36-68.

6 Hommes sur l'égorgeoir de sous le vent du petit hunier, quatre matelots 69-119-148-193 et deux novices 37-69.

6 Hommes sur l'égorgeoir du vent du petit hunier, quatre matelots 70-120-149-194 et deux novices 45-70.

5 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du petit perroquet, quatre matelots 71-121-150-195 et un novice 46.

5 Hommes sur le cargue-point du vent du petit perroquet, quatre matelots 74-122-151-196 et un novice 47.

3 Hommes sur le cargue-fond du petit perroquet, trois matelots 75-123-135.

8 Hommes dans la hune de misaine et sur la vergue pour faciliter le carguement des voiles, huit matelots 3-4-7-8-11-12-15-16.

2 Hommes à la serre-bosse de l'ancre du bossoir de tribord, un aide de canonnage 37 et un matelot 24.

2 Hommes à la serre-bosse de l'ancre du bossoir de bâbord, un aide de canonnage 38 et un matelot 23.

3 Hommes à la bosse de bout de l'ancre du bossoir de tribord, un quartier-maître 7 et deux matelots 19-63.

3 Hommes à la bosse de bout de l'ancre du bossoir de bâbord, un quartier-maître 8 et deux matelots 20-64.

1 Homme à la bouée de l'ancre du bossoir de tribord, un matelot 51.

1 Homme à la bouée de l'ancre du bossoir de bâbord, un matelot 50.

RÉPARTITION des 51 hommes de la dunette.

6 Hommes à la surveillance de la manœuvre des drisses et des cargues, un lieutenant de vaisseau 2, un enseigne de vaisseau 1, un élève de la marine 4, un contre-maître 1, un second de timonnerie 2 et un sergent 3.

Le lieutenant de vaisseau 2 sera attentif à toute la manœuvre; l'enseigne de vaisseau 1, à l'action de la drisse et des cargues de sous le vent du perroquet de fougue; l'élève de la marine 4, à l'action de la drisse et des cargues du vent du perroquet de fougue; le contre-maître 1 sera attentif à faire amener la brigantine; le

second de timonnerie 2, à la drisse et aux cargues du perroquet d'artimon, à la drisse du foc d'artimon et à celle de la voile d'étai du perroquet de fougue ; le sergent 3 sera attentif à l'activité des soldats.

1 Homme à la drisse du vent du perroquet de fougue, un matelot 17.

1 Homme à la drisse de sous le vent du perroquet de fougue, un matelot 18.

1 Homme à la drisse du perroquet d'artimon, un matelot 275.

2 Hommes aux drisses de la brigantine, deux matelots 105-106.

8 Hommes pour amener la brigantine, le second armurier, un quartier-maître 15 et six matelots 9-10-268-279-280-281.

2 Hommes à la drisse du foc d'artimon et de la voile d'étai du perroquet de fougue, deux matelots 181-182.

5 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du perroquet de fougue, un quartier-maître 16, un caporal 4 et trois matelots 43-269-278.

5 Hommes sur le cargue-point du vent du perroquet de fougue, un aide de timonnerie 1, un caporal 7 et trois matelots 44-270-277.

3 Hommes sur le cargue-fond de sous le vent du perroquet de fougue, un aide de timonnerie 5, un matelot 259 et un soldat 57.

3 Hommes sur le cargue-fond du vent du perroquet de fougue, deux matelots 264-276 et un soldat 58.

3 Hommes sur l'égorgeoir de sous le vent du perroquet de fougue, un matelot 266 et deux soldats 59-66.

3 Hommes sur l'égorgeoir du vent du perroquet de fougue, un matelot 267 et deux soldats 60-61.

3 Hommes sur le cargue-point de sous le vent du perroquet d'artimon, deux matelots 271-274 et un soldat 62.

3 Hommes sur le cargue-point du vent du perroquet d'artimon, un matelot 272 et deux soldats 63-64.

2 Hommes sur le cargue-fond du perroquet d'artimon, un matelot 273 et un soldat 65.

RÉPARTITION des 88 hommes de l'entre-pont, du faux-pont et de la cale, pour filer du câble.

8 Hommes à la surveillance de la manœuvre de filer du câble, un lieutenant de vaisseau 1, un enseigne de vaisseau 4, un officier de

la garnison 2, un élève de la marine 2, un second de manœuvre 1, un contre-maître 2, un maître de canonnage 3 et un sergent 2.

Le lieutenant de vaisseau 1 et le second de manœuvre 1 surveilleront toute la manœuvre; l'enseigne de vaisseau 4 et le contre-maître 2 seront dans le faux-pont, à l'ouverture qui est au-dessus de l'endroit où sont lovés les câbles, pour les faire filer; l'officier de la garnison 2, l'élève de la marine 2 et le sergent 2 seront dans l'entre-pont, attentifs à l'activité des hommes pour filer du câble; et le maître de canonnage 3 sera dans l'entre-pont, attentif à faire frapper des bosses sur le câble ou à les faire lâcher.

14 Hommes dans la cale où sont lovés les câbles, deux quartiers-maîtres 13-14 et douze matelots 282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293.

54 Hommes dans l'entre-pont pour filer du câble, six aides de canonnage 27-28-29-39-40-41, deux caporaux 2-6, huit matelots 294-295-296-297-298-300-302-303, seize novices 9-10-31-32-57-58-79-80-91-92-93-94-95-96-97-98 et vingt-deux soldats 67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88.

12 Hommes dans l'entre-pont pour frapper des bosses sur le cable, douze aides de canonnage 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26.

567 Hommes employés pour carguer toutes les voiles à-la-fois, mouiller et filer du câble en même temps.

Il reste 52 hommes sans emploi.

DEUXIÈME Répartition des 619 hommes du rôle de mouillage, pour serrer toutes les voiles à-la-fois, mettre la chaloupe à la mer, et filer du câble en même temps.

RÉPARTITION des 241 hommes du gaillard d'arrière.

1 Le capitaine, au commandement de la manœuvre.

19 Hommes à la surveillance du serrement des voiles du grand mât, et de

de la manœuvre de mettre la chaloupe à la mer, deux lieutenans de vaisseau 3 - 5, un enseigne de vaisseau 3, un officier de la garnison 1, deux élèves de la marine 1 - 5, un maître de manœuvre 1, un maître de canonnage 1, un second de canonnage 4, deux maîtres de timonnerie 1 - 2, un second de timonnerie 4, le pilote côtier, le maître de charpentage, le maître de calfatage, le maître de voilerie, deux sergens 1 - 4 et le maître armurier.

Le lieutenant de vaisseau 3, surveillera le serrement des voiles du grand mât, et la manœuvre de mettre la chaloupe à la mer; le lieutenant de vaisseau 5, et le maître de manœuvre 1, seront attentifs à la manœuvre de mettre la chaloupe à la mer; l'enseigne de vaisseau 3, le maître de timonnerie 2, et le maître de voilerie surveilleront le serrement des voiles du grand mât; l'élève de la marine 1, le pilote-côtier et le maître de charpentage seront attentifs sur l'action de la caliorne d'arrière, pour mettre la chaloupe à la mer; l'élève de la marine 5, le maître de calfatage et le second de canonnage 4, surveilleront l'action du palan de bout de vergue d'arrière; le maître de canonnage 1, le second de timonnerie 4, et le maître armurier seront attentifs sur l'action du palan d'étai d'arrière pour mettre la chaloupe à la mer; le maître de timonnerie 1 au gouvernail; l'officier de la garnison 1, et les sergens 1 - 4, seront attentifs à l'activité des hommes qui mettent la chaloupe à la mer.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 2 et un matelot 25.

53 Hommes sur la grand'vergue, pour serrer la grand'voile, un second de manœuvre 2, deux quartiers-maîtres 2-5, dix aides de canonnage 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10, deux aides de timonnerie 4-7 et trente-huit matelots 2-14-26-28-30-32-34-36-38-40-42-82-84-86-88-90-92-94-96-98-100-102-104-158-160-162-164-166-168-170-172-174-176-178-180-232-234-235.

Le second de manœuvre 2 surveillera le serrement de la grand'voile. — Sur la vergue à tribord seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 2-26-30-34-38-42-84-88-92-96-100-104-160-164-168-172-176-180-234, l'aide de timonnerie 4, les aides de canonnage 1-3-

5-7-9 et le quartier-maître 2. — Sur la vergue à bâbord seront placés dans l'ordre suivant, du bout de la vergue au mât, les matelots 14-28-32-36-40-82-86-90-94-98-102-158-162-166-170-174-178-232-235, l'aide de timonnerie 7, les aides de canonnage 2-4-6-8-10 et le quartier-maître 5.

37 Hommes sur la vergue du grand hunier, pour en serrer la voile, un second de canonnage 3, deux quartiers-maîtres 1-3, quatre aides de canonnage 11-12-13-14 et trente matelots 1-5-13-21-27-29-33-35-37-39-41-81-83-85-87-89-91-93-95-97-99-101-103-157-159-161-163-165-167-169.

Le second de canonnage 3 surveillera le serrement du grand hunier. — Sur la vergue à tribord seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 1-13-27-33-37-41-83-87-91-95-99-103-159-163-167, les aides de canonnage 11-13 et le quartier-maître 1. — Sur la vergue à bâbord seront placés dans l'ordre suivant, du bout de la vergue au mât, les matelots 5-21-29-35-39-81-85-89-93-97-101-157-161-165-169, les aides de canonnage 12-14 et le quartier-maître 3.

11 Hommes sur la vergue du grand perroquet, pour en serrer la voile, un second de timonnerie 3 et dix matelots 6-22-31-171-173-175-177-179-231-233.

Le second de timonnerie 3 surveillera le serrement du grand perroquet. — Sur la vergue à tribord seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 31-231-177-173-6. — Sur la vergue à bâbord seront placés dans l'ordre suivant, du bout de la vergue au mât, les matelots 171-233-179-175-22.

3 Hommes pour serrer le foc d'artimon, trois matelots 237-238-239.

2 Hommes pour serrer la voile d'étai du perroquet de fougue, deux matelots 240-241.

55 Hommes sur la caliorne d'arrière, pour mettre la chaloupe à la mer, un quartier-maître 4, un aide de charpentage 1, deux caporaux 1-3, huit matelots 236-242-243-244-245-246-247-248, dix novices 1-2-3-4-5-6-7-8-25-26 et trente-trois soldats

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33. — *Lorsque la chaloupe sera élevée au-dessus du passe-avant, les soldats 32-33 passeront sur le palan de bout de vergue d'arrière.*

35 Hommes sur le palan d'étai d'arrière, pour mettre la chaloupe à la mer, un aide de timonnerie 6, un aide de calfatage 1, un caporal 5, sept matelots 249-250-251-252-253-254-255, neuf novices 27-28-29-30-49-50-51-52-53 et seize soldats 34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49.

35 Hommes sur le palan de bout de vergue d'arrière pour mettre la chaloupe à la mer, un quartier-maître 6, un aide de voilerie 1, un caporal 8, cinq matelots 256-257-258-260-262, neuf novices 54-55-56-73-74-75-76-77-78, et dix-huit soldats 50-51-52-53-54-55-58-59-60-61-62-63-64-65-66-31-32-33. — *Les soldats 58-59-60-61-62-63-64-65-66 proviennent de la dunette, — et les soldats 31-32-33 proviennent de la caliorne d'arrière lorsque la chaloupe est élevée au-dessus du passe-avant.*

Répartition des 239 hommes du gaillard d'avant.

12 Hommes à la surveillance du serrement des voiles d'avant et à la manœuvre de mettre la chaloupe à la mer, le capitaine de frégate, un lieutenant de vaisseau 4, deux enseignes de vaisseau 2-5, deux élèves de la marine 3-6, un maître de manœuvre 2, un maître de canonnage 2, un second de canonnage 2, un second de timonnerie 1, le second de charpentage, et le second de calfatage.

Le capitaine de frégate surveillera le serrement des voiles d'avant et la manœuvre de mettre la chaloupe à la mer; le lieutenant de vaisseau 4 et le maître de manœuvre 2 seront attentifs à la manœuvre de mettre la chaloupe à la mer; l'enseigne de vaisseau 2 et le second de canonnage 2 surveilleront le serrement des voiles du mât de misaine; l'enseigne de vaisseau 5 et le second de timonnerie 1, le serrement des focs; l'élève de la marine 3 et le second de

charpentage seront attentifs sur l'action de la caliorne d'avant pour mettre la chaloupe à la mer ; l'élève de la marine 6 et le second de calfatage surveilleront l'action du palan de bout de vergue d'avant ; et le maître de canonnage 2 sera attentif à l'action du palan d'étai d'avant pour mettre la chaloupe à la mer.

49 Hommes sur la vergue de misaine pour en serrer la voile, un contre-maître 3, deux quartiers-maîtres 7-9, cinq aides de canonnage 30-31-32-33-34, un aide de charpentage 2, un aide de calfatage 2 et trente-neuf matelots 4-8-46-48-50-52-54-56-58-60-62-64-66-68-70-72-74-76-78-80-108-110-112-114-116-118-120-122-124-126-128-130-131-132-133-134-135-136-137.

Le contre-maître 3 surveillera le serrement de la misaine. — Sur la vergue à tribord, seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 4-46-50-54-58-62-66-70-74-78-108-112-116-120-124-128-131-133-135, l'aide de calfatage 2, les aides de canonnage 30-32-34 et le quartier-maître 7. — Sur la vergue à bâbord seront placés dans l'ordre suivant, du bout de la vergue au mât, les matelots 8-48-52-56-60-64-68-72-76-80-110-114-118-122-126-130-132-134-136-137, l'aide de charpentage 2, les aides de canonnage 31-33 et le quartier-maître 9.

35 Hommes sur la vergue du petit hunier pour en serrer la voile, un second de canonnage 1, deux quartiers-maîtres 11-12, quatre aides de canonnage 35-36-37-38, et vingt-huit matelots 3-7-15-16-45-47-49-51-53-55-57-59-61-63-65-67-69-71-73-75-77-79-107-109-111-113-115-117.

Le second de canonnage 1 surveillera le serrement du petit hunier. — Sur la vergue à tribord, seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 3-15-45-49-53-57-61-65-69-73-77-107-111-115, les aides de canonnage 35-37 et le quartier-maître 11. — Sur la vergue à bâbord, seront placés dans l'ordre suivant, du bout de la vergue au mât, les matelots 7-16-47-51-55-59-63-67-71-75-79-109-113-117, les aides de canonnage 36-38 et le quartier-maître 12.

9 Hommes sur la vergue du petit perroquet pour en serrer la voile, le

second de voilerie et huit matelots 23-24-119-121-123-125-127-129.

Le second de voilerie surveillera le serrement du petit perroquet. — Sur la vergue à tribord, seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 119-123-127-23. — Sur la vergue à bâbord, seront placés dans l'ordre suivant, du bout de la vergue au mât, les matelots 121-125-129-24.

4 Hommes pour serrer la voile d'étai du grand hunier, quatre matelots 144-145-146-147.

2 Hommes pour serrer la fausse voile d'étai et la voile d'étai de perroquet, deux matelots 148-149.

10 Hommes pour serrer le grand foc et le faux foc, dix matelots 11-12-19-20-138-139-140-141-142-143.

55 Hommes sur la caliorne d'avant, pour mettre la chaloupe à la mer, un quartier-maître 8, un aide de calfatage 3, vingt-sept matelots 150-151-152-153-154-155-156-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202 et vingt-six novices 11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44. — *Lorsque la chaloupe sera élevée au-dessus du passe-avant, les novices 38-39-40-41-42-43-44 passeront sur le palan de bout de vergue d'avant.*

35 Hommes sur le palan d'étai d'avant pour mettre la chaloupe à la mer, un aide de timonnerie 3, un aide de charpentage 3, quinze matelots 203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217 et dix-huit novices 45-46-47-48-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72.

35 Hommes sur le palan de bout de vergue d'avant pour mettre la chaloupe à la mer, un quartier-maître 10, un aide de voilerie 2, seize matelots 218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-261-263-265 et dix-sept novices 81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-38-39-40-41-42-43-44. — *Les novices 38-39-40-41-42-43-44 proviennent de la caliorne d'avant, lorsque la chaloupe est élevée au-desus du passse-avant.*

RÉPARTITION des 51 hommes de la dunette.

6 Hommes à la surveillance du serrement des voiles du mât d'artimon, un lieutenant de vaisseau 2, un enseigne de vaisseau 1, un élève de la marine 4, un contre-maître 1, un sergent 3 et le second armurier.

Le lieutenant de vaisseau 2 surveillera le serrement des voiles du mât d'artimon; l'enseigne de vaisseau 1 et le contre-maître 1 surveilleront le serrement du perroquet de fougue et du perroquet d'artimon; l'élève de la marine 4 et le second armurier, le serrement de la brigantine; le sergent 3 sera attentif à l'activité des soldats.

21 Hommes sur la vergue du perroquet de fougue, pour en serrer la voile, un second de timonnerie 2, un quartier-maître 15, un aide de timonnerie 5 et dix-huit matelots 9-10-17-43-105-106-181-182-259-264-266-267-268-269-270-271-272-273.

Le second de timonnerie 2 surveillera le serrement du perroquet de fougue. — Sur la vergue à tribord, seront placés dans l'ordre ci-après, du bout de la vergue au mât, les matelots 9-17-105-181-259-266-268-270-272 et le quartier-maître 15. — Sur la vergue à bâbord, seront placés dans l'ordre suivant, du bout de la vergue au mât, les matelots 10-43-106-182-264-267-269-271-273 et l'aide de timonnerie 5.

7 Hommes sur la vergue du perroquet d'artimon, pour en serrer la voile, un aide de timonnerie 1, six matelots 276-277-278-279-280-281.

L'aide de timonnerie 1 surveillera le serrement du perroquet d'artimon. — Sur la vergue à tribord seront placés du bout de la vergue au mât, les matelots 276-278-280. — Sur la vergue à bâbord seront placés du bout de la vergue au mât, les matelots 277-279-281.

8 Hommes pour serrer la brigantine, un quartier-maître 16, deux caporaux 4-7, quatre matelots 18-44-274-275 et un soldat 57.

9 Soldats pour aider à mettre la chaloupe à la mer, et dont la place a été désignée dans la répartition des hommes du gaillard d'arrière. — *Ils ne sont ici que pour mémoire.*

RÉPARTITION des 88 hommes de l'entre-pont, du faux-pont et de la cale pour filer du câble.

8 Hommes à la surveillance de la manœuvre de filer du câble.
14 Hommes dans la cale où sont lovés les câbles, pour soulever les douilles du câble.
54 Hommes dans l'entre-pont, pour filer du câble.
12 Hommes dans l'entre-pont, pour frapper des bosses sur le câble.

} Les mêmes personnes qui ont été désignées dans la première répartition des 619 hommes du rôle de mouillage.

619 Hommes employés pour serrer toutes les voiles à-la-fois, mettre la chaloupe à la mer, et filer du câble en même temps.

TROISIÈME Répartition des 619 hommes du rôle de mouillage, pour mouiller avec embossures, les raidir, et en même temps serrer toutes les voiles à-la-fois.

RÉPARTITION des 241 hommes du gaillard d'arrière.

1 Le capitaine au commandement de la manœuvre.

19 Hommes à la surveillance du raidissement des embossures, et du serrement des voiles du grand mât, deux lieutenans de vaisseau 3-5, un enseigne de vaisseau 3, un officier de la garnison 1, deux élèves de la marine 1-5, un maître de manœuvre 1, un maître de canonnage 1, un second de canonnage 4, deux maîtres de timonnerie 1-2, un second de timonnerie 4, le pilote-côtier, le maître de charpentage, le maître de calfatage, le maître de voilerie, deux sergens 1-4 et le maître armurier.

Le lieutenant de vaisseau 3, et le maître de manœuvre 1, surveilleront le raidissement des embossures; le lieutenant de vaisseau 5, l'officier de la garnison 1, l'élève de la marine 5, le maître de canonnage 1, le second de canonnage 4, le second de timonnerie 4, le maître armurier et les deux sergens 1-4, se rendront dans la

première batterie pour faire raidir la première embossure avec le grand cabestan ou avec un palan; l'enseigne de vaisseau 3, l'élève de la marine 1, le maître de timonnerie 2, et le maître de voilerie, surveilleront le serrement des voiles du grand mât; le maître de timonnerie, le gouvernail; le pilote-côtier sera attentif à l'ancre à jet, pour la faire mouiller au même instant que l'ordre en sera donné; le maître de charpentage et le maître de calfatage se porteront où leur présence sera nécessaire.

2 Hommes au gouvernail, un aide de timonnerie 2 et un matelot 25.

3 Hommes sur un des grands porte-haubans, pour sonder et annoncer la quantité d'eau qu'il y a, un aide de timonnerie 6 et deux matelots 253-254.

2 Hommes à la serre-bosse d'une ancre à jet, deux matelots 236-243.

2 Hommes à la bosse de bout de la même ancre à jet, un quartier-maître 6 et un matelot 242.

100 Hommes dans la première batterie, pour raidir la première embossure avec le grand cabestan ou avec un palan, un quartier-maître 4, un aide de charpentage 1, un aide de calfatage 1, un aide de voilerie 1, quatre caporaux 1-3-5-8, neuf matelots 244-245-246-247-248-249-250-251-252, vingt-huit novices 1-2-3-4-5-6-7-8-25-26-27-28-29-30-49-50-51-52-53-54-55-56-73-74-75-76-77-78 et cinquante-cinq soldats 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55.

53 Hommes sur la grand'vergue, pour serrer la grand'voile.

37 Hommes sur la vergue du grand hunier pour en serrer la voile.

11 Hommes sur la vergue du grand perroquet pour en serrer la voile.

3 Hommes pour serrer le foc d'artimon.

2 Hommes pour serrer la voile d'étai du perroquet de fougue.

Les mêmes personnes et placées de la même manière que dans la deuxième répartition des 619 hommes du rôle de mouillage.

RÉPARTITION

RÉPARTITION des 239 hommes du gaillard d'avant.

12 Hommes à la surveillance du mouillage des ancres, du raidissement des embossures et du serrement des voiles d'avant, le capitaine de frégate, un lieutenant de vaisseau 4, deux enseignes de vaisseau 2-5, deux élèves de la marine 3-6, un maître de manœuvre 2, un maître de canonnage 2, un second de canonnage 2, un second de timonnerie 1, le second de charpentage et le second de calfatage.

Le capitaine de frégate surveillera l'exécution du mouillage des ancres et du serrement des voiles d'avant; l'enseigne de vaisseau 2, le maître de manœuvre 2, le second de canonnage 2, et le second de calfatage, surveilleront l'exécution du mouillage des ancres et du serrement des voiles du mât de misaine; le lieutenant de vaisseau 4, l'enseigne de vaisseau 5, l'élève de la marine 4, le maître de canonnage 2, et le second de timonnerie 1, se rendront dans la seconde ou dans la première batterie où sera la seconde embossure, s'il y en a une, pour la faire raidir avec un palan ou avec le grand cabestan; l'élève de la marine 3, et le second de charpentage, surveilleront le serrement des focs.

2 Hommes à la serre-bosse de l'ancre de bossoir de tribord, deux matelots 154-155.

2 Hommes à la serre-bosse de l'ancre de bossoir de bâbord, deux matelots 156-183.

3 Hommes à la bosse de bout de l'ancre de bossoir de tribord, un quartier-maître 8 et deux matelots 150-151.

3 Hommes à la bosse de bout de l'ancre de bossoir de bâbord, un aide de timonnerie 3 et deux matelots 152-153.

1 Homme à la bouée de l'ancre de bossoir de tribord, un matelot 184.

1 Homme à la bouée de l'ancre de bossoir de bâbord, un matelot 185.

100 Hommes dans la seconde ou dans la première batterie, pour raidir la seconde embossure, s'il y en a une, avec un palan ou avec le grand cabestan, un quartier-maître 10, un aide de charpentage 3, un aide

de calfatage 3, un aide de voilerie 2, quarante-deux matelots 186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227, et cinquante-quatre novices 11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90.

49 Hommes sur la vergue de misaine, pour en serrer la voile. 35 Hommes sur la vergue du petit hunier, pour en serrer la voile. 9 Hommes sur la vergue du petit perroquet, pour en serrer la voile. 4 Hommes pour serrer la voile d'étai du grand hunier. 2 Hommes pour serrer la fausse voile d'étai et la voile d'étai de perroquet. 10 Hommes pour serrer le grand foc et le faux foc.	Les mêmes personnes, et placées de la même manière que dans la deuxième répartition des 619 hommes du rôle de mouillage.

RÉPARTITION des 51 hommes de la dunette.

6 Hommes à la surveillance du serrement des voiles du mât d'artimon. 21 Hommes sur la vergue du perroquet de fougue, pour en serrer la voile. 7 Hommes sur la vergue du perroquet d'artimon, pour en serrer la voile. 8 Hommes pour serrer la brigantine.	Les mêmes personnes, et placées de la même manière que dans la deuxième répartition des 619 hommes du rôle de mouillage.

Digitized by Google

RÉPARTITION des 88 hommes de l'entre-pont, du faux-pont et de la cale, pour filer du câble.

8 Hommes à la surveillance de la manœuvre de filer du câble.	Les mêmes personnes qui ont été désignées dans la première répartition des 619 hommes du rôle de mouillage.
14 Hommes dans la cale où sont lovés les câbles, pour soulever les douilles du câble.	
54 Hommes dans l'entre-pont, pour filer du câble.	
12 Hommes dans l'entre-pont, pour frapper des bosses sur le câble.	

598 Hommes employés pour mouiller avec embossures, les raidir, et en même temps serrer toutes les voiles à-la-fois.

ROLE POUR L'APPAREILLAGE.

GAILLARD D'ARRIÈRE.

1 Le Capitaine.
1 Lieutenant de vaisseau 3.
1 Enseigne de vaisseau 3.
1 Élève de la marine 1.
1 Maître de manœuvre 1.
5 Quartiers-maîtres 1-2-3-4-5.
1 Second de canonnage 3.
2 Aides de canonnage 1-2.
2 Maîtres de timonnerie 1-2.
2 Seconds de timonnerie 3-4.
4 Aides de timonnerie 2-4-6-7.
1 Pilote-côtier.
1 Maître de charpentage.
1 Aide de charpentage 1.
1 Maître de calfatage.
1 Aide de calfatage 1.
1 Maître de voilerie.
1 Aide de voilerie 1.
96 Matelots 25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-260-262.

28 Novices 1-2-3-4-5-6-7-8-25-26-27-28-29-30-49-50-51-52-53-54-55-56-73-74 75-76-77-78.

152 Hommes au gaillard d'arrière.

GAILLARD D'AVANT.

1 Le capitaine de frégate.
1 Lieutenant de vaisseau 4.
1 Enseigne de vaisseau 5.
1 Elève de la marine 3.
1 Maître de manœuvre 2.
5 Quartiers-maîtres 7-8-9-10-11.
1 Second de canonnage 1.
2 Aides de canonnage 30-31.
1 Second de timonnerie 1.
1 Aide de timonnerie 3.
1 Second de charpentage.
2 Aides de charpentage 2-3.
1 Second de calfatage.
2 Aides de calfatage 2-3.
1 Second de voilerie.
1 Aide de voilerie 2.
127 Matelots 45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-289-290-291-292-293-294.
15 Novices 11-12-13-14-36-37-38-39-61-62-63-87-88-89-90.

165 Hommes au gaillard d'avant.

DUNETTE.

1 Lieutenant de vaisseau 2.
1 Enseigne de vaisseau 4.
1 Elève de la marine 4.
1 Contre-maître 2.
2 Quartiers-maitres 15-16.
1 Second de timonnerie 2.
2 Aides de timonnerie 1-5.
24 Matelots 43-44-105-106-181-182-259-264-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281.
8 Novices 91-92-93-94-95-96-97-98.

41 Hommes à la dunette.

A la grande hune.

8 Matelots-gabiers 1-2-5-6-13-14-21-22.

A la hune de misaine.

8 Matelots-gabiers 3-4-7-8-15-16-23-24.

A la hune d'artimon.

4 Matelots-gabiers 9-10-17-18.

Au beaupré.

4 Matelots-gabiers 11-12-19-20.

Au cabestan de la première batterie.

1 Lieutenant de vaisseau 5.
1 Officier de la garnison 1.
1 Elève de la marine 5.
1 Second de manœuvre 2.
1 Maître de canonnage 2.

1 Second de canonnage 4.
2 Sergens 1-4.
1 Maître armurier.
8 Aides de canonnage 32-33-34-35-36-37-38-39.
4 Caporaux 1-3-5-8.
22 Novices 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-33-34-35-40-41-42-43-44-45-46-47-48.
50 Soldats 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50.

93 Hommes au cabestan de la première batterie.

Au cabestan de la seconde batterie.

1 Enseigne de vaisseau 2.
1 Officier de la garnison 2.
1 Elève de la marine 6.
1 Contre-maître 3.
1 Maître de canonnage 3.
2 Sergens 2-3.
1 Second armurier.
2 Aides de canonnage 40-41.
4 Caporaux 2-4-6-7.
25 Novices 9-10-31-32-57-58-59-60-64-65-66-67-68-69-70-71-72-79-80-81-82-83-84-85-86.
35 Soldats 51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85.

74 Hommes au cabestan de la seconde batterie.

Au tournevire pour tenir dessous, et pour le faire monter avec des anspects pendant qu'on vire au cabestan.

1 Quartier-maître 6.
3 Aides de canonnage 27-28-29.

12 Matelots 120-121-226-227-228-282-283-284-285-286-287-288.

16 Hommes au tournevire pour tenir dessous et le faire monter.

Au tournevire pour l'affaler.

1 Quartier-maître 12.
25 Mousses 1-3-5-7-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-32.

26 Hommes pour affaler le tournevire.

Aux garcettes.

1 Lieutenant de vaisseau 1.
1 Élève de la marine 2.
1 Second de manœuvre 1.
1 Maître de canonnage 1.
1 Second de canonnage 2.
24 Aides de canonnage 3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26.

29 Hommes aux garcettes.

Au lovage du câble, dans le faux-pont et dans la cale.

1 Enseigne de vaisseau 1.
1 Contre-maître 1.
2 Quartiers-maîtres 13-14.
18 Matelots 122-123-124-125-126-127-229-230-261-263-265-295-296-297-298-301-302-303.

22 Hommes au lovage du câble.

TOTAL 642 hommes pour l'appareillage.

10 Hommes nécessaires à un emploi étranger à l'appareillage : l'aide de canonnage 42, *gardien de la sainte-barbe;* le matelot 299, *gardien des munitions navales;* le matelot 300, *gardien de la cale et des vivres,* le matelot

matelot 304, en faction à la mèche; le novice 99, *aide du boulanger;* le novice 100, *aide du coq;* le novice 101, *infirmier;* le soldat 86, en faction au corps-de-garde; les soldats 87-88, en faction aux passe-avants.

Les chirurgiens, les gens du munitionnaire, le boulanger, quinze mousses et les domestiques ne sont pas compris dans ce rôle.

PREMIÈRE Répartition des 642 hommes du rôle d'appareillage, pour hisser les huniers et les perroquets à-la-fois, pendant qu'on vire au cabestan.

RÉPARTITION des 152 hommes du gaillard d'arrière.

1 Le capitaine au commandement de la manœuvre.

13 Hommes à la surveillance de la manœuvre des drisses, des bras, des écoutes, des cargues et du gouvernail, un lieutenant de vaisseau 3, un enseigne de vaisseau 3, un élève de la marine 1, un maître de manœuvre 1, un second de canonnage 3, deux maîtres de timonnerie 1-2, deux seconds de timonnerie 3-4, un pilote-côtier, un maître de charpentage, un maître de calfatage et un maître de voilerie.

Le lieutenant de vaisseau 3, et le maître de manœuvre 1, surveilleront la manœuvre de hisser le grand hunier et le grand perroquet à-la-fois; l'enseigne de vaisseau 3, le maître de timonnerie 2 et le second de timonnerie 4, celle de hisser le grand hunier; l'élève de la marine 1 et le maître de calfatage, celle de hisser le grand perroquet; le maître de timonnerie 1 au gouvernail; le second de canonnage 3 sera attentif au filage des écoutes et des cargues du grand hunier et du grand perroquet; le second de timonnerie 3, au filage des écoutes et des cargues du perroquet de fougue et du perroquet d'artimon; le maître de charpentage surveillera l'action des bras du grand hunier et du grand perroquet; le maître de voilerie l'action des bras du petit hunier et du petit perroquet; et

le pilote-côtier, l'action des bras du perroquet de fougue et du perroquet d'artimon.

3 Hommes au gouvernail, deux aides de timonnerie 2-6 et un matelot 25.

40 Hommes à la drisse de tribord du grand hunier, un quartier-maître 1, trente matelots 26-84-87-90-93-96-159-162-165-168-171-173-175-177-179-231-233-235-237-239-241-243-245-247-249-251-253-255-257-260, et neuf novices 1-4-7-26-29-50-53-56-75.

40 Hommes à la drisse de bâbord du grand hunier, un quartier-maître 2, trente matelots 27-85-88-91-94-157-160-163-166-169-172-174-176-178-180-232-234-236-238-240-242-244-246-248-250-252-254-256-258-262 et neuf novices 2-5-8-27-30-51-54-73-76.

20 Hommes à la drisse du grand perroquet, un quartier-maître 3, dix matelots 83-86-89-92-95-158-161-164-167-170 et neuf novices 3-6-25-28-49-52-55-74-77.

2 Hommes au bras de tribord du grand hunier, un quartier-maître 4 et un matelot 100.

2 Hommes au bras de bâbord du grand hunier, un aide de timonnerie 4 et un matelot 99.

1 Homme au bras de tribord du grand perroquet, un matelot 42.

1 Homme au bras de bâbord du grand perroquet, un matelot 41.

2 Hommes au bras de tribord du petit hunier, un quartier-maître 5 et un matelot 103.

2 Hommes au bras de bâbord du petit hunier, un aide de timonnerie 7 et un matelot 104.

1 Homme au bras de tribord du petit perroquet, un matelot 39.

1 Homme au bras de bâbord du petit perroquet, un matelot 40.

1 Homme au bras de tribord du perroquet de fougue, un aide de voilerie 1.

1 Homme au bras de bâbord du perroquet de fougue, un matelot 31.

1 Homme au bras de tribord du perroquet d'artimon, un matelot 98.

1 Homme au bras de bâbord du perroquet d'artimon, un matelot 97.

Digitized by Google

2 Hommes pour filer l'écoute de tribord du grand hunier, un aide de canonnage 1 et un matelot 101.

2 Hommes pour filer l'écoute de bâbord du grand hunier, un aide de canonnage 2 et un matelot 102.

1 Homme pour filer l'écoute de tribord du grand perroquet, un matelot 38.

1 Homme pour filer l'écoute de bâbord du grand perroquet, un matelot 37.

1 Homme pour filer les cargues de tribord du grand hunier, un matelot 32.

1 Homme pour filer les cargues de bâbord du grand hunier, un matelot 33.

1 Homme pour filer les cargues de tribord du grand perroquet, un matelot 34.

1 Homme pour filer les cargues de bâbord du grand perroquet, un matelot 35.

1 Homme pour filer l'écoute de tribord du perroquet de fougue, un aide de charpentage 1.

1 Homme pour filer l'écoute de bâbord du perroquet de fougue, un aide de calfatage 1.

1 Homme pour filer l'écoute de tribord du perroquet d'artimon, un matelot 30.

1 Homme pour filer l'écoute de bâbord du perroquet d'artimon, un matelot 29.

1 Homme pour filer les cargues de tribord du perroquet de fougue, un matelot 36.

1 Homme pour filer les cargues de bâbord du perroquet de fougue, un matelot 28.

1 Homme pour filer les cargues du perroquet d'artimon, un matelot 81.

1 Homme pour filer les cargues du perroquet d'artimon, un matelot 82.

RÉPARTITION des 165 hommes du gaillard d'avant.

10 Hommes à la surveillance de l'appareillage des ancres, des drisses, des écoutes et des cargues, le capitaine de frégate, un lieutenant de vaisseau 4, un enseigne de vaisseau 5, un élève de la marine 3,

un maître de manœuvre 2, un second de canonnage 1, un second de timonnerie 1, un second de charpentage, un second de calfatage et un second de voilerie.

Le capitaine de frégate et le maître de manœuvre 2, surveilleront l'appareillage des ancres et la manœuvre de hisser le petit hunier et le petit perroquet à-la-fois; le lieutenant de vaisseau 4, le second de charpentage et le second de voilerie, celle de hisser le petit hunier; l'enseigne de vaisseau 5, l'élève de la marine 3 et le second de calfatage, celle de hisser le petit perroquet; le second de canonnage 1 sera attentif au filage des écoutes et des cargues du petit hunier; le second de timonnerie 1, au filage des écoutes et des cargues du petit perroquet.

40 Hommes à la drisse de tribord du petit hunier, un quartier-maître 7, trente-quatre matelots 45-53-56-59-62-74-77-80-109-112-115-118-129-132-135-138-141-144-147-150-152-154-156-184-186-188-190-192-194-196-198-200-202-207 et cinq novices 11-14-38-62-88.

40 Hommes à la drisse de bâbord du petit hunier, un quartier-maître 8, trente-quatre matelots 46-54-57-60-63-75-78-107-110-113-116-119-130-133-136-139-142-145-148-151-153-155-183-185-187-189-191-193-195-197-199-201-203-208 et cinq novices 12-36-39-63-89.

20 Hommes à la drisse du petit perroquet, un quartier-maître 9, quatorze matelots 47-55-58-61-64-76-79-108-111-114-117-128-131-134 et cinq novices 13-37-61-87-90.

2 Hommes pour filer l'écoute de tribord du petit hunier, un aide de canonnage 30 et un matelot 66.

2 Hommes pour filer l'écoute de bâbord du petit hunier, un aide de canonnage 31 et un matelot 67.

1 Homme pour filer l'écoute de tribord du petit perroquet, un aide de timonnerie 3.

1 Homme pour filer l'écoute de bâbord du petit perroquet, un aide de charpentage 2.

1 Homme pour filer les cargues de tribord du petit hunier, un matelot 48.

1 Homme pour filer les cargues de bâbord du petit hunier, un matelot 49.

1 Homme pour filer les cargues de tribord du petit perroquet, un matelot 50.

Digitized by Google

1 Homme pour filer les cargues de bâbord du petit perroquet, un matelot 51.
6 Hommes pour haler à bord la bouée de l'ancre qu'on appareille, un quartier-maître 11 et cinq matelots 52-65-204-205-206.

RÉPARTITION des 41 hommes de la dunette.

5 Hommes à la surveillance des drisses du perroquet de fougue et du perroquet d'artimon, un lieutenant de vaisseau 2, un enseigne de vaisseau 4, un élève de la marine 4, un contre-maître 2, un second de timonnerie 2.

Le lieutenant de vaisseau 2 surveillera la manœuvre de hisser le perroquet de fougue et le perroquet d'artimon à-la-fois; l'enseigne de vaisseau 4 et le contre-maître 2, celle de hisser le perroquet de fougue; l'élève de la marine 4 et le second de timonnerie 2, celle de hisser le perroquet d'artimon.

12 Hommes à la drisse de tribord du perroquet de fougue, un quartier-maître 15, huit matelots 43-106-259-267-270-273-276-279 et trois novices 91-94-97.

12 Hommes à la drisse de bâbord du perroquet de fougue, un quartier-maître 16, huit matelots 44-181-264-268-271-274-277-280 et trois novices 92-95-98.

10 Hommes à la drisse du perroquet d'artimon, un aide de timonnerie 1, sept matelots 105-182-266-269-272-275-278 et deux novices 93-96.

RÉPARTITION des 24 hommes des hunes.

4 Hommes dans la grande hune pour affaler les cargues, quatre matelots 2-6-14-22.

4 Hommes sur la grand'vergue pour affaler les écoutes du grand hunier, quatre matelots 1-5-13-21.

4 Hommes dans la hune de misaine pour affaler les cargues, quatre matelots 4-8-16-24.

4 Hommes sur la vergue de misaine pour affaler les écoutes du petit hunier, quatre matelots 3-7-15-23.

2 Hommes dans la hune d'artimon pour affaler les cargues, deux matelots 10-18.

2 Hommes sur la vergue barrée pour affaler les écoutes du perroquet de fougue, deux matelots 9-17.

4 Hommes sur le beaupré pour disposer les focs à être hissés au moment que l'ordre en sera donné, quatre matelots 11-12-19-20.

RÉPARTITION des 93 hommes du cabestan de la première batterie.

9 Personnes à la surveillance de la manœuvre de virer au cabestan, de tenir dessous le tournevire, de le faire monter au cabestan pendant qu'on vire, pour qu'on ne soit pas obligé de choquer, et de faire affaler le tournevire, un lieutenant de vaisseau 5, un officier de la garnison 1, un élève de la marine 5, un second de manœuvre 2, un maître de canonnage 2, un second de canonnage 4, deux sergens 1-4, et le maître armurier.

Le lieutenant de vaisseau 5 et le second de manœuvre 2 surveilleront la manœuvre de virer au cabestan; de tenir dessous, de faire monter le tournevire et de le faire affaler; l'officier de la garnison 1, l'élève de la marine 5, les sergens 1-4 et le maître armurier seront attentifs à l'activité des hommes pour virer au cabestan; le maître de canonnage 2 sera attentif à faire tenir dessous le tournevire et à le faire affaler; le second de canonnage 4, à faire monter le tournevire avec des anspecis.

84 Hommes sur les douze barres du cabestan, à sept hommes par barre, rangés dans l'ordre ci-après, du bout de la barre au cabestan; savoir :

A la première barre.

Un aide de canonnage 32, deux novices 15-35 et quatre soldats 3-15-27-39.

A la deuxième barre.

Un aide de canonnage 33, deux novices 16-40 et quatre soldats 4-16-28-40.

A la troisième barre.

Un aide de canonnage 34 deux novices 17-41, et quatre soldats 5-17-29-41.

A la quatrième barre.

Un aide de canonnage 35, deux novices 18-42 et quatre soldats 6-18-30-42.

A la cinquième barre.

Un aide de canonnage 36, deux novices 19-43 et quatre soldats 7-19-31-43.

A la sixième barre.

Un aide de canonnage 37, deux novices 20-44 et quatre soldats 8-20-32-44.

A la septième barre.

Un aide de canonnage 38, deux novices 21-45 et quatre soldats 9-21-33-45.

A la huitième barre.

Un aide de canonnage 39, deux novices 22-46 et quatre soldats 10-22-34-46.

A la neuvième barre.

Un caporal 1, deux novices 23-47 et quatre soldats 11-23-35-47.

A la dixième barre.

Un caporal 3, deux novices 24-48 et quatre soldats 12-24-36-48.

A la onzième barre.

Un caporal 5, un novice 33 et cinq soldats 1-13-25-37-49.

A la douzième barre.

Un caporal 8, un novice 34 et cinq soldats 2-14-26-38-50.

RÉPARTITION des 74 hommes du cabestan de la seconde batterie.

8 Personnes pour faire virer au cabestan, un enseigne de vaisseau 2, un officier de la garnison 2, un élève de la marine 6, un contre-maître 3, un maître de canonnage 3, deux sergens 2-3 et le second armurier.

Digitized by Google

66 Hommes sur les onze barres du cabestan, à six hommes par barre, rangés dans l'ordre ci-après; savoir :

A la première barre.

Un aide de canonnage 40, deux novices 58-72 et trois soldats 53-64-75.

A la deuxième barre.

Un aide de canonnage 41, deux novices 59-79 et trois soldats 54-65-76.

A la troisième barre.

Un caporal 2, deux novices 60-80 et trois soldats 55-66-77.

A la quatrième barre.

Un caporal 4, deux novices 64-81 et trois soldats 56-67-78.

A la cinquième barre.

Un caporal 6, deux novices 65-82 et trois soldats 57-68-79.

A la sixième barre.

Un caporal 7, deux novices 66-83 et trois soldats 58-69-80.

A la septième barre.

Trois novices 9-67-84 et trois soldats 59-70-81.

A la huitième barre.

Trois novices 10-68-85 et trois soldats 60-71-82.

A la neuvième barre.

Trois novices 31-69-86 et trois soldats 61-72-83.

A la dixième barre.

Deux novices 32-70 et quatre soldats 51-62-73-84.

A la onzième barre.

Deux novices 57-71 et quatre soldats 52-63-74-85.

13 Hommes

13 Hommes au tournevire pour tenir dessous, un quartier-maître 6 et douze matelots 120-121-226-227-228-282-283-284-285-286-287-288.

3 Hommes autour du cabestan pour faire monter le tournevire pendant qu'on vire, trois aides de canonnage 27-28-29.

26 Hommes pour affaler le tournevire, un quartier-maître 12 et vingt-cinq mousses 1-3-5-7-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-32.

Aux garcettes.

5 Hommes à la surveillance de la manœuvre de frapper et de tenir les garcettes, et de faire descendre le câble pour être lové, un lieutenant de vaisseau 1, un élève de la marine 2, un second de manœuvre 1, un maître de canonnage 1 et un second de canonnage 2.

Le lieutenant de vaisseau 1 et le second de manœuvre 1 surveilleront la manœuvre de frapper et de tenir les garcettes, et de faire descendre le câble; l'élève de la marine 2 et le maître de canonnage 1, celle de frapper et de tenir les garcettes; et le second de canonnage 2, celle de faire descendre le câble pour qu'on le love facilement.

24 Hommes pour frapper des garcettes, vingt-quatre aides de canonnage 3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26.

Au lovage des câbles.

2 Hommes dans le faux-pont à la surveillance de la manœuvre de lover les câbles, l'enseigne de vaisseau 1 et le contre-maître 1.

20 Hommes dans la cale pour lover les câbles, deux quartiers-maîtres 13-14 et dix-huit matelots 122-123-124-125-126-127-229-230-261-263-265-295-296-297-298-301-302-303.

600 Hommes employés pour hisser les huniers et les perroquets à-la-fois, pendant qu'on vire au cabestan.

DEUXIÈME Répartition des 642 hommes du rôle d'appareillage, pour embarquer la chaloupe pendant qu'on vire au cabestan.

RÉPARTITION des 152 hommes du gaillard d'arrière.

1 Le capitaine au commandement de la manœuvre.

13 Hommes à la surveillance de la manœuvre d'embarquer la chaloupe, un lieutenant de vaisseau 3, un enseigne de vaisseau 3, un élève de la marine 1, un maître de manœuvre 1, un second de canonnage 3, deux maîtres de timonnerie 1-2, deux seconds de timonnerie 3-4, un pilôte-côtier, un maître de charpentage, un maître de calfatage, un maître de voilerie.

Le lieutenant de vaisseau 3 et le maître de manœuvre 1 surveilleront la manœuvre d'embarquer la chaloupe; l'enseigne de vaisseau 3, le maître de timonnerie 2 et le pilote-côtier seront attentifs à l'action de la caliorne pour embarquer la chaloupe; l'élève de la marine 1, le maître de voilerie et le second de timonnerie 3, à l'action du palan de bout de vergue d'arrière; le second de canonnage 3 et le second de timonnerie 4 surveilleront l'action du palan d'étai d'arrière pour embarquer la chaloupe; le maître de charpentage et le maître de calfatage seront attentifs à faire mettre la chaloupe à sa place; et le maître de timonnerie 1 au gouvernail.

3 Hommes au gouvernail, deux aides de timonnerie 2-6 et un matelot 25.

60 Hommes sur la caliorne d'arrière pour embarquer la chaloupe, deux quartiers-maîtres 1-4, un aide de canonnage 1, quarante-trois matelots 26-29-32-35-38-41-82-85-88-91-94-97-100-103-158-161-164-167-170-173-176-179-232-234-236-238-240-242-244-246-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-260-262, et quatorze novices 1-4-7-26-29-50-53-56-73-74-75-76-77-78.

40 Hommes sur le palan de bout de vergue d'arrière, pour embarquer la chaloupe, deux quartiers-maîtres 2-5, un aide de canonnage 2, trente-matelots 27-30-33-36-39-42-83-86-89-92-95-98-101-

104-159-162-165-168-171-174-177-180-233-235-237-239-241-243-245-247, et sept novices 2-5-8-27-30-51-54.

40 Hommes sur le palan d'étai d'arrière, pour embarquer la chaloupe, un quartier-maître 3, un aide de timonnerie 4, un aide de voilerie 1, trente matelots 28-31-34-37-40-81-84-87-90-93-96-99-102-157-160-163-166-169-172-175-178-231-182-259-264-266-267-268-269-270, et sept novices 3-6-25-28-49-52-55. — *Les matelots 182-259-264-266-267-268-269-270 proviennent de la dunette.*

RÉPARTITION des 165 hommes du gaillard d'avant.

10 Hommes à la surveillance de la manœuvre d'embarquer la chaloupe, et à celle de l'appareillage des ancres, le capitaine de frégate, un lieutenant de vaisseau 4, un enseigne de vaisseau 5, un élève de la marine 3, un maître de manœuvre 2, un second de canonnage 1, un second de timonnerie 1, le second de charpentage, le second de calfatage, et le second de voilerie.

Le capitaine de frégate et le maître de manœuvre 2 surveilleront la manœuvre d'embarquer la chaloupe et celle de l'appareillage des ancres; le lieutenant de vaisseau 4 et le second de canonnage 1 seront attentifs sur l'action de la caliorne d'avant pour embarquer la chaloupe; l'enseigne de vaisseau 5 et le second de timonnerie 1 surveilleront l'action du palan de bout de vergue d'avant; l'élève de la marine 3 et le second de voilerie, l'action du palan d'étai d'avant pour embarquer la chaloupe; le second de charpentage, et le second de calfatage seront attentifs à faire mettre la chaloupe à sa place et à en faire démonter les bancs.

60 Hommes sur la caliorne d'avant pour embarquer la chaloupe, deux quartiers-maîtres 7-10, un aide de voilerie 2, cinquante-deux matelots 45-48-51-55-58-61-64-67-70-73-76-79-108-111-114-117-128-131-134-137-140-143-146-149-152-155-184-187-190-193-196-199-201-202-203-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-289, et cinq novices 11-14-38-62-88.

40 Hommes sur le palan de bout de vergue d'avant, pour embarquer la chaloupe, un quartier-maître 8, un aide de canonnage 30, un aide de timonnerie 3, trente-deux matelots 46-49-53-56-59-62-68-71-74-77-80-109-112-115-118-129-132-135-138-141-144-147-150-153-156-185-188-191-194-197-200-223, et cinq novices 12-36-39-63-89.

40 Hommes sur le palan d'étai d'avant pour embarquer la chaloupe, un quartier-maître 9, un aide de canonnage 31, trente-trois matelots 47-50-54-57-60-63-66-69-72-75-78-107-110-113-116-119-130-133-136-139-142-145-148-151-154-183-186-189-192-195-198-224-225, et cinq novices 13-37-61-87-90.

6 Hommes pour haler à bord la bouée de l'ancre sur laquelle on appareille, un quartier-maître 11 et cinq matelots 52-65-204-205-206.

A LA DUNETTE : les 41 hommes désignés par le rôle d'appareillage, à l'exception de huit matelots, pour aider à embarquer la chaloupe, et dont la place a été indiquée dans la répartition des hommes du gaillard d'arrière.

AUX H-UNES ET AU BEAUPRÉ : les 24 hommes désignés par le rôle d'appareillage.

93 Hommes au cabestan de la première batterie.
74 Hommes au cabestan de la deuxième batterie.
16 Hommes au tournevire, pour tenir dessous et pour le faire monter au cabestan.
26 Hommes au tournevire pour l'affaler.
29 Hommes aux garcettes.
22 Hommes au lovage des câbles.

} Les mêmes qui y sont désignés par le rôle d'appareillage, et placés de la même manière que l'indique la première répartition de ce rôle.

573 Hommes employés pour embarquer la chaloupe pendant qu'on vire au cabestan; il reste 69 hommes sans emploi.

TROISIÈME Répartition des 642 hommes du rôle d'appareillage, pour border et amurer toutes les voiles à-la-fois, pendant qu'on vire au cabestan.

RÉPARTITION des 152 hommes du gaillard d'arrière.

1 Le capitaine au commandement de la manœuvre.

13 Hommes à la surveillance de la manœuvre des écoutes, des cargues et du gouvernail, un lieutenant de vaisseau 3, un enseigne de vaisseau 3, un élève de la marine 1, un maître de manœuvre 1, un second de canonnage 3, deux maîtres de timonnerie 1-2, deux seconds de timonnerie 3-4, un pilote-côtier, le maître de charpentage, le maître de calfatage et le maître de voilerie.

Le lieutenant de vaisseau 3 et le maître de manœuvre 1 surveilleront la manœuvre de border les voiles du grand mât; l'enseigne de vaisseau 3 et le second de canonnage 3, l'action des écoutes du grand hunier; l'élève de la marine 1 et le maître de timonnerie 2, l'action de l'écoute de grand'voile; le maître de timonnerie 1, le gouvernail; le second de timonnerie 3, les écoutes du grand perroquet; le second de timonnerie 4, l'action des cargues de grand'voile; le pilote-côtier, l'action des cargues du grand hunier; le maître de charpentage, l'action des cargues du grand perroquet; le maître de calfatage, l'action de l'écoute du foc d'artimon; et le maître de voilerie, celle de l'écoute de la voile d'étai du grand hunier.

3 Hommes au gouvernail, deux aides de timonnerie 2-6 et un matelot 25.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues du vent de grand'voile, un aide de voilerie 1 et un matelot 26.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues de sous le vent de grand'voile, deux matelots 27-83.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues du vent du grand hunier, un quartier-maître 5 et un matelot 28.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues de sous le vent du grand hunier, deux matelots 29-85.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues du grand perroquet, deux matelots 30-86.

1 Homme pour larguer et affaler la cargue du foc d'artimon, un matelot 87.

28 Hommes sur l'écoute de grand'voile, un quartier-maître 1, un aide de timonnerie 4, dix-neuf matelots 31-34-41-91-94-97-100-103-158-161-164-167-170-173-176-179-232-235-238, et sept novices 1-4-7-26-29-50-53.

28 Hommes sur l'écoute du vent du grand hunier, un quartier-maître 2, un aide de canonnage 1, dix-neuf matelots 32-35-42-92-95-98-101-104-159-162-165-168-171-174-177-180-233-236-239, et sept novices 2-5-8-27-30-51-54.

28 Hommes sur l'écoute de sous le vent du grand hunier, un quartier-maître 3, un aide de canonnage 2, dix-neuf matelots 33-36-81-93-96-99-102-157-160-163-166-169-172-175-178-231-234-237-240, et sept novices 3-6-25-28-49-52-55.

5 Hommes sur l'écoute du vent du grand perroquet, un aide de timonnerie 7 et quatre matelots 37-82-241-243.

5 Hommes sur l'écoute de sous le vent du grand perroquet, un aide de charpentage 1 et quatre matelots 38-88-242-244.

3 Hommes sur l'écoute du foc d'artimon, un aide de calfatage 1 et deux matelots 39-89.

6 Hommes sur l'écoute de la voile d'étai du grand hunier, un quartier-maître 4 et cinq matelots 84-90-245-246-247.

RÉPARTITION des 165 hommes du gaillard d'avant.

10 Hommes à la surveillance de la manœuvre des amures, des écoutes, des cargues et de l'appareillage des ancres; le capitaine de frégate, un lieutenant de vaisseau 4, un enseigne de vaisseau 5, un élève de la marine 3, un maître de manœuvre 2, un second de canonnage 1, un second de timonnerie 1, le second de charpentage, le second de calfatage et le second de voilerie.

Le capitaine de frégate et le maître de manœuvre 2 surveilleront la manœuvre d'amurer et de border les voiles dont les amures et écoutes aboutissent au gaillard d'avant, et celle de l'appareillage

des ancres; le lieutenant de vaisseau 4 et le second de canonnage, l'action des écoutes du petit hunier; l'enseigne de vaisseau 5 et le second de timonnerie 1, l'action de l'amure de grand'voile; l'élève de la marine 3, l'action de l'amure de misaine; le second de charpentage, l'action de l'écoute de misaine; le second de calfatage, l'action des cargues de misaine, du petit hunier et du petit perroquet; le second de voilerie, celle des écoutes des focs.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues du vent de misaine, deux matelots 49-107.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues de sous le vent de misaine, deux matelots 50-108.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues du vent du petit hunier, deux matelots 51-110.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues de sous le vent du petit hunier, deux matelots 53-111.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues du petit perroquet, deux matelots 54-55.

1 Homme pour larguer et affaler la cargue de la voile d'étai du grand hunier, un matelot 109.

28 Hommes sur l'amure de grand'voile, un quartier-maître 7, un aide de charpentage 2, dix-neuf matelots 56-63-72-80-115-131-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-260-262, et sept novices 56-73-74-75-76-77-78. — *Les treize derniers matelots et les sept novices proviennent du gaillard d'arrière.*

26 Hommes sur l'amure de misaine, un quartier-maître 10, un aide de charpentage 3, vingt matelots 57-68-77-118-135-143-148-153-183-187-191-195-199-203-210-214-218-222-289-293, et quatre novices 13-38-63-90.

25 Hommes sur l'écoute de misaine, un aide de canonnage 30, un aide de calfatage 2, vingt matelots 58-69-78-119-136-144-149-154-184-188-192-196-200-207-211-215-219-223-290-294, et trois novices 14-39-63.

25 Hommes sur l'écoute du vent du petit hunier, un aide de canonnage 31, un aide de calfatage 3, dix-neuf matelots 59-70-79-128-137-145-150-155-185-189-193-197-201-208-212-216-220-224-291, et quatre novices 11-36-61-88.

25 Hommes sur l'écoute de sous le vent du petit hunier, un aide de timonnerie 3, un aide de voilerie 2, dix-neuf matelots 60-71-112-129-138-146-151-156-186-190-194-198-202-209-213-217-221-225-292, et quatre novices 12-37-62-89.

5 Hommes sur l'écoute du vent du petit perroquet, cinq matelots 61 73-113-130-139.

5 Hommes sur l'écoute de sous le vent du petit perroquet, cinq matelots 62-74-114-132-140.

7 Hommes sur l'écoute du grand foc, sept matelots 64-75-116-133-141-147-152.

5 Hommes sur l'écoute du faux foc, cinq matelots 67-76-117-134-142.

6 Hommes pour haler à bord la bouée et l'orin de l'ancre sur laquelle on appareille, un quartier-maître 11 et cinq matelots 52-65-204-205-206.

6 Hommes pour accrocher le capon et passer la bosse de bout à l'ancre qu'on appareille, deux quartiers-maîtres 8-9 et quatre matelots 45-46-47-48.

RÉPARTITION des 41 hommes de la dunette.

5 Hommes à la surveillance de la manœuvre des écoutes et des cargues, un lieutenant de vaisseau 2, un enseigne de vaisseau 4, un élève de la marine 4, un contre-maître 2 et un second de timonnerie 2.

Le lieutenant de vaisseau 2 surveillera toute la manœuvre; l'enseigne de vaisseau 4 et le contre-maître 2 seront attentifs à l'action des écoutes et des cargues du perroquet de fougue; l'élève de la marine 4, à l'action des écoutes et des cargues du perroquet d'artimon; le second de timonnerie 2, à l'action de l'amure de la brigantine.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues du vent du perroquet de fougue, deux matelots 105-106.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues de sous le vent du perroquet de fougue, deux matelots 181-182.

2 Hommes pour larguer et affaler les cargues du perroquet d'artimon, deux matelots 279-280.

1 Homme

1 Homme pour larguer l'amure de la brigantine, un matelot 44.

10 Hommes sur l'écoute du vent du perroquet de fougue, un quartier-maître 15, sept matelots 43-259-266-268-270 272-274 et deux novices 91-93.

10 Hommes sur l'écoute de sous le vent du perroquet de fougue, un aide de timonnerie 1, sept matelots 264-267-269-271-273-275-278 et deux novices 92-94.

3 Hommes sur l'écoute du vent du perroquet d'artimon, un aide de timonnerie 5, un matelot 276 et un novice 95.

3 Hommes sur l'écoute de sous le vent du perroquet d'artimon, deux matelots 277-281 et un novice 96.

3 Hommes sur l'amure de la brigantine, un quartier-maître 16 et deux novices 97-98.

RÉPARTITION des 8 hommes de la grande hune.

4 Hommes sur la grand'vergue pour couper les fils de carret et affaler les écoutes de grand hunier, quatre matelots-gabiers 1-5-14-22.

2 Hommes sur la vergue du grand hunier pour couper les fils de carret, deux matelots-gabiers 2-13.

2 Hommes sur la vergue du grand perroquet pour couper les fils de carret, deux matelots-gabiers 6-21.

RÉPARTITION des 8 hommes de la hune de misaine.

4 Hommes sur la vergue de misaine pour couper les fils de carret et affaler les écoutes du petit hunier, quatre matelots-gabiers 3-7-16-24.

2 Hommes sur la vergue du petit hunier pour couper les fils de carret, deux matelots-gabiers 4-15.

2 Hommes sur la vergue du petit perroquet pour couper les fils de carret, deux matelots-gabiers 8-23.

RÉPARTITION des 4 hommes de la hune d'artimon.

2 Hommes sur la vergue du perroquet de fougue pour couper les fils de carret, deux matelots-gabiers 9-17.

2 Hommes sur la vergue du perroquet d'artimon pour couper les fils de carret, deux matelots-gabiers 10-18..

RÉPARTITION des 4 hommes du beaupré.

2 Hommes pour faire parer les écoutes du faux foc, deux matelots-gabiers 12-20.

2 Hommes pour faire parer les écoutes du grand foc, deux matelots-gabiers 11-19.

93 Hommes au cabestan de la première batterie.
74 hommes au cabestan de la deuxième batterie.
16 Hommes au tournevire, pour tenir dessous et le faire monter avec des anspects, pendant qu'on vire au cabestan.
26 Hommes au tournevire pour l'affaler.
29 Hommes aux garcettes.
22 Hommes au lovage des câbles.

} Les mêmes personnes, et placées de la même manière que dans la première répartition des 642 hommes du rôle d'appareillage.

642 Hommes employés pour border et amurer toutes les voiles à-la-fois, pendant qu'on vire au cabestan.

ROLE POUR LES ACCIDENS DE FEU.

À L'ENDROIT DU FEU.

13 Hommes pour faire isoler le feu et le faire éteindre, le capitaine de frégate, un lieutenant de vaisseau 5, un enseigne de vaisseau 1, deux élèves de la marine 2-4, un maître de manœuvre 2, un maître de canonnage 2, un maître de timonnerie 2, le maître de charpentage, le second de charpentage, le second de voilerie, le second armurier et un sergent 2.

Le capitaine de frégate, le maître de manœuvre 2 et le maître de charpentage dirigeront les moyens d'isoler et d'éteindre le feu; le lieutenant de vaisseau 5, le maître de canonnage 2 et le second de charpentage activeront les hommes destinés à isoler le feu; l'enseigne de vaisseau 2 et le maître de timonnerie 2 feront diriger l'eau provenant des pompes d'incendie, ou d'autre part, vers l'endroit où le feu est le plus vif; l'élève de la marine 2 et le sergent 2 activeront les hommes destinés à faire agir les pompes d'incendie; l'élève de la marine 4 et le second armurier, ceux employés à fournir de l'eau aux pompes d'incendie, et à faire passer de main en main les seaux d'eau provenant de la première et de la seconde batterie; le second de voilerie activera les hommes destinés à disposer les manches de toile ou de cuir pour que l'eau des pompes arrive à l'endroit du feu, le plus directement et avec le moins de perte possible.

25 Hommes pour isoler le feu, trois quartiers-maîtres 1-2-3, sept aides de canonnage 1-2-3-4-5-6-7, un aide de timonnerie 1, trois aides de charpentage 1-2-3, un aide de voilerie 1, un caporal 1, trois matelots-gabiers 1-2-3, un matelot-timonnier 25, trois matelots-chargeurs 33-34-35, et deux soldats 1-2. — Les quartiers-maîtres, les aides de canonnage, l'aide de timonnerie

et les aides de charpentage auront chacun une hache, et les autres chacun une pince.

24 Hommes pour transporter les deux pompes d'incendie à portée du feu, et pour, lorsqu'elles y seront rendues, les faire agir avec vivacité, seize matelots 75-80-98-122-134-157-171-183-189-201-214-225-236-254-268-276, quatre novices 1-4-9-15, et quatre soldats 6-15-20-27. — Les douze premiers matelots commenceront à faire agir les pompes, et seront relevés par les quatre derniers matelots, les quatre novices et les quatre soldats.

24 Hommes pour transporter près du feu et des pompes d'incendie les huit bailles de combat des deux batteries, et pour y puiser l'eau dont les pompes d'incendie auront besoin, quatre aides de canonnage 8-9-10-11, deux caporaux 2-3, dix matelots 5-13-27-43-57-69-85-107-110-285, quatre novices 6-12-1-928, et quatre soldats 5-9-17-30; ces huit bailles recevront l'eau provenant des pompes d'étrave qui y sera amenée par des manches de toile, et l'eau provenant des seaux d'eau de la première et de la seconde batterie, que l'on fera passer de main en main.

50 Hommes sur le pont le plus près du feu, qui rangés sur plusieurs files, feront passer de main en main les seaux d'eau provenant de la première et de la seconde batterie; deux aides de canonnage 12-13, deux caporaux 4-5, vingt-huit matelots 7-19-31-45-53-64-76-86-94-104-115-123-138-146-155-164-169-175 182-190-199-212-219-227-238-245-253-264, neuf novices 3-16-24-31-37-43-49-57-66, et neuf soldats 4-11-19-23-28-35-41-45-50.

22 Hommes pour faire repasser les seaux à la première et à la seconde batterie lorsqu'ils ont été vidés, un quartier-maître 8, un aide de canonnage 41, et vingt mousses 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20.

10 Hommes pour disposer les manches de toile conduisant l'eau des pompes d'étrave, de manière que l'eau arrive auprès des pompes d'incendie le plus directement et avec le moins de perte possible, un quartier-maître 4, un aide de voilerie 1, et huit matelots 11-37-48-89-102-127-142-159.

4 Hommes pour ouvrir les quatre robinets qui sont dans la cale, au même moment que l'on découvre que le feu est à bord, afin que l'eau entrant dans la cale, les pompes aspirantes et à chapelets soient à même d'agir, s'il est nécessaire de recourir à l'eau qu'elles peuvent pomper pour éteindre le feu; le maître de calfatage, au robinet du travers à tribord; l'aide de calfatage 1, au robinet du travers à bâbord; l'aide de canonnage 40, au robinet d'arrière du différenciomètre; et l'aide de calfatage 2, au robinet d'avant du différenciomètre.

GAILLARD D'ARRIÈRE.

1 Le capitaine sera sur le gaillard d'arrière, ou dans tout autre endroit s'il y était plus utile, pour ordonner ce qu'il est à propos de faire.
1 Lieutenant de vaisseau 3.
1 Enseigne de vaisseau 2.
1 Élève de la marine 1.
1 Maître de manœuvre 1.
1 Contre-maître 2.
1 Second de canonnage 1.
1 Maître de timonnerie 1.
1 Second de timonnerie 3.
1 Le pilote-côtier.
1 Maître de voilerie.
1 Maître armurier.
1 Sergent 1.
3 Quartiers-maîtres 5-6-7.
3 Aides de canonnage 14-15-16.
1 Aide de timonnerie 2.
1 Caporal 6.
26 Matelots 6-14-26-32-40-51-66-77-91-105-121-135-150-165-170-180-193-207-218-230-241-250-257-270-281-288.
10 Novices 2-10-14-20-26-34-41-47-56-64.
12 Soldats 3-8-14-25-33-44-52-56-61-66-72-80.

Les deux pompes aspirantes seront mises en mouvement par les matelots, les novices et les soldats, s'il est nécessaire de pomper l'eau de la cale pour augmenter les moyens d'éteindre le feu.

GAILLARD D'AVANT.

1 Lieutenant de vaisseau 4.
1 Enseigne de vaisseau 4.
1 Élève de la marine 3.
1 Contre-maître 1.
1 Second de canonnage 2.
1 Second de timonnerie 1.
2 Quartiers-maîtres 9-10.
3 Aides de canonnage 17-18-19.
1 Aide de timonnerie 3.
30 Matelots 21-22-28-29-30-46-50-59-68-74-81-93-108-120-133-147-160-172-178-188-198-215-224-232-239-247-251-262-272-280.
12 Novices 5-13-21-29-38-50-61-69-77-86-90-95.

Les matelots et les novices seront alternativement employés aux deux pompes d'étrave, afin qu'elles soient mues avec beaucoup de vivacité, et qu'elles donnent une grande quantité d'eau.

DUNETTE.

1 Enseigne de vaisseau 3.
1 Contre-maître 3.
1 Second de timonnerie 2.
1 Quartier-maître 15.
1 Aide de timonnerie 4.
6 Matelots 17-18-195-221-243-286.
4 Novices 11-30-52-80.

PREMIÈRE BATTERIE.

9 Hommes à la surveillance des moyens que l'on peut avoir par la première batterie, pour éteindre le feu, un lieutenant de vaisseau 1, un enseigne de vaisseau 5, un élève de la marine 5, un second de manœuvre 1, un maître de canonnage 1, un second de canonnage 3, un second de timonnerie 4, un second de calfatage et un sergent 3.

Le lieutenant de vaisseau 1 surveillera tous les moyens de la première batterie pour l'extinction du feu; l'enseigne de vaisseau 5, le maître de canonnage 1 et le second de canonnage 3, surveilleront l'activité des hommes destinés à puiser de l'eau par les sabords; l'officier de la garnison 1 et le second de manœuvre 1, activeront les hommes qui doivent se transmettre de main en main les seaux d'eau; l'élève de la marine 5 et le second de timonnerie 4, ceux destinés à repasser les seaux qu'on a vidés; le sergent 3 surveillera l'activité des hommes destinés à faire mouvoir les pompes à chapelets; et le second de calfatage, l'activité des hommes destinés à disposer les manches des pompes à chapelets, pour que l'eau qui en provient arrive directement au feu.

30 Hommes pour puiser de l'eau avec des seaux par les sabords, un quartier-maître 11, neuf aides de canonnage 20-21-22-23-24-25-26-27-28, un aide de timonnerie 5, dix-neuf matelots 4-9-10-15-36-39-42-47-52-55-58-61-63-67-71-73-79-83-96.

70 Hommes rangés sur plusieurs files, pour faire passer de main en main les seaux d'eau, un quartier-maître 12, un aide de canonnage 29, un caporal 7, et soixante-sept matelots, 95-97-100-103-109-112-114-117-119-125-128-130-132-137-140-143-145-149-152-154-156-161-163-167-173-176-179-184-186-191-194-197-202-204-206-209-211-216-220-223-228-231-234-237-242-246-249-255-258-259-260-261-263-265-266-267-269-271-273-274-275-277-278-279-282-283-284.

28 Hommes pour faire repasser les seaux, lorsqu'ils sont vides, aux hommes qui puisent de l'eau, un quartier-maître 13, un caporal 8, seize novices 65-67-68-70-71-72-73-74-75-76-78-79-81-82-83-84, et dix mousses 21-22-23-24-25-26-27-28-29-30.

69 Hommes pour faire mouvoir les pompes à chapelets, s'il est nécessaire de recourir à l'eau de la cale qu'elles peuvent pomper, pour augmenter les moyens d'éteindre le feu, vingt-trois novices 7-8-27-32-33-35-36-39-40-42-44-45-46-48-51-53-54-55-58-59-60-62, et quarante-six soldats 29-31-32-34-36-37-38-39-40-42-43-46-47-48-49-51-53-54-55-57-58-59-60-62-63-64-65-67-68-69-70-71-73-74-75-76-77-78-79-81-82-83-84-85-86-87.

10 Hommes pour disposer les manches des pompes à chapelets, afin

que l'eau qui en provient arrive directement au feu et avec le moins de perte possible, un aide de canonnage 30, un aide de voilerie 2, et huit matelots 8-289-291-293-295-297-301-303.

SECONDE BATTERIE.

7 Hommes à la surveillance des moyens que l'on peut tirer de la seconde batterie pour l'extinction du feu, un lieutenant de vaisseau 2, un officier de la garnison 2, un élève de la marine 6, un second de manœuvre 2, un maître de canonnage 3, un second de canonnage 4 et un sergent 4.

Le lieutenant de vaisseau 2 surveillera tous les moyens de la seconde batterie pour éteindre le feu; l'officier de la garnison 2, le maître de canonnage 3, le second de canonnage 4, surveilleront l'activité des hommes destinés à puiser de l'eau par les sabords; l'élève de la marine 6 et le second de manœuvre 2 activeront les hommes qui doivent se passer de main en main les seaux d'eau; le sergent 4 activera ceux destinés à repasser les seaux qu'on a vidés.

30 Hommes pour puiser de l'eau avec des seaux par les sabords, un quartier-maître 14, sept aides de canonnage 31-32-33-34-35-36-37, vingt-deux matelots 16-20-23-24-38-41-44-49-54-56-60-62-65-70-72-78-82-84-87-88-90-92.

64 Hommes rangés sur plusieurs files, pour faire passer de main en main les seaux d'eau, un quartier-maître 16, un aide de canonnage 38, quarante-six matelots 99-101-106-111-113-116-118-124-126-129-131-136-139-141-144-148-151-153-158-162-166-168-174-177-181-185-187-192-196-200-203-205-208-210-213-217-222-226-229-233-235-240-244-248-252-256, six novices 17-18-22-23-25-98, et dix soldats 7-10-12-13-16-18-21-22-24-26.

24 Hommes pour faire repasser les seaux, lorsqu'ils sont vides, aux hommes qui puisent de l'eau, un aide de canonnage 39 et un aide de timonnerie 6, douze novices 63-85-87-88-89-91-92-93-94-95-96-97, et dix mousses 31-32-33-34-35-36-37-38-39-40.

9 Hommes pour disposer les manches des pompes aspirantes, afin que

que l'eau qui en provient arrive directement au feu, et avec le moins de perte possible, un aide de calfatage 3, et huit matelots 12-287-290-292-294-296-298-304.

659 Hommes employés pour éteindre le feu.

8 Hommes nécessaires à un emploi étranger à l'extinction du feu, l'aide de canonnage 42, *gardien de la sainte-barbe;* le matelot 299, *gardien des munitions navales;* le matelot 300, *gardien de la cale et des vivres;* le matelot 302, *en faction à la mêche;* le novice 90, *aide du boulanger;* le novice 100, *aide du coq;* le novice 101, *infirmier,* et le soldat 88, *en faction au corps-de-garde.*

L'aide-commissaire, l'officier de santé en chef, les seconds et aides chirurgiens, l'apothicaire, les gens du munitionnaire, le boulanger et les domestiques ne sont pas compris dans ce rôle.

Digitized by Google

ROLE
POUR LE NETTOIEMENT GÉNÉRAL.

Au nettoiement du gaillard d'arrière.

Les personnes employées au gaillard d'arrière dans le combat d'un bord, excepté le capitaine; savoir :

16 Hommes à la surveillance du nettoiement, un lieutenant de vaisseau 3, un enseigne de vaisseau 3, un officier de la garnison 1, un élève de la marine 1, un maître de manœuvre 1, un second de manœuvre 2, un contre-maître 2, un maître de canonnage 3, un second de canonnage 1, un maître de timonnerie 2, deux seconds de timonnerie 3-4, le pilote-côtier, le second de charpentage, le maître de voilerie et le second armurier.

61 Hommes pour le nettoiement, sept quartiers-maîtres 1-2-3-4-5-6-7, cinq aides de canonnage 30-31-32-33-34, un aide de timonnerie 5, un aide de voilerie 2, un caporal 3, trente-six matelots 14-18-21-22-26-27-28-62-63-64-65-66-74-76-78-80-82-84-86-88-90-92-95-98-101-104-107-110-113-115-116-146-147-148-149-150, cinq novices, 34-35-36-37-38, et cinq soldats 80-81-82-83-84.

1 Homme pour surveiller le gouvernail, le maître de timonnerie 1.

4 Hommes à la barre du gouvernail, trois aides de timonnerie 1-2-4, et un matelot 25.

82 Hommes au gaillard d'arrière.

Au nettoiement du gaillard d'avant.

Les personnes employées au gaillard d'avant dans le combat d'un bord, excepté le capitaine de frégate; savoir :

7 Hommes à la surveillance du nettoiement, un enseigne de vaisseau 2,

un élève de la marine 2, un maître de manœuvre 2, un second de manœuvre 1, un contre-maître 3, un second de timonnerie 1, le second de voilerie.

50 Hommes pour le nettoiement, six quartiers-maîtres 8-9-10-11-12-13, trois aides de canonnage 35-36-37, deux aides de timonnerie 3-6, un aide de charpentage 3, un caporal 4, trente-un matelots 11-12-16-19-20-23-24-29-30-67-68-69-75-77-79-81-83-85-87-89-91-93-96-99-102-105-108-111-151-152-153, trois novices 39-40-41, et trois soldats 85-86-87.

57 Hommes au gaillard d'avant.

Au nettoiement de la dunette.

Les personnes employées à la dunette dans le combat d'un bord; savoir :

8 Hommes à la surveillance du nettoiement, un enseigne de vaisseau 1, un officier de la garnison 2, un élève de la marine 3, un contre-maître 1, un second de timonnerie 2, deux sergens 2-4, et le maître armurier.

37 Hommes pour le nettoiement, un quartier-maître 14, deux aides de canonnage 38-39, un aide de timonnerie 7, un aide de voilerie 1, un caporal 1, quatorze matelots 31-32-70-71-94-97-100-103-106-109-112-114-154-155, deux novices 42-43, et quinze soldats 13-15-17-19-21-23-25-27-29-31-33-35-37-39-40.

45 Hommes à la dunette.

Au nettoiement des passe-avants.

Les personnes employées sur le passe-avant dans le combat d'un bord; savoir :

1 Homme à la surveillance du nettoiement, un sergent 1.

14 Hommes pour le nettoiement, un caporal 2, et treize soldats 14-16-18-20-22-24-26-28-30-32-34-36-38.

15 Hommes aux passe-avants.

Au nettoiement de la seconde batterie.

Les personnes employées à la seconde batterie dans le combat d'un bord; savoir :

6 Hommes à la surveillance du nettoiement, deux lieutenans de vaisseau 2-5, un enseigne de vaisseau 5, un élève de la marine 5, un maître de canonnage 2 et un second de canonnage 3.

156 Hommes pour le nettoiement, quinze aides de canonnage 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29, soixante-quinze matelots 47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242, trente novices 19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72, vingt-un soldats 46-47-48-49-50-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80, et quinze mousses 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29.

Le quartier-maître 16, les deux matelots 301-303 et les deux novices 89-90, destinés dans le combat d'un bord, à secourir les blessés de la seconde batterie, aideront au nettoiement du faux-pont.

162 Hommes à la seconde batterie.

Au nettoiement de la première batterie.

Les personnes employées à la première batterie dans le combat d'un bord; savoir :

9 Hommes à la surveillance du nettoiement, deux lieutenans de vaisseau 1-4, un enseigne de vaisseau 4, deux élèves de la marine 4-6, un maître de canonnage 1, deux seconds de canonnage 2-4 et un sergent 3.

219 Hommes pour le nettoiement, quatorze aides de canonnage 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14, quatre caporaux 5-6-7-8,

cent vingt-deux matelots 33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168 169-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284, 285-286-287-288-289-290-291-292-293-294 quarante-six novices 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86, dix-neuf soldats 41-42-43-44-45-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64, et quatorze mousses 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14.

Le quartier-maître 15, les deux matelots 302-304 et les deux novices 87-88, destinés dans le combat d'un bord à secourir les blessés de la première batterie, aideront au nettoiement du faux-pont.

228 Hommes à la première batterie.

Au nettoiement du faux-pont.

Les personnes employées au faux-pont, à la soute aux poudres et aux caissons à gargousses dans le combat d'un bord; savoir:

12 Hommes à la surveillance du nettoiement, l'aide-commissaire, l'officier de santé en chef, le maître de charpentage, le maître de calfatage, le second de calfatage, les deux seconds chirurgiens, les deux aides-chirurgiens, l'apothicaire, le premier commis et le second commis.

55 Hommes pour le nettoiement, deux quartiers-maîtres 15-16, trois aides de canonnage 40-41-42, deux aides de charpentage 1-2, trois aides de calfatage 1-2-3, douze matelots 72-73-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304, quinze novices 87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101, onze mousses 30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40, les deux distributeurs

de rations 1-2, le boulanger, le coq et trois domestiques 1-2-3.

Les deux quartiers-maîtres 15-16, les matelots 301-302-303-304, et les novices 87-88-89-90, proviennent de la première et de la seconde batterie.

67 Hommes au faux-pont.

Au nettoiement des dehors du vaisseau.

Les personnes employées aux hunes dans le combat d'un bord; savoir:

7 Hommes pour le nettoiement, les matelots 7-8-9-10-13-15-17.

12 Hommes pour faire mouvoir les deux pompes d'incendie à l'effet de laver les dehors du vaisseau, douze soldats 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12.

6 Hommes pour soutenir les manches des pompes d'incendie, et diriger l'eau qu'elles pompent au lavage des dehors du vaisseau, six matelots 1-2-3-4-5-6.

25 Hommes pour le nettoiement des dehors du vaisseau.

TOTAL 681 Hommes employés au nettoiement général.

ROLE DU POSTE A COUCHER.

Le capitaine. Le capitaine de frégate. Le lieutenant de vaisseau 1. Le lieutenant de vaisseau 2.	Sous la dunette, ou dans la seconde batterie de l'arrière, si le vaisseau n'a point de dunette.	L'élève de la marine 1, au n.° 129. L'élève de la marine 2, au n.° 130. L'élève de la marine 3, au n.° 131. L'élève de la marine 4, au n.° 132. L'élève de la marine 5, au n.° 133. L'élève de la marine 6, au n.° 145. Le maître de manœuvre 1, au n.° 5. Le maître de manœuvre 2, au n.° 4. Le second de manœuvre 1, au n.° 3. Le second de manœuvre 2, au n.° 2. Le contre-maître 1, au n.° 1. Le contre-maître 2, au au n.° 11. Le contre-maître 3, au n.° 12. Le quartier-maître 1, au n.° 13. Le quartier-maître 2, au n.° 14.	Dans le faux-pont.
Le lieutenant de vaisseau 3. Le lieutenant de vaisseau 4. Le lieutenant de vaisseau 5. L'enseigne de vaisseau 1. L'enseigne de vaisseau 2. L'enseigne de vaisseau 3.	Dans la grand'chambre ou dans la s.te-barbe, si le vaisseau n'a pas de dunette.		
L'enseigne de vaisseau 4. L'enseigne de vaisseau 5. L'officier de la garnison 1. L'officier de la garnison 2. L'aide-commissaire. L'officier de santé en chef.	Dans la sainte-barbe.		

Le quartier-maître 3, au n.° 15.
Le quartier-maître 4, au n.° 21.
Le quartier-maître 5, au n.° 22.
Le quartier-maître 6, au n.° 23.
Le quartier-maître 7, au n.° 24.
Le quartier-maître 8, au n.° 25.
Le quartier-maître 9, au n.° 31.
Le quartier-maître 10, au n.° 32.
Le quartier-maître 11, au n.° 33.
Le quartier-maître 12, au n.° 34.
Le quartier-maître 13, au n.° 35.
Le quartier-maître 14, au n.° 26.
Le quartier-maître 15, au n.° 27.
Le quartier-maître 16, au n.° 28.
Le maître de canonnage 1, au n.° 6.
Le maître de canonnage 2, au n.° 7.
Le maître de canonnage 3, au n.° 8.
Le second de canonnage 1, au n.° 9.

} Dans le faux-pont.

Le second de canonnage 2, au n.° 10.
Le second de canonnage 3, au n.° 16.
Le second de canonnage 4, au n.° 17.

} Dans le faux-pont.

L'aide de canonnage 1, au n.° 11.
L'aide de canonnage 2, au n.° 12.
L'aide de canonnage 3, au n.° 13.
L'aide de canonnage 4, au n.° 14.
L'aide de canonnage 5, au n.° 15.
L'aide de canonnage 6, au n.° 16.
L'aide de canonnage 7, au n.° 17.
L'aide de canonnage 8, au n.° 27.
L'aide de canonnage 9, au n.° 28.
L'aide de canonnage 10, au n.° 29.
L'aide de canonnage 11, au n.° 30.
L'aide de canonnage 12, au n.° 31.
L'aide de canonnage 13, au n.° 32.
L'aide de canonnage 14, au n.° 33.
L'aide de canonnage 15, au n.° 34.

} Dans la première batterie.

L'aide

L'aide de canonnage 16, au n.° 35.
L'aide de canonnage 17, au n.° 48.
L'aide de canonnage 18, au n.° 49.
L'aide de canonnage 19, au n.° 50.
L'aide de canonnage 20, au n.° 51.
L'aide de canonnage 21, au n.° 52.
L'aide de canonnage 22, au n.° 53.
L'aide de canonnage 23, au n.° 54.
L'aide de canonnage 24, au n.° 55.
L'aide de canonnage 25, au n.° 56.
L'aide de canonnage 26, au n.° 67.
L'aide de canonnage 27, au n.° 68.
L'aide de canonnage 28, au n.° 69.
L'aide de canonnage 29, au n.° 70.
L'aide de canonnage 30, au n.° 71.
L'aide de canonnage 31, au n.° 72.
L'aide de canonnage 32, au n.° 73.
L'aide de canonnage 33, au n.° 83.

} Dans la première batterie.

L'aide de canonnage 34, au n.° 84.
L'aide de canonnage 35, au n.° 85.
L'aide de canonnage 36, au n.° 86.
L'aide de canonnage 37, au n.° 87.
L'aide de canonnage 38, au n.° 88.
L'aide de canonnage 39, au n.° 89.

} Dans la première batterie.

L'aide de canonnage 40, au n.° 18.
L'aide de canonnage 41, au n.° 19.
L'aide de canonnage 42, au n.° 20.
Le maître de timonnerie 1, au n.° 146.
Le maître de timonnerie 2, au n.° 147.
Le second de timonnerie 1, au n.° 148.
Le second de timonnerie 2, au n.° 149.
Le second de timonnerie 3, au n.° 159.
Le second de timonnerie 4, au n.° 160.
L'aide de timonnerie 1, au n.° 161.
L'aide de timonnerie 2, au n.° 162.
L'aide de timonnerie 3, au n.° 163.

} Dans le faux-pont.

L'aide de timonnerie 4, au n.° 169.
L'aide de timonnerie 5, au n.° 170.
L'aide de timonnerie 6, au n.° 171.
L'aide de timonnerie 7, au n.° 172.
Le pilote-côtier, au n.° 173.
Le maître de charpentage, au n.° 138.
Le second de charpentage, au n.° 137.
L'aide de charpentage 1, au n.° 136.
L'aide de charpentage 2, au n.° 135.
L'aide de charpentage 3, au n.° 134.
Le maître de calfatage, au n.° 154.
Le second de calfatage, au n.° 153.
L'aide de calfatage 1, au n.° 152.
L'aide de calfatage 2, au n.° 151.
L'aide de calfatage 3, au n.° 150.
Le maître de voilerie, au n.° 168.
Le second de voilerie, au n.° 167.
L'aide de voilerie 1, au n.° 166.

} Dans le faux-pont.

L'aide de voilerie 2, au n.° 165.
Le matelot 1, au n.° 45.
Le matelot 2, au n.° 46.
Le matelot 3, au n.° 47.
Le matelot 4, au n.° 48.
Le matelot 5, au n.° 49.
Le matelot 6, au n.° 50.
Le matelot 7, au n.° 51.
Le matelot 8, au n.° 52.
Le matelot 9, au n.° 53.
Le matelot 10, au n.° 54.
Le matelot 11, au n.° 55.
Le matelot 12, au n.° 56.
Le matelot 13, au n.° 57.
Le matelot 14, au n.° 58.
Le matelot 15, au n.° 59.
Le matelot 16, au n.° 60.
Le matelot 17, au n.° 61.

} Dans le faux-pont.

Le matelot 18, au n.° 62.
Le matelot 19, au n.° 63.
Le matelot 20, au n.° 64.
Le matelot 21, au n.° 65.
Le matelot 22, au n.° 66.
Le matelot 23, au n.° 67.
Le matelot 24, au n.° 68.
Le matelot 25, au n.° 123.
Le matelot 26, au n.° 124.
Le matelot 27, au n.° 125.
Le matelot 28, au n.° 126.
Le matelot 29, au n.° 127.
Le matelot 30, au n.° 128.
Le matelot 31, au n.° 141.
Le matelot 32, au n.° 142.

} Dans le faux-pont.

Le matelot 33, au n.° 90.
Le matelot 34, au n.° 91.
Le matelot 35, au n.° 99.

} Dans la première batterie.

Le matelot 36, au n.° 100.
Le matelot 37, au n.° 101.
Le matelot 38, au n.° 102.
Le matelot 39, au n.° 103.
Le matelot 40, au n.° 104.
Le matelot 41, au n.° 105.
Le matelot 42, au n.° 115.
Le matelot 43, au n.° 116.
Le matelot 44, au n.° 117.
Le matelot 45, au n.° 118.
Le matelot 46, au n.° 119.
Le matelot 47, au n.° 120.
Le matelot 48, au n.° 121.
Le matelot 49, au n.° 122
Le matelot 50, au n.° 123.
Le matelot 51, au n.° 133.
Le matelot 52, au n.° 134.
Le matelot 53, au n.° 135.

} Dans la première batterie.

Le matelot 54, au n.° 136.
Le matelot 55, au n.° 137.
Le matelot 56, au n.° 138.
Le matelot 57, au n.° 139.
Le matelot 58, au n.° 140.
Le matelot 59, au n.° 141.
Le matelot 60, au n.° 149.
Le matelot 61, au n.° 150.
Le matelot 62, au n.° 151.
Le matelot 63, au n.° 152.
Le matelot 64, au n.° 153.
Le matelot 65, au n.° 154.
Le matelot 66, au n.° 155.
Le matelot 67, au n.° 165.
Le matelot 68, au n.° 166.
Le matelot 69, au n.° 167.
Le matelot 70, au n.° 168.
Le matelot 71, au n.° 169.

} Dans la première batterie.

Le matelot 72, au n.° 29.
Le matelot 73, au n.° 30.

} Dans le faux-pont.

Le matelot 74, au n.°. 111.
Le matelot 75, au n.° 112.
Le matelot 76, au n.° 113.
Le matelot 77, au n.° 114.
Le matelot 78, au n.° 103.
Le matelot 79, au n.° 104.
Le matelot 80, au n.° 105.
Le matelot 81, au n.° 106.
Le matelot 82, au n.° 107.
Le matelot 83, au n.° 108.
Le matelot 84, au n.° 109.
Le matelot 85, au n.° 110.
Le matelot 86, au n.° 92.
Le matelot 87, au n.° 93.
Le matelot 88, au n.° 94.
Le matelot 89, au n.° 95.

} Dans la seconde batterie.

Le matelot 90, au n.° 96.
Le matelot 91, au n.° 97.
Le matelot 92, au n.° 98.
Le matelot 93, au n.° 99.
Le matelot 94, au n.° 100.
Le matelot 95, au n.° 81.
Le matelot 96, au n.° 82.
Le matelot 97, au n.° 83.
Le matelot 98, au n.° 84.
Le matelot 99, au n.° 85.
Le matelot 100, au n.° 88.
Le matelot 101, au n.° 89.
Le matelot 102, au n.° 90.
Le matelot 103, au n.° 91.
Le matelot 104, au n.° 73.
Le matelot 105, au n.° 74.
Le matelot 106, au n.° 75.
Le matelot 107, au n.° 66.

} Dans la seconde batterie.

Le matelot 108, au n.° 67.
Le matelot 109, au n.° 69.
Le matelot 110, au n.° 70.
Le matelot 111, au n.° 71.
Le matelot 112, au n.° 72.
Le matelot 113, au n.° 62.
Le matelot 114, au n.° 63.
Le matelot 115, au n.° 64.
Le matelot 116, au n.° 65.

} Dans la seconde batterie.

Le matelot 117, au n.° 170.
Le matelot 118, au n.° 171.
Le matelot 119, au n.° 172.
Le matelot 120, au n.° 173.
Le matelot 121, au n.° 181.
Le matelot 122, au n.° 182.
Le matelot 123, au n.° 183.
Le matelot 124, au n.° 184.
Le matelot 125, au n.° 185.

} Dans la première batterie.

Le matelot 126, au n.° 186.
Le matelot 127, au n.° 187.
Le matelot 128, au n.° 188.
Le matelot 129, au n.° 189.
Le matelot 130, au n.° 190.
Le matelot 131, au n.° 191.
Le matelot 132, au n.° 196.
Le matelot 133, au n.° 197.
Le matelot 134, au n.° 198.
Le matelot 135, au n.° 199.
Le matelot 136, au n.° 200.
Le matelot 137, au n.° 201.
Le matelot 138, au n.° 202.
Le matelot 139, au n.° 203.
Le matelot 140, au n.° 204.
Le matelot 141, au n.° 205.
Le matelot 142, an n.° 206.
Le matelot 143, au n.° 207.

} Dans la première batterie.

Le matelot 144, au n.° 208.
Le matelot 145, au n.° 209.
Le matelot 146, au n.° 210.
Le matelot 147, au n.° 211.
Le matelot 148, au n.° 212.
Le matelot 149, au n.° 213.
Le matelot 150, au n.° 214.
Le matelot 151, au n.° 215.
Le matelot 152, au n.° 216.
Le matelot 153, au n.° 217.
Le matelot 154, au n.° 218.
Le matelot 155, au n.° 219.
Le matelot 156, au n.° 220.
Le matelot 157, au n.° 221.
Le matelot 158, au n.° 222.
Le matelot 159, au n.° 223.
Le matelot 160, au n.° 224.
Le matelot 161, au n.° 225.

} Dans la première batterie.

Le matelot 162, au n.° 226.
Le matelot 163, au n.° 227.
Le matelot 164, au n.° 228.
Le matelot 165, au n.° 229.
Le matelot 166, au n.° 230.
Le matelot 167, au n.° 231.
Le matelot 168, au n.° 232.
Le matelot 169, au n.° 233.
Le matelot 170, au n.° 234.
Le matelot 171, au n.° 235.
Le matelot 172, au n.° 236.
Le matelot 173, au n.° 237.
Le matelot 174, au n.° 238.
Le matelot 175, au n.° 239.
Le matelot 176, au n.° 240.
Le matelot 177, au n.° 241.
Le matelot 178, au n.° 242.
Le matelot 179, au n.° 243.

} Dans la première batterie.

Le matelot 180, au n.° 244.
Le matelot 181, au n.° 245.
Le matelot 182, au n.° 246.
Le matelot 183, au n.° 247.
Le matelot 184, au n.° 248.
Le matelot 185, au n.° 249.
Le matelot 186, au n.° 250.
Le matelot 187, au n.° 251.
Le matelot 188, au n.° 252.
Le matelot 189, au n.° 253.
Le matelot 190, au n.° 254.
Le matelot 191, au n.° 255.
Le matelot 192, au n.° 256.
Le matelot 193, au n.° 257.
Le matelot 194, au n.° 258.
Le matelot 195, au n.° 259.
Le matelot 196, au n.° 260.
Le matelot 197, au n.° 261.

} Dans la première batterie.

Le matelot 198, au n.° 262.
Le matelot 199, au n.° 263.
Le matelot 200, au n.° 264.
Le matelot 201, au n.° 265.
Le matelot 202, au n.° 266.
Le matelot 203, au n.° 267.
Le matelot 204, au n.° 268.
Le matelot 205, au n.° 269.
Le matelot 206, au n.° 270.
Le matelot 207, au n.° 271.
Le matelot 208, au n.° 272.
Le matelot 209, au n.° 273.
Le matelot 210, au n.° 274.
Le matelot 211, au n.° 275.
Le matelot 212, au n.° 276.
Le matelot 213, au n.° 277.
Le matelot 214, au n.° 278.
Le matelot 215, au n.° 279.

} Dans la première batterie.

Le matelot 216, au n.° 280.
Le matelot 217, au n.°. 281.
Le matelot 218, au n.° 282.
Le matelot 219, au n.° 283.
Le matelot 220, au n.° 284.
Le matelot 221, au n.° 285.
Le matelot 222, au n.° 286.
Le matelot 223, au n.° 287.
Le matelot 224, au n.° 288.
Le matelot 225, au n.° 289.
Le matelot 226, au n.° 290.
Le matelot 227, au n.° 291.
Le matelot 228, au n.° 292.
Le matelot 229, au n.° 293.
Le matelot 230, au n.° 294.
Le matelot 231, au n.° 295.
Le matelot 232, au n.° 296.
Le matelot 233, au n.° 297.

} Dans la première batterie.

Le

Le matelot 234, au n.° 298.
Le matelot 235, au n.° 299.
Le matelot 236, au n.° 300.
Le matelot 237, au n.° 301.
Le matelot 238, au n.° 302.
Le matelot 239, au n.° 303.
Le matelot 240, au n.° 304.
Le matelot 241, au n.° 305.
Le matelot 242, au n.° 306.
Le matelot 243, au n.° 307.
Le matelot 244, au n.° 308.

Dans la première batterie.

Le matelot 245, au n.° 50.
Le matelot 246, au n.° 51.
Le matelot 247, au n.° 52.
Le matelot 248, au n.° 53.
Le matelot 249, au n.° 54.
Le matelot 250, au n.° 55.
Le matelot 251, au n.° 56.

Dans la seconde batterie.

Le matelot 252, au n.° 57.
Le matelot 253, au n.° 40.
Le matelot 254, au n.° 41.
Le matelot 255, au n.° 42.
Le matelot 256, au n.° 43.
Le matelot 257, au n.° 44.
Le matelot 258, au n.° 45.
Le matelot 259, au n.° 46.
Le matelot 260, au n.° 47.
Le matelot 261, au n.° 48.
Le matelot 262, au n.° 49.
Le matelot 263, au n.° 29.
Le matelot 264, au n.° 30.
Le matelot 265, au n.° 31.
Le matelot 266, au n.° 32.
Le matelot 267, au n.° 33.
Le matelot 268, au n.° 34.
Le matelot 269, au n.° 35.

Dans la seconde batterie.

Le matelot 270, au n.° 36.
Le matelot 271, au n.° 37.
Le matelot 272, au n.° 38.
Le matelot 273, au n.° 39.
Le matelot 274, au n.° 21.
Le matelot 275, au n.° 22.
Le matelot 276, au n.° 23.
Le matelot 277, au n.° 24.
Le matelot 278, au n.° 25.
Le matelot 279, au n.° 26.
Le matelot 280, au n.° 27.
Le matelot 281, au n.° 28.
Le matelot 282, au n.° 13.
Le matelot 283, au n.° 14.
Le matelot 284, au n.° 15.
Le matelot 285, au n.° 16.
Le matelot 286, au n.° 17.
Le matelot 287, au n.° 18.

} Dans la seconde batterie.

Le matelot 288, au n.° 86.
Le matelot 289, au n.° 87.
Le matelot 290, au n.° 88.
Le matelot 291, au n.° 89.
Le matelot 292, au n.° 90.
Le matelot 293, au n.° 91.
Le matelot 294, au n.° 92.
Le matelot 295, au n.° 140.
Le matelot 296, au n.° 143.
Le matelot 297, au n.° 79.
Le matelot 298, au n.° 80.
Le matelot 299, au n.° 38.
Le matelot 300, au n.° 69.
Le matelot 301, au n.° 93.
Le matelot 302, au n.° 94.
Le matelot 303, au n.° 95.
Le matelot 304, au n.° 101.

} Dans le faux-pont.

Le novice 1, au n.° 309.

} Dans la première batterie.

Le novice 2, au n.° 310.
Le novice 3, au n.° 311.
Le novice 4, au n.° 312.
Le novice 5, au n.° 313.
Le novice 6, au n.° 314.
Le novice 7, au n.° 315.
Le novice 8, au n.° 316.
Le novice 9, au n.° 317.
Le novice 10, au n.° 318.
Le novice 11, au n.° 319.
Le novice 12, au n.° 320.
Le novice 13, au n.° 321.
Le novice 14, au n.° 322.
Le novice 15, au n.° 323.
Le novice 16, au n.° 324.
Le novice 17, au n.° 325.
Le novice 18, au n.° 326.
Le novice 19, au n.° 327.

Dans la première batterie.

Le novice 20, au n.° 328.
Le novice 21, au n.° 329.
Le novice 22, au n.° 330.
Le novice 23, au n.° 331.
Le novice 24, au n.° 332.
Le novice 25, au n.° 333.
Le novice 26, au n.° 334.
Le novice 27, au n.° 335.
Le novice 28, au n.° 336.
Le novice 29, au n.° 337.
Le novice 30, au n.° 338.
Le novice 31, au n.° 339.
Le novice 32, au n.° 340.
Le novice 33, au n.° 341.
Le novice 34, au n.° 342.
Le novice 35, au n.° 343.
Le novice 36, au n.° 344.
Le novice 37, au n.° 345.

Dans la première batterie.

Le novice 38, au n.° 346.
Le novice 39, au n.° 347.
Le novice 40, au n.° 348.
Le novice 41, au n.° 349.
Le novice 42, au n.° 350.
Le novice 43, au n.° 351.
Le novice 44, au n.° 352.
Le novice 45, au n.° 353.
Le novice 46, au n.° 354.
Le novice 47, au n.° 355.
Le novice 48, au n.° 356.
Le novice 49, au n.° 357.
Le novice 50, au n.° 358.
Le novice 51, au n.° 359.
Le novice 52, au n.° 360.
Le novice 53, au n.° 361.
Le novice 54, au n.° 362.
Le novice 55, au n.° 363.

} Dans la première batterie.

Le novice 56, au n.° 19.
Le novice 57, au n.° 20.
Le novice 58, au n.° 1.
Le novice 59, au n.° 2.
Le novice 60, au n.° 3.
Le novice 61, au n.° 4.
Le novice 62, au n.° 5.
Le novice 63, au n.° 6.
Le novice 64, au n.° 7.
Le novice 65, au n.° 8.
Le novice 66, au n.° 9.
Le novice 67, au n.° 10.
Le novice 68, au n.° 11.
Le novice 69, au n.° 12.

} Dans la seconde batterie.

Le novice 70, au n.° 96.
Le novice 71, au n.° 97.
Le novice 72, au n.° 98.
Le novice 73, au n.° 99.

} Dans le faux-pont.

Le novice 74, au n.° 100.	Dans le faux-pont.	
Le novice 75, au n.° 102.		
Le novice 76, au n.° 103.		
Le novice 77, au n.° 104.		
Le novice 78, au n.° 105.		
Le novice 79, au n.° 106.		
Le novice 80, au n.° 107.		
Le novice 81, au n.° 108.		
Le novice 82, au n.° 109.		
Le novice 83, au n.° 112.		
Le novice 84, au n.° 113.		
Le novice 85, au n.° 114.		
Le novice 86, au n.° 115.		
Le novice 87, au n.° 101.	Dans la seconde batterie.	
Le novice 88, au n.° 102.		
Le novice 89, au n.° 87.		
Le novice 90, au n.° 86.		
Le novice 91, au n.° 68.		
Le novice 92, au n.° 76.		Dans la seconde batterie.
Le novice 93, au n.° 77.		
Le novice 94, au n.° 78.		
Le novice 95, au n.° 79.		
Le novice 96, au n.° 80.		
Le novice 97, au n.° 58.		
Le novice 98, au n.° 59.		
Le novice 99, au n.° 60.		
Le novice 100, au n.° 61.		
Le novice 101, au n.° 111.		Dans le faux-pont.
Le mousse 1, au n.° 36.		
Le mousse 2, au n.° 43.		
Le mousse 3, au n.° 37.		
Le mousse 4, au n.° 44.		
Le mousse 5, au n.° 158.		
Le mousse 6, au n.° 181.		
Le mousse 7, au n.° 156.		
Le mousse 8, au n.° 177.		

Le mousse 9, au n.° 74.	Dans le faux-pont.
Le mousse 10, au n.° 73.	
Le mousse 11, au n.° 70.	
Le mousse 12, au n.° 71.	
Le mousse 13, au n.° 72.	
Le mousse 14, au n.° 75.	
Le mousse 15, au n.° 76.	
Le mousse 16, au n.° 77.	
Le mousse 17, au n.° 78.	
Le mousse 18, au n.° 81.	
Le mousse 19, au n.° 182.	
Le mousse 20, au n.° 82.	
Le mousse 21, au n.° 83.	
Le mousse 22, au n.° 144.	
Le mousse 23, au n.° 157.	
Le mousse 24, au n.° 85.	
Le mousse 25, au n.° 174.	
Le mousse 26, au n.° 175.	
Le mousse 27, au n.° 176.	Dans le faux-pont.
Le mousse 28, au n.° 183.	
Le mousse 29, au n.° 184.	
Le mousse 30, au n.° 139.	
Le mousse 31, au n.° 155.	
Le mousse 32, au n.° 185.	
Le mousse 33, au n.° 186.	
Le mousse 34, au n.° 187.	
Le mousse 35, au n.° 188.	
Le mousse 36, au n.° 189.	
Le mousse 37, au n.° 190.	
Le mousse 38, au n.° 110.	
Le mousse 39, au n.° 116.	
Le mousse 40, au n.° 117.	
Le sergent 1, au n.° 1.	Dans la première batterie.
Le sergent 2, au n.° 2.	
Le sergent 3, au n.° 3.	
Le sergent 4, au n.° 4.	

Le caporal 1, au n.° 5.
Le caporal 2, au n.° 6.
Le caporal 3, au n.° 7.
Le caporal 4, au n.° 8.
Le caporal 5, au n.° 9.
Le caporal 6, au n.° 10.
Le caporal 7, au n.° 18.
Le caporal 8, au n.° 19.
Le soldat 1, au n.° 22.
Le soldat 2, au n.° 23.
Le soldat 3, au n.° 24.
Le soldat 4, au n.° 25.
Le soldat 5, au n.° 26.
Le soldat 6, au n.° 36.
Le soldat 7, au n.° 37.
Le soldat 8, au n.° 38.
Le soldat 9, au n.° 39.
Le soldat 10, au n.° 40.

} Dans la première batterie.

Le soldat 11, au n.° 41.
Le soldat 12, au n.° 42.
Le soldat 13, au n.° 43.
Le soldat 14, au n.° 44.
Le soldat 15, au n.° 45.
Le soldat 16, au n.° 46.
Le soldat 17, au n.° 47.
Le soldat 18, au n.° 57.
Le soldat 19, au n.° 58.
Le soldat 20, au n.° 59.
Le soldat 21, au n.° 60.
Le soldat 22, au n.° 61.
Le soldat 23, au n.° 62.
Le soldat 24, au n.° 63.
Le soldat 25, au n.° 64.
Le soldat 26, au n.° 65.
Le soldat 27, au n.° 66.
Le soldat 28, au n.° 74.

} Dans la première batterie.

Le soldat 29, au n.° 75.
Le soldat 30, au n.° 76.
Le soldat 31, au n.° 77.
Le soldat 32, au n.° 78.
Le soldat 33, au n.° 79.
Le soldat 34, au n.° 80.
Le soldat 35, au n.° 81.
Le soldat 36, au n.° 82.
Le soldat 37, au n.° 92.
Le soldat 38, au n.° 93.
Le soldat 39, au n.° 94.
Le soldat 40, au n.° 95.
Le soldat 41, au n.° 96.
Le soldat 42, au n.° 97.
Le soldat 43, au n.° 98.
Le soldat 44, au n.° 106.
Le soldat 45, au n.° 107.
Le soldat 46, au n.° 108.

} Dans la première batterie.

Le soldat 47, au n.° 109.
Le soldat 48, au n.° 110.
Le soldat 49, au n.° 111.
Le soldat 50, au n.° 112.
Le soldat 51, au n.° 113.
Le soldat 52, au n.° 114.
Le soldat 53, au n.° 124.
Le soldat 54, au n.° 125.
Le soldat 55, au n.° 126.
Le soldat 56, au n.° 127.
Le soldat 57, au n.° 128.
Le soldat 58, au n.° 129.
Le soldat 59, au n.° 130.
Le soldat 60, au n.° 131.
Le soldat 61, au n.° 132.
Le soldat 62, au n.° 142.
Le soldat 63, au n.° 143.
Le soldat 64, au n.° 144.

} Dans la première batterie.

Le

Le soldat 65, au n.° 145.
Le soldat 66, au n.° 146.
Le soldat 67, au n.° 147.
Le soldat 68, au n.° 148.
Le soldat 69, au n.° 156.
Le soldat 70, au n.° 157.
Le soldat 71, au n.° 158.
Le soldat 72, au n.° 159.
Le soldat 73, au n.° 160.
Le soldat 74, au n.° 161.
Le soldat 75, au n.° 162.
Le soldat 76, au n.° 163.
Le soldat 77, au n.° 164.
Le soldat 78, au n.° 174.
Le soldat 79, au n.° 175.
Le soldat 80, au n.° 176.
Le soldat 81, au n.° 177.
Le soldat 82, au n.° 178.

Dans la première batterie.

Le soldat 83, au n.° 179.
Le soldat 84, au n.° 180.
Le soldat 85, au n.° 192.
Le soldat 86, au n.° 193.
Le soldat 87, au n.° 194.
Le soldat 88, au n.° 195.
Le maître-armurier, au n.° 20.
Le second armurier, au n.° 21.

Dans la première batterie.

Le second chirurgien 1, au n.° 122.
Le second-chirurgien 2, au n.° 121.
L'aide-chirurgien 1, au n.° 120.
L'aide-chirurgien 2, au n.° 119.
L'apothicaire au n.° 118.
Le premier commis, au n.° 42.
Le deuxième commis, au n.° 41.
Le distributeur de rations 1, au n.° 40.
Le distributeur de rations 2, au n.° 39.
Le coq, au n.° 84.
Le boulanger, au n.° 164.
Le domestique 1, au n.° 178.
Le domestique 2, au n.° 179.
Le domestique 3, au n.° 180.

Dans le faux-pont.

ROLE

DES HAMACS EN BRANLE-BAS.

Les hamacs des officiers et des élèves seront recouverts de prélats, et placés, partie d'un côté et partie de l'autre, sur les mâts de hune, de rechange et les passe-avants.

DANS les filets de bastingage du gaillard d'arrière.

117 Hamacs à tribord, depuis le couronnement jusqu'à l'échelle, rangés dans l'ordre ci-après; savoir :

Vingt-trois hamacs des deux maîtres de manœuvre, des deux seconds, des trois contre-maîtres, et des seize quartiers-maîtres.

Quatorze hamacs, des deux maîtres de timonnerie, des quatre seconds, des sept aides, et du pilote-côtier.

Cinq hamacs du maître de charpentage, du second et des trois aides.

Cinq hamacs, des deux seconds chirurgiens, des deux aides, et de l'apothicaire.

Vingt-quatre hamacs des vingt-quatre gabiers.

Huit hamacs des huit timonniers.

Dix-huit hamacs des dix-huit chaloupiers.

Seize hamacs des seize grands canotiers.

Quatre hamacs des quatre premiers matelots du troisième canot.

117 Hamacs à bâbord, depuis le couronnement jusqu'à l'échelle, rangés dans l'ordre ci-après; savoir :

Quarante-neuf hamacs des trois maîtres de canonnage, des quatre seconds, et des quarante-deux aides.

Cinq hamacs, du maître de calfatage, du second, et des trois aides.

Quatre hamacs, du maître de voilerie, du second, et des deux aides.

Six hamacs, du premier commis, du second, des deux distributeurs de rations, du boulanger et du coq.

Quarante-un hamacs des quarante-un chargeurs.

Neuf hamacs des neuf canotiers du second canot.

Trois hamacs du dernier matelot et des deux novices du 3.e canot.

Dans les filets de bastingage des passe-avants.

115 Hamacs à tribord, depuis l'échelle jusqu'au dogue d'amure, rangés dans l'ordre ci-après; savoir :

Six hamacs, des quatre sergens, du maître et du second armurier.

Huit hamacs des huit caporaux.

Quatre-vingt-huit hamacs des quatre-vingt-huit soldats.

Sept hamacs des sept canotiers du quatrième canot.

Six hamacs des six matelots gardiens.

115 Hamacs à bâbord, depuis l'échelle jusqu'au dogue d'amure, rangés dans l'ordre ci-après; savoir :

Cent douze hamacs des huit hommes du premier plat de matelots, des huit hommes du second, des huit hommes du troisième, des huit du quatrième, des huit du cinquième, des huit du sixième, des huit du septième, des huit du huitième, des huit du neuvième, des huit du dixième, des huit du onzième, des huit du douzième, des huit du treizième, et des huit hommes du quatorzième plat de matelots.

Trois hamacs des trois domestiques.

Dans les filets de bastingage du gaillard d'avant.

99 Hamacs à tribord, depuis le dogue d'amure jusqu'au bossoir, rangés dans l'ordre ci-après; savoir :

Quatre-vingts hamacs, des huit hommes du quinzième plat de matelots, des huit du seizième, des huit du dix-septième, des huit du dix-huitième, des huit du dix-neuvième, des huit du vingtième, des huit du vingt-unième, des huit du vingt-deuxième, des huit du vingt-troisième, et des huit hommes du vingt-quatrième plat de matelots.

Dix-neuf hamacs des dix-neuf premiers mousses.

98 Hamacs à bâbord, depuis le dogue d'amure jusqu'au bossoir, rangés dans l'ordre ci-après; savoir :

Soixante-dix-sept hamacs, des huit hommes du vingt-cinquième plat de matelots, des huit du vingt-sixième, des huit du vingt-septième, des huit du vingt-huitième, des huit du vingt-neuvième, des huit du trentième, des huit du trente-unième, des sept du trente-deuxième, des sept du trente-troisième, et des sept hommes du trente-quatrième plat de matelots.

Vingt-un hamacs des vingt-un derniers mousses.

ROLE DES ARTS

	Charpentier.	Calfat.	Voilier.	Armurier.	Tonnelier.
Le maître de manœuvre 1.....					
Le maître de manœuvre 2.....					
Le second de manœuvre 1.....					
Le second de manœuvre 2.....					
Le contre-maître 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier contre-maître.					
Le quartier-maître 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier quartier-maître.					
Le maître de canonnage 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier maître de canonnage.					
Le second de canonnage 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier second de canonnage.					
L'aide de canonnage 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier aide de canonnage.					
Le maître de timonnerie 1.....					
Le maître de timonnerie 2.....					
Le second de timonnerie 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier second de timonnerie.					
L'aide de timonnerie 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier aide de timonnerie.					

ET MÉTIERS.

Forgeron.	Boucher.	Boulanger.	Ferblantier.	Menuisier.	Cordier.	Maçon.	Tailleur.	Cordonnier

	Charpentier.	Calfat.	Voilier.	Armurier.	Tonnelier.
Le pilote-côtier.....					
Le maître de charpentage.....					
Le second de charpentage.....					
L'aide de charpentage 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier aide de charpentage.					
Le maître de calfatage.....					
Le second de calfatage.....					
L'aide de calfatage 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier aide de calfatage.					
Le maître de voilerie.....					
Le second de voilerie.....					
L'aide de voilerie 1.....					
L'aide de voilerie 2.....					
Le matelot 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier matelot.					
Le novice 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier novice.					
Le mousse 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier mousse.					
Le sergent 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier sergent.					
Le caporal 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier caporal.					
Le soldat 1.....					
Et de suite jusqu'au dernier soldat.					

Forgeron.	Boucher.	Boulanger.	Ferblantier.	Menuisier.	Cordier.	Maçon.	Tailleur.	Cordonnier

Le C.en Borda a indiqué une méthode d'une exécution simple et facile, pour connaître le degré de stabilité qu'a un bâtiment de guerre de tout rang, avant de mettre sous voiles, lorsqu'il a tout à bord et que ses voiles sont enverguées.

C'est de placer à tribord, sur le pont où est la plus grande largeur du bâtiment, autant d'hommes que le bau du bâtiment contient de décimètres, et de les ranger le plus près du bord possible d'un porte-lof à l'autre, c'est-à-dire, dans l'étendue comprise depuis le rouet de poulie de l'écoute de grand'voile, jusqu'à son dogue d'amure; en ayant soin que le reste de l'équipage soit réparti également dans l'intérieur du bâtiment, pour qu'on puisse être assuré de l'expérience.

L'équilibre de la charge étant détruit par la position de ce nombre d'hommes, la submersion de l'eau doit augmenter du côté de tribord; on marquera bien exactement, sur le maître-couple l'endroit où elle s'est terminée, et ensuite on fera passer à bâbord, et on rangera de la même manière les hommes qui ont coopéré à cette expérience : ce changement de position occasionnera un démergement d'eau à tribord; on marquera de même bien exactement, sur le maître-couple, la terminaison de ce démergement. Si l'intervalle entre le trait marquant l'endroit de la submersion et le trait marquant celui du démergement, est de vingt centimètres, le bâtiment aura la stabilité desirable : elle serait trop faible si l'intervalle était plus grand que vingt-cinq centimètres; et trop forte, s'il était plus petit que quinze centimètres.

FIN.

608632

TABLE
DES MATIÈRES.

Extrait de la lettre du Ministre de la marine au C.en Missiessy . . . . . Page iij.
Rapport de la commission nommée par le Gouvernement pour examiner l'ouvrage . . . . . lb.
Avant-propos . . . . . xj.
Chapitre de la cale . . . . . 1.
Objets renfermés dans la cale . . . . . 13.
Objets renfermés dans la soute aux poudres . . . . . 19.
Chapitre du faux-pont . . . . . 21.
Objets contenus dans l'emplacement qui est entre le dessus de la soute aux poudres et le plancher du faux-pont . . . . . 24.
Objets renfermés dans le faux-pont . . . . . 41.
Chapitre de la première batterie . . . . . 45.
Objets renfermés dans la première batterie . . . . . 74.
Chapitre de la seconde batterie . . . . . 78.
Objets renfermés dans la seconde batterie . . . . . 108.
Chapitre des gaillards et passe-avants . . . . . 113.
Objets que portent les gaillards et Passe-avants . . . . . 148.
Pont de la dunette . . . . . 151.
Objets établis sur la dunette . . . . . 154.
Chapitre des hunes . . . . . 158.
Objets que doit contenir chaque hune . . . . . 161.
Chapitre des dehors du vaisseau . . . . . 162.
Composition de l'équipage d'un vaisseau de 74 canons . . . 169.

Digitized by Google

Liste des rôles de distribution de l'équipage d'un vaisseau. Page 171.
Rôle de plat à huit . . . . . 172.
Rôle de deux quarts . . . . . 177.
Première répartition des hommes du quart de tribord, pour prendre des ris dans les trois huniers à-la-fois . . . . . 180.
Deuxième répartition des hommes du quart de tribord pour carguer les basses voiles et les huniers à-la-fois . . . . . 183.
Troisième répartition des hommes du quart de tribord, pour serrer les basses voiles et les huniers à-la-fois . . . . . 188.
Quatrième répartition des hommes du quart de tribord, pour virer vent devant avec toutes voiles dehors . . . . . 191.
Cinquième répartition des hommes du quart de tribord, pour virer vent arrière avec toutes voiles dehors . . . . . 198.
Rôle de trois quarts . . . . . 205.
Première répartition des hommes du premier quart, pour prendre des ris dans les trois huniers à-la-fois . . . . . 208.
Deuxième répartition des hommes du premier quart, pour carguer les basses voiles et les huniers à-la-fois . . . . . 211.
Troisième répartition des hommes du premier quart, pour serrer les basses voiles et les huniers à-la-fois . . . . . 216.
Quatrième répartition des hommes du premier quart, pour virer vent devant avec toutes voiles dehors . . . . . 219.
Cinquième répartition des hommes du premier quart, pour virer vent arrière avec toutes voiles dehors . . . . . 226.
Rôle de combat d'un bord . . . . . 234.
Répartition de l'équipage pour le combat des deux bords . . . 260.
Rôle d'abordage . . . . . 287.
Rôle en bataillon . . . . . 304.
Rôle pour une descente . . . . . 309.
Rôle pour le mouillage . . . . . 316.
Première répartition des hommes du rôle de mouillage, pour carguer toutes les voiles à-la-fois, mouiller, et filer du câble en même temps. 319.

Digitized by Google

Deuxième répartition des hommes du rôle de mouillage, pour serrer toutes les voiles à-la-fois, mettre la chaloupe à la mer, et filer du câble en même temps..... Page 328.
Troisième répartition des hommes du rôle de mouillage, pour mouiller avec embossures, les raidir, et serrer toutes les voiles à-la-fois..... 335.
Rôle d'appareillage..... 340.
Première répartition des hommes du rôle d'appareillage, pour hisser les huniers et les perroquets à-la-fois, pendant qu'on vire au cabestan..... 345.
Deuxième répartition des hommes du rôle d'appareillage, pour embarquer la chaloupe pendant qu'on vire au cabestan..... 354.
Troisième répartition des hommes du rôle d'appareillage, pour border et amurer toutes les voiles à-la-fois, pendant qu'on vire au cabestan..... 357.
Rôle pour les accidens de feu..... 363.
Rôle pour le nettoiement général..... 370.
Rôle du poste à coucher..... 375.
Rôle des hamacs en branle-bas..... 394.
Rôle des arts et métiers..... 396.
Méthode du C.en Borda, pour connaître, avant de mettre sous voiles, le degré de stabilité qu'a un bâtiment.... 400.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

IMPRIMÉ

Par les soins de P. D. DUBOY-LAVERNE, Directeur de l'Imprimerie de la République.

Digitized by Google

AVIS AU RELIEUR.

Les planches doivent être placées à la fin de l'ouvrage, après la Table des matières.

Fig. 6?

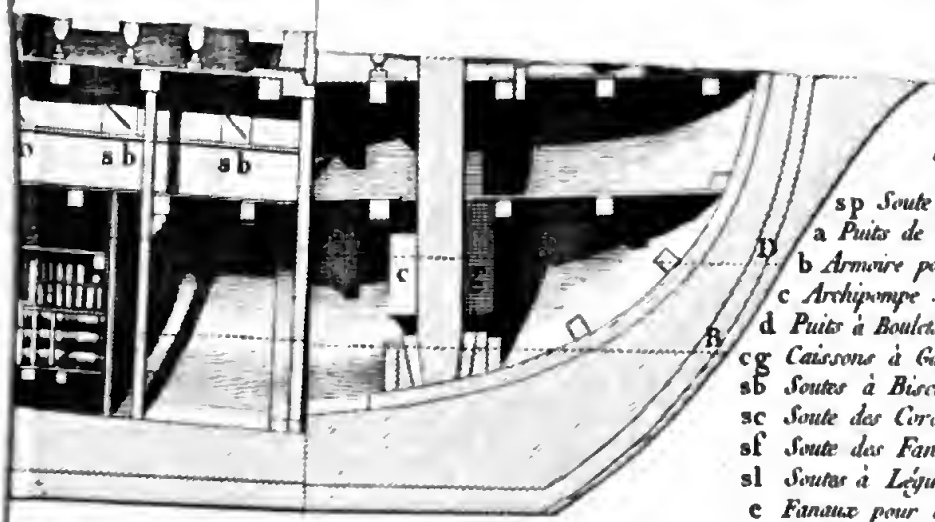

PLAN d

Fig. 2.

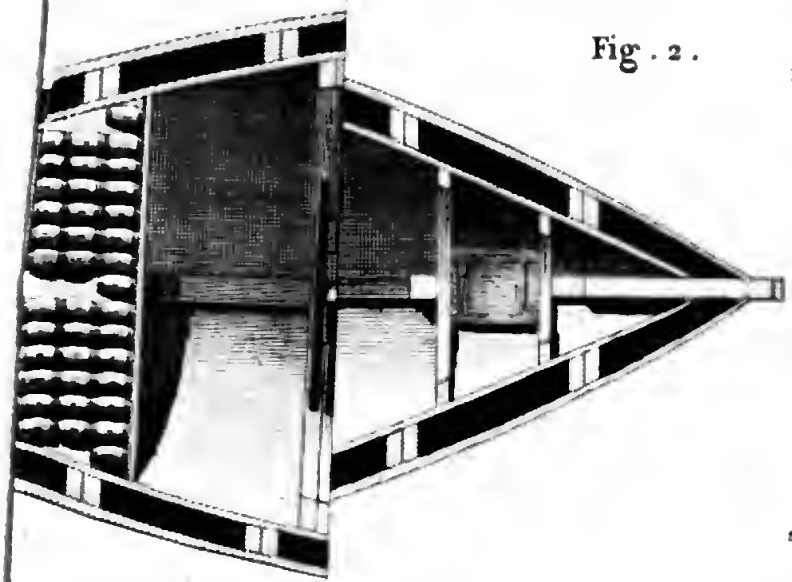

Explication
de la Figure 1.

- sp *Soute aux Poudres.*
- a *Puits de la Soute aux Poudres.*
- b *Armoire pour les Gargousses.*
- c *Archipompe.*
- d *Puits à Boulets.*
- cg *Caissons à Gargousses.*
- sb *Soutes à Biscuit.*
- sc *Soute des Cordages de rechange.*
- sf *Soute des Fanaux de rechange.*
- sl *Soutes à Légumes.*
- e *Fanaux pour éclairer la nuit.*
- f *Coffres de rechange.*
- g *Coffre à médicaments.*
- h *Coffre à Linge.*
- sr *Soute de rechange.*
- i *Pourtour pour les porte-Gargousses.*
- k *Four double.*
- l *Armoires pour les Armes.*
- m *Ouvertures, pour donner de l'air au poste des malades.*
- n *Charnier à Eau.*
- o *Cuisine.*
- p *Armoires, pour les Gamelles, Corbillons et Bidons.*
- q *Poulies marionnettes.*
- r *Roue de Gouvernail.*

Explication,
de la Figure 2.

- a *Puits de la Soute aux Poudres.*
- sp *Soute aux Poudres.*
- b *Archipompe.*
- c *Courbes en Fer.*
- d *Pompes aspirantes.*
- e *Pompes à Chapelets.*
- f *Puits à Boulets.*

Gravé par Guitt

Fig. 5e

Fig. 6e

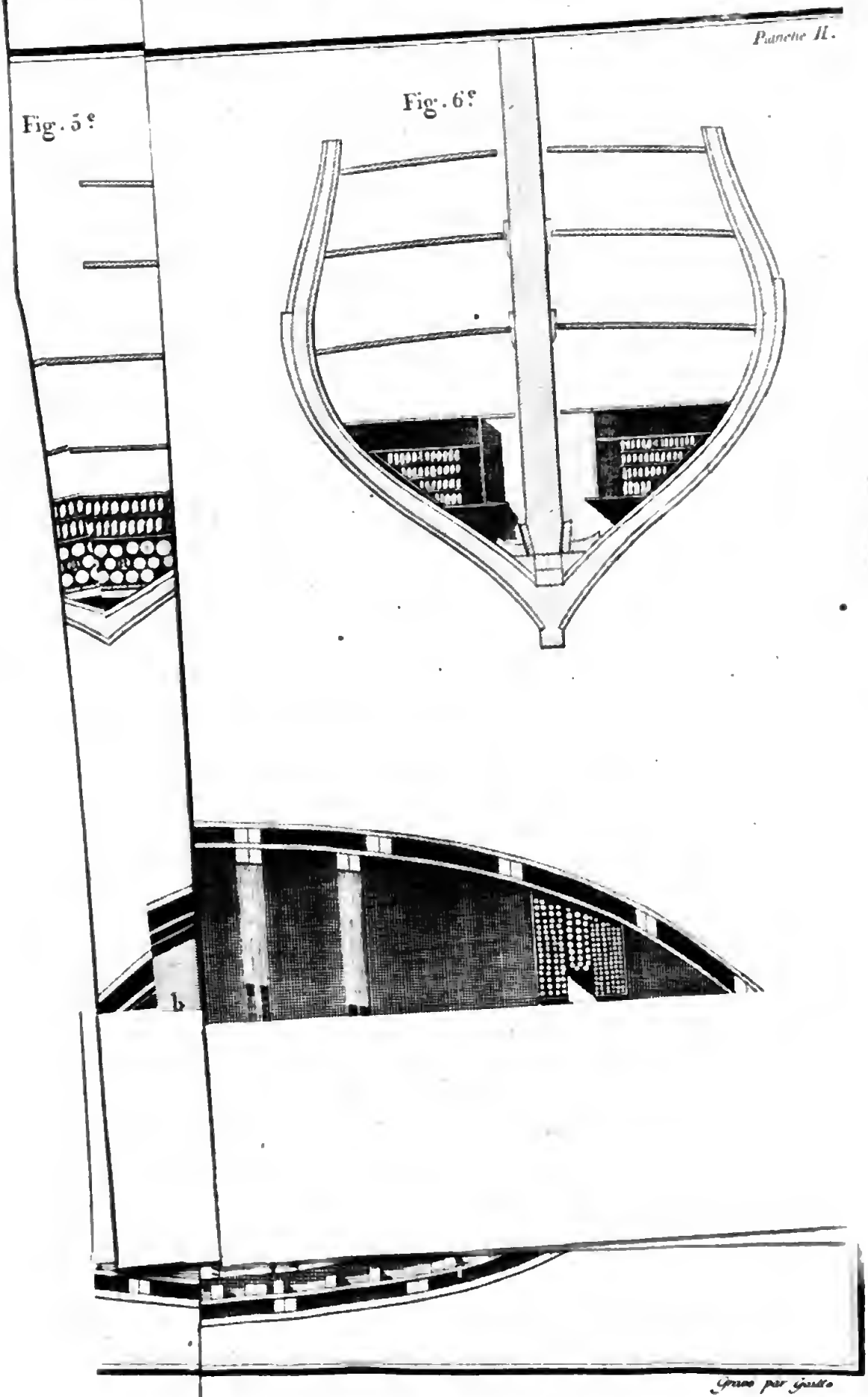

Gravé par Gaudé

Gravé par Gautier

Digitized by Google

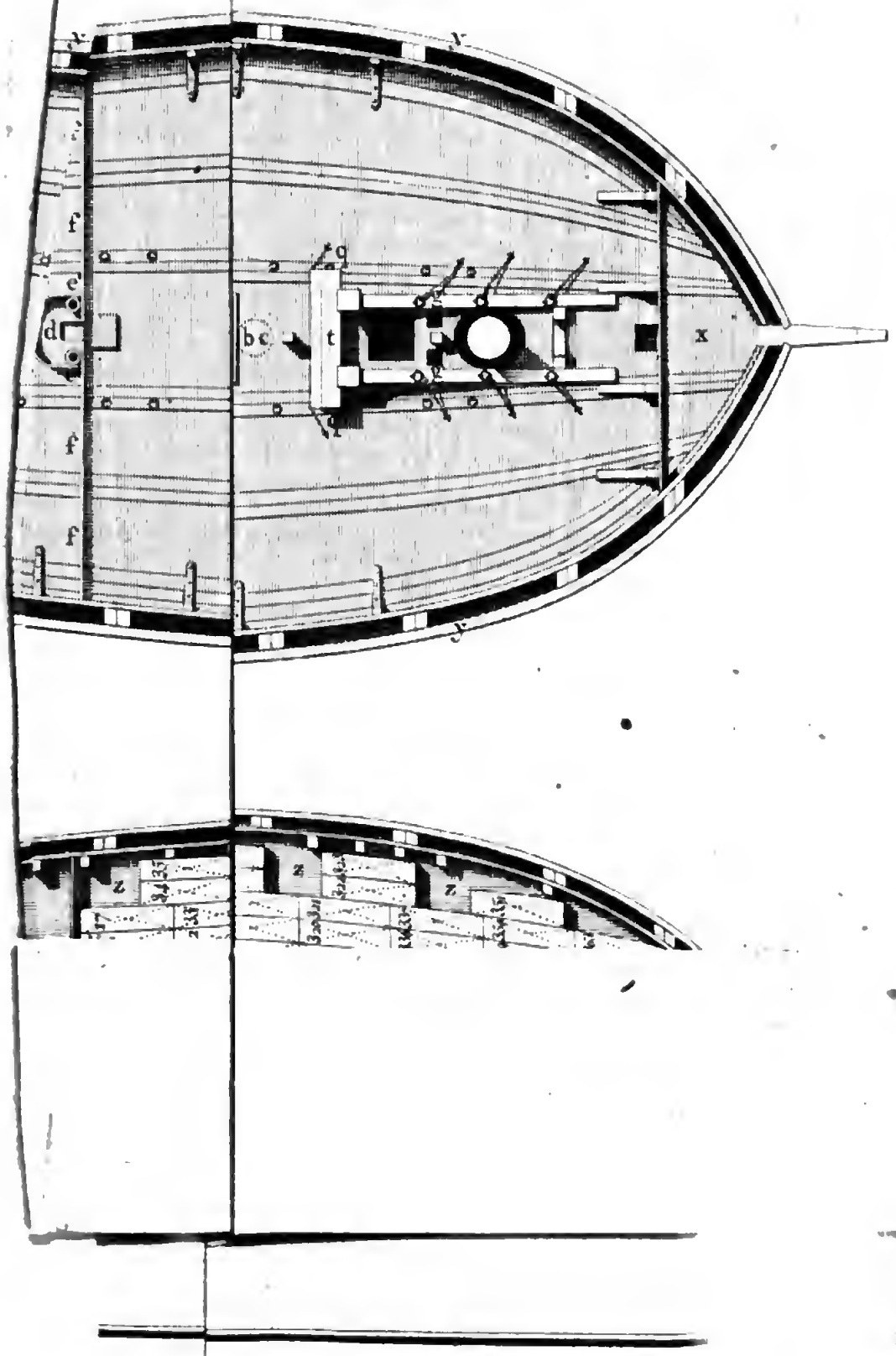
f
e
d
f
f
b c
t
q
x
z
z
z

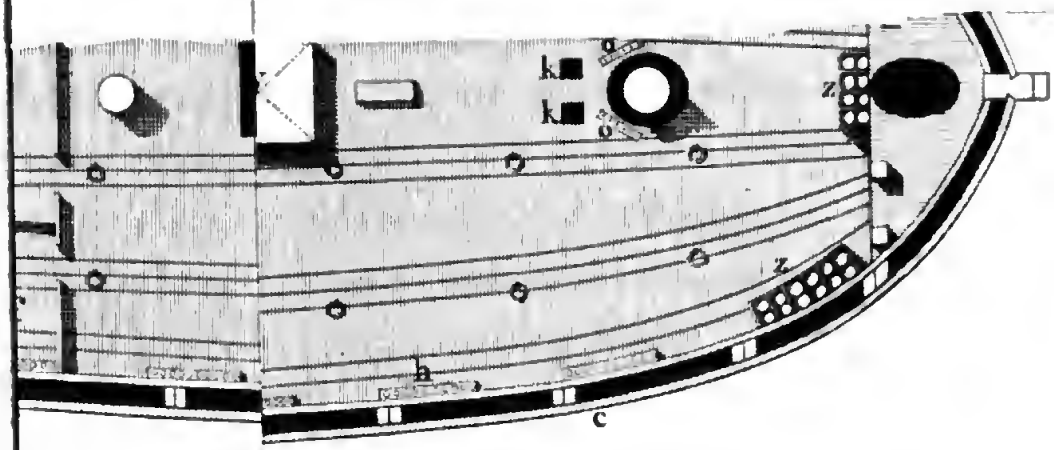

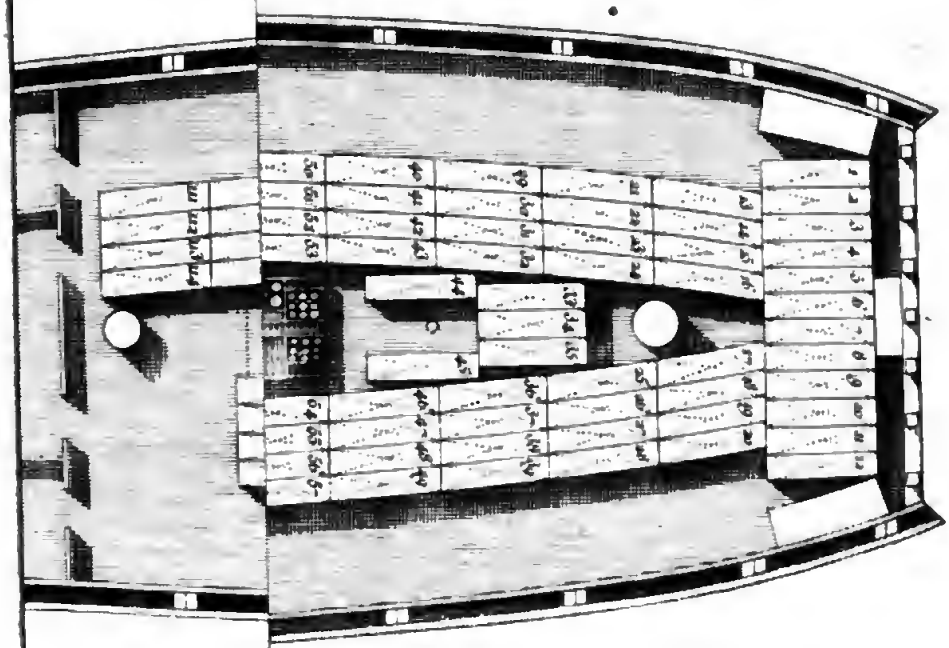

Digitized by Google

Suite de l'Explication des Lettres de la figure 13e.

x Boucle pour les Drisses de Bonnette du P.d Hunier.
y Boucles pour les Carque-points de Misaine.
z Boucles pour les Ecoutes du Petit-Hunier.
& Boucles pour les Drisses de Misaine.

Manœuvres aboutissant au Ironteau du Gaillard d'Avant.

a Rouet pour le Hale-bas du P.d Ecoute.
a' Rouet pour le Hale-bas du faux Ecoute.
b Rouets pour les Boulines de Misaine.
c Rouets pour les Boulines du P.d Hunier.
d Rouet pour les Boulines du P.d Perroq.t
e Rouet à Tribord pour le Hale-bas du Fau
e' Rouet à Babord pour le Hale-bas du Cha-lot.

Explication

Des Lettres de la Figure 14.e

Manœuvres aboutissant le long du bord.

a Rouet pour l'Amure de Bonnette du Perroquet de Fougue.
b Rouet pour l'Amure de Bonnette du G.d Hunier.
c Rouet pour le bras de la G.de Vergue.
d Rouet pour le faux bras de la G.de Vergue.
e Taquet pour l'Amure de Bonnette du G.d Hunier.
f Taquet pour l'Amure de Bonnette du Perroquet de Fougue.
g Boucle pour le Palan de garde de la Corne d'Artimon.
h Taquet pour le Palan de garde.
i Taquet pour l'Ecoute d'Artimon.
k Taquet pour le bras de G.de Vergue.
l Boucle pour la Drisse du Perroq.t de Fougue.
m Boucle pour la Drisse du Perroq.t d'Artimon.
n Boucle pour le Ridage des bas Haubans ou autres manœuvres.
o Taquet pour le faux bras de G.de Vergue.
p Taquet pour le Ridage ou autres manœuvres.
q Boucle pour la Drisse du Perroq.t de Fougue.
q Boucle pour le Carque-point du Perroquet d'Artimon.
q Cheville d'Amarrage pour idem.
r Boucle pour l'Ecoute du Perroquet d'Artimon.
r Cheville d'Amarrage pour idem.
s Boucle pour le Carque-point du Perroquet de Fougue.
s Cheville d'Amarrage pour idem.
t Boucle pour la Balancine du Perroq.t [illegible]

f Boucle pour le Carque-point du G.d Perroquet.
f Cheville d'Amarrage pour idem.
g Boucle pour l'Ecoute du G.d Perroq.t
g Cheville d'Amarrage pour idem.
h Boucle pour le Carque-point du grand Hunier.
h Cheville d'Amarrage pour idem.
i Boucle pour la Balancine du G.d Hunier
i Cheville d'Amarrage pour idem.
k Boucle pour la Balancine de G.de Vergue
k Cheville d'Amarrage pour idem.
l Rouet pour l'Amure de Bonnette du P.d Hunier.
m Rouet pour la Patte-d'Oie de Bonnette de Misaine.
n Boucle pour la Caliorne ou la Candelette.
o Rouet pour le faux bras de Misaine.
p Taquet pour l'Amure de Bonnette du Petit Hunier.
1 Taquet pour le faux bras de Misaine
2 Taquet pour la Patte-d'Oie de la Bonnette de Misaine.
3 Boucle pour l'Ecoute de la Voile d'Etai du G.d Hunier.
4 Boucle pour l'Ecoute de la fausse Voile d'Etai.
5 Boucle pour l'Ecoute de la Voile d'Etai de Perroquet.
6 Taquet pour l'Ecoute de la Voile d'Etai du G.d Hunier.
7 Taquet pour l'Ecoute de la fausse Voile d'Etai.
8 Taquet pour l'Ecoute de la Voile d'Etai de Perroquet.
9 Rouet pour l'Ecoute de Misaine dans le sens transv.

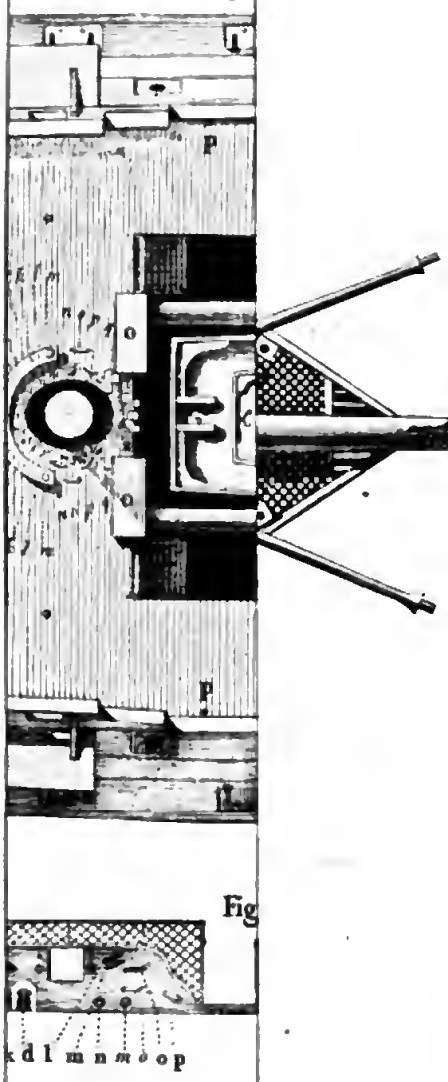

Gravé par Avelle

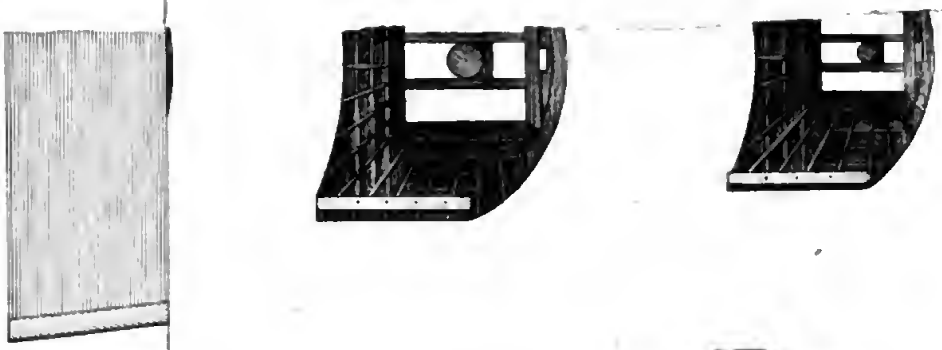

F. 40 ?

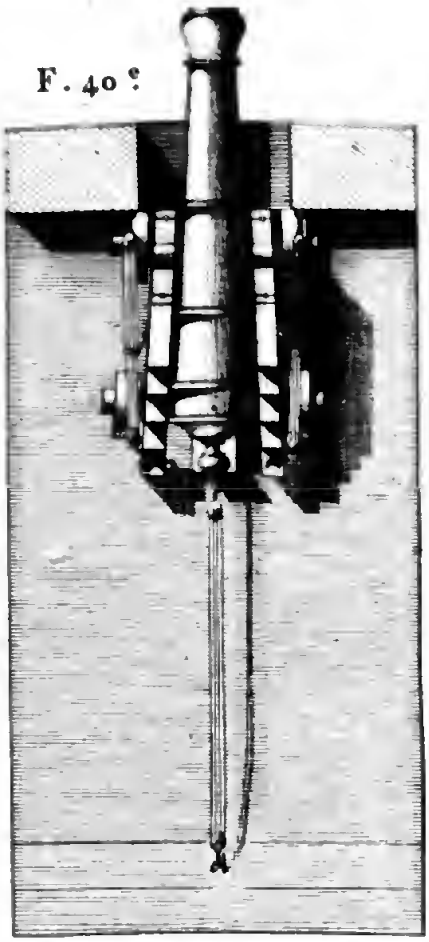

n de la coupe Verticale du Fond,
delets et Sabres dans les Armoires.
n d'un Canon en Serre, à Vüe
iseau .
n d'un Canon en Serre, Vüe de profil
la disposition du bord .
n d'un Canon de la 2e. Batterie
Sabord, avec la disposition du bord.
n d'un Canon de la 2e. Batterie
posé au Combat, à Vüe d'Oiseau .

Gravé par Ouille

Digitized by Google

F.

F.

F. 34e

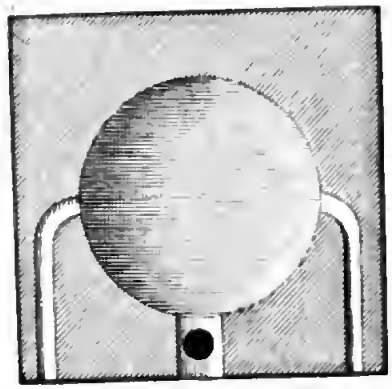

F. 43e

F.

F. 44e

Explication
des Figures.

25 *Coupe du grand Cabestan.*
26 *Etambrai du Pied du grand Cabestan.*
27 *Etambrai du grand Cabestan au Pont de la 2e. Batterie.*
28 *Dessus de la Cloche du grand Cabestan de la 1re. Batterie.*
29 *Dessus de la Cloche du grand Cabestan de la 2e. Batterie.*
30 *Coupe du petit Cabestan.*

avec la Quille d (nouvelle division) ★

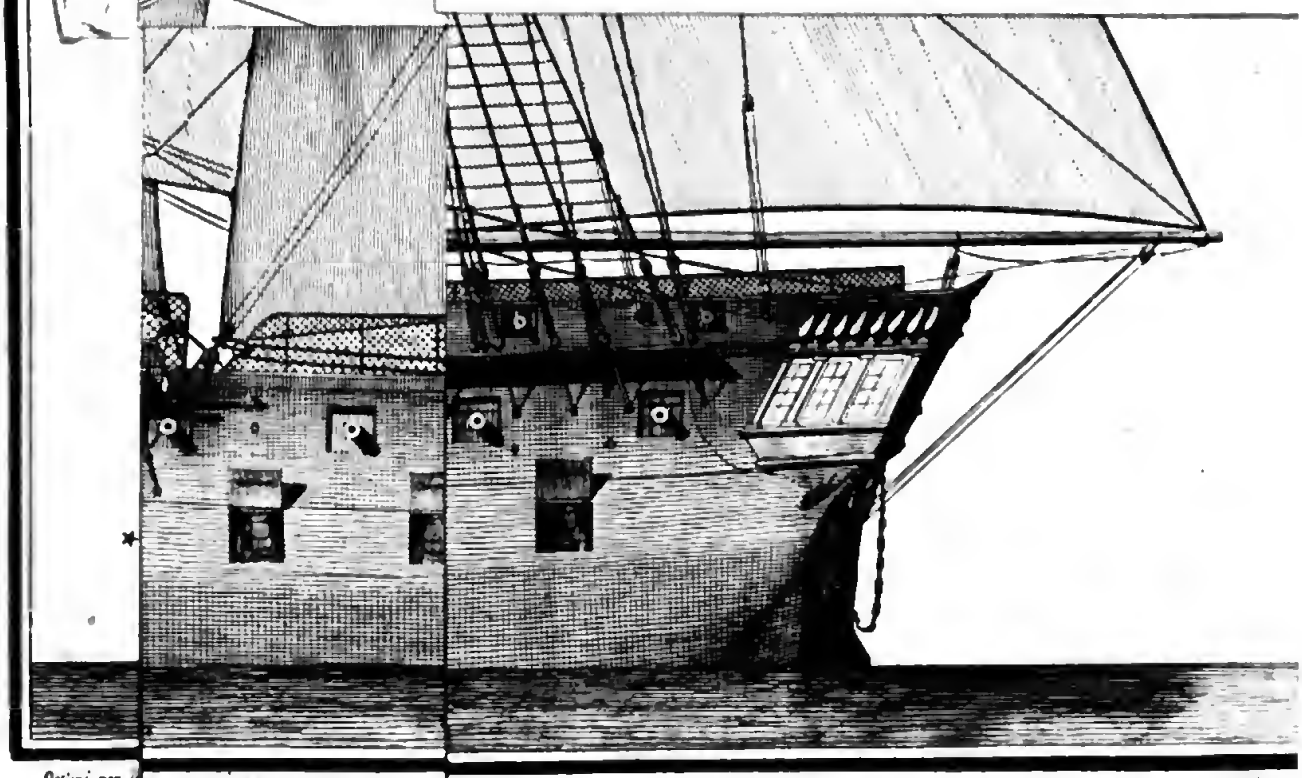

Dessiné par
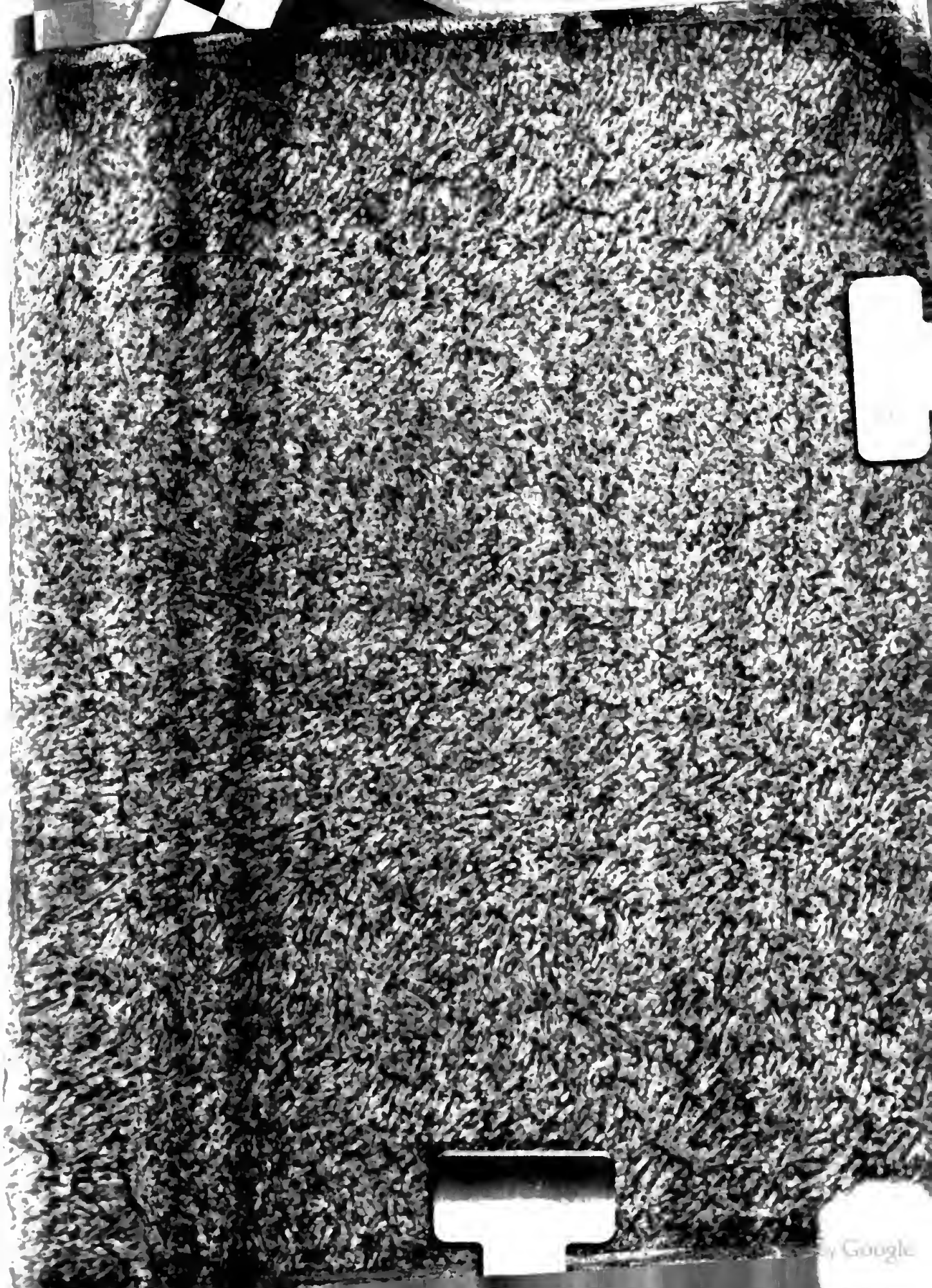
Gravé par Ouvrie